

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

61009-1

Edition 2.2

2006-06

Edition 2:1996 consolidée par les amendements 1:2002 et 2:2006
Edition 2:1996 consolidated with amendments 1:2002 and 2:2006

**Interrupteurs automatiques à courant différentiel
résiduel avec protection contre les surintensités
incorporée pour installations domestiques
et analogues (DD) –**

**Partie 1:
Règles générales**

**Residual current operated circuit-breakers
with integral overcurrent protection for
household and similar uses (RCBOs) –**

**Part 1:
General rules**



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 61009-1:1996+A1:2002+A2:2006

Numérotation des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000. Ainsi, la CEI 34-1 devient la CEI 60034-1.

Editions consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Informations supplémentaires sur les publications de la CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique. Des renseignements relatifs à cette publication, y compris sa validité, sont disponibles dans le Catalogue des publications de la CEI (voir ci-dessous) en plus des nouvelles éditions, amendements et corrigenda. Des informations sur les sujets à l'étude et l'avancement des travaux entrepris par le comité d'études qui a élaboré cette publication, ainsi que la liste des publications parues, sont également disponibles par l'intermédiaire de:

- Site web de la CEI (www.iec.ch)
- Catalogue des publications de la CEI

Le catalogue en ligne sur le site web de la CEI (www.iec.ch/searchpub) vous permet de faire des recherches en utilisant de nombreux critères, comprenant des recherches textuelles, par comité d'études ou date de publication. Des informations en ligne sont également disponibles sur les nouvelles publications, les publications remplacées ou retirées, ainsi que sur les corrigenda.

- IEC Just Published

Ce résumé des dernières publications parues (www.iec.ch/online_news/justpub) est aussi disponible par courrier électronique. Veuillez prendre contact avec le Service client (voir ci-dessous) pour plus d'informations.

- Service clients

Si vous avez des questions au sujet de cette publication ou avez besoin de renseignements supplémentaires, prenez contact avec le Service clients:

Email: custserv@iec.ch
Tél: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

Publication numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series. For example, IEC 34-1 is now referred to as IEC 60034-1.

Consolidated editions

The IEC is now publishing consolidated versions of its publications. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Further information on IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology. Information relating to this publication, including its validity, is available in the IEC Catalogue of publications (see below) in addition to new editions, amendments and corrigenda. Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is also available from the following:

- IEC Web Site (www.iec.ch)
- Catalogue of IEC publications

The on-line catalogue on the IEC web site (www.iec.ch/searchpub) enables you to search by a variety of criteria including text searches, technical committees and date of publication. On-line information is also available on recently issued publications, withdrawn and replaced publications, as well as corrigenda.

- IEC Just Published

This summary of recently issued publications (www.iec.ch/online_news/justpub) is also available by email. Please contact the Customer Service Centre (see below) for further information.

- Customer Service Centre

If you have any questions regarding this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre:

Email: custserv@iec.ch
Tel: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

61009-1

Edition 2.2

2006-06

Edition 2:1996 consolidée par les amendements 1:2002 et 2:2006
Edition 2:1996 consolidated with amendments 1:2002 and 2:2006

**Interrupteurs automatiques à courant différentiel
résiduel avec protection contre les surintensités
incorporée pour installations domestiques
et analogues (DD) –**

**Partie 1:
Règles générales**

**Residual current operated circuit-breakers
with integral overcurrent protection for
household and similar uses (RCBOs) –**

**Part 1:
General rules**

© IEC 2006 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

CT

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	10
INTRODUCTION	14
1 Domaine d'application	16
2 Références normatives	18
3 Définitions	20
3.1 Définitions relatives aux courants circulant des parties actives à la terre	22
3.2 Définitions relatives à l'alimentation d'un DD	22
3.3 Définitions relatives à la commande et aux fonctions des DD	24
3.4 Définitions relatives aux valeurs et aux domaines des grandeurs d'alimentation	28
3.5 Définitions relatives aux valeurs et aux domaines des grandeurs d'influence	36
3.6 Définitions relatives aux bornes	38
3.7 Conditions de fonctionnement	40
3.8 Eléments constitutifs	42
3.9 Essais	46
3.10 Définitions relatives à la coordination de l'isolement	46
4 Classification	48
4.1 Selon le mode de fonctionnement	48
4.2 Selon le type d'installation	50
4.3 Selon le nombre de pôles et de voies de courant	50
4.4 Selon les possibilités de réglage des courants différentiels de fonctionnement	50
4.5 Selon la résistance aux déclenchements indésirables dus à des ondes de surtension	50
4.6 Selon le comportement en présence de composantes continues	50
4.7 Selon la temporisation (en présence d'un courant différentiel)	52
4.8 Selon la protection contre les influences externes	52
4.9 Selon la méthode de montage	52
4.10 Selon le mode de connexion	52
4.11 D'après le courant de déclenchement instantané (voir 3.4.18)	52
4.12 D'après la caractéristique I^2t	52
5 Caractéristiques des DD	52
5.1 Énumération des caractéristiques	52
5.2 Valeurs assignées et caractéristiques	54
5.3 Valeurs normales et préférentielles	58
6 Marquage et autres informations sur le produit	64
7 Conditions normales de fonctionnement en service et d'installation	68
7.1 Conditions normales	68
7.2 Conditions d'installation	70
7.3 Degré de pollution	70
8 Prescriptions de construction et de fonctionnement	70
8.1 Réalisation mécanique	70
8.2 Protection contre les chocs électriques	86
8.3 Propriétés diélectriques et aptitude au sectionnement	88
8.4 Echauffements	88
8.5 Caractéristiques de fonctionnement	88
8.6 Endurance mécanique et électrique	92
8.7 Tenue aux courants de courts-circuits	92
8.8 Résistance aux chocs mécaniques	92
8.9 Résistance à la chaleur	92
8.10 Résistance à la chaleur anormale et au feu	94

CONTENTS

FOREWORD.....	11
INTRODUCTION.....	15
1 Scope.....	17
2 Normative references.....	19
3 Definitions	21
3.1 Definitions relating to currents flowing from live parts to earth	23
3.2 Definitions relating to the energization of a residual current circuit-breaker	23
3.3 Definitions relating to the operation and functions of residual current circuit-breakers	25
3.4 Definitions relating to values and ranges of energizing quantities	29
3.5 Definitions relating to values and ranges of influencing quantities	37
3.6 Definitions relating to terminals	39
3.7 Conditions of operation	41
3.8 Constructional elements	43
3.9 Tests	47
3.10 Definitions related to insulation coordination	47
4 Classification	49
4.1 According to the method of operation	49
4.2 According to the type of installation	51
4.3 According to the number of poles and current paths	51
4.4 According to the possibility of adjusting the residual operating current	51
4.5 According to resistance to unwanted tripping due to voltage surges	51
4.6 According to behaviour in presence of d.c. components	51
4.7 According to time-delay (in presence of a residual current)	53
4.8 According to the protection against external influences	53
4.9 According to the method of mounting	53
4.10 According to the method of connection	53
4.11 According to the instantaneous tripping current (see 3.4.18)	53
4.12 According to the I_t characteristic	53
5 Characteristics of RCBOs	53
5.1 Summary of characteristics	53
5.2 Rated quantities and other characteristics	55
5.3 Standard and preferred values	59
6 Marking and other product information	65
7 Standard conditions for operation in service and for installation	69
7.1 Standard conditions	69
7.2 Conditions of installation	71
7.3 Pollution degree	71
8 Requirements for construction and operation	71
8.1 Mechanical design	71
8.2 Protection against electric shock	87
8.3 Dielectric properties and isolating capability	89
8.4 Temperature-rise	89
8.5 Operating characteristics	89
8.6 Mechanical and electrical endurance	93
8.7 Performance at short-circuit currents	93
8.8 Resistance to mechanical shock and impact	93
8.9 Resistance to heat	93
8.10 Resistance to abnormal heat and to fire	95

8.11	Dispositif de contrôle	94
8.12	Spécifications pour les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation.....	94
8.13	Comportement des DD en cas de surintensité monophasée dans les DD tri- ou tétrapolaires.....	96
8.14	Comportement des DD en cas d'ondes de courant produites par des ondes de surtension	96
8.15	Comportement des DD en cas d'un courant de défaut à la terre comprenant une composante continue	96
8.16	Fiabilité	96
9	Essais	98
9.1	Généralités.....	98
9.2	Conditions d'essais.....	100
9.3	Vérification de l'indélébilité du marquage	100
9.4	Vérification de la sûreté des vis, des parties transportant le courant et des connexions ..	102
9.5	Vérification de la sûreté des bornes pour conducteurs externes	104
9.6	Vérification de la protection contre les chocs électriques.....	106
9.7	Essai des propriétés diélectriques.....	108
9.8	Essais d'échauffement.....	118
9.9	Vérification de la caractéristique de fonctionnement.....	120
9.10	Vérification de l'endurance mécanique et électrique.....	128
9.11	Vérification du mécanisme à déclenchement libre	130
9.12	Essais de court-circuit	132
9.13	Vérification de la résistance aux secousses mécaniques et aux chocs.....	152
9.14	Vérification de résistance à la chaleur.....	158
9.15	Vérification de résistance à la chaleur anormale et au feu	160
9.16	Vérification du fonctionnement du dispositif de contrôle aux limites de la tension assignée.....	162
9.17	Vérifications du comportement du DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation classés selon le 4.12.1, en cas de défaillance de la tension d'alimentation	162
9.18	Vérification de la valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tri- ou tétrapolaire	166
9.19	Vérification du comportement des DD en cas d'ondes de courant produites par des ondes de surtension	166
9.20	Vérification de la résistance de l'isolation à une onde de surtension	168
9.21	Vérification du fonctionnement correct aux courants différentiels résiduels avec composante continue.....	170
9.22	Vérification de la fiabilité.....	174
9.23	Vérification du vieillissement des composants électroniques	178
	Annexe A (normative) Séquences d'essais et nombre d'échantillons à essayer en vue de la certification	228
	Annexe B (normative) Détermination des distances d'isolement dans l'air et des lignes de fuite	238
	Annexe C (normative) Disposition pour la détection de l'émission de gaz ionisés pendant les essais de court-circuit	244
	Annexe D (normative) Essais individuels	248
	Annexe E (normative) Prescriptions particulières pour les circuits auxiliaires pour très basse tension de sécurité	250
	Annexe F (normative) Coordination entre DD et coupe-circuit à fusibles séparés, associés dans le même circuit.....	252
	Annexe G (normative) Prescriptions et essais pour les disjoncteurs différentiels constitués d'un disjoncteur et d'un déclencheur différentiel adaptable destinés à être assemblés sur site	254

8.11	Test device.....	95
8.12	Requirements for RCBOs functionally dependent on line voltage	95
8.13	Behaviour of RCBOs in case of a single-phase overcurrent through a three-pole or four-pole RCBO.....	97
8.14	Behaviour of RCBOs in case of current surges caused by impulse voltages.....	97
8.15	Behaviour of RCBOs in case of earth fault currents comprising a d.c. component	97
8.16	Reliability.....	97
9	Tests.....	99
9.1	General	99
9.2	Test conditions	101
9.3	Test of indelibility of marking	101
9.4	Test of reliability of screws, current-carrying parts and connections.....	103
9.5	Test of reliability of terminals for external conductors	105
9.6	Verification of protection against electric shock	107
9.7	Test of dielectric properties.....	109
9.8	Test of temperature-rise	119
9.9	Verification of the operating characteristic.....	121
9.10	Verification of mechanical and electrical endurance	129
9.11	Verification of the trip-free mechanism	131
9.12	Short-circuit tests	133
9.13	Verification of resistance to mechanical shock and impact	153
9.14	Test of resistance to heat	159
9.15	Test of resistance to abnormal heat and to fire.....	161
9.16	Verification of the operation of the test device at the limits of rated voltage.....	163
9.17	Verification of the behaviour of RCBOs functionally dependent on line voltage, classified under 4.1.2.1, in case of failure of the line voltage	163
9.18	Verification of the limiting value of overcurrent in case of a single-phase load through a three-pole or four-pole RCBO	167
9.19	Verification of behaviour of RCBOs in case of current surges caused by impulse voltages	167
9.20	Verification of resistance of the insulation against an impulse voltage.....	169
9.21	Verification of the correct operation at residual currents with d.c. components	171
9.22	Verification of reliability.....	175
9.23	Verification of ageing of electronic components.....	179
	Annex A (normative) Test sequence and number of samples to be submitted for certification purposes	229
	Annex B (normative) Determination of clearances and creepage distances	239
	Annex C (normative) Arrangement for the detection of the emission of ionized gases during short-circuit tests	245
	Annex D (normative) Routine tests	249
	Annex E (normative) Special requirements for auxiliary circuits for safety extra-low voltage.....	251
	Annex F (normative) Co-ordination between RCBOs and separate fuses associated in the same circuit	253
	Annex G (normative) Additional requirements and tests for RCBOs consisting of a circuit-breaker and a residual current unit designed for assembly on site	255

Annexe H (normative) Liste des essais, des séquences d'essai supplémentaires et nombres des exemplaires pour la vérification de conformité des DD aux prescriptions de compatibilité électromagnétique (CEM).....	262
Annexe IA (informative) Méthodes de détermination du facteur de puissance d'un court-circuit	266
Annexe IB (informative) Glossaire des symboles	270
Annexe IC (informative) Exemples de bornes	272
Annexe ID (informative) Correspondance entre les conducteurs ISO et AWG	280
Annexe IE (informative) Programme d'essais de suivi pour les DD	282
Figure 1 – Vis autotaraudeuse par déformation de matière (3.6.10)	178
Figure 2 – Vis autotaraudeuse par enlèvement de matière (3.6.11)	178
Figure 3 – Doigt d'épreuve articulé (9.6)	180
Figure 4a – Circuit d'essai pour la vérification	182
Figure 4b – Circuit d'essai pour la vérification du fonctionnement correct du DD dans le cas de courant résiduel continu pulsé	184
Figure 4c – Circuit d'essai pour la vérification du fonctionnement correct du DD dans le cas de courant résiduel continu pulsé auquel est superposé un courant résiduel continu lissé	186
Figure 5 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD unipolaire à deux voies de courant (9.12)	190
Figure 6 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD bipolaire, dans le cas d'un circuit monophasé (9.12)	192
Figure 7 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tripolaire à trois voies, dans le cas d'un circuit triphasé (9.12)	194
Figure 8 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tripolaire à quatre voies de courant, dans le cas d'un circuit triphasé avec neutre (9.12)	196
Figure 9 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tétrapolaire, dans le cas d'un circuit triphasé avec neutre (9.12)	198
Figure 10 – Exemple d'enregistrement d'étalonnage pour essai de court-circuit	200
Figure 11 – Appareil pour l'essai aux secousses (9.13.1)	202
Figure 12 – Appareil pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)	204
Figure 13 – Pièce de frappe pour pendule d'essai de choc (9.13.2.1)	206
Figure 14 – Support de montage pour l'échantillon pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)	208
Figure 15 – Exemple de fixation d'un DD ouvert pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)	210
Figure 16 – Exemple de fixation du DD pour montage en tableau pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)	212
Figure 17 – Application de la force pour l'essai de choc mécanique du DD pour montage sur rail (9.13.2.2)	214
Figure 18 – Appareil pour l'essai à la bille (9.14.2)	214
Figure 19 – Circuit d'essai pour la vérification de la valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tripolaire ou tétrapolaire (9.18)	216
Figure 20 – Période de stabilisation pour l'essai de fiabilité (9.22.1.3)	218
Figure 21 – Cycle d'essai de fiabilité (9.22.1.3)	220
Figure 22 – Exemple de circuit d'essai pour la vérification du vieillissement des composants électroniques (9.23)	222
Figure 23 – Onde de courant oscillatoire amortie, 0,5 μ s / 100 kHz	224
Figure 24 – Circuit d'essai pour l'essai à l'onde oscillatoire amortie	224
Figure 25 – Onde de courant 8/20 μ s	226
Figure 26 – Circuit d'essai pour l'essai à l'onde de courant	226
Figures B.1 à B.6 – Illustrations de l'application des lignes de fuite	240
Figures B.7 à B.10 – Illustrations de l'application des lignes de fuite	242

Annex H (normative) List of tests, additional test sequences and numbers of samples for verification of compliance of RCBOs with the requirements of electromagnetic compatibility (EMC)	263
Annex IA (informative) Methods of determination of short-circuit power-factor	267
Annex IB (informative) Glossary of symbols	271
Annex IC (informative) Examples of terminals	273
Annex ID (informative) Correspondence between ISO and AWG copper conductors	281
Annex IE (informative) Follow-up testing programme for RCBOs	283
Figure 1 – Thread-forming tapping screw (3.6.10)	179
Figure 2 – Thread-cutting tapping screw (3.6.11)	179
Figure 3 – Jointed test finger (9.6)	181
Figure 4a – Test circuit for the verification of	183
Figure 4b – Test circuit for the verification of the correct operation of RCBOs, in the case of residual pulsating direct currents	185
Figure 4c – Test circuit for the verification of the correct operation of RCBOs in the case of residual pulsating direct currents superimposed by a smooth direct residual current	187
Figure 5 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a single-pole RCBO with two-current paths (9.12)	191
Figure 6 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a two-pole RCBO, in case of a single-phase circuit (9.12)	193
Figure 7 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a three-pole RCBO on a three-phase circuit (9.12)	195
Figure 8 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a three-pole RCBO with four current paths on a three-phase circuit with neutral (9.12)	197
Figure 9 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a four-pole RCBO on a three-phase circuit with neutral (9.12)	199
Figure 10 – Example of calibration record for short-circuit test	201
Figure 11 – Mechanical shock test apparatus (9.13.1)	203
Figure 12 – Mechanical impact test apparatus (9.13.2.1)	205
Figure 13 – Striking element for pendulum impact test apparatus (9.13.2.1)	207
Figure 14 – Mounting support for sample for mechanical impact test (9.13.2.1)	209
Figure 15 – Example of mounting an unenclosed RCBO for mechanical impact test (9.13.2.1)	211
Figure 16 – Example of mounting of panel mounting type RCBO for the mechanical impact test (9.13.2.1)	213
Figure 17 – Application of force for mechanical impact test of rail mounted RCBO (9.13.2.2) ..	215
Figure 18 – Ball-pressure test apparatus (9.14.2)	215
Figure 19 – Test circuit for the verification of the limiting value of overcurrent in case of a single-phase load through a three-pole or four-pole RCBO (9.18)	217
Figure 20 – Stabilizing period for reliability test (9.22.1.3)	219
Figure 21 – Reliability test cycle (9.22.1.3)	221
Figure 22 – Example of a test circuit for verification of ageing of electronic components (9.23) ..	223
Figure 23 – Damped oscillator current wave, 0,5 μ s/100 kHz	225
Figure 24 – Test circuit for the ring wave test at RCBOs	225
Figure 25 – Surge current impulse 8/20 μ s	227
Figure 26 – Test circuit for the surge current test at RCBOs	227
Figures B.1 to B.6 – Illustrations of the application of creepage distances	241
Figures B.7 to B.10 – Illustrations of the application of creepage distances	243

Figure C.1 – Dispositif d'essai	246
Figure C.2 – Grille.....	246
Figure C.3 – Circuit de grille.....	246
Figure IC.1 – Exemples de bornes à trou.....	272
Figure IC.2 – Exemples de bornes à serrage sous tête de vis et bornes à goujon fileté	274
Figure IC.3 – Exemples de bornes à plaquettes	276
Figure IC.4 – Exemples de bornes pour cosses et barrettes.....	278
Tableau 1 – Valeurs normales du pouvoir de coupure assigné	60
Tableau 2 – Valeurs normalisées du temps de fonctionnement et du temps de non-fonctionnement avec un courant différentiel résiduel	62
Tableau 3 – Domaines des surintensités de déclenchement instantané.....	62
Tableau 4 – Conditions normales de fonctionnement en service	68
Tableau 5 – Distances d'isolement et lignes de fuite minimales	76
Tableau 6 – Sections des conducteurs de cuivre à connecter pour bornes à vis.....	82
Tableau 7 – Valeurs des échauffements	88
Tableau 8 – Caractéristiques opératoires temps-courant.....	90
Tableau 9 – Spécifications pour les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation	96
Tableau 10 – Liste des essais de type	98
Tableau 11 – Conducteurs d'essais en cuivre correspondant aux courants assignés.....	100
Tableau 12 – Diamètres des filetages et couples à appliquer.....	102
Tableau 13 – Forces de traction	104
Tableau 14 – Dimensions du conducteur	106
Tableau 15 – Tensions d'essais pour circuits auxiliaires	112
Tableau 16 – Liste des essais de court-circuit	134
Tableau 17 – Domaines des facteurs de puissance pour le circuit d'essai	138
Tableau 18 – Rapport entre le pouvoir de coupure de service en court-circuit (I_{CS}) et le pouvoir de coupure assigné (I_{CN}) = (facteur k)	146
Tableau 19 – Procédure d'essai pour I_{CS} dans le cas de DD unipolaires et bipolaires.....	146
Tableau 20 – Procédure d'essai pour I_{CS} dans le cas de DD tripolaires et tétrapolaires	148
Tableau 21 – Procédure d'essai pour I_{CN}	148
Tableau 22 – Valeur du courant de déclenchement pour les DD du type A	172
Tableau 23 – Tension assignée de tenue aux chocs en fonction de la tension nominale de l'installation.....	64
Tableau 24 – Tension d'essai à travers les contacts ouverts en fonction de la tension de choc assignée du DD et de l'altitude où est effectué l'essai, pour la vérification de l'aptitude au sectionnement	116
Tableau 25 – Tension d'essai pour la vérification de la tenue aux tensions de choc pour les parties non essayées en 9.7.7.1.....	118
Tableau A.1 – Séquences d'essais	228
Tableau A.2 – Nombre d'échantillons à soumettre à la procédure d'essais totale	230
Tableau A.3 – Nombre d'échantillons pour la procédure d'essais simplifiée.....	234
Tableau A.4 – Séquences d'essais pour les DD ayant des courants de déclenchement instantanés différents	236
Tableau A.5 – Séquences d'essais pour les DD de classifications différentes selon 4.6 selon le comportement en présence d'une composante continue	236
Tableau H.1	262
Tableau H.2	264
Tableau IE.1 – Séquences d'essais pendant les examens de suivi.....	282
Tableau IE.2 – Nombre d'échantillons à essayer.....	288

Figure C.1 – Test arrangement.....	247
Figure C.2 – Grid	247
Figure C.3 – Grid circuit	247
Figure IC.1 – Examples of pillar terminals.....	273
Figure IC.2 – Example of screw terminals and stud terminals.....	275
Figure IC.3 – Example of saddle terminals.....	277
Figure IC.4 – Examples of lug terminals	279
Table 1 – Standard values of rated short-circuit capacity	61
Table 2 – Standard values of break time and non-operating time for operating under residual current conditions.....	63
Table 3 – Ranges of overcurrent instantaneous tripping.....	63
Table 4 – Standard conditions for operation in service	69
Table 5 – Minimum clearances and creepage distances.....	77
Table 6 – Connectable cross-sections of copper conductors for screw-type terminals	83
Table 7 – Temperature-rise values	89
Table 8 – Time-current operating characteristics	91
Table 9 – Requirements for RCBOs functionally dependent on line voltage	97
Table 10 – List of type tests	99
Table 11 – Test copper conductors corresponding to the rated currents.....	101
Table 12 – Screw thread diameters and applied torques.....	103
Table 13 – Pulling forces.....	105
Table 14 – Conductor dimensions	107
Table 15 – Test voltage of auxiliary circuits	113
Table 16 – List of short-circuit tests.....	135
Table 17 – Power factor ranges of the test circuit.....	139
Table 18 – Ratio between service short-circuit capacity (I_{CS}) and rated short-circuit capacity (I_{CN}) – (factor k).....	147
Table 19 – Test procedure for I_{CS} in the case of single- and two-pole RCBOs	147
Table 20 – Test procedure for I_{CS} in the case of three- and four-pole RCBOs	149
Table 21 – Test procedure for I_{CN}	149
Table 22 – Tripping current ranges for type A RCBOs.....	173
Table 23 – Rated impulse withstand voltage as a function of the nominal voltage of the installation.....	65
Table 24 – Test voltage across the open contacts for verifying the suitability for isolation, referred to the rated impulse withstand voltage of the RCBO and the altitude where the test is carried out.....	117
Table 25 – Test voltage for verification of impulse withstand voltage for the parts not tested in 9.7.7.1	119
Table A.1 – Test sequences	229
Table A.2 – Number of samples for full test procedure.....	231
Table A.3 – Number of samples for simplified test procedure.....	235
Table A.4 – Test sequences for RCBOs having different instantaneous tripping currents.....	237
Table A.5 – Test sequences for RCBOs of different classification according to 4.6.....	237
Table H.1	263
Table H.2	265
Table IE.1 – Test sequences during follow-up inspections	283
Table IE.2 – Number of samples to be tested	289

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

INTERRUPTEURS AUTOMATIQUES À COURANT DIFFÉRENTIEL RÉSIDUEL AVEC PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS INCORPORÉE POUR INSTALLATIONS DOMESTIQUES ET ANALOGUES (DD) –

Partie 1: Règles générales

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications, la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI n'a prévu aucune procédure de marquage valant indication d'approbation et n'engage pas sa responsabilité pour les équipements déclarés conformes à une de ses Publications.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CEI 61009-1 a été établie par le sous-comité 23E: Disjoncteurs et appareillage similaire pour usage domestique, du comité d'études 23 de la CEI: Petit appareillage.

La présente version consolidée de la CEI 61009-1 comprend de la deuxième édition (1996) [documents 23E/246+252/FDIS et 23E/260+269/RVD], son amendement 1 (2002) [documents 23E/508/FDIS et 23E/514/RVD], son amendement 2 (2006) [documents 23E/600/FDIS et 23E/603/RVD] et son corrigendum 1 (2003).

Le contenu technique de cette version consolidée est donc identique à celui de l'édition de base et à ses amendements; cette version a été préparée par commodité pour l'utilisateur.

Elle porte le numéro d'édition 2.2.

Une ligne verticale dans la marge indique où la publication de base a été modifiée par les amendements 1 et 2.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

RESIDUAL CURRENT OPERATED CIRCUIT-BREAKERS WITH INTEGRAL OVERCURRENT PROTECTION FOR HOUSEHOLD AND SIMILAR USES (RCBOs) –

Part 1: General rules

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with an IEC Publication.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard IEC 61009-1 has been prepared by subcommittee 23E: Circuit-breakers and similar equipment for household use, of IEC technical committee 23: Electrical accessories.

This consolidated version of IEC 61009-1 consists of the second edition (1996) [documents 23E/246+252/FDIS and 23E/260+269/RVD, its amendment 1 (2002) [documents 23E/508/FDIS and 23E/514/RVD and its amendment 2 (2006) [documents 23E/600/FDIS and 23E/603/RVD and its corrigendum 1(2003).

The technical content is therefore identical to the base edition and its amendments and has been prepared for user convenience.

It bears the edition number 2.2.

A vertical line in the margin shows where the base publication has been modified by amendments 1 and 2.

Dans la présente norme, les caractères d'imprimerie suivants sont employés:

- Prescriptions proprement dites: caractères romains.
- *Modalités d'essais: caractères italiques.*
- Commentaires: petits caractères romains.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

In this standard, the following print types are used.

- Requirements proper: in roman type.
- *Test specifications: in italic type.*
- Notes: in small roman type.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 61009-1:1996+AMD1:2002+AMD2:2006 CSV

Withdrawn

INTRODUCTION

Cette partie comprend les définitions, règles et essais couvrant tous les types de DD. Pour l'applicabilité à un type particulier, cette partie doit s'appliquer avec la partie correspondante comme suit:

Partie 2-1: Applicabilité des règles générales aux DD fonctionnellement indépendants de la tension d'alimentation.

Partie 2-2: Applicabilité des règles générales aux DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 61009-1:1996+AMD1:2002+AMD2:2006 CSV

Withd2W

INTRODUCTION

This part includes definitions, requirements and tests covering all types of RCBOs. For applicability to a specific type this part shall apply in conjunction with the relevant part, as follows:

Part 2-1: Applicability of the general rules to RCBOs functionally independent of line voltage.

Part 2-2: Applicability of the general rules to RCBOs functionally dependent on line voltage.

INTERRUPTEURS AUTOMATIQUES À COURANT DIFFÉRENTIEL RÉSIDUEL AVEC PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS INCORPORÉE POUR INSTALLATIONS DOMESTIQUES ET ANALOGUES (DD) –

Partie 1: Règles générales

1 Domaine d'application

Cette Norme internationale s'applique aux interrupteurs automatiques avec protection contre les surintensités incorporée, à courant différentiel résiduel, fonctionnellement indépendants ou fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation, pour installations domestiques et analogues (en abrégé «DD» dans la suite du texte), ayant une tension assignée ne dépassant pas 440 V alternatifs, d'un courant assigné ne dépassant pas 125 A et un pouvoir de coupure ne dépassant pas 25 000 A pour fonctionnement à 50 Hz ou 60 Hz.

Ces appareils sont destinés à la protection des personnes contre les contacts indirects, les parties métalliques accessibles de l'installation étant reliées à une prise de terre de valeur appropriée et à la protection des canalisations contre les surintensités dans les bâtiments et réalisations similaires. Ils peuvent être utilisés pour assurer la protection contre les dangers d'incendie résultant d'un courant de défaut persistant à la terre sans que le dispositif de protection contre les surcharges du circuit n'intervienne.

Les DD de courant différentiel assigné inférieur ou égal à 30 mA sont aussi utilisés comme moyen de protection complémentaire en cas de défaillance des autres moyens de protection contre les chocs électriques.

La présente norme s'applique aux appareils remplissant à la fois les fonctions de détection du courant résiduel, de comparaison de la valeur de ce courant à une valeur de fonctionnement différentiel et d'ouverture du circuit protégé quand le courant différentiel résiduel dépasse cette valeur et réalisant également les fonctions d'établissement, de maintien et de coupure de surintensités dans des conditions spécifiées.

NOTE 1 Le contenu de cette norme en relation avec le fonctionnement dans des conditions de courant différentiel résiduel est basé sur la CEI 61008.

Le contenu de cette norme en relation avec la protection contre les surintensités est basé sur la CEI 60898.

NOTE 2 Les DD sont essentiellement destinés à être mis en œuvre par des personnes non averties et conçus pour ne pas être entretenus. Ils peuvent faire l'objet de certification.

NOTE 3 Les règles d'installations et d'utilisation des DD sont indiquées dans la CEI 60364.

Ils sont destinés à être utilisés dans un environnement avec degré de pollution 2.

NOTE 4 Pour des conditions de surtension plus sévères, il convient d'utiliser des disjoncteurs conformes à d'autres normes (par exemple CEI 60947-2).

NOTE 5 Pour des environnements ayant un degré de pollution plus élevé, il convient d'utiliser des enveloppes procurant le degré de protection approprié.

Les DD du type général sont résistants aux déclenchements indésirables y compris les cas où des ondes de surtension (résultant de transitoires de manœuvre ou induites par des coups de foudre) produisent des courants de charge dans l'installation sans qu'il se produise d'amorçage.

Les DD du type S sont considérés comme suffisamment résistants aux déclenchements indésirables même si l'onde de surtension provoque un amorçage et qu'un courant de suite se produit.

NOTE 6 Les parafoudres installés en aval d'un DD de type général et connectés en mode commun peuvent provoquer des déclenchements indésirables.

RESIDUAL CURRENT OPERATED CIRCUIT-BREAKERS WITH INTEGRAL OVERCURRENT PROTECTION FOR HOUSEHOLD AND SIMILAR USES (RCBOs) –

Part 1: General rules

1 Scope

This International Standard applies to residual current operated circuit-breakers with integral overcurrent protection functionally independent of, or functionally dependent on, line voltage for household and similar uses (hereafter referred to as RCBOs), for rated voltages not exceeding 440 V a.c., rated currents not exceeding 125 A and rated short-circuit capacities not exceeding 25 000 A for operation at 50 Hz or 60 Hz.

These devices are intended to protect people against indirect contact, the exposed conductive parts of the installation being connected to an appropriate earth electrode and to protect against overcurrents the wiring installations of buildings and similar applications. They may be used to provide protection against fire hazards due to a persistent earth fault current, without the operation of the overcurrent protective device.

RCBOs having a rated residual operating current not exceeding 30 mA are also used as a means for additional protection in the case of failure of the protective means against electric shock.

This standard applies to devices performing simultaneously the function of detection of the residual current, of comparison of the value of this current with the residual operating value and of opening of the protected circuit when the residual current exceeds this value, and also of performing the function of making, carrying and breaking overcurrents under specified conditions.

NOTE 1 The content of the present standard related to the operation under residual current conditions is based on IEC 61008.

The content of the present standard related to protection against overcurrents is based on IEC 60898.

NOTE 2 RCBOs are essentially intended to be operated by uninstructed persons and designed not to require maintenance. They may be submitted for certification purposes.

NOTE 3 Installation and application rules of RCBOs are given in IEC 60364.

They are intended for use in an environment with pollution degree 2.

NOTE 4 For more severe overvoltage conditions, circuit breakers complying with other standards (e.g. IEC 60947-2) should be used.

NOTE 5 For environment with higher pollution degree, enclosures giving the appropriate degree of protection should be used.

RCBOs of the general type are resistant to unwanted tripping, including the case where surge voltages (as a result of switching transients or induced by lightning) cause loading currents in the installation without occurrence of flashover.

RCBOs of the S type are considered to be sufficiently proof against unwanted tripping even if the surge voltage causes a flashover and a follow-on current occurs.

NOTE 6 Surge arresters installed downstream of the general type of RCBOs and connected in common mode may cause unwanted tripping.

| Les DD sont appropriés pour la fonction de sectionnement.

Des précautions spéciales (par exemple parasurtenseurs) peuvent être nécessaires lorsque des surtensions excessives sont susceptibles de se produire en amont (par exemple dans le cas d'une alimentation par lignes aériennes) (voir CEI 60364-4-443).

| NOTE 7 Une construction spéciale peut être nécessaire pour les DD d'un indice de protection supérieur à IP20.

Cette norme s'applique également aux DD obtenus par l'assemblage d'un dispositif différentiel adaptable et d'un disjoncteur. L'assemblage mécanique doit être effectué en usine par le constructeur ou sur place, les prescriptions de l'annexe G devant s'appliquer dans ce dernier cas. Elle s'applique également aux DD ayant plus d'un courant assigné à condition que l'organe de réglage pour le passage d'une valeur discrète à une autre ne soit pas accessible en service normal et que le réglage ne puisse être modifié sans l'aide d'un outil.

Des prescriptions supplémentaires peuvent être nécessaires pour les DD de type enfichable.

Des prescriptions particulières sont nécessaires pour les DD incorporés dans ou destinés seulement à l'association avec des fiches et socles de prises de courant ou des connecteurs à usages domestiques et analogues.

| NOTE 8 Pour le moment, pour les DD incorporés dans, ou destinés seulement aux fiches ou socles de prises de courant, les prescriptions de cette norme en conjonction avec celles de la CEI 60884-1 peuvent être utilisées pour autant qu'elles sont applicables.

La présente norme ne s'applique pas:

- aux DD destinés à la protection des moteurs,
- aux DD dont le réglage du courant peut être obtenu par des organes accessibles à l'utilisateur en service normal.

Les présentes spécifications s'appliquent pour des conditions normales d'environnement (voir 7.1). Des prescriptions complémentaires peuvent être nécessaires pour des DD utilisés dans des locaux présentant de sévères conditions d'environnement.

Les DD comportant des batteries ne sont pas couverts par cette norme.

Un guide pour la coordination des DD avec des coupe-circuit à fusibles est donné dans l'annexe F.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

CEI 60038:1983, *Tensions normales de la CEI*

CEI 60050(151):1978, *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI) – Chapitre 151: Dispositifs électriques et magnétiques*

CEI 60050(441):1984, *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI) – Chapitre 441: Appareillage et fusibles*

CEI 60051, *Appareils mesureurs électriques indicateurs analogiques à action directe et leurs accessoires*

| CEI 60060-1:1989, *Techniques des essais à haute tension – Première partie: Définitions et prescriptions générales relatives aux essais*

RCBOs are suitable for isolation.

Special precautions (e.g. lightning arresters) may be necessary when excessive overvoltages are likely to occur on the supply side (for example in the case of supply through overhead lines) (see IEC 60364-4-443).

NOTE 7 For RCBOs having a degree of protection higher than IP20 special constructions may be required.

This standard also applies to RCBOs obtained by the assembly of an adaptable residual current device with a circuit-breaker. The mechanical assembly shall be effected in the factory by the manufacturer, or on site, in which case the requirements of annex G shall apply. It also applies to RCBOs having more than one rated current, provided that the means for changing from one discrete rating to another is not accessible in normal service and that the rating cannot be changed without the use of a tool.

Supplementary requirements may be necessary for RCBOs of the plug-in type.

Particular requirements are necessary for RCBOs incorporated in or intended only for association with plugs and socket-outlets or with appliance couplers for household and similar general purposes.

NOTE 8 For the time being, for RCBOs incorporated in, or intended only for plugs and socket-outlets, the requirements of this standard in conjunction with the requirements of IEC 60884-1 may be used, as far as applicable.

This standard does not apply to:

- RCBOs intended to protect motors,
- RCBOs the current setting of which is adjustable by means accessible to the user in normal service.

The requirements of this standard apply for normal environmental conditions (see 7.1). Additional requirements may be necessary for RCBOs used in locations having severe environmental conditions.

RCBOs including batteries are not covered by this standard.

A guide for the co-ordination of RCBOs with fuses is given in annex F.

2 Normative references

The following referenced documents are indispensable for the application of this document. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

IEC 60038:1983, *IEC standard voltages*

IEC 60050(151):1978, *International Electrotechnical Vocabulary (IEV) – Chapter 151: Electrical and magnetic devices*

IEC 60050(441):1984, *International Electrotechnical Vocabulary (IEV) – Chapter 441: Switchgear, controlgear and fuses*

IEC 60051, *Direct acting indicating analogue electrical measuring instruments and their accessories*

IEC 60060-1:1989, *High-voltage test techniques – Part 1: General definitions and test requirements*

CEI 60060-2:1994, *Technique des essais à haute tension – Partie 2: Systèmes de Mesure*

CEI 60068-2-28:1990, *Essais d'environnement – Deuxième partie: Essais – Guide pour les essais de chaleur humide*

CEI 60068-2-30:1980, *Essais d'environnement – Deuxième partie: Essai Db et guide – Essai cyclique de chaleur humide (cycle de 12 + 12 heures)*
Amendement 1 (1985)

CEI 60112:2003, *Méthode de détermination des indices de résistance et de tenue au cheminement des matériaux isolants solides*

CEI 60364, *Installations électriques des bâtiments*

CEI 60364-4-443:1995, *Partie 4: Protection pour assurer la sécurité – Chapitre 44: Protection contre les surtensions – Section 443 – Protection contre les surtensions d'origine atmosphérique ou dues à des manœuvres*

CEI 60364-5-53:1994, *Partie 5: Choix et mise en œuvre des matériels électriques – Chapitre 53: Appareillage*

CEI 60417:1973, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel, index, relevé et compilation des feuilles individuelles*

CEI 60529:1989, *Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP)*

CEI 60664-1:1992, *Coordination de l'isolement des matériels dans les systèmes (réseaux) à basse tension – Partie 1: Principes, prescriptions et essais*

CEI 60695-2-1/0:1994, *Essais relatifs aux risques du feu – Partie 2: Méthodes d'essai – Section 1/feuille 0: Méthodes d'essai au fil incandescent – Généralités*

CEI 60755:1983, *Règles générales pour les dispositifs de protection à courant différentiel résiduel*

CEI 60884-1:1994, *Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Partie 1: Règles générales*

CEI 60898:1995, *Petit appareillage électrique – Disjoncteurs pour la protection contre les surintensités pour installations domestiques et analogues*

CEI 61008-1:1990, *Interrupteurs automatiques à courant différentiel résiduel pour usages domestiques et analogues sans dispositif de protection contre les surintensités incorporé (ID) – Partie 1: Règles générales*
Amendement 1 (1992), Amendement 2 (1995)

CEI 61543:1995, *Dispositifs différentiels résiduels (DDR) pour usages domestique et analogues – Compatibilité électromagnétique*

3 Définitions

Les définitions ci-après sont applicables pour la présente norme.

Quand les termes «tension» ou «courant» sont utilisés, ils impliquent les valeurs efficaces, à moins qu'il n'en soit précisé autrement.

NOTE 1 Un glossaire des symboles figure en annexe IB.

NOTE 2 La référence aux définitions du VEI est également faite lorsque les termes «dispositif» ou «appareil mécanique de connexion» sont remplacés par le terme «DD».

IEC 60060-2:1994, *High-voltage test techniques – Part 2: Measuring Systems*

IEC 60068-2-28:1990, *Environmental testing – Part 2: Tests – Guidance for damp heat tests*

IEC 60068-2-30:1980, *Environmental testing – Part 2: Test Db and guidance: Damp heat, cyclic (12 + 12 hour cycle)*
Amendment 1 (1985)

IEC 60112:2003, *Method for the determination of the proof and the comparative tracking indices of solid insulating materials*

IEC 60364: *Electrical installations of buildings*

IEC 60364-4-443:1995, *Part 4: Protection for safety – Chapter 44: Protection against overvoltages – Section 443: Protection against overvoltages of atmospheric origin or due to switching*

IEC 60364-5-53:1994, *Part 5: Selection and erection of electrical equipment – Chapter 53: Switchgear and controlgear*

IEC 60417:1973, *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets*

IEC 60529:1989, *Degrees of protection provided by enclosures (IP Codes)*

IEC 60664-1:1992, *Insulation co-ordination for equipment within low-voltage systems – Part 1: Principles, requirements and tests*

IEC 60695-2-1/0:1994, *Fire hazard testing – Part 2: Test methods – Section 1/sheet 0: Glow-wire test methods – General*

IEC 60755:1983, *General requirements for residual current operated protective devices*

IEC 60884-1:1994, *Plugs and socket-outlets for household and similar purposes – Part 1: General requirements*

IEC 60898:1995, *Electrical accessories – Circuit-breakers for overcurrent protection for household and similar installations*

IEC 61008-1:1990, *Residual current operated circuit-breakers without integral overcurrent protection for household and similar uses (RCCBs) – Part 1: General rules*
Amendment 1 (1992), Amendment 2 (1995)

IEC 61543:1995, *Residual current-operated protective devices (RCDs) for household and similar use – Electromagnetic compatibility*

3 Definitions

For the purpose of this standard, the following definitions apply.

Where the terms "voltage" or "current" are used, they imply r.m.s. values, unless otherwise specified.

NOTE 1 For glossary of symbols see annex IB.

NOTE 2 Reference to IEC definitions is also made when the terms "device" or "mechanical switching device" are replaced by the term "RCBO".

3.1 Définitions relatives aux courants circulant des parties actives à la terre

3.1.1

courant de défaut à la terre

courant qui s'écoule à la terre lors d'un défaut d'isolement

3.1.2

courant de fuite

courant qui s'écoule des parties actives de l'installation à la terre, en l'absence de tout défaut d'isolement

3.1.3

courant continu pulsé

courant en forme d'onde pulsatoire (VEI 101-04-34) qui prend, à chaque période de la fréquence assignée, la valeur 0 ou une valeur ne dépassant pas 0,006 A en courant continu pendant un intervalle de temps unique d'au moins 150° exprimé en mesure angulaire électrique

3.1.4

angle α de retard de conduction

temps, exprimé en mesure angulaire, pendant lequel l'instant de conduction du courant est retardé par commande de phase

3.2 Définitions relatives à l'alimentation d'un DD

3.2.1

grandeur d'alimentation

grandeur électrique d'excitation qui, seule ou en combinaison avec d'autres grandeurs électriques, doit être appliquée à un DD pour qu'il puisse fonctionner dans des conditions spécifiées

3.2.2

grandeur d'alimentation d'entrée

grandeur d'alimentation par laquelle le DD est mis en action, lorsqu'elle est appliquée dans des conditions spécifiées

Ces conditions peuvent impliquer, par exemple, l'alimentation de certains organes auxiliaires.

3.2.3

courant différentiel résiduel (I_{Δ})

somme vectorielle des valeurs instantanées des courants circulant dans le circuit principal du DD (exprimé en valeurs efficaces)

3.2.4

courant différentiel de fonctionnement

valeur du courant différentiel qui fait fonctionner le DD dans des conditions spécifiées

3.2.5

courant différentiel de non-fonctionnement

valeur du courant différentiel pour laquelle et au-dessous de laquelle le DD ne fonctionne pas dans des conditions spécifiées

3.2.6

courant différentiel résiduel ($I_{\Delta t}$) d'un DD

valeur du courant différentiel résiduel qui est la limite inférieure de la plage des surintensités de déclenchements instantanés des types B, C ou D (voir note c du tableau 2)

3.1 Definitions relating to currents flowing from live parts to earth

3.1.1

earth fault current

current flowing to earth due to an insulation fault

3.1.2

earth leakage current

current flowing from the live parts of the installation to earth in the absence of an insulation fault

3.1.3

pulsating direct current

current of pulsating wave form (IEV 101-04-34) which assumes, in each period of the rated power frequency, the value 0 or a value not exceeding 0,006 A d.c. during one single interval of time, expressed in angular measure, of at least 150°

3.1.4

current delay angle α

the time, expressed in angular measure, by which the starting instant of current conduction is delayed by phase control

3.2 Definitions relating to the energization of a residual current circuit-breaker

3.2.1

energizing quantity

an electrical excitation quantity which, alone or in combination with other such quantities, shall be applied to a RCBO to enable it to accomplish its function under specified conditions

3.2.2

energizing input-quantity

energizing quantity by which the RCBO is activated when it is applied under specified conditions

These conditions may involve, for example, the energizing of certain auxiliary elements.

3.2.3

residual current (I_{Δ})

vector sum of the instantaneous values of the current flowing in the main circuit of the RCBO (expressed as r.m.s. value)

3.2.4

residual operating current

value of residual current which causes the RCBO to operate under specified conditions

3.2.5

residual non-operating current

value of residual current at and below which the RCBO does not operate under specified conditions

3.2.6

residual current ($I_{\Delta t}$) of an RCBO

value of residual current which is the lower limit of the overcurrent instantaneous tripping range according to type B, C or D (see note c of table 2)

3.3 Définitions relatives à la commande et aux fonctions des DD

3.3.1

appareils de connexion

appareil destiné à établir ou à interrompre le courant dans un ou plusieurs circuits électriques (VEI 441-14-01)

3.3.2

appareil mécanique de connexion

appareil de connexion destiné à fermer et ouvrir un ou plusieurs circuits électriques au moyen de contacts séparables (VEI 441-14-02)

3.3.3

coupe-circuit à fusibles

appareil de connexion dont la fonction est d'ouvrir, par la fusion d'un ou plusieurs de ses éléments spécialement conçus et calibrés à cet effet, le circuit dans lequel il est inséré et d'interrompre le courant lorsque celui-ci dépasse pendant un temps suffisant une valeur donnée (VEI 441-18-01)

3.3.4

disjoncteur (mécanique)

appareil mécanique de connexion capable d'établir, de transporter et d'interrompre des courants dans les conditions normales du circuit, ainsi que d'établir, de transporter pendant une durée spécifiée et d'interrompre automatiquement des courants dans des conditions anormales spécifiées du circuit telles que celles de court-circuit (VEI 441-14-20)

3.3.5

interrupteur à courant différentiel résiduel

appareil mécanique de coupure conçu pour établir, supporter et couper des courants dans les conditions de service normales et à provoquer l'ouverture des contacts quand le courant différentiel atteint, dans des conditions spécifiées, une valeur donnée

3.3.6

interrupteur différentiel sans protection contre les surintensités incorporée (ID)

dispositif de coupure différentiel non conçu pour réaliser les fonctions de protection contre les surcharges et/ou les courts-circuits

3.3.7

interrupteur différentiel avec protection contre les surintensités incorporée (DD)

dispositif de coupure différentiel conçu pour réaliser les fonctions de protection contre les surcharges et/ou les courts-circuits

3.3.8

DD fonctionnellement indépendants de la tension d'alimentation

DD pour lesquels les fonctions de détection, évaluation et interruption ne dépendent pas de la tension d'alimentation

NOTE Ces dispositifs sont définis en 2.3.2 de la CEI 60755 comme dispositifs à courant différentiel résiduel sans source auxiliaire.

3.3.9

DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation

DD pour lesquels les fonctions de détection, évaluation ou interruption dépendent de la tension d'alimentation

NOTE 1 Cette définition couvre partiellement la définition des dispositifs à courant différentiel résiduel avec source auxiliaire du 2.3.3 de la CEI 60755.

NOTE 2 Il est entendu que, pour la détection, l'évaluation ou l'interruption, la ligne d'alimentation, est celle traversant le DD.

3.3 Definitions relating to the operation and functions of residual current circuit-breakers

3.3.1

switching device

a device designed to make or break the current in one or more electric circuits

(IEV 441-14-01)

3.3.2

mechanical switching device

a switching device designed to close and open one or more electric circuits by means of separable contacts

(IEV 441-14-02)

3.3.3

fuse

a switching device that, by the melting of one or more of its specially designed and proportioned components, opens the circuit in which it is inserted by breaking the current when it exceeds a given value for a sufficient time. The fuse comprises all the parts that form the complete device

(IEV 441-18-01)

3.3.4

circuit-breaker

a mechanical switching device, capable of making, carrying and breaking currents under normal circuit conditions and also making, carrying for a specified time and (automatically) breaking currents under specified abnormal conditions such as those of short-circuit

(IEV 441-14-20)

3.3.5

residual current operated circuit-breaker

a mechanical switching device designed for making, carrying and breaking currents under normal service conditions and to cause the opening of the contacts when the residual current attains a given value under specified conditions

3.3.6

residual current operated circuit-breaker without integral overcurrent protection (RCCB)

a residual current operated circuit-breaker not designed to perform the functions of protection against overloads and/or short circuits

3.3.7

residual current operated circuit-breaker with integral overcurrent protection (RCBO)

a residual current operated circuit-breaker designed to perform the functions of protection against overloads and/or short circuits

3.3.8

RCBOs functionally independent of line voltage

RCBOs for which the functions of detection, evaluation and interruption do not depend on the line voltage

NOTE These devices are defined in 2.3.2 of IEC 60755 as residual current devices without auxiliary source.

3.3.9

RCBOs functionally dependent on line voltage

RCBOs for which the functions of detection, evaluation or interruption depend on the line voltage

NOTE 1 This definition covers partially the definition of residual current devices with auxiliary source of 2.3.3 of IEC 60755.

NOTE 2 It is understood that the line voltage is applied to the RCBO, for detection, evaluation or interruption.

3.3.10

temps de fonctionnement d'un DD

intervalle de temps entre le début de la durée d'ouverture d'un DD quand le courant différentiel de fonctionnement est brusquement atteint et la fin de la durée d'arc

3.3.11

temps limite de non-réponse

temps maximal pendant lequel on peut appliquer au DD une valeur du courant différentiel supérieure à la valeur du courant différentiel de non-fonctionnement, sans provoquer son fonctionnement

3.3.12

DD temporisé

DD spécialement conçu pour atteindre une valeur prédéterminée du temps limite de non-réponse correspondant à une valeur donnée du courant différentiel

3.3.13

position de fermeture

position dans laquelle la continuité prédéterminée du circuit principal du DD est assurée (VEI 441-16-22)

3.3.14

position d'ouverture

position dans laquelle la distance prédéterminée d'isolation entre contacts ouverts dans le circuit principal du DD est assurée (VEI 441-16-23)

3.3.15

pôle

élément d'un DD associé exclusivement à un chemin conducteur électriquement séparé faisant partie du circuit principal, et muni de contacts destinés à fermer et ouvrir le circuit principal lui-même et ne comprenant pas les éléments constituant assurant la fixation et le fonctionnement d'ensemble de tous les pôles

3.3.15.1

pôle protégé contre les surintensités

pôle muni d'un déclencheur à maximum de courant, appelé pôle protégé dans la suite du texte

3.3.15.2

pôle non protégé contre les surintensités

pôle sans déclencheur à maximum de courant, mais hormis cela généralement capable des mêmes performances qu'un pôle protégé contre les surintensités du même DD, appelé pôle non protégé dans la suite du texte

NOTE 1 Pour assurer cette prescription, le pôle non protégé peut être de la même construction que le(s) pôle(s) protégé(s) ou d'une construction particulière.

NOTE 2 Si le pouvoir de coupure du pôle non protégé est différent de celui du ou des pôle(s) protégé(s), ceci doit être indiqué par le constructeur.

3.3.15.3

pôle neutre de sectionnement

pôle destiné seulement à couper le neutre, mais non destiné à avoir un pouvoir de fermeture ou de coupure

3.3.16

neutre non coupé

voie de courant, non coupée et non protégée contre les surintensités, destinée à être raccordée au conducteur neutre de l'installation

3.3.10

break time of a RCBO

the time which elapses between the instant when the residual operating current is suddenly attained and the instant of arc extinction in all poles

3.3.11

limiting non-actuating time

maximum delay during which a value of residual current higher than the residual non-operating current can be applied to the RCBO without causing it to operate

3.3.12

time-delay RCBO

RCBO specially designed to attain a pre-determined value of limiting non-actuating time, corresponding to a given value of residual current

3.3.13

closed position

the position in which the predetermined continuity of the main circuit of the RCBO is secured (IEV 441-16-22)

3.3.14

open position

the position in which the predetermined clearance between open contacts in the main circuit of the RCBO is secured (IEV 441-16-23)

3.3.15

pole

that part of a RCBO associated exclusively with one electrically separated conducting path of its main circuit provided with contacts intended to connect and disconnect the main circuit itself and excluding those portions which provide a means for mounting and operating the poles together

3.3.15.1

overcurrent protected pole

a pole provided with an overcurrent release, hereafter referred to as protected pole

3.3.15.2

overcurrent unprotected pole

a pole without an overcurrent release, but otherwise generally capable of the same performance as a protected pole of the same RCBO, hereafter referred to as unprotected pole

NOTE 1 To ensure this requirement, the unprotected pole may be of the same construction as the protected pole(s), or of a particular construction.

NOTE 2 If the short-circuit capacity of the unprotected pole is different from that of the protected pole(s), this shall be indicated by the manufacturer.

3.3.15.3

switched neutral pole

a pole only intended to switch the neutral and not intended to have a short-circuit capacity

3.3.16

uninterrupted neutral

a current path, not interrupted and not protected against overcurrents, intended to be connected to the neutral conductor of the installation

3.3.17

circuit principal (d'un DD)

ensemble des parties conductrices d'un DD insérées dans les voies de courant (voir 4.3)

3.3.18

circuit de commande (d'un DD)

circuit (autre qu'une voie du circuit principal) destiné à provoquer la manœuvre de fermeture ou la manœuvre d'ouverture du DD, ou les deux à la fois

NOTE Les circuits destinés au dispositif de contrôle sont inclus dans cette définition.

3.3.19

circuit auxiliaire (d'un DD)

ensemble des parties conductrices d'un DD destinées à être insérées dans un circuit autre que le circuit principal et le circuit de commande du DD
(VEI 441-15-04)

3.3.20

DD type AC

DD pour lequel le déclenchement est assuré pour des courants différentiels alternatifs sinusoïdaux, qu'ils soient appliqués brusquement ou qu'ils croissent lentement

3.3.21

DD type A

DD pour lequel le déclenchement est assuré pour des courants différentiels alternatifs et pour des courants différentiels continus pulsés, qu'ils soient appliqués brusquement ou qu'ils croissent lentement

3.3.22

dispositif de contrôle

dispositif incorporé dans un DD simulant les conditions d'un courant différentiel résiduel pour le fonctionnement du DD dans des conditions spécifiées

3.4 Définitions relatives aux valeurs et aux domaines des grandeurs d'alimentation

3.4.1

valeur assignée

valeur d'une grandeur fixée par le constructeur pour un fonctionnement spécifié d'un DD
(VEI 151-04-03, modifiée)

3.4.2

surintensité

tout courant supérieur au courant assigné

3.4.2.1

surcharge

surintensité apparaissant dans un circuit électriquement sain

NOTE Une surcharge peut provoquer des dommages si elle est maintenue pendant un temps suffisant.

3.4.2.2

courant de court-circuit

surintensité résultant d'un défaut d'impédance négligeable entre des points prévus pour être à des potentiels différents en service normal

NOTE Un courant de court-circuit peut résulter d'un défaut ou d'une connexion incorrecte.

3.3.17

main circuit (of a RCBO)

all the conductive parts of a RCBO included in the current paths (see 4.3)

3.3.18

control circuit (of a RCBO)

a circuit (other than a path of the main circuit) intended for the closing operation or the opening operation, or both, of the RCBO

NOTE The circuits intended for the test device are included in this definition.

3.3.19

auxiliary circuit (of a RCBO)

all the conductive parts of a RCBO which are intended to be included in a circuit other than the main circuit and the control circuit of the RCBO

(IEV 441-15-04)

3.3.20

RCBO Type AC

RCBO for which tripping is ensured for residual sinusoidal alternating currents, whether suddenly applied or slowly rising

3.3.21

RCBO Type A

RCBO for which tripping is ensured for residual sinusoidal alternating currents and residual pulsating direct currents, whether suddenly applied or slowly rising

3.3.22

test device

device incorporated in the RCBO simulating the residual current conditions for the operation of the RCBO under specified conditions

3.4 Definitions relating to values and ranges of energizing quantities

3.4.1

rated value

quantity value assigned by the manufacturer, for a specific operating condition of a RCBO

(IEV 151-04-03, modified)

3.4.2

overcurrent

any current exceeding the rated current

3.4.2.1

overload current

an overcurrent occurring in an electrically undamaged circuit

NOTE An overload current may cause damage if sustained for a sufficient time.

3.4.2.2

short-circuit current

an overcurrent resulting from a fault of negligible impedance between points intended to be at different potentials in normal service

NOTE A short-circuit current may result from a fault or from an incorrect connection.

3.4.3

courant présumé

courant qui circulerait dans le circuit si chaque voie de courant principale du DD et du dispositif de protection contre les courts-circuits (s'il y a lieu) était remplacée par un conducteur d'impédance négligeable

NOTE Le courant présumé peut être qualifié de la même façon qu'un courant réel, par exemple: courant présumé coupé, courant de crête présumé.

3.4.4

courant de crête présumé

valeur de crête du courant présumé pendant la période transitoire qui suit son établissement

NOTE La définition implique que le courant est établi par un DD idéal, c'est-à-dire dont l'impédance passe instantanément d'une valeur infinie à une valeur nulle. Pour les circuits où le courant peut suivre plusieurs chemins différents, par exemple dans les circuits polyphasés, elle implique de plus que le courant soit établi simultanément dans tous les pôles, même si on ne considère que le courant dans un seul pôle.

3.4.5

courant de crête présumé maximal (d'un circuit en courant alternatif)

courant de crête présumé quand l'établissement du courant a lieu à l'instant qui conduit à la plus grande valeur possible

NOTE Pour un DD multipolaire inséré dans un circuit polyphasé, la valeur maximale de crête présumée ne se rapporte qu'à un seul pôle.

3.4.6

pouvoir de coupure (et de fermeture) en court-circuit

composante alternative du courant présumé, exprimée en valeur efficace, que le DD, par conception peut établir, transporter pendant le temps d'ouverture et interrompre dans des conditions spécifiées

3.4.6.1

pouvoir de coupure limite en court-circuit

pouvoir de coupure pour lequel les conditions de fonctionnement prescrites suivant une séquence d'essai spécifiée ne comprennent pas l'aptitude du DD à être parcouru par un courant égal à 0,85 fois son courant de non-déclenchement pendant le temps conventionnel

3.4.6.2

pouvoir de coupure de service en court-circuit

pouvoir de coupure pour lequel les conditions prescrites suivant une séquence d'essai spécifiée comprennent l'aptitude du DD à être parcouru par un courant égal à 0,85 fois son courant de non-déclenchement pendant le temps conventionnel

3.4.7

courant coupé

courant dans un pôle d'un DD au moment de l'amorçage de l'arc, au cours d'une manœuvre de coupure

(VEI 441-17-07)

NOTE Pour le courant alternatif, on se réfère à la valeur efficace.

3.4.8

tension appliquée

tension qui existe entre les bornes d'un pôle d'un DD immédiatement avant l'établissement du courant

(VEI 441-17-24)

NOTE Cette définition s'applique à un DD unipolaire. Pour un DD multipolaire, la tension appliquée est la tension aux bornes d'alimentation du DD.

3.4.3**prospective current**

the current that would flow in the circuit, if each main current path of the RCBO and of the overcurrent protective device (if any) were replaced by a conductor of negligible impedance

NOTE The prospective current may be qualified in the same manner as an actual current, for example: prospective breaking current, prospective peak current, prospective residual current, etc.

3.4.4**prospective peak current**

the peak value of a prospective current during the transient period following initiation

NOTE The definition assumes that the current is made by an ideal RCBO, that is with instantaneous transition from infinite to zero impedance. For circuits where the current can follow several different paths, for example polyphase circuits, it further assumes that the current is established simultaneously in all poles, even if the current only in one pole is considered.

3.4.5**maximum prospective peak current (of an a.c. circuit)**

the prospective peak current, when the initiation of the current takes place at the instant which leads to the highest possible value

NOTE For a multipole circuit-breaker in a polyphase circuit, the maximum prospective peak current refers to a single pole only.

3.4.6**short-circuit (making and breaking) capacity**

the alternating component of the prospective current, expressed by its r.m.s. value, which the RCBO is designed to make, to carry for its opening time and to break under specified conditions

3.4.6.1**ultimate short-circuit breaking capacity**

a breaking capacity for which the prescribed conditions according to a specified test sequence do not include the capability of the RCBO to carry 0,85 times its non-tripping current for the conventional time

3.4.6.2**service short-circuit breaking capacity**

a breaking capacity for which the prescribed conditions according to a specified test sequence include the capability of the RCBO to carry 0,85 times its non-tripping current for the conventional time

3.4.7**breaking current**

the current in a pole of a RCBO at the instant of initiation of the arc during a breaking process (IEV 441-17-07)

NOTE For a.c. reference is made to the r.m.s. value.

3.4.8**applied voltage**

the voltage which exists across the terminals of a pole of a RCBO just before the making of the current

(IEV 441-17-24)

NOTE This definition refers to a single-pole RCBO. For a multipole RCBO, the applied voltage is the voltage across the supply terminals of the RCBO.

3.4.9

tension de rétablissement

tension qui apparaît entre les bornes d'un pôle d'un DD après l'interruption du courant

(VEI 441-17-25)

NOTE 1 Cette tension peut être considérée comme comprenant deux intervalles de temps successifs, l'un durant lequel existe une tension transitoire, suivi d'un second intervalle durant lequel la tension à fréquence industrielle existe seule.

NOTE 2 Cette définition s'applique à un DD unipolaire. Pour un DD multipolaire, la tension de rétablissement est la tension aux bornes d'alimentation de l'appareil.

3.4.9.1

tension transitoire de rétablissement

tension de rétablissement tant qu'elle comporte un caractère transitoire appréciable

(VEI 441-17-26)

NOTE La tension transitoire peut être oscillatoire ou non oscillatoire ou être une combinaison de celles-ci selon les caractéristiques du circuit et du DD. Elle tient compte de la variation du potentiel du point neutre du circuit polyphasé.

3.4.9.2

tension de rétablissement à fréquence industrielle

tension de rétablissement après la disparition des phénomènes de tension transitoire

(VEI 441-17-27)

3.4.10

durée d'ouverture

durée mesurée à partir de l'instant où, le DD étant en position de fermeture, le courant atteint, dans le circuit principal, la valeur de fonctionnement du déclencheur à maximum de courant jusqu'à l'instant de la séparation des contacts d'arc dans tous les pôles

NOTE Le temps d'ouverture est communément assimilé au temps de déclenchement, quoique, au sens strict, le temps de déclenchement soit le temps qui s'écoule entre l'instant du commencement du temps d'ouverture et l'instant auquel la commande d'ouverture devient irréversible.

3.4.11 Durée d'arc

3.4.11.1

durée d'arc d'un pôle

intervalle de temps entre l'instant d'allumage de l'arc et l'instant de l'extinction finale de l'arc sur ce pôle

(VEI 441-17-37)

3.4.11.2

durée d'arc d'un DD multipolaire

intervalle de temps entre l'instant de l'allumage du premier arc et l'instant de l'extinction finale des arcs dans tous les pôles

(VEI 441-17-38)

3.4.12

temps de coupure (cas de surintensité)

intervalle de temps entre le début du temps d'ouverture d'un DD et la durée d'arc, en cas de surintensité

NOTE Cette définition est basée sur le VEI 441-17-39.

3.4.13

I^2t (Intégrale de Joule)

intégrale du carré du courant pendant un intervalle de temps spécifié: (t_0 , t_1):

$$I^2t = \int_{t_0}^{t_1} i^2 dt$$

(VEI 441-18-23)

3.4.9**recovery voltage**

The voltage which appears across the terminals of a pole of a RCBO after the breaking of the current

(IEV 441-17-25)

NOTE 1 This voltage may be considered as comprising two successive intervals of time, one during which a transient voltage exists, followed by a second one during which power-frequency voltage alone exists.

NOTE 2 This definition refers to a single-pole RCBO. For a multipole RCBO the recovery voltage is the voltage across the supply terminals of the RCBO.

3.4.9.1**transient recovery voltage**

the recovery voltage during the time in which it has a significant transient character

(IEV 441-17-26)

NOTE The transient voltage may be oscillatory or non-oscillatory or a combination of these depending on the characteristics of the circuit and of the RCBO. It includes the voltage shift of the neutral of a polyphase circuit.

3.4.9.2**power-frequency recovery voltage**

the recovery voltage after the transient voltage phenomena have subsided

(IEV 441-17-27)

3.4.10**opening time**

the time measured from the instant at which, the RCBO being in the closed position, the current in the main circuit reaches the operating value of the overcurrent release to the instant when the arcing contacts have separated in all poles

NOTE The opening time is commonly referred to as tripping time, although, strictly speaking, tripping time applies to the time between the instant of initiation of the opening time and the instant at which the opening command becomes irreversible.

3.4.11 Arcing time**3.4.11.1****arcing time of a pole**

the interval of time between the instant of initiation of the arc in a pole and the instant of final arc extinction in that pole

(IEV 441-17-37)

3.4.11.2**arcing time of a multipole RCBO**

the interval of time between the instant of first initiation of the arc and the instant of final arc extinction in all poles

(IEV 441-17-38)

3.4.12**break time (in case of overcurrent)**

the interval of time between the beginning of the opening time of a RCBO and the end of the arcing time, in case of overcurrent

NOTE This definition is based on IEC 441-17-39.

3.4.13 **I^2t (Joule integral)**

the integral of the square of the current over a given time interval (t_0 , t_1):

$$I^2t = \int_{t_0}^{t_1} i^2 dt$$

(IEV 441-18-23)

3.4.14

caractéristique I^2t d'un DD

courbe donnant les valeurs maximales de I^2t en fonction du courant présumé coupé dans des conditions spécifiées de fonctionnement

3.4.15 Coordination entre dispositifs de protection à maximum de courant placés en série

3.4.15.1

courant limite de sélectivité (I_s)

coordonnée du courant de l'intersection entre la caractéristique durée maximale de coupure temps-courant du dispositif de protection côté aval et la caractéristique temps-courant du pré-arc (pour les fusibles) ou du déclenchement (pour les disjoncteurs) de l'autre dispositif de protection

NOTE 1 Le courant limite de sélectivité est une valeur limite du courant:

- en dessous de laquelle, pour deux dispositifs de protection à maximum de courant placés en série, le dispositif placé côté aval assure son opération de coupure avant que l'autre dispositif ne commence la sienne (c'est-à-dire que la sélectivité est assurée);
- au-dessus de laquelle, pour deux dispositifs de protection à maximum de courant placés en série, le dispositif placé côté aval ne peut pas assurer son opération de coupure complètement avant que l'autre dispositif ne commence la sienne (c'est-à-dire que la sélectivité n'est pas assurée).

NOTE 2 Les caractéristiques I^2t peuvent être utilisées à la place des caractéristiques temps-courant.

3.4.15.2

courant d'intersection (I_B)

coordonnées du courant de l'intersection entre les caractéristiques durée maximale de coupure temps-courant de deux dispositifs de protection à maximum de courant

NOTE 1 Le courant d'intersection est la valeur limite au-dessus de laquelle, pour deux dispositifs de protection à maximum de courant placés en série, le dispositif de protection amont assure généralement, mais pas nécessairement, une protection de secours pour l'autre dispositif de protection.

NOTE 2 Les caractéristiques I^2t peuvent être utilisées à la place des caractéristiques temps-courant.

3.4.16

courant conventionnel de non-déclenchement (I_{nt})

valeur spécifiée du courant que le DD peut transporter pendant un temps spécifié (temps conventionnel) sans déclencher

(VEI 441-17-22)

3.4.17

courant conventionnel de déclenchement (I_t)

valeur spécifiée du courant qui provoque le déclenchement du DD avant l'expiration d'un temps spécifié (temps conventionnel)

(VEI 441-17-23)

3.4.18

courant de déclenchement instantané

valeur minimale de la surintensité provoquant le fonctionnement automatique du DD sans retard intentionnel.

3.4.14 **I^2t characteristic of a RCBO**

a curve giving the maximum value of I^2t as a function of the prospective current under stated conditions of operation

3.4.15 Co-ordination between overcurrent protective devices in series**3.4.15.1****selectivity-limit current (I_s)**

the current co-ordinate of the intersection between the maximum break-time current characteristic of the protective device on the load side and the pre-arcing (for fuses) or tripping (for circuit-breakers) time-current characteristic of the other protective device

NOTE 1 The selectivity-limit current is a limiting value of current:

- below which, in the presence of two overcurrent protective devices in series, the protective device on the load side completes its breaking operation in time to prevent the other protective device from starting its operation (i.e. selectivity is ensured);
- above which, in the presence of two overcurrent protective devices in series, the protective device on the load side may not complete its breaking operation in time to prevent the other protective device from starting its operation (i.e. selectivity is not ensured);

NOTE 2 I^2t characteristics may be used instead of time-current characteristics.

3.4.15.2**take-over current (I_B)**

the current co-ordinate of the intersection between the maximum break time-current characteristics of two overcurrent protective devices

NOTE 1 The take-over current is a limiting value of current above which, in the presence of two overcurrent protective devices in series, the protective device generally, but not necessarily, on the supply side, provides back-up operation for the other protective device.

NOTE 2 I^2t characteristics may be used instead of time-current characteristics.

3.4.16**conventional non-tripping current (I_{nt})**

a specified value of current which the RCBO can carry for a specified time (conventional time) without operating
(IEV 441-17-22)

3.4.17**conventional tripping current (I_t)**

a specified value of current which causes the RCBO to operate within a specified time (conventional time)
(IEV 441-17-23)

3.4.18**instantaneous tripping current**

the minimum value of current which causes the circuit-breaker to operate automatically without intentional time-delay

3.4.21 Surintensités de non-fonctionnement dans le circuit principal

Les définitions des valeurs limites des surintensités de non-fonctionnement sont données en 3.4.21.1 et 3.4.21.2

NOTE En cas de surintensités dans le circuit principal, en l'absence de courant différentiel résiduel, le dispositif de détection peut fonctionner en raison de la dissymétrie existante dans le dispositif de détection lui-même.

3.4.21.1

valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge à travers un DD à deux voies de courant

valeur maximale de la surintensité d'une charge qui, en l'absence de tout défaut à la masse ou à la terre et d'une fuite de courant à la terre, peut circuler dans le DD à deux voies de courant sans provoquer son fonctionnement

3.4.21.2

valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tri- ou tétrapolaire

valeur maximale d'une surintensité monophasée qui, en l'absence de tout défaut à la masse ou à la terre et d'une fuite de courant à la terre, peut circuler dans le DD tri- ou tétrapolaire sans provoquer son fonctionnement

3.4.22

pouvoir de fermeture et de coupure différentiel

valeur de la composante alternative du courant différentiel présumé qu'un DD est capable d'établir, de transporter pendant son temps d'ouverture et d'interrompre dans des conditions prescrites d'emploi et de comportement

3.4.23 valeurs limites (U_x et U_y) de la tension d'alimentation pour les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation

3.4.23.1

U_x

valeur minimale de la tension d'alimentation à laquelle un DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation fonctionne encore dans des conditions spécifiées en cas de diminution de la tension d'alimentation (voir 9.17.1)

3.4.23.2

U_y

valeur minimale de la tension d'alimentation en dessous de laquelle un DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation s'ouvre automatiquement en l'absence de tout courant différentiel résiduel

3.5 Définitions relatives aux valeurs et aux domaines des grandeurs d'influence

3.5.1

grandeur d'influence

toute grandeur susceptible de modifier le fonctionnement spécifié d'un DD

3.5.2

valeur de référence d'une grandeur d'influence

valeur d'une grandeur d'influence à laquelle sont rapportées les caractéristiques indiquées par le constructeur

3.5.3

conditions de référence des grandeurs d'influence

ensemble des valeurs de référence de toutes les grandeurs d'influence

3.4.21 Non-operating overcurrents in the main circuit

The definitions of limiting values of non-operating overcurrents are given in 3.4.21.1 and 3.4.21.2

NOTE In the case of overcurrent in the main circuit, in the absence of residual current, operation of the detecting device may occur as a consequence of asymmetry existing in the detecting device itself.

3.4.21.1

limiting value of overcurrent in case of a load through a RCBO with two current paths

maximum value of overcurrent of a load which, in the absence of any fault to frame or to earth, and in the absence of an earth leakage current, can flow through a RCBO with two current paths without causing it to operate

3.4.21.2

limiting value of overcurrent in case of a single phase load through a three-pole or four-pole RCBO

maximum value of a single phase overcurrent which, in the absence of any fault to frame or to earth, and in the absence of an earth leakage current, can flow through a three-pole or a four-pole RCBO without causing it to operate

3.4.22

residual making and breaking capacity

value of the a.c. component of a residual prospective current which a RCBO can make, carry for its opening time and break under specified conditions of use and behaviour

3.4.23 limiting values (U_x and U_y) of the line voltage for RCBOs functionally dependent on line voltage

3.4.23.1

U_x

minimum value of the line voltage at which a RCBO functionally dependent on line voltage still operates under specified conditions in case of decreasing line voltage (see 9.17.1)

3.4.23.2

U_y

minimum value of the line voltage below which a RCBO functionally dependent on line voltage opens automatically in the absence of any residual current

3.5 Definitions relating to values and ranges of influencing quantities

3.5.1

influencing quantity

any quantity likely to modify the specified operation of a RCBO

3.5.2

reference value of an influencing quantity

the value of an influencing quantity to which the characteristics stated by the manufacturer are referred

3.5.3

reference conditions of influencing quantities

collectively, the reference values of all influencing quantities

3.5.4

domaine d'une grandeur d'influence

domaine des valeurs d'une grandeur d'influence pour lequel, dans des conditions spécifiées, le DD fonctionne, les autres grandeurs d'influence ayant leurs valeurs de référence

3.5.5

domaine extrême d'une grandeur d'influence

domaine des valeurs que peut prendre une grandeur d'influence à l'intérieur duquel le DD ne subit que des altérations spontanément réversibles, sans être tenu nécessairement de satisfaire à aucune prescription

3.5.6

température de l'air ambiant

température, déterminée dans des conditions prescrites, de l'air qui entoure le DD (VEI 441-11-13)

NOTE Pour des DD sous enveloppe, c'est la température de l'air à l'extérieur de l'enveloppe.

3.5.7

température de référence de l'air ambiant

température de l'air ambiant sur laquelle sont basées les caractéristiques temps-courant

3.6 Définitions relatives aux bornes

NOTE Ces définitions peuvent être modifiées en fonction des travaux du SC 23F.

3.6.1

borne

une borne est une partie conductrice d'un appareil prévue pour les connexions et déconnexions électriques successives aux circuits extérieurs

3.6.2

borne à vis

borne permettant la connexion et la déconnexion ultérieure d'un conducteur ou l'interconnexion démontable de deux conducteurs ou plus, le raccordement étant réalisé, directement ou indirectement, au moyen de vis ou d'écrous de tout type

3.6.3

borne à trou

borne à vis dans laquelle l'âme d'un conducteur est introduite dans un trou ou dans un logement, où elle est serrée sous le corps de la vis (ou des vis). La pression de serrage peut être appliquée directement par le corps de la vis ou au moyen d'un organe de serrage intermédiaire auquel la pression est appliquée par le corps de la vis

NOTE Des exemples de bornes à trou sont donnés dans l'annexe IC, figure IC.1.

3.6.4

borne à serrage sous tête de vis

borne à vis dans laquelle l'âme d'un conducteur est serrée sous la tête de vis

La pression de serrage peut être appliquée directement par la tête de la vis ou au moyen d'un organe intermédiaire, tel qu'une rondelle, une plaquette de serrage ou un dispositif empêchant le conducteur ou ses brins de s'échapper.

NOTE Des exemples de bornes à serrage sous tête de vis sont donnés dans l'annexe IC, figure IC.2.

3.6.5

borne à goujon fileté

borne à vis dans laquelle l'âme d'un conducteur est serrée sous un écrou

La pression de serrage peut être appliquée directement par un écrou de forme appropriée ou au moyen d'un organe intermédiaire, tel qu'une rondelle, une plaquette de serrage ou un dispositif empêchant le conducteur ou ses brins de s'échapper.

NOTE Des exemples de bornes à goujon fileté sont donnés dans l'annexe IC, figure IC.2.

3.5.4**range of an influencing quantity**

the range of values of an influencing quantity which permits the RCBO to operate under specified conditions, the other influencing quantities having their reference values

3.5.5**extreme range of an influencing quantity**

the range of values of an influencing quantity within which the RCBO suffers only spontaneously reversible changes, although not necessarily complying with any requirements

3.5.6**ambient air temperature**

the temperature, determined under prescribed conditions, of the air surrounding the RCBO (IEV 441-11-13)

NOTE For RCBOs installed inside an enclosure, it is the temperature of the air outside the enclosure.

3.5.7**reference ambient air temperature**

the ambient air temperature on which the time-overcurrent characteristics are based

3.6 Definitions relating to terminals

NOTE These definitions may be modified when the work of Subcommittee 23F on terminals is completed.

3.6.1**terminal**

a terminal is a conductive part of a RCBO, provided for re-usable electrical connection to external circuits

3.6.2**screw-type terminal**

a terminal for the connection and subsequent disconnection of one conductor or the interconnection of two or more conductors capable of being dismantled, the connections being made, directly or indirectly, by means of screws or nuts of any kind

3.6.3**pillar terminal**

a screw-type terminal in which the conductor is inserted into a hole or cavity, where it is clamped under the shank of the screw(s). The clamping pressure may be applied directly by the shank of the screw or through an intermediate clamping element to which pressure is applied by the shank of the screw

NOTE Examples of pillar terminals are shown in figure IC.1 of annex IC.

3.6.4**screw terminal**

a screw-type terminal in which the conductor is clamped under the head of the screw

The clamping pressure may be applied directly by the head of the screw or through an intermediate part, such as a washer, a clamping plate or an anti-spread device.

NOTE Examples of screw terminals are shown in figure IC.2 of annex IC.

3.6.5**stud terminal**

a screw-type terminal in which the conductor is clamped under a nut

The clamping pressure may be applied directly by a suitably shaped nut or through an intermediate part, such as a washer, a clamping plate or an anti-spread device.

NOTE Examples of stud terminals are shown in figure IC.2 of annex IC.

3.6.6

bornes à plaquette

borne à vis dans laquelle l'âme d'un conducteur est serrée sous une plaquette au moyen de deux vis ou écrous ou plus

NOTE Des exemples de bornes à plaquettes sont donnés dans l'annexe IC, figure IC.3.

3.6.7

borne pour cosses et barrettes

borne à serrage sous tête de vis ou borne à goujon fileté, prévue pour le serrage d'une cosse ou d'une barrette au moyen d'une vis ou d'un écrou

NOTE Des exemples de bornes pour cosses et barrettes sont donnés dans l'annexe IC, figure IC.4.

3.6.8

borne sans vis

borne de connexion permettant la connexion et la déconnexion ultérieure d'un conducteur ou l'interconnexion démontable de deux conducteurs ou plus, le raccordement étant réalisé directement ou indirectement au moyen de ressorts, pièces formant coin, excentriques, cônes, etc., sans préparation spéciale du conducteur autre que l'enlèvement de l'isolant

3.6.9

vis autotaraudeuse

vis réalisée en une matière présentant une grande résistance à la déformation quand elle est insérée, par rotation, dans une cavité, située dans un matériau présentant une moins grande résistance à la déformation que celle de la vis

La vis est réalisée avec un filetage conique, la conicité étant appliquée au diamètre du noyau du filetage à l'extrémité de la vis. Le filetage résultant de la mise en place de la vis n'est formé de façon sûre qu'après que l'on a effectué un nombre suffisant de révolutions dépassant le nombre de filets de la partie conique.

3.6.10

vis autotaraudeuse par déformation

vis autotaraudeuse ayant un filet ininterrompu. La fonction de ce filetage n'est pas d'enlever du matériau de la cavité

NOTE Un exemple de vis autotaraudeuse par déformation de matière est donné à la figure 1.

3.6.11

vis autotaraudeuse à découpe

vis autotaraudeuse ayant un filet non continu; ce filetage est destiné à enlever du matériau de la cavité

NOTE Un exemple de vis autotaraudeuse par enlèvement de matière est donné à la figure 2.

3.7 Conditions de fonctionnement

3.7.1

manœuvre

passage d'un (des) contact(s) mobile(s) de la position d'ouverture à la position de fermeture et vice versa.

NOTE Si une distinction est nécessaire, on emploiera les termes manœuvre électrique, s'il s'agit d'une opération au sens électrique (par exemple: établissement ou coupure) et manœuvre mécanique, s'il s'agit d'une opération au sens mécanique (par exemple: fermeture ou ouverture).

3.7.2

manœuvre de fermeture

manœuvre par laquelle on fait passer le DD de la position d'ouverture à la position de fermeture

VEI 441-16-08)

3.6.6

saddle terminal

a screw-type terminal in which the conductor is clamped under a saddle by means of two or more screws or nuts

NOTE Examples of saddle terminals are shown in figure IC.3 of annex IC.

3.6.7

lug terminal

a screw terminal or a stud terminal, designed for clamping a cable lug or a bar by means of a screw or nut

NOTE Examples of lug terminals are shown in figure IC.4 of annex IC.

3.6.8

screwless terminal

a connecting terminal for the connection and subsequent disconnection of one conductor or the dismantable interconnection of two or more conductors capable of being dismantled, the connection being made, directly or indirectly, by means of springs, wedges, eccentrics or cones, etc., without special preparation of the conductor other than removal of insulation

3.6.9

tapping screw

a screw manufactured from a material having high resistance to deformation, when applied by rotary insertion to a hole in a material having less resistance to deformation than the screw

The screw is made with a tapered thread, the taper being applied to the core diameter of the thread at the end section of the screw. The thread produced by application of the screw is formed securely only after sufficient revolutions have been made to exceed the number of threads on the tapered section.

3.6.10

thread forming tapping screw

a tapping screw having an uninterrupted thread; it is not a function of this thread to remove material from the hole

NOTE An example of a thread forming tapping screw is shown in figure 1.

3.6.11

thread cutting tapping screw

a tapping screw having an interrupted thread; it is a function of this thread to remove material from the hole

NOTE An example of a thread cutting tapping screw is shown in figure 2.

3.7 Conditions of operation

3.7.1

operation

the transfer of the moving contact(s) from the open position to the closed position or vice versa

NOTE If distinction is necessary, an operation in the electrical sense (i.e. make or break) is referred to as a switching operation and an operation in the mechanical sense (i.e. close or open) is referred to as a mechanical operation.

3.7.2

closing operation

an operation by which the RCBO is brought from the open position to the closed position (IEV 441-16-08)

3.7.3

manœuvre d'ouverture

manœuvre par laquelle on fait passer le DD de la position de fermeture à la position d'ouverture

(VEI 441-16-09)

3.7.4

manœuvre manuelle dépendante

manœuvre effectuée uniquement par énergie manuelle directement appliquée, de telle sorte que la rapidité et la force de la manœuvre dépendent de l'action de l'opérateur

(VEI 441-16-13)

3.7.5

manœuvre manuelle indépendante

manœuvre avec accumulation d'énergie provenant d'une puissance manuelle accumulée et libérée en une opération continue de telle sorte que la rapidité et la force de la manœuvre sont indépendantes de l'action de l'opérateur

(VEI 441-16-16)

3.7.6

DD à déclenchement libre

DD dont les contacts mobiles reviennent en position d'ouverture et y demeurent, quand la manœuvre d'ouverture automatique est commandée après le début de la manœuvre de fermeture, même si l'ordre de fermeture est maintenu

(VEI 441-16-31)

NOTE Afin d'assurer une interruption correcte du courant qui peut avoir été établi, il peut être nécessaire que les contacts atteignent momentanément la position de fermeture.

3.7.7

cycle de manœuvres

suite de manœuvres d'une position à une autre avec retour à la première position, s'il y a lieu

(VEI 441-16-02)

3.7.8

séquence de manœuvres

suite de manœuvres spécifiées effectuées avec des intervalles de temps spécifiés

3.7.9

service ininterrompu

service dans lequel les contacts principaux d'un DD restent fermés tout en transportant un courant régulier sans interruption pendant de longues périodes (qui peuvent être des semaines, des mois et même des années)

3.8 Eléments constitutifs

3.8.1

contact principal

contact inséré dans le circuit principal d'un DD et prévu pour supporter, dans la position de fermeture, le courant du circuit principal

(VEI 441-15-07)

3.8.2

contact d'arc

contact prévu pour que l'arc y soit initié

NOTE Un contact d'arc peut jouer le rôle de contact principal. Il peut être aussi un contact distinct conçu de façon à s'ouvrir après et à se fermer avant un autre contact qu'il a pour but de protéger contre des détériorations.

3.7.3

opening operation

an operation by which the RCBO is brought from the closed position to the open position
(IEV 441-16-09)

3.7.4

dependent manual operation

an operation solely by means of directly applied manual energy, such that the speed and force of the operation are dependent on the action of the operator
(IEV 441-16-13)

3.7.5

independent manual operation

astored energy operation where the energy originates from manual power, stored and released in one continuous operation, such that the speed and force of the operation are independent of the action of the operator
(IEV 441-16-16)

3.7.6

trip-free RCBO

a RCBO, the moving contacts of which return to and remain in the open position when the (automatic) opening operation is initiated after the initiation of the closing operation, even if the closing command is maintained
(IEV 441-16-31)

NOTE To ensure proper breaking of the current which may have been established, it may be necessary that the contacts momentarily reach the closed position.

3.7.7

operating cycle

a succession of operations from one position to another and back to the first position through all other positions, if any
(IEV 441-16-02)

3.7.8

sequence of operations

a succession of specified operations with specified time intervals

3.7.9

uninterrupted duty

duty in which the main contacts of a RCBO remain closed whilst carrying a steady current without interruption for long periods (which could be weeks, months, or even years)

3.8 Constructional elements

3.8.1

main contact

a contact included in the main circuit of a RCBO, intended to carry, in the closed position, the current of the main circuit
(IEV 441-15-07)

3.8.2

arcing contact

a contact on which the arc is intended to be initiated

NOTE An arcing contact may serve as a main contact. It may also be a separate contact so designed that it opens after and closes before another contact which it is intended to protect from damage.

3.8.3

contact de commande

contact inséré dans un circuit de commande d'un DD et manœuvré mécaniquement par ce DD
(VEI 441-15-09)

3.8.4

contact auxiliaire

contact inséré dans un circuit auxiliaire et manœuvré mécaniquement par le DD (par exemple, pour indiquer la position des contacts)
(VEI 441-15-10)

3.8.5

déclencheur

dispositif raccordé mécaniquement à (ou intégré dans) un DD dont il libère les organes de retenue et qui permet l'ouverture automatique du DD
(VEI 441-15-17)

NOTE Dans la définition du VEI il est aussi fait référence à la fermeture

3.8.6

déclencheur à maximum de courant

déclencheur qui actionne avec ou sans retard un DD lorsque le courant dans le déclencheur dépasse une valeur prédéterminée
(VEI 441-16-33)

NOTE Cette valeur peut, dans certains cas, dépendre de la vitesse d'accroissement du courant.

3.8.7

déclencheur à maximum de courant à temps inverse

déclencheur à maximum de courant qui fonctionne après un intervalle de temps qui varie en raison inverse de la valeur de la surintensité
(VEI 441-16-35)

NOTE Un tel déclencheur peut être prévu pour que le retard atteigne une valeur minimale définie pour des valeurs élevées de la surintensité.

3.8.8

déclencheur direct à maximum de courant

déclencheur à maximum de courant alimenté directement par le courant dans le circuit principal d'un DD
(VEI 441-16-36)

3.8.9

déclencheur de surcharge

déclencheur à maximum de courant destiné à la protection contre les surcharges
(VEI 441-16-38)

3.8.10

partie conductrice

partie capable de conduire du courant, bien qu'elle ne soit pas nécessairement utilisée pour conduire du courant
(VEI 441-11-09)

3.8.11

partie conductrice accessible

partie conductrice, susceptible d'être touchée directement, qui n'est pas sous tension en service normal, mais qui peut le devenir en cas de défaut
(VEI 441-11-10)

3.8.3

control contact

a contact included in a control circuit of a RCBO and mechanically operated by the RCBO
(IEV 441-15-09)

3.8.4

auxiliary contact

a contact included in an auxiliary circuit and mechanically operated by the RCBO (e.g. for indicating the position of the contacts)
(IEV 441-15-10)

3.8.5

release

a device, mechanically connected to (or integrated into) a RCBO which releases the holding means and permits the automatic opening of the RCBO
(IEV 441-15-17)

NOTE In the IEC definition, reference to closing is also made.

3.8.6

overcurrent release

a release which permits a RCBO to open with or without time-delay when the current in the release exceeds a predetermined value
(IEV 441-16-33)

NOTE In some cases, this value may depend upon the rate of rise of current.

3.8.7

inverse time-delay overcurrent release

an overcurrent release which operates after a time-delay inversely dependent upon the value of the overcurrent
(IEV 441-16-35)

NOTE Such a release may be designed so that the time-delay approaches a definite minimum for high values of overcurrent.

3.8.8

direct overcurrent release

an overcurrent release directly energized by the current in the main circuit of a RCBO
(IEV 441-16-36)

3.8.9

overload release

an overcurrent release intended for protection against overloads
(IEV 441-16-38)

3.8.10

conductive part

a part which is capable of conducting current, although it may not necessarily be used for carrying service current
(IEV 441-11-09)

3.8.11

exposed conductive part

a conductive part which can be readily touched and which normally is not live, but which may become live under fault conditions
(IEV 441-11-10)

3.9 Essais

3.9.1

essais de type

essais effectués sur un ou plusieurs dispositifs d'une conception donnée pour démontrer que la conception satisfait à certaines spécifications

(VEI 151-04-15)

3.9.2

essais individuels

essais auxquels est soumis chaque dispositif individuellement pendant ou après la fabrication pour s'assurer qu'il satisfait à certains critères

(VEI 151-04-16)

3.10 Définitions relatives à la coordination de l'isolement

3.10.1

coordination de l'isolement

correspondance mutuelle des caractéristiques d'isolement du matériel électrique en tenant compte du micro-environnement prévu et des autres contraintes exerçant une influence

[CEI 60664-1, définition 1.3.1]

3.10.2

tension locale

valeur efficace la plus élevée de la tension en courant alternatif ou continu qui peut apparaître à travers n'importe quelle isolation lorsqu'un matériel est alimenté sous la tension assignée

[CEI 60664-1, définition 1.3.5]

NOTE 1 Les surtensions transitoires sont négligées.

NOTE 2 Il est tenu compte à la fois des conditions à vide et des conditions normales de fonctionnement.

3.10.3

surtension

toute tension ayant une valeur de crête dépassant la valeur de crête correspondante de la tension maximale en régime permanent dans les conditions normales de fonctionnement

[CEI 60664-1, définition 1.3.7]

3.10.4

tension de tenue aux chocs

valeur de crête la plus élevée d'une tension de choc, de forme et de polarité prescrites, qui ne provoque pas de claquage dans des conditions d'essai spécifiées

[CEI 60664-1, définition 1.3.8.1]

3.10.5

catégorie de surtension

nombre définissant une condition de surtension transitoire

[CEI 60664-1, définition 1.3.10]

3.10.6

macro-environnement

environnement de la pièce ou de tout endroit où le matériel est installé ou utilisé

[CEI 60664-1, définition 1.3.12.1]

3.10.7

micro-environnement

environnement immédiat de l'isolation qui influence en particulier le dimensionnement des lignes de fuite

[CEI 60664-1, définition 1.3.12.2]

3.9 Tests

3.9.1

type test

a test of one or more devices made to a certain design to show that the design meets certain requirements

(IEV 151-04-15)

3.9.2

routine tests

a test to which each individual device is subjected during or after manufacture to ascertain whether it complies with certain criteria

(IEV 151-04-16)

3.10 Definitions related to insulation coordination

3.10.1

insulation coordination

the mutual correlation of insulation characteristics of electrical equipment taking into account the expected micro-environment and the influencing stresses

[IEC 60664-1, definition 1.3.1]

3.10.2

working voltage

the highest r.m.s. value of the a.c. or d.c. voltage across any particular insulation which can occur when the equipment is supplied at rated voltage

[IEC 60664-1, definition 1.3.5]

NOTE 1 Transients are disregarded.

NOTE 2 Both open circuit conditions and normal operating conditions are taken into account.

3.10.3

overvoltage

any voltage having a peak value exceeding the corresponding peak value of maximum steady-state voltage at normal operating conditions

[IEC 60664-1, definition 1.3.7]

3.10.4

impulse withstand voltage

the highest peak value of impulse voltage of prescribed form and polarity, which does not cause breakdown of the insulation under specific conditions

[IEC 60664-1, definition 1.3.8.1]

3.10.5

overvoltage category

a numeral defining a transient overvoltage condition

[IEC 60664-1, definition 1.3.10]

3.10.6

macro-environment

the environment of the room or other location, in which the equipment is installed or used

[IEC 60664-1, definition 1.3.12.1]

3.10.7

micro-environment

the immediate environment of the insulation which particularly influences the dimensioning of the creepage distances

[IEC 60664-1, definition 1.3.12.2]

3.10.8

pollution

tout apport de matériau étranger solide, liquide ou gazeux (gaz ionisés), qui peut entraîner une réduction de la rigidité diélectrique ou de la résistivité de la surface de l'isolation

[CEI 60664-1, définition 1.3.11]

3.10.9

degré de pollution

nombre caractérisant la pollution prévue du micro-environnement

[CEI 60664-1, définition 1.3.13]

NOTE Le degré de pollution auquel l'équipement est exposé peut être différent de celui du macro-environnement dans lequel se trouve l'équipement du fait de la protection procurée par des moyens tel qu'enveloppe ou chaufferette interne empêchant l'absorption ou la condensation d'humidité.

3.10.10

sectionnement (fonction de)

fonction destinée à couper l'alimentation de toute l'installation ou d'une section discrète de celle-ci en la séparant de toute source d'énergie électrique pour des raisons de sécurité

[CEI 60947-1, définition 2.1.19 modifiée]

3.10.11

distance de sectionnement

distance d'isolement entre contacts ouverts satisfaisant aux exigences de sécurité pour des besoins de sectionnement

[VEI 441-17-35, modifiée]

3.10.12

distance d'isolement (voir Annexe B)

la plus courte distance dans l'air entre deux parties conductrices le long d'un fil tiré sur le parcours le plus court entre ces parties conductrices

[VEI 441-17-31, modifiée]

NOTE Pour la détermination d'une distance d'isolement pour des parties accessibles, il convient que la surface accessible d'une enveloppe isolante soit considérée comme conductrice comme si elle était recouverte d'une feuille métallique à tout endroit où elle peut être touchée par la main ou par le doigt d'essai normalisé conforme à la Figure 3.

3.10.13

ligne de fuite (voir Annexe B)

la plus courte distance le long de la surface d'une matière isolante entre deux parties conductrices

[VEI 151-03-37 MOD]

NOTE Pour la détermination d'une ligne de fuite pour des parties accessibles, il convient que la surface accessible d'une enveloppe isolante soit considérée comme conductrice comme si elle était recouverte d'une feuille métallique à tout endroit où elle peut être touchée par la main ou par le doigt d'essai normalisé conforme à la Figure 3.

4 Classification

Les DD sont classés:

4.1 Selon le mode de fonctionnement

NOTE La sélection des différents types est faite selon les règles de la CEI 60364-5-53.

4.1.1 DD fonctionnellement indépendant de la tension d'alimentation (voir 3.3.8)

3.10.8**pollution**

any addition of foreign matter, solid, liquid or gaseous that can result in a reduction of electric strength or surface resistivity of the insulation

[IEC 60664-1, definition 1.3.11]

3.10.9**pollution degree**

numeral characterising the expected pollution of the micro-environment

[IEC 60664-1, definition 1.3.13]

NOTE The pollution degree to which equipment is exposed may be different from that of the macro-environment where the equipment is located because of protection offered by means such as an enclosure or internal heating to prevent absorption or condensation of moisture.

3.10.10**isolation (isolating function)**

function intended to cut off the supply from the whole installation or a discrete section of it by separating it from every source of electrical energy for reasons of safety

[IEC 60947-1, definition 2.1.19 modified]

3.10.11**isolating distance**

the clearance between open contacts, meeting the safety requirements specified for isolation purposes

[IEV 441-17-35, modified]

3.10.12**clearance** (see Annex B)

shortest distance in air between two conductive parts along a string stretched the shortest way between these conductive parts

[IEV 441-17-31, modified]

NOTE For the purpose of determining a clearance to accessible parts, the accessible surface of an insulating enclosure should be considered conductive as if it was covered by a metal foil wherever it can be touched by a hand or a standard test finger according to Figure 3.

3.10.13**creepage distance** (see Annex B)

shortest distance along the surface of an insulating material between two conductive parts

[IEV 151-03-37]

NOTE For the purpose of determining a creepage distance to accessible parts, the accessible surface of an insulating enclosure should be considered conductive as if it was covered by a metal foil wherever it can be touched by a hand or a standard test finger according to Figure 3.

4 Classification

RCBOs are classified:

4.1 According to the method of operation

NOTE The selection of the various types is made according to the requirements of IEC 60364-5-53.

4.1.1 RCBO functionally independent of line voltage (see 3.3.8)

4.1.2 DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation (voir 3.3.9)

4.1.2.1 S'ouvrant automatiquement en cas de défaut de la tension d'alimentation avec ou sans temporisation (voir 8.12)

- a) Se refermant automatiquement lorsque la tension d'alimentation est rétablie;
- b) Ne se refermant pas automatiquement lorsque la tension d'alimentation est rétablie.

4.1.2.2 Ne s'ouvrant pas automatiquement en cas de défaut de la tension d'alimentation.

- a) Capable de déclencher en cas d'apparition d'une situation dangereuse (par exemple dû à un défaut à la terre) en cas de défaut de la tension d'alimentation (spécifications à l'étude).
- b) Ne pouvant pas déclencher en cas d'apparition d'une situation dangereuse (par exemple dû à un défaut à la terre) en cas de défaut de la tension d'alimentation.

NOTE La sélection des DD du b) est soumise aux conditions du 532.2.2.2 de la CEI 60364-5-53.

4.2 Selon le type d'installation

- DD pour installation fixe et raccordement par conducteurs fixes;
- DD pour installation mobile et raccordement par conducteurs souples (de l'appareil lui-même à l'alimentation).

4.3 Selon le nombre de pôles et de voies de courant

- DD unipolaires avec un neutre non coupé (voir 3.3.16) et un pôle protégé contre les surintensités (deux voies de courant);
- DD bipolaires avec un pôle protégé contre les surintensités;
- DD bipolaires avec deux pôles protégés contre les surintensités;
- DD tripolaires avec trois pôles protégés contre les surintensités;
- DD tripolaires avec un neutre non coupé et trois pôles protégés contre les surintensités (quatre voies de courant);
- DD tétrapolaires avec trois pôles protégés contre les surintensités;
- DD tétrapolaires avec quatre pôles protégés contre les surintensités;

NOTE Le pôle qui n'est pas un pôle protégé contre les surintensités (voir 3.3.15.1) peut être:

- «non protégé» (voir 3.3.15.2), ou
- «pôle neutre de sectionnement» (voir 3.3.15.3).

4.4 Selon les possibilités de réglage des courants différentiels de fonctionnement

- DD pour un seul courant différentiel assigné;
- DD avec plusieurs réglages du courant différentiel assigné (voir note du 5.2.3).

4.5 Selon la résistance aux déclenchements indésirables dus à des ondes de surtension

- DD ayant une résistance normale contre les déclenchements indésirables (du type général selon le tableau 2);
- DD ayant une résistance élevée contre les déclenchements indésirables (du type S selon le tableau 2).

4.6 Selon le comportement en présence de composantes continues

- DD type AC;
- DD type A.

4.1.2 RCBO functionally dependent on line voltage (see 3.3.9)

4.1.2.1 Opening automatically in case of failure of the line voltage, without or with delay (see 8.12):

- a) Reclosing automatically when the line voltage is restored;
- b) Not reclosing automatically when the line voltage is restored.

4.1.2.2 Not opening automatically in case of failure of the line voltage:

- a) Able to trip in case of a hazardous situation (e.g. due to an earth fault), arising on failure of the line voltage (requirements under consideration);
- b) Not able to trip in case of a hazardous situation (e.g. due to an earth fault), arising on failure of line voltage.

NOTE The selection of the RCBOs in b) is subject to the conditions of 532.2.2.2 of IEC 60364-5-53.

4.2 According to the type of installation

- RCBO for fixed installation and fixed wiring;
- RCBO for mobile installation and corded connection (of the device itself to the supply).

4.3 According to the number of poles and current paths

- single-pole RCBO with one overcurrent protected pole and uninterrupted neutral (see 3.3.16) (two current paths);
- two-pole RCBO with one overcurrent protected pole;
- two-pole RCBO with two overcurrent protected poles;
- three-pole RCBO with three overcurrent protected poles;
- three-pole RCBO with three overcurrent protected poles and uninterrupted neutral (four current paths);
- four-pole RCBO with three overcurrent protected poles;
- four-pole RCBO with four overcurrent protected poles.

NOTE The pole which is not an overcurrent protected pole (see 3.3.15.1) may be:

- "unprotected" (see 3.3.15.2), or
- "switched neutral" (see 3.3.15.3).

4.4 According to the possibility of adjusting the residual operating current

- RCBO with a single value of rated residual operating current;
- RCBO with multiple settings of residual operating current by fixed steps (see note to 5.2.3).

4.5 According to resistance to unwanted tripping due to voltage surges

- RCBOs with normal resistance to unwanted tripping (general type as in table 2);
- RCBOs with increased resistance to unwanted tripping (S type as in table 2).

4.6 According to behaviour in presence of d.c. components

- RCBOs of type AC;
- RCBOs of type A.

4.7 Selon la temporisation (en présence d'un courant différentiel)

- DD non temporisés: type pour usage général;
- DD temporisés: type (S) sélectif.

4.8 Selon la protection contre les influences externes

- type fermé (ne nécessitant pas l'utilisation d'une enveloppe appropriée);
- type ouvert (pour utilisation avec une enveloppe appropriée).

4.9 Selon la méthode de montage

- type montage en saillie;
- type à encastrer;
- type pour montage en tableau aussi appelé type pour tableau de distribution.

NOTE Ces types peuvent être destinés à être montés sur rail.

4.10 Selon le mode de connexion

- DD dont les connexions ne sont pas associées au dispositif de fixation mécanique;
- DD dont les connexions sont associées au dispositif de fixation mécanique, par exemple:
 - type enfichable;
 - type à fixation par boulons.

NOTE Certains DD peuvent être de type enfichable ou à fixation par boulons du côté de l'alimentation uniquement, les bornes de sortie étant les bornes habituellement utilisées pour la connexion des circuits.

4.11 D'après le courant de déclenchement instantané (voir 3.4.18)

- DD type B;
- DD type C;
- DD type D.

4.12 D'après la caractéristique I^2t

En complément à la caractéristique I^2t à fournir par le constructeur comme indiqué à l'article 5, les DD peuvent être classifiés selon leur caractéristique I^2t .

5 Caractéristiques des DD

5.1 Énumération des caractéristiques

Les caractéristiques d'un DD doivent être déclarées de la façon suivante:

- type d'installation (voir 4.2);
- nombre de pôles et de voies courant (voir 4.3);
- courant assigné I_n (voir 5.2.2);
- courant différentiel de fonctionnement assigné $I_{\Delta n}$ (voir 5.2.3);
- courant différentiel de non-fonctionnement assigné $I_{\Delta no}$ (voir 5.2.4);
- tension assignée U_n (voir 5.2.1);
- fréquence assignée (voir 5.2.5);
- pouvoir de coupure assigné I_{cn} (voir 5.2.6);
- pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné $I_{\Delta m}$ (voir 5.2.7);

4.7 According to time-delay (in presence of a residual current)

- RCBO without time-delay: type for general use;
- RCBO with time-delay: type S for selectivity.

4.8 According to the protection against external influences

- enclosed-type RCBO (not requiring an appropriate enclosure);
- unenclosed-type RCBO (for use with an appropriate enclosure).

4.9 According to the method of mounting

- surface-type RCBO;
- flush-type RCBO;
- panel board type RCBO, also referred to as distribution board type.

NOTE These types may be intended to be mounted on rails.

4.10 According to the method of connection

- RCBOs the connections of which are not associated with the mechanical mounting;
- RCBOs the connections of which are associated with the mechanical mounting, for example:
 - plug-in type;
 - bolt-on type.

NOTE Some RCBOs may be of the plug-in type or bolt-on type on the line side only, the load terminals being usually suitable for wiring connection.

4.11 According to the instantaneous tripping current (see 3.4.18)

- B-type RCBO;
- C-type RCBO;
- D-type RCBO.

4.12 According to the I^2t characteristic

In addition to the I^2t characteristic to be provided by the manufacturer in accordance with clause 5, RCBOs may be classified according to their I^2t characteristic.

5 Characteristics of RCBOs**5.1 Summary of characteristics**

The characteristics of a RCBO shall be stated in the following terms:

- type of installation (see 4.2);
- number of poles and current paths (see 4.3);
- rated current I_n (see 5.2.2);
- rated residual operating current $I_{\Delta n}$ (see 5.2.3);
- rated residual non-operating current (see 5.2.4);
- rated voltage U_n (see 5.2.1);
- rated frequency (see 5.2.5);
- rated short-circuit capacity I_{cn} (see 5.2.6);
- rated residual making and breaking capacity $I_{\Delta m}$ (see 5.2.7);

- temporisation si applicable (voir 5.2.8);
- caractéristiques de fonctionnement cas de courants différentiels résiduels avec une composante continue (voir 5.2.9);
- coordination de l'isolement, y compris les distances d'isolement et lignes de fuite (voir 5.2.10);
- méthode de montage (voir 4.9);
- mode de connexion (voir 4.10);
- domaine du courant de déclenchement instantané en cas de surintensité (voir 4.11);
- classification selon I^2t . (voir 4.12);
- degré de protection (voir CEI 60529).

Pour les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation:

- comportement du DD en cas de défaut de la tension d'alimentation (voir 4.1.2).

5.2 Valeurs assignées et caractéristiques

5.2.1 Tension assignée

5.2.1.1 Tension d'emploi assignée (U_e)

La tension d'emploi assignée d'un DD (appelée par la suite «tension assignée»), est la valeur de la tension attribuée par le constructeur, à laquelle se rapportent ses performances.

NOTE Plusieurs tensions assignées et les pouvoirs de coupure correspondants peuvent être attribuées à un même DD.

5.2.1.2 Tension d'isolement assignée (U_i)

La tension d'isolement assignée d'un DD est la valeur de la tension attribuée par le constructeur à laquelle se rapportent les tensions d'essai diélectrique et les lignes de fuite.

A moins qu'il n'en soit spécifié autrement, la tension d'isolement assignée est la valeur de la tension assignée maximale du DD. En aucun cas la tension d'emploi maximale ne peut dépasser la tension d'isolement assignée.

5.2.1.3 Tension assignée de tenue aux chocs (U_{imp})

La tension assignée de tenue aux chocs d'un DD doit être égale ou supérieure aux valeurs normalisées de la tension de tenue aux chocs données dans le Tableau 23.

5.2.2 Courant assigné (I_n)

Courant attribué par le constructeur comme étant le courant que le DD peut supporter en service ininterrompu (voir 3.7.9), à une température ambiante de référence spécifiée.

La température ambiante de référence normale est de 30 °C. Si une température ambiante de référence différente est utilisée pour le DD, on doit tenir compte de son effet sur la protection des câbles contre les surcharges puisque celle-ci est aussi basée sur une température ambiante de référence de 30 °C en conformité avec les règles d'installation (voir la section 523 de la CEI 60364).

5.2.3 Courant différentiel de fonctionnement assigné ($I_{\Delta n}$)

Valeur du courant différentiel (voir 3.2.4) de fonctionnement, attribué par le constructeur au DD, pour lequel celui-ci doit fonctionner dans des conditions spécifiées.

NOTE Pour les DD ayant plusieurs réglages du courant différentiel de fonctionnement, la valeur la plus élevée est utilisée pour le caractériser.

- time-delay, if applicable (see 5.2.8);
- operating characteristics in case of residual currents with d.c. components (see 5.2.9);
- insulation co-ordination including clearances and creepage distances (see 5.2.10);
- method of mounting (see 4.9);
- method of connection (see 4.10);
- range of instantaneous tripping overcurrent (see 4.11);
- I^2t classification (see 4.12);
- degree of protection (see IEC 60529).

For RCBOs functionally dependent on line voltage:

- behaviour of the RCBO in case of failure of line voltage (see 4.1.2).

5.2 Rated quantities and other characteristics

5.2.1 Rated voltage

5.2.1.1 Rated operational voltage (U_e)

The rated operational voltage (hereafter referred to as "rated voltage") of a RCBO is the value of voltage, assigned by the manufacturer, to which its performance is referred.

NOTE The same RCBO may be assigned a number of rated voltages and associated rated short-circuit capacities.

5.2.1.2 Rated insulation voltage (U_i)

The rated insulation voltage of a RCBO is the value of voltage, assigned by the manufacturer, to which dielectric test voltages and creepage distances are referred.

Unless otherwise stated, the rated insulation voltage is the value of the maximum rated voltage of the RCBO. In no case shall the maximum rated voltage exceed the rated insulation voltage.

5.2.1.3 Rated impulse withstand voltage (U_{imp})

The rated impulse withstand voltage of a RCBO shall be equal to or higher than the standard values of rated impulse withstand voltage given in Table 23.

5.2.2 Rated current (I_n)

A current assigned by the manufacturer as the current which the RCBO can carry in uninterrupted duty (see 3.7.9), at a specified reference ambient air temperature.

The standard reference ambient air temperature is 30 °C. If a different reference ambient air temperature for the RCBO is used, the effect on the overload protection of cables shall be taken into account, since this is also based on a reference ambient air temperature of 30 °C, according to installation rules (see section 523 of IEC 60364).

5.2.3 Rated residual operating current ($I_{\Delta n}$)

The value of residual operating current (see 3.2.4), assigned to the RCBO by the manufacturer, at which the RCBO shall operate under specified conditions.

NOTE For a RCBO having multiple settings of residual operating current, the highest setting is used to designate it.

5.2.4 Courant différentiel de non-fonctionnement assigné ($I_{\Delta no}$)

Valeur du courant différentiel de non-fonctionnement (voir 3.2.5) attribué par le constructeur au DD, et pour lequel celui-ci ne fonctionne pas dans des conditions spécifiées.

5.2.5 Fréquence assignée

La fréquence assignée d'un DD est la fréquence industrielle pour laquelle le DD est conçu et à laquelle correspondent les autres caractéristiques.

NOTE Plusieurs fréquences peuvent être attribuées au même DD.

5.2.6 Pouvoir de coupure assigné (I_{cn})

Le pouvoir de coupure assigné d'un DD est la valeur efficace du pouvoir de coupure limite en court-circuit (voir 3.4.6.1) attribué par le constructeur au DD.

NOTE A un pouvoir de coupure assigné I_{cn} donné correspond pour le DD un pouvoir de coupure de service en court-circuit déterminé (I_{cs}) (voir tableau 18).

5.2.7 Pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné ($I_{\Delta m}$)

Valeur efficace de la composante alternative du courant différentiel présumé (3.2.3 et 3.4.3), attribué par le constructeur, qu'un DD peut établir, supporter et couper dans des conditions spécifiées.

Les conditions sont celles spécifiées au 9.12.13.

5.2.8 DD type S

DD temporisé (voir 3.3.12) conforme à la partie correspondante du tableau 2.

5.2.9 Caractéristiques de fonctionnement en cas de courants différentiels résiduels avec une composante continue

5.2.9.1 DD type AC

DD dont le déclenchement est assuré pour des courants différentiels résiduels alternatifs sinusoïdaux, soit appliqués brusquement, soit augmentant progressivement.

5.2.9.2 DD type A

DD dont le déclenchement est assuré pour des courants différentiels résiduels alternatifs sinusoïdaux ou continus pulsés, soit appliqués brusquement, soit variant progressivement.

5.2.4 Rated residual non-operating current ($I_{\Delta no}$)

The value of residual non-operating current (3.2.5), assigned to the RCBO by the manufacturer, at which the RCBO does not operate under specified conditions.

5.2.5 Rated frequency

The rated frequency of a RCBO is the power frequency for which the RCBO is designed and to which the values of the other characteristics correspond.

NOTE The same RCBO may be assigned a number of rated frequencies.

5.2.6 Rated short-circuit capacity (I_{cn})

The rated short-circuit capacity of a RCBO is the value of the ultimate short-circuit breaking capacity (see 3.4.6.1) assigned to that RCBO by the manufacturer.

NOTE A RCBO having a given rated short-circuit capacity I_{cn} has a corresponding service short-circuit capacity (I_{cs}) (see table 18).

5.2.7 Rated residual making and breaking capacity ($I_{\Delta m}$)

The r.m.s. value of the a.c. component of residual prospective current (3.2.3 and 3.4.3), assigned by the manufacturer, which a RCBO can make, carry and break under specified conditions.

The conditions are those specified in 9.12.13.

5.2.8 RCBO type S

A time-delay RCBO (see 3.3.12) which complies with the relevant part of table 2.

5.2.9 Operating characteristics in case of residual currents with d.c. components**5.2.9.1 RCBO type AC**

A RCBO for which tripping is ensured for residual sinusoidal alternating currents, whether suddenly applied or slowly rising.

5.2.9.2 RCBO type A

A RCBO for which tripping is ensured for residual sinusoidal alternating currents and residual pulsating direct currents, whether suddenly applied or slowly rising.

5.3 Valeurs normales et préférentielles

5.3.1 Valeurs préférentielles de la tension assignée (U_n)

Les valeurs préférentielles de la tension assignée sont:

ID	Circuit alimentant l'ID	Tension assignée des ID pour emploi dans les systèmes 230 V ou 230/400 V ou 400 V V	Tension assignée des ID pour emploi dans les systèmes 120/240 V ou 240 V V
Unipolaire (avec deux chemins de courant)	Monophasé (entre phase et conducteur milieu mis à la terre ou phase et neutre)	230	120
Bipolaire	Monophasé (entre phase et neutre ou phase et phase ou phase et conducteur milieu mis à la terre)	230	120
	Monophasé (entre phase et phase)	400	240
	Monophasé (entre phase et phase, 3 fils)		120/240
	Triphasé (4 fils) (système phase à neutre 230/400 V ou système phase à phase 230 V)	230	
Tripolaire (avec trois ou quatre chemins de courant)	Triphasé (3 fils ou 4 fils) (système 400 V ou 230/400 V ou 240 V)	400	240
Tétrapolaire	Triphasé (4 fils) (système 230/400 V)	400	
NOTE 1 Dans la CEI 60038 la valeur de la tension de réseau 230/400 V a été normalisée. Cette valeur remplacera progressivement les valeurs 220/380 V et 240/415 V. NOTE 2 Partout où il est fait référence à 230 V ou 400 V dans cette norme on peut lire, respectivement, 220 V ou 240 V et 380 V ou 415 V. NOTE 3 Partout où il est fait référence à 120 V ou 120/240 V ou 240 V dans cette norme on peut lire, respectivement, 100 V ou 100/200 V ou 200 V. NOTE 4 Partout où il est fait référence à 240 V tripolaire dans cette norme on peut lire, respectivement, 100 V ou 120/208 V.			

NOTE Au Japon, les conducteurs phase-et-neutre et phase-et-terre (connecté à la terre) sont pensés différemment car dans un système unipolaire de 2-conducteurs alimenté par un système de 2-conducteurs il n'y a pas de neutre.

5.3.2 Valeurs préférentielles du courant assigné (I_n)

Les valeurs préférentielles du courant assigné sont:

6 – 8 – 10 – 13 – 16 – 20 – 25 – 32 – 40 – 50 – 63 – 80 – 100 – 125 A.

5.3.3 Valeurs normales du courant différentiel de fonctionnement assigné ($I_{\Delta n}$)

Les valeurs normales du courant différentiel de fonctionnement assigné sont:

0,006 – 0,01 – 0,03 – 0,1 – 0,3 – 0,5 A.

NOTE Dans certains pays, 1A est aussi considéré comme une valeur normalisée.

5.3 Standard and preferred values

5.3.1 Preferred values of rated voltage (U_n)

Preferred values of rated voltage are as follows:

RCCBs	Circuit supplying the RCCB	Rated voltage of RCCBs for use in systems 230 V or 230/400 V or 400 V V	Rated voltage of RCCBs for use in systems 120/240 V or 240 V V
Single pole (with two current paths)	Single-phase (phase to earthed middle conductor or phase to neutral)	230	120
Two-pole	Single phase (phase to neutral or phase to phase or phase to earthed middle conductor)	230	120
	Single phase (phase to phase)	400	240
	Single phase (phase to phase, 3-wire)		120/240
	Three phase (4-wire) (230/400 V-system phase to neutral or 230 V-system phase to phase)	230	
Three-pole (with three or four current path)	Three phase (3-wire or 4-wire) (400 V or 230/400 V or 240 V-system)	400	240
Four-pole	Three phase (4-wire) (230/400 V-system)	400	
NOTE 1 In IEC 60038 the network voltage value of 230/400 V has been standardized. This value should progressively supersede the values of 220/380V and 240/415 V. NOTE 2 Wherever in this standard there is a reference to 230 V or 400 V, they may be read as 220 V or 240 V, 380 V or 415 V, respectively. NOTE 3 Wherever in this standard there is a reference to 120 V or 120/240 V or 240 V, they may be read as 100 V or 100/200 V or 200 V, respectively. NOTE 4 Wherever in this standard there is a reference to 240 V three phases, it may be read as 100 V or 120/208 V.			

NOTE In Japan phase to neutral conductor and phase to earthed conductor (grounded conductor) is thought differently because single phase 2-wire system supplied from 2-wire system source do not have neutral point.

5.3.2 Preferred values of rated current (I_n)

Preferred values of rated current are:

6 – 8 – 10 – 13 – 16 – 20 – 25 – 32 – 40 – 50 – 63 – 80 – 100 – 125 A.

5.3.3 Standard values of rated residual operating current ($I_{\Delta n}$)

Standard values of rated residual operating current are:

0,006 – 0,01 – 0,03 – 0,1 – 0,3 – 0,5 A.

NOTE In some countries 1 A is also considered as a standard value.

5.3.4 Valeurs normales du courant différentiel de non-fonctionnement assigné ($I_{\Delta no}$)

La valeur normale du courant différentiel de non-fonctionnement est: $0,5 I_{\Delta n}$.

NOTE Pour les courants différentiels pulsés, les courants différentiels de non-fonctionnement dépendent de l'angle α de retard de conduction (voir 3.1.4).

5.3.5 Valeurs préférentielles de la fréquence assignée

Les valeurs préférentielles des fréquences assignées sont 50 Hz et 60 Hz.

5.3.6 Valeurs du pouvoir de coupure assigné

5.3.6.1 Valeurs normales jusqu'à et y compris 10 000 A

Les valeurs normales du pouvoir de coupure assigné jusqu'à et y compris 10 000 A sont données au tableau 1.

Tableau 1 – Valeurs normales du pouvoir de coupure assigné

1 500 A
3 000 A
4 500 A
6 000 A
10 000 A

NOTE Les valeurs de 1 000 A, 2 000 A, 2 500 A, 7 500 A et 9 000 A sont considérées comme également normalisées dans certains pays.

Les plages du facteur de puissance correspondant sont données au 9.12.5.

5.3.6.2 Valeurs supérieures à 10 000 A jusqu'à et y compris 25 000 A

Pour les valeurs supérieures à 10 000 A jusqu'à et y compris 25 000 A, 15 000 et 20 000 A sont des valeurs préférentielles.

La plage du facteur de puissance correspondant est donnée au 9.12.5.

5.3.7 Valeur minimale du pouvoir de coupure et de fermeture différentiel assigné ($I_{\Delta m}$)

La valeur minimale du pouvoir de coupure et de fermeture différentiel assigné $I_{\Delta m}$ est de $10 I_n$ avec une valeur minimale de 500 A.

Les facteurs de puissance associés sont indiqués au tableau 17.

5.3.4 Standard value of residual non-operating current ($I_{\Delta no}$)

The standard value of residual non-operating current is $0,5 I_{\Delta n}$.

NOTE For residual pulsating direct currents, residual non-operating currents depend on the current delay angle α (see 3.1.4).

5.3.5 Standard values of rated frequency

Standard values of rated frequency are: 50 Hz and 60 Hz.

5.3.6 Values of rated short-circuit capacity

5.3.6.1 Standard values up to and including 10 000 A

Standard values of rated short-circuit capacities up to and including 10 000 A are given in table 1.

Table 1 – Standard values of rated short-circuit capacity

1 500 A
3 000 A
4 500 A
6 000 A
10 000 A

NOTE The values of 1 000 A, 2 000 A, 2 500 A, 7 500 A and 9 000 A are also considered as standard in some countries.

The corresponding ranges of power factor are given in 9.12.5.

5.3.6.2 Values above 10 000 A up to and including 25 000 A

For values above 10 000 A up to and including 25 000 A preferred values are 15 000 A and 20 000 A.

The corresponding range of power factor is given in 9.12.5.

5.3.7 Minimum value of the rated residual making and breaking capacity ($I_{\Delta m}$)

The minimum value of the rated residual making and breaking capacity ($I_{\Delta m}$) is $10 I_n$ or 500 A, whichever is the greater.

The associated power factors are specified in table 17.

5.3.8 Valeurs normalisées du temps de fonctionnement maximal et du temps de non-réponse avec un courant différentiel résiduel

Les valeurs normalisées du temps de fonctionnement maximal (3.3.10) et du temps de non-réponse pour un DD type AC sont données au tableau 2.

Tableau 2 – Valeurs normalisées du temps de fonctionnement et du temps de non-fonctionnement avec un courant différentiel résiduel

Type	I_n A	$I_{\Delta n}$ A	Valeurs normalisées du temps de fonctionnement et du temps de non-fonctionnement pour un courant résiduel (I_{Δ}) égal à: S					
			$I_{\Delta n}$	$2 I_{\Delta n}$	$5 I_{\Delta n}^a$	5 A, 10 A, ^b 20 A, 50 A, 100 A, 200 A, 500 A	$I_{\Delta t}^c$	
Général	N'importe quelle valeur	N'importe quelle valeur	0,3	0,15	0,04	0,04	0,04	Temps de fonctionnement maximal
S	≥ 25	$> 0,030$	0,5	0,2	0,15	0,15	0,15	Temps de fonctionnement maximal
			0,13	0,06	0,05	–	0,04	Temps minimal de non-fonctionnement (pas de déclenchement)

^a Pour les DD du type général avec $I_{\Delta n} \leq 0,030$ A, 0,25 A peut être utilisé comme alternative à $5 I_{\Delta n}$.

^b Les essais à 5 A, 10 A, 20 A, 50 A, 100 A, 200 A et 500 A sont exécutés seulement pendant la vérification du fonctionnement correct suivant 9.9.1.2. d), mais en aucun cas des valeurs plus élevées que la valeur inférieure de la plage de la surintensité de déclenchement instantané sont appliquées.

^c L'essai est effectué avec le courant I_{Δ} qui est égal à la limite inférieure de la plage des surintensités de déclenchements instantanés des types B, C ou D selon le cas.

Pour les DD de type A les temps de fonctionnement maximaux du tableau 2 s'appliquent également, les valeurs de courant (c'est-à-dire $I_{\Delta n}$, $2 I_{\Delta n}$, $5 I_{\Delta n}$, 0,25 A et 500 A) étant toutefois augmentées pour l'essai de 9.21.1 du facteur 1,4 pour les DD dont $I_{\Delta n} > 0,01$ A et du facteur 2 pour les DD dont $I_{\Delta n} \leq 0,01$ A.

5.3.9 Plages normales de surintensité de déclenchement instantané

Les plages normales de surintensité de déclenchement instantané sont indiquées au tableau 3.

Tableau 3 – Domaines des surintensités de déclenchement instantané

Type	Domaine
B	de $3 I_n$ à $5 I_n$ inclus
C	de $5 I_n$ à $10 I_n$ inclus
D	de $10 I_n$ à $50 I_n$ inclus

5.3.10 Valeurs normalisées de la tension assignée de tenue aux chocs (U_{imp})

Le Tableau 23 donne les valeurs normalisées des tensions assignées de tenue aux chocs en fonction de la tension nominale de l'installation.

5.3.8 Standard values of break time and non-actuating time for operation under residual current conditions

The standard values of maximum break time (3.3.10) and non-actuating time (see 3.3.11) for type AC RCBOs are given in table 2.

Table 2 – Standard values of break time and non-operating time for operating under residual current conditions

Type	I_n A	$I_{\Delta n}$ A	Standard values of break time and non-operating time at a residual current (I_{Δ}) equal to: s					
			$I_{\Delta n}$	$2 I_{\Delta n}$	$5 I_{\Delta n}$ ^a	5 A, 10 A, ^b 20 A, 50 A, 100 A, 200 A, 500 A	$I_{\Delta t}$ ^c	
General	Any value	Any value	0,3	0,15	0,04	0,04	0,04	Maximum break times
S	≥ 25	$> 0,030$	0,5	0,2	0,15	0,15	0,15	Maximum break times
			0,13	0,06	0,05	–	0,04	Minimum non-actuating times (no tripping)

^a For RCBOs of the general type with $I_{\Delta n} \leq 0,030$ A, 0,25 A may be used as an alternative to $5 I_{\Delta n}$.

^b The tests at 5 A, 10 A, 20 A, 50 A, 100 A, 200 A and 500 A are only performed during the verification of the correct operation according to 9.9.1.2 d), but in any case values exceeding the lower limit of the overcurrent instantaneous tripping range are not tested.

^c The test is made with a current $I_{\Delta t}$ equal to the lower limit of the overcurrent instantaneous tripping range according to type B, C or D, as applicable.

For type A RCBOs the maximum break times stated in table 2 shall also be valid, the current values (i.e. $I_{\Delta n}$, $2 I_{\Delta n}$, $5 I_{\Delta n}$, 0,25 A and 500 A), however, being increased, for the test of 9.21.1, by the factor 1,4 for RCBOs with $I_{\Delta n} > 0,01$ A and by the factor 2 for RCBOs with $I_{\Delta n} \leq 0,01$ A.

5.3.9 Standard ranges of overcurrent instantaneous tripping

Standard ranges of overcurrent instantaneous tripping are given in table 3.

Table 3 – Ranges of overcurrent instantaneous tripping

Type	Range
B	above $3 I_n$ up to and including $5 I_n$
C	above $5 I_n$ up to and including $10 I_n$
D	above $10 I_n$ up to and including $50 I_n$

5.3.10 Standard values of rated impulse withstand voltage (U_{imp})

Table 23 gives the standard values of rated impulse withstand voltages as a function of the nominal voltage of the installation.

Tableau 23 – Tension assignée de tenue aux chocs en fonction de la tension nominale de l'installation

Tension assignée de tenue aux chocs U_{imp} kV	Tension nominale de l'installation	
	Système triphasé V	Système monophasé avec point milieu à la terre V
2,5 ^a		120/240 ^b
4 ^a	230/400	120/240, 240 ^c

NOTE 1 Pour les tensions d'essai de vérification de l'isolation, voir Tableau 25.

NOTE 2 Pour les tensions d'essai de vérification de la distance de sectionnement à travers les contact ouverts, voir Tableau 24.

a Les valeurs 3 kV et 5 kV respectivement sont utilisées pour vérifier les distances de sectionnement à travers les contacts ouverts à l'altitude de 2 000 m (voir Tableaux 5 et 24).

b Pour les habitudes d'installation au Japon.

c Pour les habitudes d'installation dans les pays du Nord de l'Amérique.

6 Marquage et autres informations sur le produit

Chaque DD doit porter de façon indélébile les marquages suivants:

- le nom du constructeur ou sa marque de fabrique;
- la désignation du type, le numéro de catalogue ou le numéro de série;
- la ou les tension(s) assignée(s);
- le courant assigné sans le symbole «A», précédé du symbole de déclenchement, instantané (B, C ou D), par exemple B 16;
- la fréquence assignée si le DD est prévu pour une seule fréquence (voir 5.3.5);
- le courant différentiel de fonctionnement assigné;
- les réglages du courant différentiel de fonctionnement, dans le cas de DD ayant plusieurs courants différentiels de fonctionnement;
- le pouvoir de coupure assigné en ampères;
- la température de calibration de référence si elle est différente de 30 °C;
- le degré de protection (seulement s'il diffère de IP 20);
- la position d'emploi (symbole conforme à la CEI 60051) si nécessaire;
- le pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné s'il est différent du pouvoir de coupure assigné;
- le symbole  (S dans un carré) pour les appareils de type S;
- indication si le DD est fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation selon le cas (à l'étude);
- organe de manœuvre du dispositif d'essai, repéré par la lettre T;
- schéma de raccordement.
- la caractéristique de fonctionnement en cas de courants différentiels avec composantes continues:

– les DD type AC doivent être marqués du symbole



– les DD type A doivent être marqués du symbole



Table 23 – Rated impulse withstand voltage as a function of the nominal voltage of the installation

Rated impulse withstand voltage U_{imp} kV	Nominal voltage of the installation	
	Three-phase systems V	Single-phase system with mid-point earthed V
2,5 ^a		120/240 ^b
4 ^a	230/400	120/240, 240 ^c
NOTE 1 For test voltages to check the insulation, see Table 25.		
NOTE 2 For test voltages to check the isolation distance across open contacts, see Table 24.		
a The values 3 kV and 5 kV respectively are used for verifying the isolating distances across open contacts at the altitude of 2 000 m (see Tables 5 and 24).		
b For installation practice in Japan.		
c For installation practice in North American countries.		

6 Marking and other product information

Each RCBO shall be marked in a durable manner with all or, for small apparatus, part of the following data:

- manufacturer's name or trade mark;
- type designation, catalogue number or serial number;
- rated voltage(s);
- rated current without symbol "A", preceded by the symbol of overcurrent instantaneous tripping (B, C or D) for example B 16;
- rated frequency, if the RCBO is designed only for one frequency (see 5.3.5);
- rated residual operating current;
- settings of residual operating current in case of RCBOs with multiple residual operating currents;
- rated short-circuit capacity, in amperes;
- reference calibration temperature, if different from 30 °C;
- the degree of protection (only if different from IP 20);
- the position of use (symbol according to IEC 60051), if necessary;
- rated residual making and breaking capacity, if different from rated short-circuit capacity;
- the symbol  (S in a square) for type S devices;
- indication that the RCBO is functionally dependent on line voltage, if applicable (under consideration);
- operating means of the test device, by the letter T;
- wiring diagram;
- operating characteristic in presence of residual currents with d.c. components

– RCBOs of type AC with the symbol



– RCBOs of type A with the symbol.



Les marques doivent se trouver sur le DD lui-même ou sur une ou plusieurs plaques signalétiques fixées au DD et ces marques doivent être apposées en un endroit tel qu'elles soient visibles et lisibles lorsque le DD est installé.

L'aptitude au sectionnement, qui est assurée par tous les DD de la présente norme, peut être indiquée par le symbole  marqué sur l'appareil. S'il est marqué sur l'appareil, il peut être inclus dans un schéma de câblage, où il peut être combiné avec les symboles d'autres fonctions.

NOTE En Australie ce marquage sur le disjoncteur est obligatoire mais pas nécessairement visible après installation.

Lorsque le symbole est utilisé seul (c'est-à-dire pas dans un schéma de câblage), la combinaison avec les symboles d'autres fonctions n'est pas permise.

Si un degré de protection plus élevé que IP20 est marqué sur l'appareil, celui-ci doit y satisfaire, quelle que soit la méthode d'installation. Si le degré de protection plus élevé est obtenu par une méthode spécifique d'installation et/ou en employant des accessoires particuliers (tels que couvre-bornes, enveloppes, etc.), cela doit être spécifié dans la documentation du constructeur.

Si, pour de petits appareils, la place disponible n'est pas suffisante pour toutes les indications ci-dessus qui doivent y figurer, les indications spécifiées aux points d), f) et n) au moins doivent être visibles quand celui-ci est installé. Les indications visées en a), b), c), h) et s) peuvent être portées sur le côté ou sur le dos de l'appareil et être visibles seulement avant l'installation de l'appareil. Comme alternative, l'information du point r) peut être placée à l'intérieur de tout capot qui doit être démonté pour le raccordement à l'alimentation. Les autres indications doivent être données dans les catalogues du constructeur.

Pour les DD autres que ceux manœuvrés au moyen de boutons-poussoirs, la position ouverte doit être indiquée par le symbole «O» et la position fermée par le symbole «I» (trait vertical court).

Des symboles nationaux supplémentaires sont admis pour cette indication. Provisoirement, l'utilisation exclusive de symboles nationaux est autorisée. Ces indications doivent être facilement lisibles quand le DD est installé.

Pour les DD manœuvrés au moyen de deux boutons-poussoirs, le bouton-poussoir destiné à l'opération d'ouverture seulement doit être rouge et/ou être marqué du symbole «O».

Le rouge ne doit être utilisé pour aucun autre bouton-poussoir du DD.

Si un bouton-poussoir est utilisé pour la fermeture des contacts et est de toute évidence repéré comme tel, sa position enfoncée est suffisante pour indiquer la position fermée.

Si un seul bouton-poussoir est utilisé pour la fermeture et l'ouverture des contacts et est identifié comme tel, le bouton restant dans la position enfoncée est suffisant pour indiquer la position fermée. Par ailleurs, si le bouton ne reste pas enfoncé, un dispositif additionnel indiquant la position des contacts doit être fourni.

S'il est nécessaire d'établir une distinction entre les bornes d'entrées et de sorties, celles-ci doivent être clairement marquées (par exemple avec les termes «amont» et «aval» près des bornes correspondantes ou par des flèches indiquant le sens du parcours de la puissance).

Les bornes destinées exclusivement au branchement du neutre du circuit doivent être marquées avec la lettre N.

The marking shall be on the RCBO itself or on a nameplate or nameplates attached to the RCBO and shall be located so that it is legible when the RCBO is installed.

The suitability for isolation, which is provided by all RCBOs of this standard, may be indicated by the symbol  on the device. When affixed, this marking may be included in a wiring diagram, where it may be combined with symbols of other functions.

NOTE In Australia this marking on the circuit-breaker is mandatory but is not required to be visible after installation.

When the symbol is used on its own (i.e. not in a wiring diagram), combination with symbols of other functions is not allowed.

If a degree of protection higher than IP20 is marked on the device, it shall comply with it, whichever the method of installation. If the higher degree of protection is obtained only by a specific method of installation and/or with the use of specific accessories (e.g. terminal covers, enclosures, etc.), this shall be specified in the manufacturer's literature.

If, for small devices, the space available does not allow all the above data to be marked, at least the information under d), f) and n) shall be marked and visible when the device is installed. The information under a), b), c), h) and s) may be marked on the side or on the back of the device and be visible only before the device is installed. The information under r) may be on the inside of any cover which has to be removed in order to connect the supply wires. Any remaining information not marked shall be given in the manufacturer's catalogues.

For RCBOs other than those operated by means of push-button, the open position shall be indicated by the symbol "O" and the closed position by the symbol "I" (a short straight line).

Additional national symbols are allowed for this indication. Provisionally the use of national indications only is allowed. These indications shall be readily visible when the RCBO is installed.

For RCBOs operated by means of two push-buttons, the push-button designed for the opening operation only shall be red and/or be marked with the symbol "O".

RED shall not be used for any other push-button of the RCBO.

If a push-button is used for closing the contacts and is evidently identified as such, its depressed position is sufficient to indicate the closed position.

If a single push-button is used for closing and opening the contacts and is identified as such, the button remaining in its depressed position is sufficient to indicate the closed position. On the other hand, if the button does not remain depressed, an additional means indicating the position of the contacts shall be provided.

If it is necessary to distinguish between the supply and the load terminals, they shall be clearly marked (e.g. by "line" and "load" placed near the corresponding terminals or by arrows indicating the direction of power flow).

Terminals exclusively intended for the connection of the neutral circuit shall be indicated by the letter N.

Les bornes destinées au conducteur de protection, s'il en existe, doivent être marquées du

symbole  (CEI 60417-5019a)).

NOTE Le symbole  (CEI 60417-5017a)), précédemment recommandé, doit être progressivement remplacé par le symbole préférentiel CEI 60417-5019a donné ci-dessus.

Le marquage doit être indélébile et facilement lisible et ne doit pas être placé sur des vis, rondelles détachables ou autres parties amovibles.

La vérification de l'indélébilité du marquage est effectuée par l'essai du 9.3.

7 Conditions normales de fonctionnement en service et d'installation

7.1 Conditions normales

Les DD conformes à cette norme doivent être capables de fonctionner dans les conditions normales données au tableau 4.

Tableau 4 – Conditions normales de fonctionnement en service

Grandeurs d'influence	Domaine d'emploi normal	Valeurs de référence	Tolérance pour les essais (voir note 6)
Température ambiante (voir notes 1 et 7)	De -5 °C à +40 °C (voir note 2)	20 °C	± 5 °C
Altitude	Ne dépassant pas 2 000 m		
Humidité relative maximale à 40 °C	50 % (voir note 3)		
Induction magnétique d'origine extérieure	Inférieure ou égale à 5 fois l'induction magnétique terrestre dans toutes les directions	Champs magnétique d'origine terrestre	(voir note 4)
Position	Comme indiqué par le constructeur avec une tolérance de 2° dans toutes les directions (voir note 5)	Comme indiqué par le constructeur	2° dans n'importe quelle direction
Fréquence	Valeur de référence ± 5 % (voir note 6)	Valeur assignée	± 2 %
Distorsion de l'onde sinusoïdale	Inférieure ou égale à 5 %	Zéro	5 %

- 1) La valeur maximale de la moyenne journalière est de +35 °C.
- 2) Des valeurs hors de ce domaine sont admises pour des conditions climatiques plus sévères après accord entre constructeur et utilisateur.
- 3) Des degrés d'humidité relative sont admis à des températures plus basses (par exemple 90 % à 20 °C).
- 4) Dans le cas où un DD doit être installé à proximité d'un fort champ magnétique, des règles complémentaires peuvent être nécessaires.
- 5) L'appareil doit être fixé de façon qu'aucune pièce du DD ne subisse de déformations susceptibles de gêner son fonctionnement.
- 6) Les tolérances données sont applicables, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement dans l'essai spécifique.
- 7) Des limites extrêmes de -20 °C et +60 °C sont admissibles pendant le stockage et le transport et devraient être prises en compte dans la conception de l'appareil.

Terminals intended for the protective conductor, if any, shall be indicated by the symbol



(IEC 60417-5019 a)).

NOTE The symbol  (IEC 60417-5017a)), previously recommended, shall be progressively superseded by the preferred symbol IEC 60417-5019 a), given above.

Marking shall be indelible, easily legible and not be placed on screws, washers or other removable parts.

Compliance is checked by inspection and by the test of 9.3.

7 Standard conditions for operation in service and for installation

7.1 Standard conditions

RCBOs complying with this standard shall be capable of operating under the standard conditions shown in table 4.

Table 4 – Standard conditions for operation in service

Influencing quantity	Standard range of application	Reference value	Test tolerances (see note 6)
Ambient temperature (see notes 1 and 7)	-5 °C to +40 °C (see note 2)	20 °C	± 5 °C
Altitude	Not exceeding 2 000 m		
Relative humidity maximum value at 40°C	50 % (see note 3)		
External magnetic field	Not exceeding 5 times the earth's magnetic field in any direction	Earth's magnetic field	(see note 4)
Position	As stated by the manufacturer with a tolerance of 2° in any direction (see note 5)	As stated by the manufacturer	2° in any direction
Frequency	Reference value ± 5 % (see note 6)	Rated value	± 2 %
Sinusoidal wave distortion	Not exceeding 5 %	Zero	5 %

1) The maximum value of the mean daily temperature is +35 °C.

2) Values outside the range are admissible where more severe climatic conditions prevail, subject to agreement between manufacturer and user.

3) Higher relative humidities are admitted at lower temperatures (for example 90 % at 20 °C).

4) When a RCBO is installed in proximity of a strong magnetic field, supplementary requirements may be necessary.

5) The device shall be fixed without causing deformation liable to impair its functions.

6) The tolerance given apply unless otherwise specified in the relevant test.

7) Extreme limits of -20 °C et +60 °C are admissible during storage and transportation, and should be taken into account in the design of the device.

7.2 Conditions d'installation

Les DD doivent être installés selon les indications du constructeur.

7.3 Degré de pollution

Les DD couverts par cette norme sont destinées à des environnements présentant un degré de pollution 2, c'est-à-dire que normalement seule une pollution non conductrice apparaît; occasionnellement, toutefois, une conductivité temporaire causée par de la condensation peut être attendue.

8 Prescriptions de construction et de fonctionnement

8.1 Réalisation mécanique

8.1.1 Généralités

Les DD doivent être conçus et réalisés de façon que, en usage normal, leur fonctionnement soit sûr et sans danger pour l'utilisateur ou l'environnement.

La détection du courant différentiel et le déclencheur différentiel doivent être situés entre les bornes d'entrée et de sortie du DD.

Il ne doit pas être possible de modifier les caractéristiques de fonctionnement du DD par des interventions extérieures autres que celles qui sont spécifiquement prévues pour modifier la valeur du courant différentiel de fonctionnement assignée.

En cas de DD ayant plusieurs réglages de courant différentiel résiduel, la valeur assignée est la plus élevée des valeurs de réglage.

8.1.2 Mécanisme

Les contacts mobiles de tous les pôles des DD multipolaires doivent être couplés mécaniquement de telle façon que tous les pôles, excepté le pôle neutre de sectionnement, s'il y a lieu, se ferment et s'ouvrent effectivement ensemble, qu'ils soient manœuvrés manuellement ou automatiquement.

Le pôle neutre de sectionnement (voir 3.3.15.3) des DD tétrapolaires ne doit pas se fermer après et ne doit pas s'ouvrir avant les autres pôles.

La conformité est vérifiée par examen visuel et par essai manuel, en employant des moyens appropriés (tels qu'indicateurs lumineux, oscilloscope, etc.).

Si un pôle ayant un pouvoir de coupure et de fermeture en court-circuit approprié est utilisé comme pôle neutre et si le fonctionnement du DD est du type à manœuvre manuelle indépendante (voir 3.7.5), dans ce cas tous les pôles, y compris le pôle neutre, peuvent fonctionner effectivement ensemble.

Les DD doivent avoir des mécanismes à déclenchement libre.

Il doit être possible d'ouvrir ou de fermer les DD à la main. Pour les DD de type enfichable sans organe de manœuvre, cette condition n'est pas considérée comme satisfaite par le fait que le DD peut être retiré de son socle.

Les disjoncteurs doivent être construits de façon telle que les contacts mobiles puissent rester uniquement dans la position de fermeture (voir 3.3.13.) ou d'ouverture (voir 3.3.14.), même lorsque l'organe de manœuvre est abandonné dans une position intermédiaire.

7.2 Conditions of installation

RCBOs shall be installed in accordance with the manufacturer's instructions.

7.3 Pollution degree

RCBOs to this standard are intended for environment with pollution degree 2, i.e. normally, only non-conductive pollution occurs; occasionally, however, a temporary conductivity caused by condensation may be expected.

8 Requirements for construction and operation

8.1 Mechanical design

8.1.1 General

RCBOs shall be designed and constructed so that, in normal use, their use is safe and without danger to the user or to the environment.

The residual current detection and the residual current release shall be located between the incoming and outgoing terminals of the RCBO.

It shall not be possible to alter the operating characteristics of the RCBO by means of external interventions other than those specifically intended for changing the setting of the residual operating current.

In case of a RCBO having multiple settings of residual operating current the rating refers to the highest setting.

8.1.2 Mechanism

The moving contacts of all poles of multipole RCBOs shall be so mechanically coupled that all poles except the switched neutral, if any, make and break substantially together, whether operated manually or automatically.

The switched neutral pole (see 3.3.15.3) of four-pole RCBOs shall not close after and shall not open before the other poles.

Compliance is checked by inspection and by manual tests, using any appropriate means (example: indicator lights, oscilloscope, etc.).

If a pole having an appropriate short-circuit making and breaking capacity is used as a neutral pole and the RCBO has an independent manual operation (see 3.7.5), then all poles, including the neutral pole, may operate substantially together.

RCBOs shall have a trip-free mechanism.

It shall be possible to switch the RCBO on and off by hand. For plug-in RCBOs without an operating handle, this requirement is not considered to be met by the fact that the RCBO can be removed from its base.

RCBOs shall be so constructed that the moving contacts can come to rest only in the closed position (see 3.3.13) or in the open position (see 3.3.14), even when the operating means is released in an intermediate position.

Les DD en position d'ouverture (voir 3.3.14) doivent avoir une distance de sectionnement qui respecte les exigences nécessaires pour satisfaire à la fonction sectionnement (voir 8.3).

L'indication de la position des contacts principaux doit être fournie par un ou les deux moyens suivants:

- la position de l'organe de manœuvre, cette solution étant préférée, ou
- un indicateur mécanique séparé.

Si un indicateur mécanique séparé est utilisé pour indiquer la position des contacts principaux, il doit être de couleur rouge pour la position de fermeture et de couleur verte pour la position d'ouverture.

NOTE 1 Aux USA, les couleurs rouges et vertes ne sont pas utilisées pour indiquer la position du contact.

Les moyens d'indication de la position des contacts doivent être fiables.

La conformité est vérifiée par examen visuel et par les essais de 9.9.2.2.

Les ID doivent être conçus de telle façon que l'organe de manœuvre, le plastron ou le capot ne puissent être mis correctement en place que de la façon qui assure une indication correcte de la position des contacts.

La conformité est vérifiée par examen visuel et par les essais de 9.12.12.1 et de 9.12.12.2.

Lorsque des moyens de verrouillage de l'équipement en position d'ouverture sont fournis ou spécifiés par le constructeur, le verrouillage dans cette position doit être possible uniquement lorsque les contacts principaux sont en position d'ouverture.

NOTE 2 Le verrouillage de l'organe de manœuvre dans la position de fermeture est permis pour des applications particulières.

La conformité est vérifiée par examen visuel, en tenant compte des instructions du constructeur.

Lorsque l'organe de manœuvre est utilisé pour indiquer la position des contacts, l'organe de manœuvre, une fois abandonné, doit automatiquement prendre ou rester dans la position correspondant à celle des contacts mobiles; dans ce cas, l'organe de manœuvre doit avoir deux positions de repos distinctes correspondant à la position des contacts, mais, pour l'ouverture automatique, une troisième position distincte de l'organe de manœuvre peut être prévue; dans ce cas, il doit être nécessaire de réarmer le DD manuellement avant de pouvoir le refermer.

Dans le cas de DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation, se refermant automatiquement (voir 4.1.2.1 a)) lorsque la tension d'alimentation est rétablie après disparition de cette dernière, l'organe de manœuvre doit rester dans la position «fermé» après une ouverture automatique des contacts; lorsque la tension d'alimentation est rétablie, les contacts doivent se refermer automatiquement à moins que l'organe de manœuvre n'ait été placé en position «ouvert».

NOTE 3 Pour ce type de DD, l'organe de manœuvre ne peut pas être utilisé pour indiquer la position des contacts.

Lorsqu'un indicateur lumineux est utilisé, il doit être allumé et de couleur brillante quand le DD est en position «fermé». L'indicateur lumineux ne doit pas être le seul moyen d'indication de la position «fermé».

Le fonctionnement du mécanisme ne doit pas être influencé par la position des enveloppes ou des capots et doit être indépendant de toute partie amovible.

RCBOs shall provide in the open position (see 3.3.14) an isolation distance in accordance with the requirements necessary to satisfy the isolating function (see 8.3).

Indication of the position of the main contacts shall be provided by one or both of the following means:

- the position of the actuator (this being preferred), or
- a separate mechanical indicator.

If a separate mechanical indicator is used to indicate the position of the main contacts, this shall show the colour red for the close position and the colour green for the open position.

NOTE 1 In the USA, the colours red and green are not used for contact position indication.

The means of indication of the contact position shall be reliable.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.9.2.2.

RCBOs shall be designed so that the actuator, front plate or cover can only be correctly fitted in a manner which ensures correct indication of the contact position.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.12.12.1 and 9.12.12.2.

When means are provided or specified by the manufacturer to lock the operating means in the open position, locking in that position shall only be possible when the main contacts are in the open position.

NOTE 2 Locking of the operating means in the closed position is permitted for particular applications.

Compliance is checked by inspection, taking into account the instructions of the manufacturer.

Where the operating means is used to indicate the position of the contacts, the operating means, when released, shall automatically take up the position corresponding to that of the moving contacts; in this case, the operating means shall have two distinct rest positions corresponding to the position of the contacts but, for automatic opening, a third distinct position of the operating means may be provided, in which case it shall be necessary to reset the RCBO manually before reclosing is possible.

In the case of RCBOs functionally dependent on line voltage reclosing automatically (see 4.1.2.1 a)) when the line voltage is restored after failure of line voltage, the operating means shall remain in the ON position following automatic opening of the contacts; when the line voltage is re-established, the contacts shall reclose automatically unless in the meantime the operating means has been placed in the OFF position.

NOTE 3 For this type of RCBO the operating means cannot be used as a means for indicating the closed and open positions.

When an indicator light is used, this shall be lit when the RCBO is in the closed position and be of bright colour. The indicator light shall not be the only means to indicate the closed position.

The action of the mechanism shall not be influenced by the position of enclosures or covers and shall be independent of any removable part.

Un capot scellé mis en place par le constructeur est considéré comme une partie non amovible.

Si le capot est utilisé comme organe de guidage pour les boutons-poussoirs, il ne doit pas être possible d'enlever les boutons de l'extérieur du DD.

Les organes de manœuvre doivent être solidement fixés sur leurs axes et il ne doit pas être possible de les retirer sans l'aide d'un outil.

Les organes de manœuvre directement fixés aux capots sont autorisés. Si l'organe de manœuvre possède un mouvement de haut en bas et de bas en haut, lorsque le DD est monté comme en usage normal, les contacts doivent être fermés par le mouvement de bas en haut.

NOTE 4 Provisoirement, dans certains pays le mouvement de fermeture du haut vers le bas est permis.

La conformité aux conditions ci-dessus est vérifiée par examen visuel et essai manuel, pour le mécanisme à déclenchement libre, par les essais du 9.11.

8.1.3 Distances d'isolement et lignes de fuite (voir Annexe B)

Les distances d'isolement et les lignes de fuite minimales sont données dans le Tableau 5 qui est basé sur le fait que le DD est destiné à fonctionner dans des environnements avec degré de pollution 2.

La conformité est vérifiée par examen visuel et/ou par mesure et pour le point 1 par l'essai de 9.7.7.1.

Les distances d'isolement des points 2, 4 et 5 peuvent être réduites à condition que les essais selon le Tableau 25 soient satisfaisants.

La conformité est vérifiée, si besoin, avec les essais de tension donnés dans le Tableau 25, avec les dispositifs d'essais de 9.7.2 point b), c), d), e) et de 9.20 (sans nouveau traitement à l'humidité comme décrit en 9.7.1).

Les matériaux isolants sont classifiés en Groupes de Matériaux en fonction de leur indice comparatif de résistance aux courants de cheminement (IRC) selon 2.7.1.1 et 2.7.1.3 de la CEI 60664-1.

A cover sealed in position by the manufacturer is considered to be a non-removable part.

If the cover is used as a guiding means for push-buttons, it shall not be possible to remove the buttons from the outside of the RCBO.

Operating means shall be securely fixed on their shafts and it shall not be possible to remove them without the aid of a tool.

Operating means directly fixed to covers are allowed. If the operating means has an "up-down" movement, when the RCBO is mounted as in normal use, the contacts shall be closed by the up movement.

NOTE 4 Provisionally in certain countries down closing movement is allowed.

Compliance with the above requirements is checked by inspection, by manual test and, for the trip-free mechanism, by the test of 9.11.

8.1.3 Clearances and creepage distances (see Annex B)

The minimum required clearances and creepage distances are given in Table 5 which is based on the RCBO being designed for operating in an environment with pollution degree 2.

Compliance is checked by inspection and/or by measurement and for item 1 by the test of 9.7.7.1.

The clearances of items 2, 4 and 5 may be reduced provided that the tests according to Table 25 are withstood.

Compliance is checked, if relevant, with test voltages given in Table 25 with test arrangements of 9.7.2 item b), c), d), e) and 9.20 (without further treatment of humidity as described in 9.7.1).

The insulating materials are classified into material groups on the basis of their comparative tracking index (CTI) according to 2.7.1.1 and 2.7.1.3 of IEC 60664-1.

Tableau 5 – Distances d'isolement et lignes de fuite minimales

[illegible]

Table 5 – Minimum clearances and creepage distances

[illegible]

Tableau 5 (suite)

NOTE 1	Les valeurs données pour 400 V sont aussi valables pour 440 V.
NOTE 2	Les parties du chemin du neutre, s'il existe, sont considérées comme des parties actives.
NOTE 3	Les règles de dimensionnement de l'isolation solide sont à l'étude.
NOTE 4	Il convient de prendre des précautions pour assurer des distances adéquates entre parties actives de polarité différentes des DD de type enfichable placés les uns à côté des autres. Si les exigences pour les distances d'isolement et pour les lignes de fuite ne répondent pas à toutes les surfaces adjacentes du DD, une information appropriée sera fournie pour les procédures d'installation.
a	Pour les contacts auxiliaires et de commande, les valeurs sont données dans la norme correspondante.
b	Les valeurs sont doublées si les distances d'isolement et les lignes de fuite entre les parties actives du dispositif et l'écran métallique ou la surface sur laquelle le DD est monté ne dépendent pas seulement de la conception du DD, de façon qu'elles puissent être réduites lorsque le DD est monté dans la position la plus défavorable.
c	Y compris une feuille métallique en contact avec des surfaces en matière isolante, qui sont accessibles après installation pour usage normal. La feuille est poussée dans les coins, les rainures, etc., au moyen d'un doigt d'essai rigide et rectiligne, en accord avec 9.6 (voir Figure 3).
d	Voir la CEI 60112.
e	L'interpolation est admise lors de la détermination de lignes de fuite correspondant à des valeurs de tension intermédiaires par rapport à celles listées comme tension locale. Pour la détermination des lignes de fuite, voir l'Annexe B.
f	Les lignes de fuite ne peuvent pas être inférieures aux distances d'isolement associées.
g	Pour couvrir toutes les tensions y compris la TBT d'un contact auxiliaire.
h	Pour le groupe de matériel IIIb ($100 \text{ V} \leq \text{ITC} < 175 \text{ V}$), les valeurs pour le groupe IIIa, multipliées par 1,6, s'appliquent.
i	Pour des tensions locales jusqu'à 25 V inclus on peut faire référence à la CEI 60664-1.

Table 5 (continued)

NOTE 1	The values given for 400 V are also valid for 440 V.
NOTE 2	The parts of the neutral path, if any, are considered to be live parts.
NOTE 3	Dimensioning rules for solid insulation are under consideration.
NOTE 4	Care should be taken to provide adequate clearances and creepage distances between live parts of different polarity of RCBOs, e.g. of the plug-in type mounted close to one another. If the clearance and creepage distances requirements are not fulfilled to all the surfaces adjacent to the RCD, appropriate information will be provided for installation purposes.
a	For auxiliary and control contacts the values are given in the relevant standard.
b	The values are doubled if clearances and creepage distances between live parts of the device and the metallic screen or the surface on which the RCBO is mounted are not dependent on the design of the RCBO only, so that they can be reduced when the RCBO is mounted in the most unfavourable condition.
c	Including a metal foil in contact with the surfaces of insulating material which are accessible after installation for normal use. The foil is pushed into corners, grooves, etc., by means of a straight unjointed test finger according to 9.6 (see Figure 3).
d	See IEC 60112.
e	Interpolation is allowed in determining creepage distances corresponding to voltage values intermediate to those listed as working voltage. For determination of creepage distances, see Annex B.
f	Creepage distances cannot be less than the associated clearances.
g	To cover all different voltages including ELV in an auxiliary contact.
h	For material group IIIb (100 V ≤ CTI < 175 V) the values for material group IIIa multiplied by 1,6 apply.
i	For working voltages up to and including 25 V, reference may be made to IEC 60664-1.

8.1.4 Vis, parties transportant le courant et connexions

8.1.4.1 Les assemblages mécaniques et connexions électriques doivent être capables de résister aux efforts mécaniques qui se produisent en service normal.

Les vis mises en œuvre pour le montage du DD lors de son installation ne doivent pas être du type vis autotaraudeuses à découpe.

NOTE Les vis (ou écrous) qui sont mis en œuvre lors du montage du DD comprennent les vis pour la fixation des capots ou des plaques de recouvrement, mais pas les moyens de connexion pour les conduits filetés et pour la fixation de la base du DD

La conformité est vérifiée par examen et par l'essai du 9.4.

NOTE Les connexions à vis sont considérées comme vérifiées par les essais des 9.8, 9.12, 9.13, 9.14 et 9.23.

8.1.4.2 Pour les vis s'engageant dans un filetage en matière isolante et qui sont mises en œuvre lors du montage du DD pendant l'installation, une introduction correcte de la vis dans le trou fileté ou l'écrou doit être assurée.

La conformité est vérifiée par examen et par un essai à la main.

NOTE La prescription concernant l'introduction correcte est satisfaite si l'introduction en biais de la vis est évitée, par exemple au moyen d'un guidage prévu sur la partie à fixer, par un évidement dans la partie femelle du filetage ou par l'emploi d'une vis dont le début du filet a été enlevé.

8.1.4.3 Les connexions électriques doivent être conçues de telle façon que la pression de contact ne se transmette pas par l'intermédiaire de matériaux isolants autres que céramique, mica pur ou autres matières présentant des caractéristiques au moins équivalentes, sauf si un retrait ou fléchissement éventuel de la matière isolante est susceptible d'être compensé par une élasticité suffisante des parties métalliques.

La conformité est vérifiée par examen.

NOTE Le caractère approprié de la matière est estimé par rapport à la stabilité des dimensions.

8.1.4.4 Les parties transportant le courant, y compris les parties destinées aux conducteurs de protection, s'il y a lieu, doivent être:

- soit en cuivre;
- soit en alliage contenant au moins 58 % de cuivre pour les pièces obtenues par laminage à froid ou au moins 50 % de cuivre pour les autres;
- soit en un autre métal ou un métal avec revêtement adapté, résistant aussi bien que le cuivre à la corrosion et ayant des propriétés mécaniques équivalentes.

NOTE De nouvelles spécifications et des essais appropriés pour déterminer la résistance à la corrosion sont à l'étude. Ces spécifications devraient permettre l'emploi d'autres matériaux convenablement revêtus.

Les spécifications de ce paragraphe ne s'appliquent pas aux contacts, circuits magnétiques, éléments chauffants, éléments bimétalliques, shunts, parties des dispositifs électroniques ainsi qu'aux vis, écrous, rondelles, plaques de serrage, parties similaires des bornes et parties du circuit d'essai.

8.1.5 Bornes pour conducteurs externes

8.1.5.1 Les bornes pour conducteurs externes doivent être telles que les conducteurs puissent être connectés de façon que la pression de contact nécessaire soit maintenue de façon permanente.

Dans la présente norme, seules les bornes à vis pour conducteurs externes en cuivre ont été considérées.

NOTE Des spécifications pour les connecteurs à clips et languettes, bornes sans vis et bornes pour conducteurs en aluminium sont à l'étude.

8.1.4 Screws, current-carrying parts and connections

8.1.4.1 Connections, whether electrical or mechanical, shall withstand the mechanical stresses occurring in normal use.

Screws operated when mounting the RCBO during installation shall not be of the thread-cutting type.

NOTE Screws (or nuts) which are operated when mounting the RCBO include screws for fixing covers or cover-plates, but not connecting means for screwed conduits and for fixing the base of a RCBO.

Compliance is checked by inspection and by the test of 9.4.

NOTE Screwed connections are considered as checked by the tests of 9.8, 9.12, 9.13, 9.14 and 9.23.

8.1.4.2 For screws in engagement with a thread of insulating material and which are operated when mounting the RCBO during installation, correct introduction of the screw into the screw hole or nut shall be ensured.

Compliance is checked by inspection and by manual test.

NOTE The requirement with regard to correct introduction is met if introduction of the screw in a slanting manner is prevented, for example by guiding the screw by the part to be fixed, by a recess in the female thread or by the use of a screw with the leading thread removed.

8.1.4.3 Electrical connections shall be so designed that contact pressure is not transmitted through insulating material other than ceramic, pure mica or other material with characteristics no less suitable, unless there is sufficient resilience in the metallic parts to compensate for any possible shrinkage or yielding of the insulating material.

Compliance is checked by inspection.

NOTE The suitability of the material is considered in respect of the stability of the dimensions.

8.1.4.4 Current-carrying parts including parts intended for protective conductors, if any, shall be of:

- copper;
- an alloy containing at least 58 % copper for parts worked cold, or at least 50 % copper for other parts;
- other metal or suitably coated metal, no less resistant to corrosion than copper and having mechanical properties no less suitable.

NOTE New requirements and appropriate tests for determining the resistance to corrosion are under consideration. These requirements should permit other materials to be used if suitably coated.

The requirements of this subclause do not apply to contacts, magnetic circuits, heater elements, bimetals, shunts, parts of electronic devices nor to screws, nuts, washers, clamping plates, similar parts of terminals and parts of the test circuit.

8.1.5 Terminals for external conductors

8.1.5.1 Terminals for external conductors shall be such that the conductors may be connected so as to ensure that the necessary contact pressure is maintained permanently.

In this standard, only screw-type terminals for external copper conductors are considered.

NOTE Requirements for flat quick-connect terminations, screwless terminals and terminals for the connection of aluminium conductors are under consideration.

Des dispositifs de connexion pour barres sont admis pourvu qu'ils ne soient pas utilisés pour la connexion de câbles.

De tels dispositifs peuvent être du type enfichable ou du type à boulons.

Les bornes doivent être facilement accessibles dans les conditions prévues d'emploi.

La conformité est vérifiée par inspection et par les essais du 9.5.

8.1.5.2 Les DD doivent être munis de bornes qui doivent permettre la connexion des conducteurs en cuivre ayant les sections nominales indiquées au tableau 6.

NOTE Des exemples de configuration de bornes sont indiqués à l'annexe IC.

La conformité est vérifiée par examen, par mesures et par l'introduction successive de conducteurs de la plus petite et de la plus grande section spécifiée.

Tableau 6 – Sections des conducteurs de cuivre à connecter pour bornes à vis

Courant assigné A		Plage des sections nominales à serrer * mm ²	
Supérieur à	Jusqu'à et y compris	Conducteurs rigides (massifs ou câblés)	Conducteurs souples
–	13	1 à 2,5	1 à 2,5
13	16	1 à 4	1 à 4
16	25	1,5 à 6	1,5 à 6
25	32	2,5 à 10	2,5 à 6
32	50	4 à 16	4 à 10
50	80	10 à 25	10 à 16
80	100	16 à 35	16 à 25
100	125	24 à 50	25 à 35

* Il est exigé que, pour des courants assignés jusqu'à 50 A inclus, les bornes soient conçues pour serrer aussi bien des conducteurs massifs que des conducteurs câblés rigides. Toutefois, il est admis que les bornes pour conducteurs de section 1 mm² à 6 mm² soient conçues pour serrer seulement des conducteurs massifs.

NOTE Pour les conducteurs en cuivre AWG, voir l'annexe ID.

8.1.5.3 Les dispositifs de serrage des conducteurs dans les bornes ne doivent servir à la fixation d'aucun autre constituant, bien qu'ils puissent maintenir en place les bornes ou les empêcher de tourner.

La conformité est vérifiée par examen et par l'essai du 9.5.

8.1.5.4 Les bornes pour courants assignés jusqu'à 32 A inclus doivent permettre la connexion des conducteurs sans préparation spéciale.

La conformité est vérifiée par examen.

NOTE Le terme «préparation spéciale» concerne l'étamage des fils du conducteur, l'utilisation de cosses, la formation d'œillets, etc., mais non la remise en forme du conducteur avant son introduction dans la borne ou le torsadage d'un conducteur souple pour en consolider l'extrémité.

Connection arrangements intended for busbar connection are admissible, provided they are not used for the connection of cables.

Such arrangements may be either of the plug-in or of the bolt-on type.

The terminals shall be readily accessible under the intended conditions of use.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.5.

8.1.5.2 RCBOs shall be provided with terminals which shall allow the connection of copper conductors having nominal cross-sectional areas as shown in table 6.

NOTE Examples of possible designs of terminals are given in annex IC.

Compliance is checked by inspection, by measurement and by fitting in turn one conductor of the smallest and one of the largest cross-sectional area as specified.

Table 6 – Connectable cross-sections of copper conductors for screw-type terminals

Rated current A		Range of nominal cross-section to be clamped * mm ²	
Greater than	Up to and including	Rigid (solid or stranded) conductor	Flexible conductors
–	13	1 to 2,5	1 to 2,5
13	16	1 to 4	1 to 4
16	25	1,5 to 6	1,5 to 6
25	32	2,5 to 10	2,5 to 6
32	50	4 to 16	4 to 10
50	80	10 to 25	10 to 16
80	100	16 to 35	16 to 25
100	125	24 to 50	25 to 35

* It is required that, for current ratings up to and including 50 A, terminals be designed to clamp solid conductors as well as rigid stranded conductors. Nevertheless, it is permitted that terminals for conductors having cross-sections from 1 mm² up to 6 mm² be designed to clamp solid conductors only.

NOTE For AWG cross-sections see annex ID.

8.1.5.3 The means for clamping the conductors in the terminals shall not serve to fix any other component, although they may hold the terminals in place or prevent them from turning.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.5.

8.1.5.4 Terminals for rated currents up to and including 32 A shall allow the conductors to be connected without special preparation.

Compliance is checked by inspection.

NOTE The term "special preparation" covers soldering of wire of the conductor, use of cable lugs, formation of eyelets, etc., but not the reshaping of the conductor before its introduction into the terminal or the twisting of a flexible conductor to consolidate the end.

8.1.5.5 Les bornes doivent avoir une résistance mécanique appropriée.

Les vis et les écrous pour le serrage des conducteurs doivent avoir un pas métrique ISO ou un filetage d'un pas comparable et d'une résistance mécanique équivalente.

La conformité est vérifiée par examen et par les essais des 9.4 et 9.5.1.

8.1.5.6 Les bornes doivent être conçues de manière qu'elles serrent le conducteur sans lui occasionner de dommages majeurs.

La conformité est vérifiée par examen et par l'essai du 9.5.2.

8.1.5.7 Les bornes doivent être conçues de manière qu'elles serrent le conducteur de façon sûre et entre surfaces métalliques.

La conformité est vérifiée par examen et par les essais des 9.4 et 9.5.1.

8.1.5.8 Les bornes doivent être conçues ou positionnées de manière que ni un conducteur rigide à âme massive ni un brin d'un conducteur câblé ne puisse s'échapper lors du serrage des vis ou des écrous.

Cette prescription ne s'applique pas aux bornes pour cosses et barrettes.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.5.3

8.1.5.9 Les bornes doivent être fixées ou situées de façon que, lorsque les vis ou écrous de serrage sont serrés ou desserrés, les bornes ne puissent pas prendre de jeu par rapport aux DD.

Ces prescriptions n'impliquent pas que les bornes doivent être conçues de manière telle que leur rotation ou déplacement soient empêchés, mais tout mouvement doit être suffisamment limité pour empêcher la non-conformité aux prescriptions de la présente norme.

L'utilisation d'une résine ou d'une matière de remplissage est considérée comme suffisante pour empêcher une borne de prendre du jeu à condition que

- la résine ou la matière de remplissage ne soit pas soumise à des contraintes pendant l'usage normal;
- l'efficacité de la résine ou de la matière de remplissage ne soit pas altérée par les températures atteintes par la borne dans les conditions les plus défavorables spécifiées dans cette norme.

La conformité est vérifiée par examen, par mesures et par l'essai du 9.4.

8.1.5.10 Les vis ou écrous de serrage des bornes destinés à la connexion des conducteurs de protection doivent être prémunis de façon adéquate contre un desserrage accidentel et il ne doit pas être possible de les desserrer sans l'aide d'un outil.

La conformité est vérifiée par un essai manuel.

En général, les modèles de bornes dont des exemples sont donnés à l'annexe IC procurent une élasticité suffisante pour répondre à la prescription; pour d'autres modèles, des dispositions spéciales telles que l'utilisation d'une pièce élastique convenable, qui ne peut pas être retirée par inadvertance, peuvent être nécessaires.

8.1.5.11 Les vis et écrous destinés à la connexion des conducteurs externes doivent s'engager dans un filetage métallique et les vis ne doivent pas être autotaraudeuses.

8.1.5.5 Terminals shall have adequate mechanical strength.

Screws and nuts for clamping the conductors shall have a metric ISO thread or a thread comparable in pitch and mechanical strength.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.4 and 9.5.1.

8.1.5.6 Terminals shall be so designed that they clamp the conductor without undue damage to the conductor.

Compliance is checked by inspection and by the test of 9.5.2.

8.1.5.7 Terminals shall be so designed that they clamp the conductor reliably and between metal surfaces.

Compliance is checked by inspection and by the tests of 9.4 and 9.5.1.

8.1.5.8 Terminals shall be so designed or positioned that neither a rigid solid conductor nor a wire of a stranded conductor can slip out while the clamping screws or nuts are tightened.

This requirement does not apply to lug terminals.

Compliance is checked by the test of 9.5.3.

8.1.5.9 Terminals shall be so fixed or located that, when the clamping screws or nuts are tightened or loosened, their fixings do not work loose.

These requirements do not imply that the terminals shall be so designed that their rotation or displacement is prevented, but any movement shall be sufficiently limited so as to prevent non-compliance with the requirements of this standard.

The use of sealing compound or resin is considered to be sufficient for preventing a terminal from working loose, provided that

- the sealing compound or resin is not subject to stress during normal use;
- the effectiveness of the sealing compound or resin is not impaired by temperatures attained by the terminal under the most unfavourable conditions specified in this standard.

Compliance is checked by inspection, by measurement and by the test of 9.4.

8.1.5.10 Clamping screws or nuts of terminals intended for the connection of protective conductors shall be adequately secured against accidental loosening and it shall not be possible to unclamp them without the use of a tool.

Compliance is checked by manual test.

In general, the designs of terminals of which examples are shown in annex IC provide sufficient resilience to comply with this requirement; for other designs special provisions, such as the use of an adequately resilient part which is not likely to be removed inadvertently, may be necessary.

8.1.5.11 Screws and nuts of terminals intended for the connection of external conductors shall be in engagement with a metal thread and the screws shall not be of the tapping screw type.

8.1.6 Non-interchangeabilité

Pour les DD destinés à être montés sur les bases faisant corps avec eux (type enfichable ou à vis), on ne doit pas pouvoir remplacer, sans l'aide d'un outil, un DD monté et équipé de conducteurs comme en usage normal par un autre appareil de la même fabrication et de courant assigné plus élevé.

La conformité est vérifiée par examen.

NOTE L'expression «comme en usage normal» implique que le disjoncteur est monté conformément aux instructions du constructeur.

8.2 Protection contre les chocs électriques

Les DD doivent être conçus de telle façon que, lorsqu'ils sont fixés et équipés de conducteurs comme en usage normal, les parties actives ne soient pas accessibles.

NOTE Le terme «usage normal» implique que le DD est installé selon les instructions du constructeur.

Une partie est considérée comme «accessible» si on peut la toucher avec le doigt d'épreuve (voir 9.6).

Dans le cas des DD autres que ceux du type enfichable, les parties extérieures autres que les vis ou autres organes de fixation des capots et étiquettes, qui sont accessibles lorsque les DD sont fixés et équipés de conducteurs comme en usage normal, doivent être soit en matière isolante, soit entièrement revêtues de matière isolante, à moins que les parties actives ne soient enfermées dans une enveloppe intérieure en matière isolante.

Les revêtements doivent être fixés de façon à ne pas risquer d'être perdus au cours de l'installation du DD. Ils doivent avoir une épaisseur et une résistance mécanique suffisantes et doivent assurer une protection efficace aux endroits présentant des angles vifs.

Les entrées de câbles ou de conduits doivent être soit en matière isolante, soit munies de manchons ou dispositifs analogues en matière isolante. Ces dispositifs doivent être fixés de façon sûre et avoir une résistance mécanique suffisante.

Dans le cas des DD enfichables, les parties extérieures autres que les vis ou autres organes de fixation des capots, qui sont accessibles en usage normal, doivent être en matière isolante.

Les organes de manœuvre métalliques doivent être isolés des parties actives et leurs parties conductrices accessibles, à l'exception de celles permettant d'accoupler les organes de manœuvre isolés de plusieurs pôles, et doivent être revêtus de matière isolante.

Les parties métalliques du mécanisme ne doivent pas être accessibles. Elles doivent être en outre isolées des parties métalliques accessibles, des bâtis métalliques supportant la base des DD de type encastré, des vis ou autres organes de fixation de la base sur son support et d'une plaque métallique utilisée comme support.

On doit pouvoir remplacer facilement les DD enfichables sans toucher aux parties actives.

Le vernis ou l'émail ne sont pas considérés comme assurant un isolement suffisant au sens du présent paragraphe.

La conformité est vérifiée par examen et par l'essai du 9.6.

8.1.6 Non-interchangeability

For RCBOs intended to be mounted on bases forming a unit therewith (plug-in type or screw-in type) it shall not be possible, without the aid of a tool, to replace a RCBO when mounted and wired as for normal use by another RCBO of the same make having a higher rated current.

Compliance is checked by inspection.

NOTE The expression "as for normal use" implies that the RCBO is mounted according to the manufacturer's instructions.

8.2 Protection against electric shock

RCBOs shall be so designed that, when they are mounted and wired as for normal use, live parts are not accessible.

NOTE The term "normal use" implies that RCBOs be installed according to the manufacturer's instructions.

A part is considered to be "accessible" if it can be touched by the standard test finger (see 9.6).

For RCBOs other than those of the plug-in type, external parts, other than screws or other means for fixing covers and labels, which are accessible when the RCBOs are mounted and wired as in normal conditions of use, shall either be of insulating material, or be lined throughout with insulating material, unless the live parts are within an internal enclosure of insulating material.

Linings shall be fixed in such a way that they are not likely to be lost during installation of the RCBOs. They shall have adequate thickness and mechanical strength and shall provide adequate protection at places where sharp edges occur.

Inlet openings for cables or conduits shall either be of insulating material or be provided with bushings or similar devices of insulating material. Such devices shall be reliably fixed and shall have adequate mechanical strength.

For plug-in RCBOs external parts other than screws or other means for fixing covers, which are accessible for normal use, shall be of insulating material.

Metallic operating means shall be insulated from live parts and their conductive parts which otherwise would be "exposed conductive parts" shall be covered by insulating material, with the exception of means for coupling insulated operating means of several poles.

Metal parts of the mechanism shall not be accessible. In addition, they shall be insulated from accessible metal parts, from metal frames supporting the base of flush-type RCBOs, from screws or other means for fixing the base to its support and from metal plates used as support.

It shall be possible to replace plug-in RCBOs easily without touching live parts.

Lacquer and enamel are not considered to provide adequate insulation for the purpose of this subclause.

Compliance is checked by inspection and by the test of 9.6.

8.3 Propriétés diélectriques et aptitude au sectionnement

Les DD doivent avoir des propriétés diélectriques appropriées et doivent assurer le sectionnement.

Les circuits de commande connectés au circuit principal ne doivent pas être endommagés par des tensions continues élevées résultant des mesures d'isolement qui sont normalement effectuées après que les DD ont été installés.

La conformité est vérifiée par les essais des 9.7 et 9.20.

8.4 Echauffements

8.4.1 Limites d'échauffement

Les échauffements des diverses parties d'un DD spécifiées au tableau 7, mesurés dans les conditions spécifiées au 9.8.2, ne doivent pas dépasser les limites indiquées au tableau 7.

Le DD ne doit pas subir de dommages de nature à nuire à son fonctionnement et à sa sûreté.

Tableau 7 – Valeurs des échauffements

Parties a) b)	Echauffement K
Bornes de raccordement pour des connexions externes c)	65
Parties extérieures susceptibles d'être touchées lors d'une manœuvre manuelle du DD, y compris les organes de manœuvre en matière isolante et les organes métalliques des moyens de couplage isolés pour le fonctionnement de plusieurs pôles	40
Parties métalliques extérieures des organes de manœuvre	25
Autres parties extérieures, y compris la face du DD en contact direct avec la surface de montage	60
a) Il n'est pas spécifié de valeurs pour les contacts; ceci tient au fait que la conception de la plupart des DD est telle que la mesure directe de la température de ces parties ne peut être effectuée sans risquer de provoquer des altérations ou déplacements de parties susceptibles d'affecter la reproductibilité des essais. L'essai de fiabilité (voir 9.22) est considéré suffisant pour la vérification indirecte du comportement des contacts vis-à-vis des échauffements non admissibles en service. b) Il n'est pas spécifié de valeur pour les parties autres que celles indiquées dans le tableau, mais les parties adjacentes en matière isolante ne doivent pas subir de dommages et le fonctionnement du DD ne doit pas être affecté. c) Pour les DD du type enfichable, les bornes de la base sur laquelle ils sont installés.	

8.4.2 Température de l'air ambiant

Les limites d'échauffement indiquées dans le tableau 7 sont applicables seulement si la température de l'air ambiant reste entre les limites indiquées au tableau 4.

8.5 Caractéristiques de fonctionnement

Les caractéristiques de fonctionnement des DD dans des conditions de courant différentiel ou de surintensité doivent satisfaire aux prescriptions du 9.9.

8.5.1 En cas de courant différentiel résiduel

Les DD doivent fonctionner dans les conditions prescrites au 9.9.1.

8.3 Dielectric properties and isolating capability

RCBOs shall have adequate dielectric properties and shall ensure isolation.

Control circuits connected to the main circuit shall not be damaged by high d.c. voltage due to insulation measurements which are normally carried out after RCBOs are installed.

Compliance is checked by the tests of 9.7 and 9.20.

8.4 Temperature-rise

8.4.1 Temperature-rise limits

The temperature-rises of the parts of a RCBO specified in table 7, measured under the conditions specified in 9.8.2, shall not exceed the limiting values stated in that table.

The RCBO shall not suffer damage impairing its functions and its safe use.

Table 7 – Temperature-rise values

Parts ^{a) b)}	Temperature-rise K
Terminals for external connections ^{c)}	65
External parts liable to be touched during manual operation of the RCBO, including operating means of insulating material and metallic means for coupling insulated operating means of several poles	40
External metallic parts of operating means	25
Other external parts, including that face of the RCBO in direct contact with the mounting surface	60
^{a)} No value is specified for the contact, since the design of most RCBOs is such that a direct measurement of the temperature of those parts cannot be made without the risk of causing alterations or displacement of parts likely to affect the reproducibility of the tests. The test of reliability (see 9.22) is considered to be sufficient for checking indirectly the behaviour of the contacts with respect to undue temperature rises in service. ^{b)} No value is specified for parts other than those listed, but no damage shall be caused to adjacent parts of insulating materials, and the operation of the RCBO shall not be impaired. ^{c)} For plug-in type RCBOs the terminals of the base on which they are installed.	

8.4.2 Ambient air temperature

The temperature-rise limits given in table 7 are applicable only if the ambient air temperature remains between the limits given in table 4.

8.5 Operating characteristics

The operating characteristic of RCBOs, under residual current or overcurrent conditions, shall comply with the requirements of 9.9.

8.5.1 Under residual current conditions

The operating characteristic of RCBOs shall comply with the requirements of 9.9.1.

Essai	Type	Courant d'essai	Conditions initiales	Durée limite du temps de déclenchement ou de non-déclenchement	Résultats à obtenir	Observations
a	B, C, D	$1,13 I_n$	Etat froid *	$t \geq 1 \text{ h}$ (pour $I_n \leq 63 \text{ A}$) $t \geq 2 \text{ h}$ (pour $I_n > 63 \text{ A}$)	Pas de déclenchement	
b	B, C, D	$1,45 I_n$	Immédiatement après l'essai (a)	$t < 1 \text{ h}$ (pour $I_n \leq 63 \text{ A}$) $t < 2 \text{ h}$ (pour $I_n > 63 \text{ A}$)	Déclenchement	Courant croissant régulièrement en moins de 5 s
c	B, C, D	$2,55 I_n$	Etat froid *	$1 \text{ s} < t < 60 \text{ s}$ (pour $I_n \leq 32 \text{ A}$) $1 \text{ s} < t < 120 \text{ s}$ (pour $I_n > 32 \text{ A}$)	Déclenchement	
d	B C D	$3 I_n$ $5 I_n$ $10 I_n$	Etat froid *	$t \geq 0,1 \text{ s}$	Pas de déclenchement	Courant obtenu par la fermeture d'un interrupteur auxiliaire
e	B C D	$5 I_n$ $10 I_n$ $50 I_n$	Etat froid *	$t < 0,1 \text{ s}$	Déclenchement	Courant obtenu par la fermeture d'un interrupteur auxiliaire

* Le terme «état froid» signifie sans charge préalable, à la température de calibrage de référence.

8.5.2 Under overcurrent conditions

RCBOs shall comply with the requirements of 8.5.2.1 and 8.5.2.3.

8.5.2.1 Standard time-(over)current zone

The tripping characteristic of RCBOs shall ensure adequate protection against overcurrents, without premature operation.

The zone of the time-current characteristic (tripping characteristic) of a RCBO is defined by the conditions and the values stated in table 8.

This table refers to a RCBO mounted in accordance with the reference conditions (see 9.2) operating at the reference calibration temperature of 30 °C, with a tolerance of $+5$ °C (see note of table 8).

Compliance is checked by the tests specified in 9.9.2.

Checking is made at any convenient temperature, the results being referred to 30 °C through the information given by the manufacturer.

In any case the variation of the test current of table 8 shall not exceed 1,2 % per K of calibration temperature variation.

If the RCBOs are marked for a calibration temperature different from 30 °C, they are tested for that different temperature.

NOTE The manufacturer shall be prepared to give information on the variation of the tripping characteristic for calibration temperatures differing from the reference value.

Table 8 – Time-current operating characteristics

Test	Type	Test current	Initial condition	Limits of tripping or non-tripping time	Results to be obtained	Remarks
a	B, C, D	$1,13 I_n$	Cold *	$t \geq 1 \text{ h}$ (for $I_n \leq 63 \text{ A}$) $t \geq 2 \text{ h}$ (for $I_n > 63 \text{ A}$)	No tripping	
b	B, C, D	$1,45 I_n$	Immediately following test (a)	$t < 1 \text{ h}$ (for $I_n \leq 63 \text{ A}$) $t < 2 \text{ h}$ (for $I_n > 63 \text{ A}$)	Tripping	Current steadily increased within 5 s
c	B, C, D	$2,55 I_n$	Cold *	$1 \text{ s} < t < 60 \text{ s}$ (for $I_n \leq 32 \text{ A}$) $1 \text{ s} < t < 120 \text{ s}$ (for $I_n > 32 \text{ A}$)	Tripping	
d	B C D	$3 I_n$ $5 I_n$ $10 I_n$	Cold *	$t \geq 0,1 \text{ s}$	No tripping	Current established by closing an auxiliary switch
e	B C D	$5 I_n$ $10 I_n$ $50 I_n$	Cold *	$t < 0,1 \text{ s}$	Tripping	Current established by closing an auxiliary switch

* The term "cold" means without previous loading, at the reference calibration temperature.

8.5.2.2 Grandeurs conventionnelles

a) Temps conventionnel

Le temps conventionnel est 1 h pour les DD de courant assigné jusqu'à 63 A inclus et 2 h pour les DD de courant assigné supérieur à 63 A.

b) Surintensité conventionnelle de non-déclenchement (I_{nt})

La surintensité conventionnelle de non-déclenchement d'un DD est 1,13 fois son courant assigné.

c) Surintensité conventionnelle de déclenchement (I_t)

La surintensité conventionnelle de déclenchement d'un DD est 1,45 fois son courant assigné.

8.5.2.3 Caractéristiques de déclenchement par surintensité

La caractéristique de déclenchement par surintensité des DD doit se situer à l'intérieur de la zone définie au 8.5.2.1.

NOTE Des conditions de température et de montage différentes de celles spécifiées au 9.2 (par exemple: montage dans une enveloppe spéciale, groupement de plusieurs DD dans la même enveloppe, etc.) peuvent affecter la caractéristique de déclenchement des DD.

Le constructeur doit être à même de donner des informations sur la variation de la caractéristique de déclenchement pour des températures ambiantes différentes de la valeur de référence à l'intérieur des limites du 7.1.

8.5.2.4 Effet de la température de l'air ambiant sur la caractéristique de déclenchement par surintensité

Les températures ambiantes autres que la température de référence à l'intérieur des limites de -5 °C et $+40\text{ °C}$, ne doivent pas affecter de façon inacceptable la caractéristique de déclenchement par surintensité des DD.

La conformité est vérifiée par les essais du 9.9.2.3.

8.6 Endurance mécanique et électrique

Les DD doivent être capables d'effectuer le nombre d'opérations mécaniques et électriques appropriées.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.10

8.7 Tenue aux courants de courts-circuits

Les DD doivent pouvoir effectuer un nombre spécifié d'opérations en court-circuit, pendant lesquelles ils ne doivent ni mettre en danger l'opérateur ni donner naissance à un amorçage entre les parties conductrices sous tension ou entre ces dernières et la terre.

La conformité est vérifiée par les essais du 9.12.

8.8 Résistance aux chocs mécaniques

Les DD doivent une résistance mécanique appropriée pour supporter les contraintes qui leur sont imposées pendant l'installation et l'utilisation.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.13

8.9 Résistance à la chaleur

Les DD doivent être suffisamment résistants à la chaleur.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.14.

8.5.2.2 Conventional quantities**a) Conventional time**

The conventional time is 1 h for RCBOs of rated current up to and including 63 A, and 2 h for RCBOs of rated current above 63 A.

b) Conventional non-tripping overcurrent (I_{nt})

The conventional no-tripping overcurrent of a RCBO is 1,13 times its rated current.

c) Conventional tripping overcurrent (I_t)

The conventional tripping overcurrent of a RCBO is 1,45 times its rated current.

8.5.2.3 Overcurrent tripping characteristic

The overcurrent tripping characteristic of RCBOs shall be contained within the zone defined in 8.5.2.1.

NOTE Conditions of temperature and mounting different from those specified in 9.2 (e.g. mounting in a special enclosure, grouping of several RCBOs in the same enclosure, etc.) may affect the tripping characteristic of RCBOs.

The manufacturer shall be prepared to give information on the variation of the tripping characteristic for ambient temperatures differing from the reference value, within the limits of 7.1.

8.5.2.4 Effect of the ambient air temperature on the overcurrent tripping characteristic

Ambient temperatures other than the reference temperature, within the limits of -5 °C and $+40\text{ °C}$, shall not unacceptably affect the overcurrent tripping characteristic of RCBOs.

Compliance is checked by the tests of 9.9.2.3.

8.6 Mechanical and electrical endurance

RCBOs shall be capable of performing an adequate number of mechanical and electrical operations.

Compliance is checked by the test of 9.10.

8.7 Performance at short-circuit currents

RCBOs shall be capable of performing a specified number of short-circuit operations during which they shall neither endanger the operator nor initiate a flashover between live conductive parts or between live conductive parts and earth.

Compliance is checked by the tests of 9.12.

8.8 Resistance to mechanical shock and impact

RCBOs shall have adequate mechanical behaviour so as to withstand the stresses imposed during installation and use.

Compliance is checked by the test of 9.13.

8.9 Resistance to heat

RCBOs shall be sufficiently resistant to heat.

Compliance is checked by the test of 9.14.

8.10 Résistance à la chaleur anormale et au feu

Les parties extérieures en matière isolante des DD ne doivent pas être susceptibles de s'enflammer et de propager le feu si des parties transportant le courant, dans des conditions de défaut ou de surcharge, atteignent à leur voisinage une température élevée. La résistance à la chaleur anormale et au feu des autres parties en matériau isolant est considérée vérifiée par les autres essais de cette norme.

La conformité est vérifiée par examen et par l'essai du 9.15.

8.11 Dispositif de contrôle

Les DD doivent être munis d'un dispositif de contrôle conçu pour simuler le passage à travers le dispositif de détection d'un courant différentiel, en vue de permettre la vérification périodique de l'aptitude au fonctionnement du dispositif différentiel.

NOTE Le dispositif de contrôle est destiné à vérifier la fonction déclenchement et non la valeur pour laquelle le fonctionnement est effectif, en ce qui concerne le courant de fonctionnement différentiel assigné et les temps de fonctionnement.

Les ampères-tours produits par le fonctionnement du dispositif de contrôle d'un DD alimenté à sa tension assignée ou à la plus élevée de la plage de tensions, s'il y a lieu, ne doivent pas dépasser 2,5 fois les ampères-tours produits quand un courant différentiel égal à $I_{\Delta n}$ circule à travers l'un des pôles du DD.

Dans le cas de DD ayant plusieurs réglages de courant différentiel de fonctionnement (voir 4.5.), on doit utiliser la plus haute sensibilité pour laquelle le DD a été conçu.

Le dispositif de contrôle doit satisfaire à l'essai spécifié au 9.16.

Le conducteur de protection de l'installation ne doit pas être mis sous tension lorsque le dispositif de contrôle est manœuvré.

Il ne doit pas être possible, lors du fonctionnement du dispositif de contrôle, d'alimenter le circuit côté aval quand le DD est en position d'ouverture et connecté comme en usage normal.

Le dispositif de contrôle ne doit pas être le seul moyen d'exécution de l'ouverture et il n'est pas prévu pour remplir cette fonction.

8.12 Spécifications pour les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation

Les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation doivent fonctionner correctement pour toute valeur de la tension d'alimentation comprise entre 0,85 et 1,1 fois sa valeur nominale; pour ce faire, les DD multipolaires doivent avoir toutes leurs voies de courant alimentées par les phases correspondantes et le neutre, s'il y a lieu.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.17 avec les conditions d'essai supplémentaires spécifiées au 9.9.1.2.

Selon leur classification, les DD doivent répondre aux conditions indiquées au tableau 9.

8.10 Resistance to abnormal heat and to fire

External parts of RCBOs made of insulating material shall not be liable to ignite and to spread fire if current-carrying parts in their vicinity, under fault or overload conditions, attain a high temperature. The resistance to abnormal heat and to fire of the other parts made of insulating material is considered as checked by the other tests of this standard.

Compliance is checked by inspection and by the test of 9.15.

8.11 Test device

RCBOs shall be provided with a test device to simulate the passing through the detecting device of a residual current in order to allow a periodic testing of the ability of the residual current device to operate.

NOTE The test device is intended to check the tripping function, not the value at which this function is effective with respect to the rated residual operating current and the break times.

The ampere-turns produced when operating the test device of a RCBO supplied at rated voltage or at the highest value of the voltage range, if applicable, shall not exceed 2,5 times the ampere-turns produced, when a residual current equal to $I_{\Delta n}$ is passed through one of the poles of the RCBO.

In the case of RCBOs having several settings of residual operating current (see 4.4) the lowest setting for which the RCBOs have been designed shall be used.

The test device shall comply with the test of 9.16.

The protective conductor of the installation shall not become live when the test device is operated.

It shall not be possible to energize the circuit on the load side by operating the test device when the RCBO is in the open position and connected as in normal use.

The test device shall not be the sole means of performing the opening operation and is not intended to be used for this function.

8.12 Requirements for RCBOs functionally dependent on line voltage

RCBOs functionally dependent on line voltage shall operate correctly at any value of the line voltage between 0,85 and 1,1 times their rated voltage, for which purpose multipole RCBOs shall have all their current paths supplied from the phases and neutral, if any.

Compliance is checked by the test of 9.17 under the supplementary test conditions specified in 9.9.1.2.

According to their classification, RCBOs shall comply with the requirements given in table 9.

Tableau 9 – Spécifications pour les DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation

Classification de l'appareil selon l'article 4.1		Comportement en cas de défaillance de la tension d'alimentation
DD s'ouvrant automatiquement en cas de défaillance de la tension d'alimentation (4.1.2.1.)	Sans retard	Ouverture non temporisée selon les conditions du 9.17.2 a)
	Avec retard	Ouverture temporisée selon les conditions d'essai du 9.17.2 b). Le fonctionnement correct pendant le retard doit être contrôlé selon le 9.17.3.
DD ne s'ouvrant pas automatiquement en cas de défaillance de la tension d'alimentation (4.1.2.2.)		Pas d'ouverture

8.13 Comportement des DD en cas de surintensité monophasée dans les DD tri- ou tétrapolaires

Les DD tri- ou tétrapolaires ne doivent pas fonctionner avec une surintensité monophasée ayant une valeur égale à la limite inférieure de la plage des déclenchements instantanés des types B, C ou D selon le cas.

La conformité est vérifiée par l'essai du 9.18.

8.14 Comportement des DD en cas d'ondes de courant produites par des ondes de surtension

Les DD doivent supporter de façon appropriée les ondes de courant à la terre dues à la charge des capacités de l'installation et les ondes de courant à terre dues à des amorçages dans l'installation. Les DD du type S doivent en outre avoir une résistance appropriée contre les déclenchements indésirables en cas d'ondes de courant à la terre dues à des amorçages dans l'installation.

La conformité est vérifiée par les essais de 9.19.

8.15 Comportement des DD en cas d'un courant de défaut à la terre comprenant une composante continue

Les DD doivent pouvoir fonctionner correctement en présence de courants de défaut à la terre comprenant une composante continue en accord avec leur classification.

La conformité est vérifiée par les essais du 9.21.

8.16 Fiabilité

Les DD doivent encore fonctionner de façon sûre, même après un long service, compte tenu du vieillissement de leurs composants.

La conformité est vérifiée par l'essai des 9.22 et 9.23.

Table 9 – Requirements for RCBOs functionally dependent on line voltage

Classification of the device according to 4.1		Behaviour in case of failure of the line voltage
RCBOs opening automatically in case of failure of the line voltage (4.1.2.1.)	Without delay	Opening without delay, according to the conditions stated in 9.17.2. a)
	With delay	Opening with delay, according to 9.17.2. b). Correct operation during the delay shall be verified according to 9.17.3.
RCBOs which do not open automatically in case of failure of the line voltage (4.1.2.2.)		No opening

8.13 Behaviour of RCBOs in case of a single-phase overcurrent through a three-pole or four-pole RCBO

Three-pole and four-pole RCBOs shall not operate with single-phase overcurrent having a value equal to the lower limit of the overcurrent instantaneous tripping range according to type B, C or D, as applicable.

Compliance is checked by the test of 9.18.

8.14 Behaviour of RCBOs in case of current surges caused by impulse voltages

RCBOs shall adequately withstand the current surges to earth due to the loading of the capacitance of the installation and the current surges to earth due to flashover in the installation. RCBOs of the S-type shall additionally show adequate resistance against unwanted tripping in case of current surges to earth due to flashover in the installation.

Compliance is checked by the tests of 9.19.

8.15 Behaviour of RCBOs in case of earth fault currents comprising a d.c. component

RCBOs shall adequately perform in presence of earth fault currents comprising a d.c. component in accordance with their classification.

Compliance is checked by the tests of 9.21.

8.16 Reliability

RCBOs shall operate reliably even after long service, taking into account the aging of their components.

Compliance is checked by the tests of 9.22 and 9.23.

9 Essais

9.1 Généralités

9.1.1 *La vérification des caractéristiques des DD est effectuée par les essais de type.*

La liste des essais de type spécifiée par la présente norme est indiquée au tableau 10.

Tableau 10 – Liste des essais de type

Essai	Paragraphe
– Indélébilité du marquage	9.3
– Sûreté des vis, parties transportant le courant et connexions	9.4
– Sûreté des bornes pour conducteurs externes	9.5
– Protection contre les chocs électriques	9.6
– Propriétés diélectriques	9.7
– Echauffements	9.8
– Caractéristique de fonctionnement	9.9
– Endurance mécanique et électrique	9.10
– Mécanisme à déclenchement libre	9.11
– Court-circuit *	9.12
– Résistance aux secousses mécaniques et aux chocs	9.13
– Résistance à la chaleur	9.14
– Résistance à la chaleur anormale et au feu	9.15
– Fonctionnement du dispositif de contrôle aux limites de la tension assignée	9.16
– Comportement du DD en cas de défaillance de la tension d'alimentation pour les DD classés selon le 4.1.2.1.	9.17
– Valeur limite du courant de non-fonctionnement en cas de surintensité	9.18
– Résistance aux déclenchements indésirables dus à des ondes de courant	9.19
– Résistance de l'isolation à une onde de surtension	9.20
– Comportement des DD en cas d'un courant de défaut à la terre comprenant une composante continue	9.21
– Fiabilité	9.22
– Vieillessement des composants électroniques	9.23
* Ceci comprend plusieurs essais.	

9.1.2 *En vue d'une certification, les essais de type sont effectués selon une séquence d'essais.*

NOTE Le terme «certification» recouvre:

- soit l'autocertification par le constructeur;
- soit la certification par une tierce partie, par exemple par un laboratoire indépendant.

Les séquences d'essais et le nombre d'échantillons à soumettre à ces essais sont indiqués en annexe A.

Sauf spécification contraire, chaque essai de type (ou séquence d'essais de type) est effectué sur des DD neufs et à l'état propre, les grandeurs d'influence ayant leurs valeurs de référence normales (voir tableau 4).

9.1.3 *Les essais individuels effectués par le constructeur sur chaque appareil sont donnés en annexe D.*

9 Tests

9.1 General

9.1.1 *The characteristics of RCBOs are checked by means of type tests.*

Type tests required by this standard are listed in table 10.

Table 10 – List of type tests

Test	Subclause
– Indelibility of marking	9.3
– Reliability of screws, current-carrying parts and connections	9.4
– Reliability of terminals for external conductors	9.5
– Protection against electric shock	9.6
– Dielectric properties	9.7
– Temperature-rise	9.8
– Operating characteristic	9.9
– Mechanical and electrical endurance	9.10
– Trip-free mechanism	9.11
– Short circuit *	9.12
– Resistance to mechanical shock and impact	9.13
– Resistance to heat	9.14
– Resistance to abnormal heat and to fire	9.15
– Operation of the test device at the limits of rated voltage	9.16
– Behaviour of RCBOs in case of failure of the line voltage for RCBOs classified according to 4.1.2.1.	9.17
– Limiting values of the non-operating current under overcurrent conditions	9.18
– Resistance against unwanted tripping due to current surges	9.19
– Resistance of the insulation against an impulse voltage	9.20
– Behaviour of RCBOs in case of an earth fault current comprising a d.c. component	9.21
– Reliability	9.22
– Ageing of electronic components	9.23
* This comprises several tests.	

9.1.2 *For certification purposes, type tests are carried out in test sequences.*

NOTE The term "certification" denotes:

- either manufacturer's declaration of conformity;
- or third-party certification, for example by an independent certification body.

The test sequences and the number of samples to be submitted are stated in annex A.

Unless otherwise specified, each type test (or sequence of type tests) is made on RCBOs in a clean and new condition, the influencing quantities having their normal reference values (see table 4).

9.1.3 *Routine tests to be carried out by the manufacturer on each device are given in annex D.*

9.2 Conditions d'essais

Le DD est monté individuellement, selon les instructions du constructeur, et à l'air libre, à une température ambiante comprise entre 20 °C et 25 °C, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement, et est protégé contre des variations de températures exagérées.

Les DD prévus pour être installés dans des enveloppes individuelles sont essayés dans la plus petite des enveloppes spécifiées par le constructeur.

NOTE Une enveloppe individuelle est une enveloppe conçue pour n'accepter qu'un seul dispositif.

A moins qu'il n'en soit spécifié autrement, le DD est équipé des conducteurs appropriés de sections S spécifiées au tableau 11 et fixé sur un panneau de contre-plaque peint en noir mat d'environ 20 mm d'épaisseur, le mode de fixation étant conforme aux prescriptions de montage recommandées par le constructeur.

Tableau 11 – Conducteurs d'essais en cuivre correspondant aux courants assignés

Valeurs du courant assigné I_n A	$I_n \leq 6$	$6 < I_n \leq 13$	$13 < I_n \leq 20$	$20 < I_n \leq 25$	$25 < I_n \leq 32$	$32 < I_n \leq 50$	$50 < I_n \leq 63$	$63 < I_n \leq 80$	$80 < I_n \leq 100$	$100 < I_n \leq 125$
S mm ²	1	1,5	2,5	4	6	10	16	25	35	50

NOTE Pour les conducteurs AWG, voir annexe ID.

En l'absence de spécifications sur les tolérances, les essais de type sont effectués à des valeurs au moins aussi sévères que celles qui sont spécifiées dans la présente norme. Sauf spécification contraire, les essais sont effectués à la fréquence assignée $\pm 5\%$.

Pendant les essais, l'entretien et le démontage des échantillons ne sont pas autorisés.

Pour les essais des 9.8, 9.9, 9.10 et 9.23, le DD est connecté comme suit:

- Les connexions sont faites au moyen de conducteurs à âme massive en cuivre, isolés au PVC.
- Les connexions sont à l'air libre et leur écartement ne doit pas être inférieur à la distance entre les bornes.
- La longueur, avec une tolérance de $^{+5}_0$ cm, de chaque connexion provisoire de borne à borne est de:
 - 1 m pour les sections inférieures ou égales à 10 mm²;
 - 2 m pour les sections supérieures à 10 mm².

Les couples de serrage qui doivent être appliqués aux vis des bornes sont égaux aux deux tiers de ceux qui sont spécifiés au tableau 12.

9.3 Vérification de l'indélébilité du marquage

L'essai est effectué en frottant le marquage à la main pendant 15 s avec un chiffon de coton imbibé d'eau et pendant 15 s encore avec un chiffon de coton imbibé d'hexane aliphatique (avec une teneur maximale en carbures aromatiques de 0,1 % en volume, un indice de kauributanol de 29, température initiale d'ébullition d'environ 65 °C, température d'ébullition finale d'environ 69 °C et de masse spécifique de 0,68 g/cm³).

Le marquage par empreinte, moulage ou gravure, n'est pas soumis à cet essai.

9.2 Test conditions

The RCBO is mounted individually according to manufacturer's instructions and in free air, at an ambient temperature between 20 °C and 25 °C, unless otherwise specified, and is protected against undue external heating or cooling.

RCBOs designed for installation in individual enclosures are tested in the smallest of such enclosures specified by the manufacturer.

NOTE An individual enclosure is an enclosure designed to accept one device only.

Unless otherwise specified, the RCBO is wired with the appropriate cable of cross-section S specified in table 11 and is fixed on a dull black painted plywood board of about 20 mm thickness, the method of fixing being in compliance with the requirements relating to the indications of the manufacturer concerning mounting.

Table 11 – Test copper conductors corresponding to the rated currents

Rated current I_n A	$I_n \leq 6$	$6 < I_n \leq 13$	$13 < I_n \leq 20$	$20 < I_n \leq 25$	$25 < I_n \leq 32$	$32 < I_n \leq 50$	$50 < I_n \leq 63$	$63 < I_n \leq 80$	$80 < I_n \leq 100$	$100 < I_n \leq 125$
S mm ²	1	1,5	2,5	4	6	10	16	25	35	50

NOTE For AWG copper conductors, see annex ID.

Where tolerances are not specified, type tests are carried out at values not less severe than those specified in this standard. Unless otherwise specified, tests are carried out at the rated frequency $\pm 5\%$.

During the tests no maintenance or dismantling of the samples is allowed.

For the tests of 9.8, 9.9, 9.10 and 9.23, the RCBO is connected as follows:

- the connections are made by means of single-core, PVC-insulated copper cables;
- the connections are in free air and spaced not less than the distance existing between the terminals;
- the length, with a tolerance of $^{+5}_0$ cm, of each temporary connection from terminal to terminal is
 - 1 m for cross-sections up to and including 10 mm²;
 - 2 m for cross-sections larger than 10 mm².

The tightening torques to be applied to the terminal screws are two-thirds of those specified in table 12.

9.3 Test of indelibility of marking

The test is made by rubbing the marking by hand for 15 s with a piece of cotton soaked with water and again for 15 s with a piece of cotton soaked with aliphatic solvent hexane (with a content of aromatics of maximum 0,1 % volume, a kauributanol value of 29, initial boiling point approximately 65 °C, dry point approximately 69 °C and specific gravity of 0,68 g/cm³).

Marking made by impressing, moulding or engraving is not subjected to this test.

Après cet essai, le marquage doit être facilement lisible.

Après la totalité des essais de la présente norme, le marquage doit aussi être facilement lisible. Il ne doit pas être possible d'enlever facilement les étiquettes et celles-ci ne doivent pas se recroqueviller.

9.4 Vérification de la sûreté des vis, des parties transportant le courant et des connexions

La conformité avec les prescriptions du 8.1.4 est vérifiée par examen et pour les vis et écrous qui sont manœuvrés lors de la connexion du DD par l'essai suivant.

Les vis ou les écrous sont serrés et desserrés:

- 10 fois pour les vis avec engagement dans un filetage en matériau isolant;
- 5 fois dans les autres cas.

Les vis ou écrous s'engageant dans un filetage en matériau isolant sont complètement retirés et réinsérés à chaque fois.

L'essai est effectué au moyen d'un tournevis d'essai ou d'une clef appropriée, en appliquant le couple indiqué au tableau 12.

Les vis ou écrous ne doivent pas être serrés par à-coups.

L'essai est effectué uniquement avec des conducteurs rigides ayant les sections les plus élevées spécifiées au tableau 6, massif, ou câblé selon le cas le plus défavorable. Le conducteur est retiré chaque fois que la vis ou l'écrou est desserré.

Tableau 12 – Diamètres des filetages et couples à appliquer

Diamètre nominal du filetage mm		Couple Nm		
Supérieur à	Jusqu'à et y compris	I	II	III
–	2,8	0,2	0,4	0,4
2,8	3,0	0,25	0,5	0,5
3,0	3,2	0,3	0,6	0,6
3,2	3,6	0,4	0,8	0,8
3,6	4,1	0,7	1,2	1,2
4,1	4,7	0,8	1,8	1,8
4,7	5,3	0,8	2,0	2,0
5,3	6,0	1,2	2,5	3,0
6,0	8,0	2,5	3,5	6,0
8,0	10,0	–	4,0	10,0

La colonne I s'applique aux vis sans tête si la vis, lorsqu'elle est serrée, ne dépasse pas du trou, et les autres vis qui ne peuvent être serrées au moyen d'un tournevis ayant une lame plus large que le diamètre de la vis.

La colonne II s'applique aux autres vis qui sont serrées au moyen d'un tournevis.

La colonne III s'applique aux vis et aux écrous qui sont serrés par d'autres moyens qu'un tournevis.

Lorsqu'une vis est à tête hexagonale fendue et peut être serrée à l'aide d'un tournevis et que les valeurs des colonnes II et III sont différentes, l'essai est effectué deux fois, d'abord en appliquant à la tête hexagonale le couple spécifié à la colonne III puis en appliquant sur un autre échantillon le couple spécifié à la colonne II au moyen d'un tournevis. Si les valeurs des colonnes II et III sont identiques, seul l'essai avec le tournevis est effectué.

After this test, the marking shall be easily legible. The marking shall also remain easily legible after all the tests of this standard.

It shall not be easily possible to remove labels and they shall show no curling.

9.4 Test of reliability of screws, current-carrying parts and connections

Compliance with the requirements of 8.1.4 is checked by inspection and, for screws and nuts which are operated when mounting and connecting the RCBO, by the following test.

The screws or nuts are tightened and loosened:

- 10 times for screws in engagement with a thread of insulating material;
- 5 times in all other cases.

Screws or nuts in engagement with a thread of insulating material are completely removed and re-inserted each time.

The test is made by means of a suitable test screwdriver or spanner applying a torque as shown in table 12.

The screws and nuts shall not be tightened in jerks.

The test is made with rigid conductors only, having the largest cross-sectional areas specified in table 6, solid or stranded, whichever is the more unfavourable. The conductor is moved each time the screw or nut is loosened.

Table 12 – Screw thread diameters and applied torques

Nominal diameter of thread mm		Torque Nm		
Greater than	Up to and including	I	II	III
–	2,8	0,2	0,4	0,4
2,8	3,0	0,25	0,5	0,5
3,0	3,2	0,3	0,6	0,6
3,2	3,6	0,4	0,8	0,8
3,6	4,1	0,7	1,2	1,2
4,1	4,7	0,8	1,8	1,8
4,7	5,3	0,8	2,0	2,0
5,3	6,0	1,2	2,5	3,0
6,0	8,0	2,5	3,5	6,0
8,0	10,0	–	4,0	10,0

Column I applies to screws without head if the screw, when tightened, does not protrude from the hole, and to other screws which cannot be tightened by means of a screwdriver with a blade wider than the diameter of the screw.

Column II applies to other screws which are tightened by means of a screwdriver.

Column III applies to screws and nuts which are tightened by means other than a screwdriver.

Where a screw has a hexagonal head with a slot for tightening with a screwdriver and the values in columns II and III are different, the test is made twice, first applying to the hexagonal head the torque specified in column III and then, on another sample, applying the torque specified in column II by means of a screwdriver. If the values in columns II and III are the same, only the test with the screwdriver is made.

Pendant l'essai, les connexions vissées ne doivent pas prendre de jeu et on ne doit constater aucun dommage, tel que bris de vis ou détérioration des fentes de la tête, du filetage, des rondelles ou des étriers, qui nuirait à l'usage ultérieur du DD.

De plus, les enveloppes et les capots ne doivent pas être endommagés.

9.5 Vérification de la sûreté des bornes pour conducteurs externes

La conformité avec les prescriptions du 8.1.5 est vérifiée par examen, par l'essai du 9.4, un conducteur rigide de la plus grande section spécifiée au tableau 6 étant placé dans la borne (pour les sections nominales supérieures à 6 mm², on utilise un conducteur rigide câblé, pour les autres sections, un conducteur massif), et par les essais des 9.5.1, 9.5.2 et 9.5.3.

Ces derniers essais sont effectués à l'aide d'un tournevis ou d'une clef d'essai appropriée en appliquant un couple comme indiqué au tableau 12.

9.5.1 *Les bornes sont munies de conducteurs en cuivre, de la plus petite et de la plus grande section spécifiées au tableau 6, massifs ou câblés, selon le cas qui est le plus défavorable.*

Le conducteur est inséré dans la borne à la distance minimale prescrite ou si aucune distance n'est prescrite, jusqu'à ce qu'il apparaisse sur la face opposée de la borne et dans la position la plus susceptible de favoriser l'échappement du brin.

Les vis de serrage sont alors serrées avec un couple égal aux deux tiers de celui indiqué dans la colonne appropriée du tableau 12.

Chaque conducteur est alors soumis à une traction dont la valeur est indiquée au tableau 13.

Cette traction est appliquée sans à-coups, pendant une minute, dans la direction de l'axe du logement du conducteur.

Tableau 13 – Forces de traction

Section du conducteur acceptée par la borne mm ²	jusqu'à 4	jusqu'à 6	jusqu'à 10	jusqu'à 16	jusqu'à 50
Traction N	50	60	80	90	100

Pendant l'essai, le conducteur ne doit pas bouger de façon appréciable dans la borne.

9.5.2 *Les bornes sont munies de conducteurs en cuivre, de la plus petite et de la plus grande section spécifiées au tableau 6, massifs ou câblés, selon le cas qui est le plus défavorable et les vis des bornes sont serrées, avec un couple égal aux deux tiers de celui indiqué dans la colonne appropriée du tableau 12.*

Les vis des bornes sont alors desserrées et on examine la partie du conducteur qui peut avoir été affectée par la borne.

Les conducteurs ne doivent pas montrer de dommages majeurs ni de brins sectionnés.

NOTE Les conducteurs sont considérés comme endommagés de façon majeure s'ils laissent apparaître des empreintes profondes ou des entailles.

Pendant l'essai, les bornes ne doivent pas prendre de jeu et on ne doit constater aucun dommage tel que bris de vis ou détérioration des fentes de la tête, du filetage, des rondelles ou des étriers qui nuiraient à l'usage ultérieur de la borne.

During the test, the screwed connections shall not work loose and there shall be no damage, such as breakage of screws or deterioration to the head slots, threads, washers or stirrups, that will impair the further use of the RCBO.

Moreover, enclosures and covers shall not be damaged.

9.5 Test of reliability of terminals for external conductors

Compliance with the requirements of 8.1.5 is checked by inspection, by the test of 9.4, for which a rigid copper conductor having the largest cross-section specified in table 6 is placed in the terminal (for nominal cross-sections exceeding 6 mm², a rigid stranded conductor is used; for other nominal cross-sections, a solid conductor is used), and by the tests of 9.5.1, 9.5.2 and 9.5.3.

These last tests are made using a suitable test screwdriver or spanner, and applying the torque specified in table 12.

9.5.1 *The terminals are fitted with copper conductors of the smallest and largest cross-sections specified in table 6, solid or stranded, whichever is the more unfavourable.*

The conductor is inserted into the terminal for the minimum distance prescribed or, where no distance is prescribed, until it just projects from the far side, and in the position most likely to permit the solid conductor or a strand (or strands) to escape.

The clamping screws are then tightened with a torque equal to two-thirds of that shown in the appropriate column of table 12.

Each conductor is then subjected to the pull shown in table 13.

The pull is applied without jerks, for 1 min, in the direction of the axis of the space intended for the conductor.

Table 13 – Pulling forces

Cross-section of conductor accepted by the terminal mm ²	up to 4	up to 6	up to 10	up to 16	up to 50
Pull N	50	60	80	90	100

During the test, the conductor shall not move noticeably in the terminal.

9.5.2 *The terminals are fitted with copper conductors of the smallest and largest cross-sections specified in table 6, solid or stranded, whichever is the more unfavourable, and the terminal screws are tightened with a torque equal to two-thirds of that shown in the appropriate column of table 12.*

The terminal screws are then loosened and the part of the conductor which may have been affected by the terminal is inspected.

The conductors shall show no undue damage or severed wires.

NOTE Conductors are considered to be unduly damaged if they show deep or sharp indentations.

During the test, terminals shall not work loose and there shall be no damage, such as breakage of screws or damage to the head slots, threads, washers or stirrups, that will impair the further use of the terminal.

9.5.3 Les bornes sont munies d'un conducteur câblé rigide en cuivre dont la composition est indiquée au tableau 14.

Tableau 14 – Dimensions du conducteur

Plage de sections nominales à serrer mm ²	Conducteur câblé	
	Nombre de fils	Diamètre des fils mm
1,0 à 2,5 *	7	0,67
1,0 à 4,0 *	7	0,85
1,5 à 6,0 *	7	1,04
2,5 à 10,0	7	1,35
4,0 à 16,0	7	1,70
10,0 à 25,0	7	2,14
16,0 à 35,0	19	1,53
25,0 à 50,0	19	1,83

* L'essai n'est pas effectué si la borne est prévue pour serrer seulement des conducteurs massifs. (Voir note tableau 6)

Avant l'insertion dans la borne, les brins du conducteur sont convenablement remis en forme.

Le conducteur est introduit dans la borne jusqu'à ce qu'il atteigne le fond de la borne ou qu'il apparaisse sur la face opposée de la borne et dans la position la plus susceptible de favoriser l'échappement d'un brin. La vis ou l'écrou de serrage est alors serré avec un couple égal aux deux tiers de celui indiqué dans la colonne appropriée du tableau 12.

Après l'essai, aucun brin du conducteur ne doit s'être échappé en dehors de la borne.

9.6 Vérification de la protection contre les chocs électriques

Cette prescription est applicable aux parties des DD qui sont accessibles à l'utilisateur quand ils sont montés comme en usage normal.

L'essai est effectué avec le doigt d'épreuve normalisé de la figure 3 sur le DD monté comme en usage normal (voir note du 8.2) et équipé de conducteurs de la plus petite et de la plus grande section qui peuvent être connectés au DD.

Le doigt d'épreuve normalisé doit être conçu de façon telle que chacune des sections puisse être tournée d'un angle de 90° par rapport à l'axe du doigt dans une même direction seulement.

Le doigt d'épreuve est appliqué dans toutes les positions possibles d'un doigt réel, un indicateur de contact électrique étant utilisé pour montrer un contact avec des parties actives.

Il est recommandé d'utiliser une lampe pour l'indication d'un contact, la tension étant d'au moins 40 V. Le doigt d'épreuve ne doit pas toucher de parties actives.

Les DD avec enveloppes ou capots en matériau thermoplastique sont soumis à l'essai additionnel suivant, qui est effectué à une température ambiante de 35 °C ± 2 °C, les DD étant à cette température.

Les DD sont soumis pendant 1 minute à une force de 75 N appliquée par l'intermédiaire de l'extrémité d'un doigt d'épreuve rigide de mêmes dimensions que le doigt d'épreuve normalisé. Ce doigt est appliqué à tous endroits où un excès de souplesse du matériau isolant pourrait compromettre la sécurité du DD; il n'est pas appliqué aux parois minces défonçables.

9.5.3 The terminals are fitted with a rigid stranded copper conductor having the make-up shown in table 14.

Table 14 – Conductor dimensions

Range of nominal cross-sections to be clamped mm ²	Stranded conductor	
	Number of strands	Diameter of strands mm
1,0 to 2,5 *	7	0,67
1,0 to 4,0 *	7	0,85
1,5 to 6,0 *	7	1,04
2,5 to 10,0	7	1,35
4,0 to 16,0	7	1,70
10,0 to 25,0	7	2,14
16,0 to 35,0	19	1,53
25,0 to 50,0	19	1,83
* If the terminal is intended to clamp solid conductors only (see note of table 6), the test is not made.		

Before insertion in the terminal, the strands of the conductor are suitably reshaped.

The conductor is inserted into the terminal until the conductor reaches the bottom of the terminal or just projects from the far side of the terminal and in the position most likely to permit a strand (or strands) to escape. The clamping screw or nut is then tightened with a torque equal to two-thirds of that shown in the appropriate column of table 12.

After the test no strand of the conductor shall have escaped outside the retaining device.

9.6 Verification of protection against electric shock

This requirement is applicable to those parts of RCBOs which are exposed to the operator when mounted as for normal use.

The test is made with the standard test finger shown in figure 3, on the RCBO mounted as for normal use (see note of 8.2) and fitted with conductors of the smallest and largest cross-sections which may be connected to the RCBO.

The standard test finger shall be so designed that each of the jointed sections can be turned through an angle of 90° with respect to the axis of the finger, in the same direction only.

The standard test finger is applied in every possible bending position of a real finger, an electrical contact indicator being used to show contact with live parts.

It is recommended that a lamp be used for the indication of contact and that the voltage be not less than 40 V. The standard test finger shall not touch live parts.

RCBOs with enclosures or covers of thermoplastic material are subjected to the following additional test, which is carried out at an ambient temperature of 35 °C ± 2 °C, the RCBO being at this temperature.

RCBOs are subjected for 1 min to a force of 75 N, applied through the tip of a straight unjointed test finger of the same dimensions as the standard test finger. This finger is applied to all places where yielding of insulating material could impair the safety of the RCBO, but is not applied to knock-outs.

Pendant cet essai, les enveloppes ou capots ne doivent pas se déformer à un degré tel que des parties sous tension puissent être touchées avec le doigt d'épreuve rigide.

Les DD ouverts ayant des parties non prévues pour être couvertes par une enveloppe sont soumis à cet essai avec un panneau frontal métallique, et montés comme en usage normal.

9.7 Essai des propriétés diélectriques

9.7.1 Résistance à l'humidité

9.7.1.1 Préparation du DD pour les essais

Les parties qui peuvent être enlevées sans l'aide d'un outil sont retirées et soumises au traitement d'humidité avec la partie principale, les couvercles faisant ressort sont ouverts pendant ce traitement.

Les entrées de câbles, s'il en existe, sont laissées ouvertes; s'il existe des entrées défonçables, l'une d'elle est défoncée.

9.7.1.2 Conditions d'essai

Le traitement d'humidité est effectué dans une enceinte humide dont l'air a une humidité relative maintenue entre 91 % et 95 %.

La température de l'air, à tous les endroits où l'échantillon est placé, est maintenue à ± 1 °C près à une valeur quelconque convenable T comprise entre 20 °C et 30 °C.

Avant d'être placé dans l'enceinte humide, l'échantillon est amené à une température comprise entre la température T °C et T °C + 4 °C.

9.7.1.3 Procédure d'essai

L'échantillon est maintenu dans l'enceinte pendant 48 heures.

NOTE 1 On peut obtenir une humidité relative comprise entre 91 % et 95 % en plaçant dans l'enceinte humide une solution saturée d'eau et de sulfate de sodium (Na_2SO_4) ou de nitrate de potassium (KNO_3), présentant une surface de contact avec l'air suffisamment grande.

NOTE 2 Pour obtenir les conditions spécifiées à l'intérieur de l'enceinte, il est recommandé d'assurer la circulation permanente de l'air et, en général, d'employer une enceinte thermiquement isolée.

9.7.1.4 Etat du DD après l'essai

Après ce traitement, l'échantillon ne doit pas présenter de dommage au sens de la présente norme et doit satisfaire aux essais des 9.7.2 et 9.7.3.

9.7.2 Résistance d'isolement du circuit principal

Le DD ayant été traité comme spécifié au 9.7.1, il est ensuite retiré de l'enceinte humide.

Après une période de repos comprise entre 30 et 60 min. après le traitement, on mesure la résistance d'isolement 5 s après avoir appliqué une tension continue d'environ 500 V, dans l'ordre suivant:

- a) le DD étant en position d'ouverture, successivement sur chaque pôle entre chaque paire de bornes qui sont électriquement reliées ensemble lorsque le DD est en position de fermeture;*
- b) le DD étant en position de fermeture successivement entre chaque pôle et les autres pôles reliés entre eux, les composants électroniques raccordés entre les voies de courant étant déconnectés pour cet essai;*

During this test, enclosures or covers shall not deform to such an extent that live parts can be touched with the unjointed test finger.

Unenclosed RCBOs having parts not intended to be covered by an enclosure are submitted to the test with a metal front panel, and mounted as for normal use.

9.7 Test of dielectric properties

9.7.1 Resistance to humidity

9.7.1.1 Preparation of the RCBO for test

Parts the of RCBO which can be removed without the aid of a tool, are removed and subjected to the humidity treatment with the main part; spring lids are kept open during this treatment.

Inlet openings, if any, are left open; if knock-outs are provided, one of them is opened.

9.7.1.2 Test conditions

The humidity treatment is carried out in a humidity cabinet containing air with a relative humidity maintained between 91 % and 95 %.

The temperature of the air in which the sample is placed is maintained within ± 1 °C of any convenient value T between 20 °C and 30 °C.

Before being placed in the humidity cabinet, the sample is brought to a temperature between T °C and $T + 4$ °C.

9.7.1.3 Test procedure

The sample is kept in the cabinet for 48 h.

NOTE 1 A relative humidity between 91 % and 95 % may be obtained by placing in the humidity cabinet a saturated solution of sodium sulphate (Na_2SO_4) or potassium nitrate (KNO_3) in water having a sufficiently large surface in contact with the air.

NOTE 2 In order to achieve the specified conditions within the cabinet, it is recommended to ensure constant circulation of the air within and to use a cabinet which is thermally insulated.

9.7.1.4 Condition of the RCBO after the test

After this treatment, the sample shall show no damage within the meaning of this standard and shall withstand the tests of 9.7.2 and 9.7.3.

9.7.2 Insulation resistance of the main circuit

The RCBO having been treated as specified in 9.7.1 is then removed from the cabinet.

After an interval between 30 min and 60 min following this treatment the insulation resistance is measured 5 s after the application of a d.c. voltage of approximately 500 V, in the following order:

- a) *with the RCBO in the open position, between each pair of the terminals which are electrically connected together when the RCBO is in the closed position, in turn on each pole;*
- b) *with the RCBO in the closed position, in turn between each pole and the others connected together, electronic components connected between current paths being disconnected for the test;*

c) le DD étant en position de fermeture, entre toutes les bornes reliées entre elles et la masse, y compris une feuille métallique en contact avec la surface extérieure de l'enveloppe interne en matériau isolant, s'il y a lieu;

d) entre les parties métalliques du mécanisme et la masse;

NOTE Un accès aux parties métalliques du mécanisme peut être spécialement prévu pour cette mesure.

e) pour les DD sous enveloppe métallique avec revêtement intérieur en matière isolante entre la masse et une feuille de métal en contact avec la surface intérieure du revêtement intérieur en matière isolante, s'il y a lieu, y compris les manchons et les dispositifs analogues.

Les mesures a), b et c) sont effectuées après avoir connecté tous les circuits auxiliaires à la masse.

Le terme «masse» comprend:

- toutes les parties métalliques accessibles et une feuille de métal en contact avec les surfaces en matière isolante qui sont accessibles après installation dans les conditions normales d'emploi;
- la surface sur laquelle la base du DD est montée, revêtue si nécessaire, d'une feuille métallique;
- les vis et autres dispositifs pour la fixation de la base sur son support;
- les vis de fixation des capots qui doivent être retirées pour le montage du DD;
- les parties métalliques des organes de manœuvre mentionnées au 8.2.

Si le DD est muni d'une borne destinée à l'interconnexion des conducteurs de protection, cette borne est reliée à la masse.

Pour les mesures relatives aux points b) à e), la feuille métallique est appliquée de façon telle que la matière de remplissage s'il en existe, soit effectivement essayée.

La résistance d'isolement ne doit pas être inférieure à:

- 2 M Ω pour les mesures relatives aux points a) et b);
- 5 M Ω pour les autres mesures.

9.7.3 Rigidité diélectrique du circuit principal

Après que le DD a satisfait aux essais du 9.7.2, on applique la tension d'essai spécifiée pendant une minute entre les parties indiquées au 9.7.2, les composants électroniques, s'il y a lieu, étant déconnectés pour l'essai.

La tension d'essai doit être de forme pratiquement sinusoïdale et sa fréquence comprise entre 45 Hz et 65 Hz.

La source du courant d'essai doit pouvoir fournir un courant de court-circuit d'au moins 0,2 A.

Aucun déclencheur à maximum de courant ne doit fonctionner lorsque le courant dans le circuit de sortie est inférieur à 100 mA.

Les valeurs de la tension d'essai doivent être les suivantes:

- 2 000 V pour les points a) à d) du 9.7.2.
- 2 500 V pour le point e) du 9.7.2.

- c) *with the RCBO in the closed position, between all poles connected together and the frame, including a metal foil in contact with the outer surface of the internal enclosure of insulating material, if any;*
- d) *between metal parts of the mechanism and the frame;*
NOTE Access to the metal part of the mechanism may be specifically provided for this measurement.
- e) *for RCBOs with a metal enclosure having an internal lining of insulating material, between the frame and a metal foil in contact with the inner surface of the lining of insulating material, including bushings and similar devices.*

The measurements a), b) and c) are carried out after having connected all auxiliary circuits to the frame.

The term "frame" includes:

- *all accessible metal parts and a metal foil in contact with the surfaces of insulating material which are accessible after installation as for normal use;*
- *the surface on which the base of the RCBO is mounted, covered, if necessary, with metal foil;*
- *screws and other devices for fixing the base to its support;*
- *screws for fixing covers which have to be removed when mounting the RCBO;*
- *metal parts of operating means referred to in 8.2.*

If the RCBO is provided with a terminal intended for the connection of protective conductors, this is connected to the frame.

For the measurements according to b), c), d) and e) the metal foil is applied in such a way that the sealing compound, if any, is effectively tested.

The insulation resistance shall not be less than:

- *2 M Ω for the measurements according to a) and b);*
- *5 M Ω for the other measurements.*

9.7.3 Dielectric strength of the main circuit

After the RCBO has passed the tests of 9.7.2 the test voltage specified is applied for 1 min between the parts indicated in 9.7.2, electronic components, if any, being disconnected for the test.

The test voltage shall have a practically sinusoidal wave-form, and a frequency between 45 Hz and 65 Hz.

The source of the test voltage shall be capable of supplying a short-circuit current of at least 0,2 A.

No overcurrent tripping device of the transformer shall operate when the current in the output circuit is lower than 100 mA.

The values of the test voltage shall be as follows:

- *2 000 V for a) to d) of 9.7.2;*
- *2 500 V for e) of 9.7.2.*

On commence par appliquer une tension ne dépassant pas la moitié de la valeur prescrite, puis on l'élève en moins de 5 secondes à la pleine valeur.

Il ne doit se produire ni contournement ni perforation pendant l'essai.

Il n'est pas tenu compte des décharges lumineuses qui ne sont pas accompagnées d'une chute de tension.

9.7.4 Résistance d'isolement et rigidité diélectrique des circuits auxiliaires

a) Les mesures de résistance d'isolement et les essais de rigidité diélectrique pour les circuits auxiliaires sont effectués immédiatement après la mesure de la résistance d'isolement et de rigidité diélectrique du circuit principal, dans les conditions données en b) et c) ci-après.

Si en service normal, des composants électroniques sont connectés au circuit principal, les connexions temporaires doivent être faites de façon que, pendant les essais, aucune tension n'apparaisse entre les entrées et les sorties de ces composants.

b) Les mesures de résistance d'isolement sont effectuées:

- entre les circuits auxiliaires connectés ensemble et la masse;
- lorsque cela est possible, entre chaque partie du circuit auxiliaire pouvant être isolée des autres parties en service normal et le reste des autres parties connectées ensemble, à une tension continue de 500 V environ, après que la tension a été appliquée pendant une minute.

La résistance d'isolement ne doit pas être inférieure à 2 M Ω .

c) Une tension sensiblement sinusoïdale, à la fréquence assignée, est appliquée pendant une minute entre les parties indiquées en b).

Les valeurs de tension à utiliser sont indiquées dans le tableau 15.

Tableau 15 – Tensions d'essais pour circuits auxiliaires

Tension assignée du ou des circuits auxiliaires (alternative ou continue) V		Tension d'essai V
Supérieure à	Jusqu'à et y compris	
0	30	600
30	50	1 000
50	110	1 500
110	250	2 000
250	500	2 500

Au début de l'essai, la tension ne doit pas dépasser la moitié de la tension spécifiée. Elle est ensuite augmentée de façon continue jusqu'à sa pleine valeur en un temps qui ne doit pas être inférieur à 5 s ni supérieur à 20 secondes.

Pendant l'essai, aucune perforation ni contournement ne doit apparaître.

NOTE 1 Les décharges qui ne correspondent pas à une chute de tension ne sont pas notées.

NOTE 2 Dans le cas de DD où le circuit auxiliaire n'est pas accessible pour la vérification des prescriptions données en b), les essais doivent être faits sur des échantillons spécialement préparés par le constructeur ou selon ses instructions.

NOTE 3 Les circuits auxiliaires ne comprennent pas le circuit de commande des DD dépendant fonctionnellement de la tension d'alimentation.

NOTE 4 Les circuits de commande autres que ceux des 9.7.5 et 9.7.6 sont soumis aux mêmes essais que les circuits auxiliaires.

Initially, not more than half the prescribed voltage is applied, then it is raised to the full value within 5 s.

No flashover or breakdown shall occur during the test.

Glow discharges without drop in voltage are neglected.

9.7.4 Insulation resistance and dielectric strength of auxiliary circuits

- a) The measurement of the insulation resistance and the dielectric strength tests for the auxiliary circuits are carried out immediately after the measurement of the insulation resistance and the dielectric strength tests for the main circuit, under the conditions given in b) and c) below.

Where electronic components connected to the main circuit in normal service are used, the temporary connections for test shall be made so that, during the tests, there is no voltage between the incoming and outgoing sides of the components.

- b) The measurements of the insulation resistance are carried out:

- between the auxiliary circuits connected to each other and to the frame;
- between each of the parts of the auxiliary circuits which might be isolated from the other parts in normal service and the whole of the other parts connected together, at a voltage of approximately 500 V d.c., after this voltage has been applied for 1 min.

The insulation resistance shall be not less than 2 M Ω .

- c) A substantially sinusoidal voltage at rated frequency is applied for 1 min between the parts listed under b).

The voltage values to be applied are specified in table 15.

Table 15 – Test voltage of auxiliary circuits

Rated voltage of auxiliary circuits (a.c. or d.c.) V		Test voltage V
Greater than	Up to and including	
0	30	600
30	50	1 000
50	110	1 500
110	250	2 000
250	500	2 500

At the beginning of the test the voltage shall not exceed half the value specified. It is then increased steadily to the full value in not less than 5 s, but not more than 20 s.

During the test, there shall be no flashover or perforation.

NOTE 1 Discharges which do not correspond to a voltage drop are disregarded.

NOTE 2 In the case of RCBOs in which the auxiliary circuit is not accessible for verification of the requirements given in b), the tests shall be made on samples specially prepared by the manufacturer or according to his instructions.

NOTE 3 Auxiliary circuits do not include the control circuit of RCBOs functionally dependent on line voltage.

NOTE 4 Control circuits other than those of 9.7.5 and 9.7.6 are submitted to the same tests as the auxiliary circuits.

9.7.5 Circuit secondaire des transformateurs de détection

Le circuit qui comprend le circuit secondaire d'un transformateur de détection n'est soumis à aucun essai pour autant qu'il n'est pas relié à une masse, à un conducteur de protection ou à des parties actives.

9.7.6 Tenue des circuits de commande connectés au circuit principal vis-à-vis des tensions continues élevées pendant les mesures d'isolement

L'essai est effectué sur un DD fixé sur un support métallique, en position fermée, tous les circuits de commande étant connectés comme en service.

On utilise une source à une tension continue ayant les caractéristiques suivantes:

- *tension à vide: 600 V ^{+25}_0 V*

NOTE Cette valeur est provisoire.

- *taux d'ondulation maximal: 5 %*

où

$$\text{taux d'ondulation (\%)} = \frac{\text{valeur max.} - \text{valeur moy.}}{\text{valeur moy.}} \times 100$$

- *courant de court-circuit 12 mA ^{+2}_0 mA.*

Chaque pôle est essayé tour à tour pendant une minute, les autres pôles étant connectés au châssis.

Après ce traitement, le DD doit être capable de satisfaire aux essais spécifiés au 9.9.1.2c).

9.7.7 Vérification de la tenue aux tensions de choc (à travers les distances d'isolement et l'isolation solide) et des courants de fuite entre les contacts ouverts

9.7.7.1 Vérification de la tenue aux tensions de choc à travers les contacts ouverts (aptitude au sectionnement)

L'essai est effectué sur un DD fixé sur un support métallique comme en usage normal.

Les ondes de choc sont délivrées par un générateur produisant des ondes de choc positives et négatives ayant un temps de montée de $1,2\text{ }\mu\text{s}$, et un temps à mi-hauteur de $50\text{ }\mu\text{s}$, les tolérances étant les suivantes:

- $\pm 5\text{ %}$ pour la valeur crête;*
- $\pm 30\text{ %}$ pour le temps de montée;*
- $\pm 20\text{ %}$ pour le temps à mi-hauteur.*

L'impédance de l'appareil d'essai doit avoir une valeur nominale de $500\text{ }\Omega$.

La forme des ondes de choc est ajustée, le DD en essai étant raccordé au générateur de tension. A cet effet, des diviseurs de tension appropriés et un détecteur de tension doivent être utilisés.

De petites oscillations sont admises dans les ondes de choc, sous réserve que leur amplitude près de la crête de l'onde de choc soit inférieure à 5 % de la valeur crête.

9.7.5 Secondary circuit of detection transformers

The circuit which includes the secondary circuit of the detection transformer is not submitted to any insulation test, provided that the circuit has no connection with accessible metal parts, with a protective conductor, or with live parts.

9.7.6 Capability of control circuits connected to the main circuit in respect of withstanding high d.c. voltages due to insulation measurements

The test is carried out on the RCBO fixed on a metal support, in the closed position, with all control circuits connected as in service.

A d.c. voltage source is used with the following characteristics:

- open voltage: $600\text{ V }^{+25}_0\text{ V}$

NOTE This value is provisional.

- maximum ripple : 5 %

where

$$\text{ripple (\%)} = \frac{\text{max. value} - \text{mean value}}{\text{mean value}} \times 100$$

- short-circuit current: $12\text{ mA }^{+2}_0\text{ mA}$

This test voltage is applied for 1 min in turn between each pole and the other poles connected together to the frame.

After this treatment, the RCBO shall be capable of performing satisfactorily the tests specified in 9.9.1.2 c).

9.7.7 Verification of impulse withstand voltages (across clearances and across solid insulation) and of leakage current across open contacts

9.7.7.1 Verification of impulse withstand voltage across the open contacts (suitability for isolation)

The test is carried out on a RCBO fixed on a metal support as in normal use.

The impulses are given by a generator producing positive and negative impulses having a front time of $1,2\text{ }\mu\text{s}$, and a time to half-value of $50\text{ }\mu\text{s}$, the tolerances being

$\pm 5\%$ for the peak value;

$\pm 30\%$ for the front time;

$\pm 20\%$ for the time to half-value.

The surge impedance of the test apparatus shall have a nominal value of $500\text{ }\Omega$.

The shape of the impulses is adjusted with the RCBO under test connected to the impulse generator. For this purpose appropriate voltage dividers and voltage sensors shall be used.

Small oscillations in the impulses are allowed provided that their amplitude near the peak of the impulse is less than 5 % of the peak value.

Pour les oscillations de la première moitié du front, des amplitudes allant jusqu'à 10 % de la valeur crête sont admises.

L'onde de tension 1,2/50 μ s selon la Figure 6 de la CEI 60060-1 est appliquée entre les bornes d'alimentation raccordées entre elles et les bornes de sortie raccordées entre elles, les contacts étant en position ouverte.

Trois ondes de choc positives et trois ondes de choc négatives sont appliquées, l'intervalle entre deux ondes consécutives étant au moins de 1 s pour les ondes de même polarité et d'au moins 10 s pour les ondes de polarité différente.

Les valeurs de la tension d'essai de choc doivent être choisies dans le Tableau 24 en accord avec la tension assignée de tenue aux chocs du DD donnée au Tableau 23. Ces valeurs sont corrigées selon la pression barométrique et/ou l'altitude à laquelle les essais sont effectués, conformément au Tableau 24.

Aucune décharge disruptive ne doit apparaître pendant l'essai.

Tableau 24 – Tension d'essai à travers les contacts ouverts en fonction de la tension de choc assignée du DD et de l'altitude où est effectué l'essai, pour la vérification de l'aptitude au sectionnement

Tension assignée de tenue aux chocs U_{imp} kV	Tensions d'essai en fonction de l'altitude				
	Crête c.a. $U_{1,2/50}$ kV				
	Niveau de la mer	200 m	500 m	1 000 m	2 000 m
2,5					
4	3,5	3,5	3,4	3,2	3
	6,2	6,0	5,8	5,6	5,0

9.7.7.2 Vérification de la tenue aux tensions de choc pour les parties non essayées en 9.7.7.1

L'essai est effectué sur un DD en position fermée, fixé sur un support métallique.

Les ondes de choc sont délivrées par un générateur produisant des ondes de choc positives et négatives ayant un temps de montée de 1,2 μ s et un temps à mi-hauteur de 50 μ s, les tolérances étant les suivantes:

- ±5 % pour la valeur crête;
- ±30 % pour le temps de montée;
- ±20 % pour le temps à mi-hauteur.

La valeur nominale de l'impédance d'onde de l'appareillage d'essai doit être de 500 Ω .

La forme des ondes de choc est ajustée, le DD en essai étant raccordé au générateur de tension. A cet effet, des diviseurs de tension appropriés et un détecteur de tension doivent être utilisés.

NOTE 1 Pour les DD avec parafoudre incorporé, la forme des ondes de choc est réglée sans connecter le DD à l'appareil générateur d'impulsions.

De petites oscillations sont admises dans les ondes de choc, sous réserve que leur amplitude près de la crête de l'onde de choc soit inférieure à 5 % de la valeur crête.

For oscillations on the first half of the front, amplitudes up to 10 % of the peak value are allowed.

The 1,2/50 μ s impulse voltage according to Figure 6 of IEC 60060-1 is applied between the line terminals connected together and the load terminals connected together with the contacts in the open position.

Three positive impulses and three negative impulses are applied, the interval between consecutive impulses being at least 1 s for impulses of the same polarity and being at least 10 s for impulses of the opposite polarity.

The test impulse voltage values shall be chosen in Table 24, in accordance with the rated impulse voltage of the RCBO as given in Table 23. These values are corrected for barometric pressure and/or altitude at which the tests are carried out, according to Table 24.

There shall be no disruptive discharges during the test.

Table 24 – Test voltage across the open contacts for verifying the suitability for isolation, referred to the rated impulse withstand voltage of the RCBO and the altitude where the test is carried out

Rated impulse voltage withstand U_{imp} kV	Test voltages at corresponding altitude				
	$U_{1,2/50}$ a.c. peak kV				
	Sea level	200 m	500 m	1 000 m	2 000 m
2,5	3,5	3,5	3,4	3,2	3
4	6,2	6,0	5,8	5,6	5,0

9.7.7.2 Verification of impulse withstand voltage for the parts not tested in 9.7.7.1

The test is carried out on a RCBO fixed on a metal support being in the closed position.

The impulses are given by a generator producing positive and negative impulses having a front time of 1,2 μ s and a time to half value of 50 μ s the tolerances being

- ±5 % for the peak value;
- ±30 % for the front time;
- ±20 % for the time to half value.

The surge impedance of the test apparatus shall have a nominal value of 500 Ω .

The shape of the impulses is adjusted with the RCBO under test connected to the impulse generator. For this purpose appropriate voltage dividers and voltage sensors shall be used.

NOTE 1 For RCBOs with incorporated surge arresters, the shape of the impulses is adjusted without connection of the RCBO to the impulse generator.

Small oscillations in the impulses are allowed, provided that their amplitude near the peak of the impulse is less than 5 % of the peak value.

Pour les oscillations de la première moitié du front, des amplitudes allant jusqu'à 10 % de la valeur crête sont admises.

Une première série d'essais est effectuée en appliquant l'onde de tension entre le pôle ou les pôles de phase connectés entre eux et le cas échéant, le pôle ou chemin neutre du DD.

Une seconde série d'essais est effectuée en appliquant l'onde de tension entre le support métallique raccordé à la ou aux bornes destinées au conducteur de protection, s'il y a lieu, et le ou les pôles de phase et le pôle ou chemin neutre, connectés entre eux.

Dans les deux cas, trois ondes de choc positives et trois ondes de choc négatives sont appliquées, l'intervalle entre deux ondes consécutives étant de 1 s au moins pour les ondes de même polarité et d'au moins 10 s pour les ondes de polarité différente.

Les valeurs de la tension d'essai de choc doivent être choisies dans le Tableau 25 en accord avec la tension assignée de tenue aux chocs du DD donnée au Tableau 23. Ces valeurs sont corrigées selon la pression barométrique et/ou l'altitude à laquelle les essais sont effectués selon le Tableau 25.

Aucun contournement et aucune décharge disruptive non intentionnelle ne doivent apparaître pendant l'essai. Si, toutefois, une seule charge disruptive non intentionnelle apparaissait, six chocs supplémentaires ayant la même polarité que celui qui a causé la décharge disruptive seraient appliqués, les connexions étant les mêmes que celles avec lesquelles le défaut est apparu.

Aucune autre décharge disruptive ne doit apparaître.

NOTE 2 L'expression «décharge disruptive non intentionnelle» est utilisée pour couvrir les phénomènes associés avec le défaut d'isolation sous contrainte électrique qui comprennent une chute de tension et le passage d'un courant.

Tableau 25 – Tension d'essai pour la vérification de la tenue aux tensions de choc pour les parties non essayées en 9.7.7.1

Tension assignée de tenue aux chocs U_{imp} kV	Tensions d'essai en fonction de l'altitude Crête c.a. $U_{1,2/50}$				
	Niveau de la mer	200 m	500 m	1 000 m	2 000 m
2,5	2,9	2,8	2,8	2,7	2,5
4	4,9	4,8	4,7	4,4	4,0

9.7.7.3 Vérification des courants de fuite entre les contacts ouverts (aptitude au sectionnement)

Chaque pôle des DD ayant été soumis à un des essais applicables de 9.12.11.2, ou 9.12.11.3, ou 9.12.11.4a), ou 9.12.11.4b) ou 9.12.11.4c), est alimenté à une tension égale à 1,1 fois sa tension de fonctionnement assignée, le DD étant en position ouverte.

Le courant de fuite entre les contacts ouverts est mesuré et ne doit pas dépasser 2 mA.

9.8 Essais d'échauffement

9.8.1 Température de l'air ambiant

La température de l'air ambiant doit être mesurée pendant le dernier quart de la période d'essai au moyen d'au moins deux thermomètres ou thermocouples disposés symétriquement autour du DD à environ la moitié de sa hauteur et à une distance d'environ 1 m du DD.

For oscillations on the first half of the front, amplitudes up to 10 % of the peak value are allowed.

A first series of tests is made applying the impulse voltage between the phase pole(s), connected together, and the neutral pole (or path) of the RCBO, as applicable.

A second series of tests is made applying the impulse voltage between the metal support connected to the terminal(s) intended for the protective conductor(s), if any, and the phase pole(s) and the neutral pole (or path) connected together.

In both cases three positive impulses and three negative impulses are applied, the interval between consecutive impulses being at least 1 s for impulses of the same polarity and at least 10 s for impulses of the opposite polarity.

The test impulse voltage values shall be chosen in Table 25 in accordance with the rated impulse voltage of the RCBO as given in Table 23. These values are corrected for barometric pressure and/or altitude at which the tests are carried out, according to Table 25.

There shall be no flashover nor unintentional disruptive discharges during the test. If, however, only one such disruptive discharge occurs, six additional impulses having the same polarity as that which caused the disruptive discharge are applied, the connections being the same as those with which the failure occurred.

No further disruptive discharge shall occur.

NOTE 2 The expression "unintentional disruptive discharge" is used to cover the phenomena associated with the failure of insulation under electric stress, which include a drop in the voltage and the flowing of current.

Table 25 – Test voltage for verification of impulse withstand voltage for the parts not tested in 9.7.7.1

Rated impulse withstand voltage U_{Imp} kV	Test voltages at corresponding altitude				
	$U_{1,2/50}$ a.c. peak				
	kV				
	Sea level	200 m	500 m	1 000 m	2 000 m
2,5	2,9	2,8	2,8	2,7	2,5
4	4,9	4,8	4,7	4,4	4,0

9.7.7.3 Verification of leakage currents across open contacts (suitability for isolation)

Each pole of a RCBO having been submitted to one of the applicable tests of 9.12.11.2, or 9.12.11.3, or 9.12.11.4a), or 9.12.11.4b) or 9.12.11.4c) is supplied at a voltage 1,1 times its rated operational voltage, the RCBO being in the open position.

The leakage current flowing across the open contacts is measured and shall not exceed 2 mA.

9.8 Test of temperature-rise

9.8.1 Ambient air temperature

The ambient air temperature shall be measured during the last quarter of the test period by means of at least two thermometers or thermocouples symmetrically distributed around the RCBO at about half its height and at a distance of about 1 m from the RCBO.

Les thermomètres ou thermocouples doivent être protégés contre les courants d'air et les rayonnements de chaleur.

NOTE On doit prendre garde aux brusques variations de température de façon à éviter les erreurs.

9.8.2 Procédure d'essai

On fait passer un courant égal à I_n simultanément par tous les pôles du DD pendant une durée suffisante pour atteindre l'état d'équilibre thermique. En pratique, cette condition est atteinte quand la variation de température ne dépasse pas 1 K par heure.

Pour les DD tétrapolaires, on effectue l'essai d'abord en faisant passer le courant par les trois pôles de phase seulement.

On répète ensuite l'essai en faisant passer le courant par le pôle destiné à être connecté au neutre et le pôle adjacent au neutre.

Pendant l'essai, les échauffements ne doivent pas dépasser les valeurs indiquées au tableau 7.

9.8.3 Mesure de la température des différentes parties

La température des différentes parties spécifiées au tableau 7 doit être mesurée au moyen de couples thermoélectriques à fils fins ou moyens équivalents, placés le plus près possible du point le plus chaud accessible.

On doit assurer une bonne conductivité thermique entre le couple thermoélectrique et la surface de la partie en essai.

9.8.4 Echauffement d'un élément

L'échauffement d'un élément est la différence entre la température de cet élément mesurée conformément au 9.8.3, et la température de l'air ambiant, mesurée conformément au 9.8.1.

9.9 Vérification de la caractéristique de fonctionnement

9.9.1 Vérification de la caractéristique de fonctionnement dans des conditions de courants différentiels résiduels

9.9.1.1 Circuit d'essai

Le DD est installé comme en usage normal.

Le circuit d'essai doit avoir une inductance négligeable et correspondre à la figure 4a.

Les appareils pour la mesure du courant différentiel doivent être au moins de la classe 0,5 et doivent donner (ou permettre de déterminer) la valeur efficace vraie des valeurs mesurées.

Les appareils servant à la mesure du temps doivent donner une erreur relative maximale sur la mesure n'excédant pas 10 % de la valeur mesurée.

The thermometers or thermocouples shall be protected against draughts and radiant heat.

NOTE Care should be taken to avoid errors due to sudden temperature changes.

9.8.2 Test procedure

A current equal to I_n is passed simultaneously through all the poles of the RCBO for a period of time sufficient for the temperature-rise to reach the steady state value. In practice, this condition is reached when the variation of the temperature-rise does not exceed 1 K per hour.

For four-pole RCBOs the test is first made by passing the specified current through the three-phase poles only.

The test is then repeated by passing the current through the pole intended for the connection of the neutral and the pole adjacent to the neutral.

During these tests the temperature-rise shall not exceed the values shown in table 7.

9.8.3 Measurement of the temperature of parts

The temperature of the different parts referred to in table 7 shall be measured by means of fine wire thermocouples or by equivalent means at the nearest accessible position to the hottest spot.

Good heat conductivity between the thermocouple and the surface of the part under test shall be ensured.

9.8.4 Temperature-rise of a part

The temperature-rise of a part is the difference between the temperature of this part measured in accordance with 9.8.3 and the ambient air temperature measured in accordance with 9.8.1.

9.9 Verification of the operating characteristic

9.9.1 Verification of the operating characteristic under residual current conditions

9.9.1.1 Test circuit

The RCBO is installed as for normal use.

The test circuit shall be of negligible inductance and correspond to figure 4a.

The instruments for the measurement of the residual current shall be at least of class 0,5 and shall show (or permit to determine) the true r.m.s. value.

The instruments for the measurement of time shall have a relative error not greater than 10 % of the measured value.

9.9.1.2 Essais à vide avec des courants différentiels alternatifs sinusoïdaux à la température de référence de $20\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$

Le DD doit satisfaire aux essais de 9.9.1.2 a), 9.9.1.2 b), 9.9.1.2 c) (chacun comportant cinq mesures) et 9.9.1.2 d), qui sont effectués respectivement sur un seul pôle pris au hasard.

Pour les DD ayant plusieurs réglages de courant différentiel les essais sont faits pour chaque réglage.

- a) Vérification du fonctionnement correct en cas de courant différentiel croissant régulièrement.

Les interrupteurs d'essais S_1 et S_2 et le DD en essai étant fermés, on fait croître progressivement le courant différentiel, à partir d'une valeur au plus égale à $0,2 I_{\Delta n}$ jusqu'à essayer d'atteindre $I_{\Delta n}$ en moins de 30 secondes, le courant de déclenchement étant mesuré chaque fois.

Les cinq valeurs mesurées doivent être comprises entre $I_{\Delta no}$ et $I_{\Delta n}$.

- b) Vérification du fonctionnement correct en cas de fermeture sur courant différentiel

Le circuit d'essai étant étalonné pour la valeur assignée du courant différentiel de fonctionnement $I_{\Delta n}$ et les interrupteurs d'essais S_1 et S_2 étant préalablement fermés, on établit le courant en fermant le DD de façon à reproduire aussi fidèlement que possible les conditions de service. Cinq mesures du temps de fonctionnement sont effectuées. Aucune mesure ne doit dépasser la valeur limite spécifiée pour $I_{\Delta n}$ dans le tableau 2, selon le type de DD.

Dans le cas d'un DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation, classifié selon 4.1.2.2 a), dont le circuit d'alimentation de commande est alimenté du côté amont du circuit principal, cette vérification ne prend pas en compte le temps nécessaire pour activer le DD. Dans ce cas, toutefois, la vérification est considérée comme faite en établissant le courant différentiel en fermant S_1 , le DD en essai et S_2 étant préalablement fermés.

- c) Vérification du fonctionnement correct en cas d'apparition soudaine du courant différentiel

- 1) Tous les types

Le circuit d'essai étant successivement étalonné aux valeurs de courant différentiel spécifiées au tableau 2, l'interrupteur d'essai S_1 et le DD étant en position fermée, le courant différentiel est établi brusquement en fermant l'interrupteur d'essai S_2 .

Le DD doit déclencher pendant chaque essai.

Cinq mesures du temps de fonctionnement sont effectuées à chaque valeur du courant différentiel.

Aucune de ces valeurs ne doit dépasser les valeurs limites spécifiées.

- 2) Essais supplémentaires pour les types S

Le circuit d'essai étant successivement étalonné aux valeurs de courant différentiel spécifiées au tableau 2, l'interrupteur d'essai S_1 et le DD étant en position fermée, le courant différentiel est établi brusquement en fermant l'interrupteur d'essai S_2 pendant des durées correspondant aux temps de non-fonctionnement applicables avec une tolérance de $0_{-5}\%$.

Chaque application du courant différentiel doit être séparée de la précédente par un intervalle de temps d'au moins 1 minute.

Le DD ne doit déclencher pendant aucun des essais.

L'essai est alors répété aux températures ambiantes de -5 °C et $+40\text{ °C}$.

Le DD ne doit déclencher pendant aucun des essais.

9.9.1.2 Off-load tests with residual sinusoidal alternating currents at the reference temperature of $20\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$

The RCBO shall perform the tests of 9.9.1.2 a), 9.9.1.2 b), 9.9.1.2 c) (each one comprising five measurements) and 9.9.1.2 d), made respectively on one pole only, taken at random.

For RCBOs having multiple settings of residual operating current, the tests are made for each setting.

a) Verification of the correct operation in case of a steady increase of the residual current.

The test switches S_1 and S_2 and the RCBO being in the closed position the residual current is steadily increased, starting from a value not higher than $0,2 I_{\Delta n}$, trying to attain the value of $I_{\Delta n}$ within 30 s, the tripping current being measured each time.

All five measured values shall be situated between $I_{\Delta no}$ and $I_{\Delta n}$.

b) Verification of the correct operation at closing on residual current

The test circuit being calibrated at the value of the rated residual operating current $I_{\Delta n}$ and the test switches S_1 and S_2 being closed, the RCBO is closed on the circuit so as to simulate service conditions as closely as possible. The break time is measured five times. No measurement shall exceed the limiting value specified for $I_{\Delta n}$ in table 2, according to the type of RCBO.

In the case of RCBOs functionally dependent on line voltage, classified according to 4.1.2.2a), the control circuit of which is supplied from the line side of the main circuit, this verification does not take into account the time necessary to energize the RCBO. In this case, therefore, the verification is considered as made by establishing the residual current by closing S_1 , the RCBO under test and S_2 being previously closed.

c) Verification of the correct operation in case of sudden appearance of residual current

1) All types

The test circuit being successively calibrated at each of the values of residual current specified in table 2, the test switch S_1 and the RCBO being in the closed position, the residual current is suddenly established by closing the test switch S_2 .

The RCBO shall trip during each test.

Five measurements of the break time are made at each value of residual current.

No value shall exceed the relevant specified limiting value.

2) Additional test for type S

The test circuit being successively calibrated at each of the values of residual current specified in table 2, the test switch S_1 and the RCBO being in the closed position, the residual current is suddenly established by closing the test switch S_2 for periods corresponding to the relevant minimum non-actuating times, with a tolerance of $0_{-5}\%$.

Each application of residual current shall be separated from the previous one by an interval of at least 1 min.

The RCBO shall not trip during any of the tests.

The test is then repeated at the ambient temperatures of -5 °C and $+40\text{ °C}$.

The RCBO shall not trip during any of the tests.

- d) *Vérification du fonctionnement correct en cas d'apparition soudaine de courants résiduels pour des valeurs comprises entre $5 I_{\Delta n}$ et 500 A*

Le circuit d'essai est calibré successivement aux valeurs suivantes du courant résiduel:

5 A, 10 A, 20 A, 50 A, 100 A et 200 A.

Le courant résiduel est établi par fermeture soudaine de l'interrupteur d'essai S_2 , l'interrupteur S_1 et le DD étant fermés.

Le DD doit déclencher à chaque essai. Le temps de fonctionnement ne doit pas être supérieur aux temps donnés dans le tableau 2.

L'essai est réalisé une fois pour chaque valeur de courant résiduel sur un pôle seulement, pris au hasard.

9.9.1.3 Vérification du fonctionnement correct, en charge, à la température de référence

Les essais des 9.9.1.2 b) et 9.9.1.2 c) sont répétés, le DD étant chargé à son courant assigné comme en service normal pendant un temps suffisant pour que les conditions d'équilibre thermique soient atteintes.

En pratique, ces conditions sont atteintes quand l'échauffement ne varie pas de plus de 1 K par heure.

Pour les DD ayant plusieurs réglages de courant différentiel, les essais sont faits pour chaque réglage.

9.9.1.4 Essais aux températures limites

Le DD doit subir les essais spécifiés au 9.9.1.2 c) successivement dans les conditions suivantes:

- a) *température ambiante: -5°C sans charge;*
- b) *température ambiante: $+40^{\circ}\text{C}$, l'appareil étant préalablement chargé au courant assigné, sous une tension convenable, jusqu'à l'obtention de l'équilibre thermique.*

En pratique ces conditions sont atteintes quand l'échauffement ne varie pas de plus de 1 K par heure.

En cas de DD ayant plusieurs valeurs de courant différentiel, les essais sont faits pour chaque valeur.

NOTE Le préchauffage peut être fait à tension réduite, mais les circuits auxiliaires doivent être alimentés à leur tension normale d'emploi (en particulier pour les composants dépendants de la tension d'alimentation).

9.9.1.5 Conditions d'essais particulières pour les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation

Pour les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation, chaque essai est effectué aux valeurs suivantes de la tension d'alimentation, appliquée aux bornes correspondantes: 1,1 et 0,85 fois la valeur assignée de la tension d'alimentation.

9.9.2 Vérification de la caractéristique de fonctionnement dans des conditions de surintensité

Cet essai a pour but de vérifier la conformité du DD avec les prescriptions du 8.5.2.

- d) *Verification of the correct operation in case of sudden appearance of residual currents between $5 I_{\Delta n}$ and 500 A*

The test circuit is calibrated successively to the following values of the residual current:

5 A, 10 A, 20 A, 50 A, 100 A and 200 A.

The test switch S_1 and the RCBO being in the closed position, the residual current is suddenly established by closing the test switch S_2 .

The RCBO shall trip during each test. The break time shall not exceed the times given in table 2.

The test is made once for each value of residual current on one pole only, taken at random.

9.9.1.3 Verification of the correct operation with load at the reference temperature

The tests of 9.9.1.2 b) and 9.9.1.2 c) are repeated, the RCBOs being loaded with rated current as in normal service for a sufficient time so as to reach steady-state conditions.

In practice these conditions are reached when the variation of temperature-rise does not exceed 1 K per hour.

In the case of RCBOs having multiple settings of residual operating current, the tests are made for each setting.

9.9.1.4 Tests at the temperature limits

The RCBO shall perform the tests specified in 9.9.1.2 c) under the following conditions, successively:

- a) *ambient temperature: $-5\text{ }^{\circ}\text{C}$, off-load;*
- b) *ambient temperature: $+40\text{ }^{\circ}\text{C}$, the RCBO having been previously loaded with the rated current, at any convenient voltage, until it attains thermal steady-state conditions.*

In practice these conditions are reached when the variation of temperature-rise does not exceed 1 K per hour.

In the case of RCBOs having multiple settings of residual operating current, the tests are made for each setting.

NOTE Preheating may be carried out at reduced voltage but auxiliary circuits shall be connected to their normal operating voltage (particularly for components depending on line voltage).

9.9.1.5 Particular test conditions for RCBOs functionally dependent on line voltage

For RCBOs functionally dependent on line voltage, each test is made at each of the following values of the line voltage, applied to the relevant terminals: 1,1 and 0,85 times the rated line voltage.

9.9.2 Verification of the operating characteristic under overcurrent conditions

This test is made to verify that the RCBO complies with the requirements of 8.5.2.

9.9.2.1 Essai de la caractéristique temps-courant

- a) On fait passer par tous les pôles, en partant de l'état froid (voir tableau 8), pendant le temps conventionnel (voir 8.5.2.1 et 8.5.2.2 a)) un courant égal à $1,13 I_n$ (valeur du courant conventionnel de non-déclenchement).

Le DD ne doit pas déclencher.

Le courant est ensuite augmenté de façon continue en 5 s au plus jusqu'à $1,45 I_n$ (valeur du courant conventionnel de déclenchement).

Le DD doit déclencher dans les limites du temps conventionnel.

- b) On fait passer par tous les pôles, en partant de l'état froid un courant égal à $2,55 I_n$.

La durée d'ouverture ne doit pas être inférieure à 1 s, ou supérieure à :

- 60 s pour des courants assignés inférieurs ou égaux à 32 A.
- 120 s pour des courants assignés supérieurs à 32 A.

9.9.2.2 Vérification du déclenchement instantané

- a) Conditions générales d'essai

Pour les valeurs inférieures du courant d'essai indiquées, respectivement, dans les paragraphes 9.9.2.2 b), 9.9.2.2 c) et 9.9.2.2 d), l'essai est effectué une fois, à toute tension convenable.

Pour les valeurs supérieures du courant d'essai, l'essai doit être effectué à la tension assignée U_n (phase-neutre) avec un facteur de puissance compris entre 0,95 et 1.

La séquence de manœuvres est

O-t-CO-t-CO-t-CO

l'intervalle de temps t étant celui spécifié en 9.12.11.1. Le temps de déclenchement est mesuré lors de la manœuvre O.

Après chaque manœuvre, l'organe d'indication doit montrer la position ouverte des contacts.

- b) Pour les DD du type B

On fait passer par tous les pôles, en partant de l'état froid, un courant égal à $3 I_n$.

La durée d'ouverture ne doit pas être inférieure à 0,1 s.

Ensuite, on applique à tous les pôles, en partant encore de l'état froid, un courant égal à $5 I_n$.

Le DD doit déclencher en 0,1 s au plus.

- c) Pour les DD du type C

On fait passer par tous les pôles, en partant de l'état froid, un courant égal à $5 I_n$.

La durée d'ouverture ne doit pas être inférieure à 0,1 s.

Ensuite on fait passer par tous les pôles, en partant encore de l'état froid, un courant égal à $10 I_n$.

Le DD doit déclencher en 0,1 s au plus.

- d) Pour les DD du type D

On fait passer par tous les pôles, en partant de l'état froid, un courant égal à $10 I_n$.

La durée d'ouverture ne doit pas être inférieure à 0,1 s.

Ensuite on fait passer par tous les pôles, et en partant encore de l'état froid, un courant égal à $50 I_n$.

Le DD doit déclencher en 0,1 s au plus.

9.9.2.1 Test of time-(over)current characteristic

- a) A current equal to $1,13 I_n$ (conventional non-tripping current) is passed for the conventional time (see 8.5.2.1 and 8.5.2.2 a)) through all poles, starting from cold (see table 8).

The RCBO shall not trip.

The current is then steadily increased within 5 s to $1,45 I_n$ (conventional tripping current).

The RCBO shall trip within the conventional time.

- b) A current equal to $2,55 I_n$ is passed through all poles, starting from cold.

The opening time shall be not less than 1 s nor more than:

- 60 s for rated currents up to and including 32 A;
- 120 s for rated currents greater than 32 A.

9.9.2.2 Test of instantaneous tripping

- a) General test conditions

For the lower values of the test current of 9.9.2.2 b), 9.9.2.2 c) and 9.9.2.2 d) respectively the test is made once, at any convenient voltage.

For the upper values of the test current the test is made at rated voltage U_n (phase to neutral) with a power factor between 0,95 and 1.

The sequence of operation is

O-t-CO-t-CO-t-CO

the interval t being as defined in 9.12.11.1. The tripping time of the O operation is measured.

After each operation the indicating means shall show the open position of the contacts.

- b) For RCBOs of the B-type

A current equal to $3 I_n$ is passed through all poles, starting from cold.

The opening time shall be not less than 0,1 s.

A current equal to $5 I_n$ is then passed through all poles, again starting from cold.

The RCBO shall trip in a time less than 0,1 s.

- c) For RCBOs of the C-type

A current equal to $5 I_n$ is passed through all poles, starting from cold.

The opening time shall be not less than 0,1 s.

A current equal to $10 I_n$ is then passed through all poles, again starting from cold.

The RCBO shall trip in a time less than 0,1 s.

- d) For RCBOs of the D-type

A current equal to $10 I_n$ is passed through all poles, starting from cold.

The opening time shall be not less than 0,1 s.

A current equal to $50 I_n$ is then passed through all poles, again starting from cold.

The RCBO shall trip in a time less than 0,1 s.

9.9.2.3 Essai de l'effet de la température ambiante sur la caractéristique de déclenchement

La conformité est vérifiée par les essais suivants.

- a) On place le DD à une température ambiante inférieure de $35\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ à la température de référence de l'air ambiant jusqu'à ce qu'il atteigne son état d'équilibre thermique.

On fait passer par tous les pôles, pendant le temps conventionnel, un courant égal à $1,13 I_n$ (valeur du courant conventionnel de non-déclenchement). On augmente ensuite de façon continue le courant en 5 s au plus, jusqu'à $1,9 I_n$.

Le DD doit déclencher dans les limites du temps conventionnel.

- b) On place le DD à une température ambiante supérieure de $10\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ à la température de référence de l'air ambiant jusqu'à ce qu'il atteigne son état d'équilibre thermique.

On fait ensuite passer par tous les pôles un courant égal à I_n .

Le DD ne doit pas déclencher dans les limites du temps conventionnel.

9.10 Vérification de l'endurance mécanique et électrique

9.10.1 Conditions générales de l'essai

Le DD est fixé sur un support métallique.

L'essai est effectué sous la tension d'emploi assignée et on règle le courant à la valeur du courant assigné au moyen de résistances et de bobines de réactance en série, connectées aux bornes aval.

Si l'on utilise des inductances sans fer, une résistance absorbant approximativement 0,6 % du courant passant par l'inductance est connectée en parallèle avec chacune d'entre elles.

Si l'on utilise des inductances avec noyau de fer, les pertes de puissance de ces inductances ne doivent pas avoir d'influence appréciable sur la tension de rétablissement.

Le courant doit avoir une forme pratiquement sinusoïdale et le facteur de puissance doit être compris entre 0,85 et 0,9.

Le DD est raccordé au circuit par des conducteurs de dimensions indiquées au tableau 11.

9.10.2 Procédure d'essais

Les DD sont soumis à 2 000 cycles de manœuvre, chaque cycle consistant en une manœuvre de fermeture suivie d'une manœuvre d'ouverture.

Le DD doit être manœuvré comme en usage normal.

Les manœuvres d'ouverture doivent être effectuées de la façon suivante:

Pour les DD ayant un $I_{\Delta n} > 0,010\text{ A}$

- pour les 1 000 premiers cycles de manœuvre en utilisant l'organe de commande manuelle;
- pour les 500 cycles de manœuvre suivants en agissant sur le dispositif d'essai;
- pour les 500 derniers cycles de manœuvre en faisant circuler un courant différentiel de fonctionnement à sa valeur $I_{\Delta n}$ dans un pôle.

9.9.2.3 Test of effect of ambient temperature on the tripping characteristic

Compliance is checked by the following tests.

- a) *The RCBO is placed in an ambient temperature of $35\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ above the ambient air reference temperature until it has attained steady-state temperature.*

A current equal to $1,13 I_n$ (conventional non-tripping current) is passed through all poles for the conventional time. The current is then steadily increased within 5 s to $1,9 I_n$.

The RCBO shall trip within the conventional time.

- b) *The RCBO is placed in an ambient temperature of $10\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ above the ambient air reference temperature until it has attained steady-state temperature.*

A current equal to I_n is passed through all poles.

The RCBO shall not trip within the conventional time.

9.10 Verification of mechanical and electrical endurance

9.10.1 General test conditions

The RCBO is fixed to a metal support.

The test is made at rated operational voltage, at a current adjusted to the rated current by means of resistors and reactors in series, connected to the load terminals.

If air-core reactors are used, a resistor taking approximately 0,6% of the current through the reactors is connected in parallel with each reactor.

If iron-core reactors are used, the iron power losses of these reactors shall not appreciably influence the recovery voltage.

The current shall have a substantially sinusoidal waveform and the power factor shall be between 0,85 and 0,9

The RCBO is connected to the circuit with conductors of the sizes indicated in table 11.

9.10.2 Test procedure

RCBOs are subjected to 2 000 operating cycles, each operating cycle consisting of a closing operation followed by an opening operation.

The RCBO shall be operated as for normal use.

The opening operations shall be effected as follows:

For RCBOs having $I_{\Delta n} > 0,010\text{ A}$

- for the first 1 000 operating cycles by using the manual operating means;*
- for the following 500 operating cycles by using the test device;*
- for the last 500 operating cycles by passing through one pole a residual operating current of value $I_{\Delta n}$.*

Pour les DD ayant un $I_{\Delta n} \leq 0,010 \text{ A}$

- pour les 500 premiers cycles de manœuvre en utilisant l'organe de commande manuelle;
- pour les 750 cycles de manœuvre suivants en agissant sur le dispositif d'essai;
- pour les 750 derniers cycles de manœuvre en faisant circuler un courant différentiel de fonctionnement à sa valeur $I_{\Delta n}$ dans un pôle.

De plus le DD est soumis, sans charge, au moyen de l'organe de manœuvre à:

- 2 000 cycles de manœuvre sans charge pour les DD ayant un $I_n \leq 25 \text{ A}$;
- 1 000 cycles de manœuvre sans charge pour les DD ayant un $I_n > 25 \text{ A}$.

La cadence de manœuvre est de:

- 4 cycles par minute pour les DD ayant un $I_n \leq 25 \text{ A}$, la durée de fermeture étant de 1,5 à 2 s;
- 2 cycles par minute pour les DD ayant un $I_n > 25 \text{ A}$, la durée de fermeture étant de 1,5 à 2 s.

NOTE Pour les DD ayant plusieurs réglages de courant différentiel les essais sont faits au réglage le plus bas.

9.10.3 Etat du DD après les essais

Après les essais du 9.10.2, le DD ne doit pas présenter:

- d'usure anormale;
- de dommages à l'enveloppe permettant de toucher des parties actives avec le doigt d'épreuve normalisé;
- de desserrage de connexions électriques ou raccords mécaniques;
- d'écoulement de la matière de remplissage.

Le DD doit satisfaire aux essais spécifiés au 9.9.1.2 c) 1) mais seulement à $1,25 I_{\Delta n}$ sans mesure de temps de fonctionnement.

Le DD doit alors satisfaire à l'essai de rigidité diélectrique comme spécifié au 9.7.3 mais à une tension égale à deux fois sa tension assignée, sans être toutefois inférieure à 900 V, pendant 1 minute et sans traitement préalable à l'humidité.

De plus, le DD doit satisfaire l'essai du 9.9.2.1 b).

9.11 Vérification du mécanisme à déclenchement libre

9.11.1 Conditions générales d'essai

Le DD est monté et équipé comme en usage normal.

Il est essayé dans un circuit pratiquement non inductif dont le schéma est indiqué à la figure 4a.

9.11.2 Procédure d'essai

On fait passer un courant différentiel égal à $1,5 I_{\Delta n}$ en fermant l'interrupteur S_2 , le DD ayant été préalablement fermé et l'organe de manœuvre étant maintenu dans la position «fermé»: le DD doit déclencher.

Cet essai est répété en manœuvrant lentement l'organe de manœuvre du DD pendant environ 1 seconde jusqu'à la position où le courant commence à s'écouler. Le déclenchement doit s'effectuer sans autre mouvement de l'organe de manœuvre.

For RCBOs having $I_{\Delta n} \leq 0,010$ A

- *for the first 500 operating cycles by using the manual operating means;*
- *for the following 750 operating cycles by using the test device;*
- *for the last 750 operating cycles by passing through one pole a residual operating current of value $I_{\Delta n}$.*

In addition the RCBO is further subjected without load, using the manual operating means, to

- *2 000 operating cycles for RCBOs having $I_n \leq 25$ A;*
- *1 000 operating cycles for RCBOs having $I_n > 25$ A.*

The operating frequency shall be:

- *four operating cycles per minute for RCBOs of $I_n \leq 25$ A, the ON period having a duration of 1,5 s to 2 s;*
- *two operating cycles per minute for RCBOs of $I_n > 25$ A, the ON period having a duration of 1,5 s to 2 s.*

NOTE For RCBOs having multiple settings of residual operating current the tests are made at the lowest setting.

9.10.3 Condition of the RCBO after test

Following the test of 9.10.2 the RCBO shall not show

- *undue wear;*
- *damage of the enclosure permitting access to live parts by the standard test finger;*
- *loosening of electrical or mechanical connections;*
- *seepage of the sealing compound, if any.*

Under the test condition of 9.9.1.2 c) 1) the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. One test only is made without measurement of break time.

The RCBO shall then perform satisfactorily the dielectric strength test specified in 9.7.3 but at a voltage equal to twice its rated voltage, for 1 min, however not less than 900 V and without previous humidity treatment.

In addition the RCBO shall perform satisfactorily the test of 9.9.2.1 b).

9.11 Verification of the trip-free mechanism

9.11.1 General test conditions

The RCBO is mounted and wired as in normal use.

It is tested in a substantially non-inductive circuit, the diagram of which is shown in figure 4a.

9.11.2 Test procedure

A residual current equal to $1,5 I_{\Delta n}$ is passed by closing the switch S_2 , the RCBO having been closed and the operating means being held in the closed position: the RCBO shall trip.

This test is then repeated by moving the operating means of the RCBO slowly over a period of approximately 1 s to a position where the current starts to flow. Tripping shall occur without further movement of the operating means.

Les deux essais sont effectués trois fois, au moins une fois sur chaque pôle prévu pour être raccordé à une phase.

NOTE 1 Si le DD est muni de plus d'un organe de manœuvre, le fonctionnement en déclenchement libre doit être essayé dans toute position des organes de manœuvre.

NOTE 2 Pour les DD ayant plusieurs réglages de courant résiduel de fonctionnement, les essais sont faits pour chaque réglage.

9.12 Essais de court-circuit

9.12.1 Conditions générales d'essai

Les conditions de 9.12.1 à 9.12.12 sont applicables à tous les essais afin de vérifier le comportement des DD dans des conditions de court-circuit. Toutefois, pour les essais au pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné, des prescriptions supplémentaires sont données au 9.12.13.

NOTE Pour les DD ayant plusieurs réglages du courant résiduel de fonctionnement, les essais sont effectués avec le réglage le plus bas.

Les essais normalisés pour la vérification des performances en court-circuit consistent en une série d'ouvertures et de fermetures appropriées à la performance à vérifier et résumées dans le tableau 16.

Tous les DD sont essayés:

- à 500 A ou $10 I_n$, selon la valeur la plus grande, suivant le 9.12.11.2 et le 9.12.12.1;
- à 1 500 A suivant le 9.12.11.3 et le 9.12.12.1;
- au pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné (voir 5.2.7) suivant les 9.12.13.1, 9.12.13.2 et 9.12.12.1

Les DD de pouvoir de coupure assigné supérieur à 1 500 A sont de plus essayés:

- au pouvoir de coupure de service en court-circuit (voir 3.4.6.2) dans les conditions des 9.12.11.4 b) et 9.12.12.1; le pouvoir de coupure de service en court-circuit est obtenu en multipliant le pouvoir de coupure assigné par un facteur k dont la valeur figure au tableau 18;
- au pouvoir de coupure assigné (voir 5.2.6) dans les conditions des 9.12.11.4 c) et 9.12.12.2, si le facteur k est inférieur à 1, auquel cas de nouveaux échantillons doivent être utilisés.

Both tests are carried out three times, at least once on each pole intended to be connected to a phase.

NOTE 1 If the RCBO is fitted with more than one operating means, the trip-free operation is verified for all operating means.

NOTE 2 For RCBOs having multiple settings of residual operating current the tests are made at each setting.

9.12 Short-circuit tests

9.12.1 General conditions for test

The conditions of 9.12.1 to 9.12.12 are applicable to any test intended to verify the behaviour of the RCBOs under short-circuit conditions: however, for the test at rated residual making and breaking capacity, additional requirements are stated in 9.12.13.

NOTE For RCBOs having multiple settings of residual operating current the tests are made at the lowest setting.

Standard tests for the verification of the short-circuit performance consist of sequences of making and breaking operations, appropriate to the performance to be verified; they are summarized in table 16.

All RCBOs are tested:

- *at 500 A or $10 I_n$, whichever is the higher, according to 9.12.11.2 and 9.12.12.1;*
- *at 1 500 A, according to 9.12.11.3 and 9.12.12.1;*
- *at rated residual making and breaking capacity (see 5.2.7) according to 9.12.13.1, 9.12.13.2 and 9.12.12.1.*

RCBOs having rated short-circuit capacity above 1 500 A are additionally tested:

- *at service short-circuit breaking capacity (see 3.4.6.2) according to 9.12.11.4 b) and 9.12.12.1; the service short-circuit capacity is obtained by multiplying the rated short-circuit capacity by a factor k the values of which are given in table 18;*
- *at rated short-circuit capacity (see 5.2.6) according to 9.12.11.4 c) and to 9.12.12.2, if the factor k is less than 1, in which case new samples shall be used.*

Tableau 16 – Liste des essais de court-circuit

Type d'essai	DD à essayer	Vérification selon le paragraphe
<i>Essai aux courants de court-circuit réduits (9.12.11.2)</i>	Tous les DD	9.12.12.1
<i>Essai à 1500 A (9.12.11.3)</i>		
<i>Essai au pouvoir de fermeture et de coupure différentiel assigné (9.12.13.1)</i>		9.12.13.2
<i>Essai au pouvoir de coupure de service (9.12.11.4 b))</i>	$I_{cn} > 1\,500\text{ A}$	9.12.12.1
<i>Essai au pouvoir de coupure assignée (9.12.11.4 c))</i>		9.12.12.2

9.12.2 Circuit d'essai pour la tenue au court-circuit

Les figures 5 à 9 donnent les diagrammes des circuits à utiliser pour les essais concernant:

- un DD unipolaire avec deux chemins de courant (figure 5);
- un DD bipolaire (à un ou deux pôles protégés contre les surintensités) (figure 6);
- un DD tripolaire (figure 7);
- un DD tripolaire avec quatre chemins de courant (figure 8);
- un DD tétrapolaire (figure 9).

Les résistances et réactances des impédances Z et Z_1 doivent pouvoir être ajustées pour satisfaire aux conditions d'essai spécifiées. Les bobines de réactance doivent de préférence être sans fer. Elles doivent toujours être connectées en série avec les résistances et leur valeur doit être obtenue par des couplages en série de bobines de réactance individuelles; la connexion en parallèle de bobines de réactance est autorisée si celles-ci ont pratiquement la même constante de temps.

Les caractéristiques de tension transitoire de rétablissement des circuits d'essais comportant des bobines de réactance sans fer n'étant pas représentatives des conditions de service normal, la bobine de réactance sans fer de chaque phase doit être shuntée par une résistance R_1 absorbant approximativement 0,6 % du courant traversant la bobine.

Si des bobines de réactance avec noyau de fer sont utilisées, les pertes dues à la présence des noyaux en fer de ces bobines de réactance ne doivent pas dépasser les pertes qui seraient dues aux résistances connectées en parallèle avec les réactances sans fer.

Dans chaque circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure, les impédances Z sont insérées entre la source d'alimentation S et le disjoncteur en essai.

Quand les essais sont effectués avec des courants inférieurs au pouvoir de coupure assigné, les impédances additionnelles Z_1 doivent être insérées du côté aval du DD.

Pour les essais au pouvoir de coupure de service et au pouvoir de coupure différentiel assigné, le DD doit être raccordé à des câbles de 0,75 m de longueur par pôle et de section maximale correspondant au courant assigné, en conformité avec le tableau 6.

NOTE Il est recommandé de connecter 0,5 m du côté amont et 0,25 m du côté aval du DD en essai.

L'interrupteur S_1 reste ouvert pendant tous les essais de court-circuit à l'exception des essais selon le 9.12.13.

Table 16 – List of short-circuit tests

Kind of test	RCBOs to be tested	Verification according to subclause
Test at reduced short-circuit currents (9.12.11.2)	All RCBOs	9.12.12.1
Test at 1 500 A (9.12.11.3)		
Test at rated residual making and breaking capacity (9.12.13.1)		9.12.13.2
Test at service short-circuit capacity (9.12.11.4 b))	RCBOs having $I_{cn} > 1\,500\text{ A}$	9.12.12.1
Test at rated short-circuit capacity (9.12.11.4 c))		9.12.12.2

9.12.2 Test circuit for short-circuit performance

Figures 5, 6, 7, 8 and 9 respectively give diagrams of the circuits to be used for the tests concerning:

- a single-pole RCBO with two current paths (figure 5);
- a two-pole RCBO (with one or two overcurrent protected poles) (figure 6);
- a three-pole RCBO (figure 7);
- a three-pole RCBO with four current paths (figure 8);
- a four-pole RCBO (figure 9).

The resistances and reactances of the impedances Z and Z_1 shall be adjustable to satisfy the specified test conditions. The reactors shall preferably be air-cored; they shall always be connected in series with the resistors and their value shall be obtained by series coupling of individual reactors; parallel connecting of reactors is permitted when these reactors have practically the same time constant.

Since the transient recovery voltage characteristics of test circuits including large air-cored reactors are not representative of normal service conditions, the air-cored reactor in any phase shall be shunted by a resistor R_1 taking approximately 0,6 % of the current through the reactor.

If iron-core reactors are used, the iron-core power losses of these reactors shall not exceed the losses that would be absorbed by the resistors connected in parallel with the air-cored reactors.

In each test circuit for testing the rated short-circuit capacity, the impedances Z are inserted between the supply source S and the circuit-breaker under test.

When tests are made with current less than the rated short-circuit capacity, the additional impedances Z_1 shall be inserted on the load side of the circuit-breaker.

For the tests at both the rated and the service short-circuit capacity, and at the rated residual short-circuit making and breaking capacity, the RCBO shall be connected with cables having a length of 0,75 m per pole and the maximum cross-section corresponding to the rated current according to table 6.

NOTE It is recommended that 0,5 m be connected on the supply side and 0,25 m on the load side of the RCBO under test.

The switch S_1 remains open during all the short-circuit tests, except for the tests according to 9.12.13.

Une résistance R_2 d'environ $0,5 \Omega$ est connectée en série avec un fil de cuivre F comme indiqué sur les figures 5 à 9 selon le cas.

Le fil de cuivre F doit avoir une longueur d'au moins 50 mm et:

- 0,1 mm de diamètre pour les DD devant être essayés à l'air libre, montés sur un support métallique;
- 0,3 mm de diamètre pour les DD à essayer dans la plus petite enveloppe individuelle spécifiée par le fabricant.

Il doit y avoir un point et un seul du circuit d'essai raccordé directement à la terre; ce peut être la connexion de court-circuit du circuit d'essai ou le point neutre de la source ou tout autre point convenable. La manière dont est effectuée la mise à la terre doit être indiquée dans le compte rendu d'essai. Toutes les parties conductrices du DD D normalement raccordées à la terre en service, y compris le support métallique, doivent être reliées au point neutre de la source ou à un neutre artificiel pratiquement non inductif.

Des résistances R_1 absorbant un courant de 10 A par phase sont connectées du côté amont du DD entre les impédances destinées à l'ajustement du courant présumé au pouvoir de coupure assigné et le DD.

Les capteurs de courant O_1 sont connectés du côté aval du DD D.

Les capteurs de tension O_2 sont connectés entre les bornes de chaque pôle du DD D

- entre les bornes du pôle pour les DD unipolaires,
- entre les bornes d'alimentation pour les DD multipolaires.

Sauf indication contraire figurant dans le compte rendu d'essais, la résistance des circuits de mesure doit être au moins de 100Ω par volt de la tension de rétablissement à fréquence industrielle.

Les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation, sont alimentés à la tension assignée (ou, s'il y a lieu, à la plus petite valeur de la plage de tensions assignées).

Le schéma du circuit d'essai doit être donné dans le compte rendu d'essai.

9.12.3 Valeur des grandeurs d'essai

Tous les essais concernant la vérification du pouvoir de coupure assigné doivent être effectués aux valeurs indiquées par le constructeur, en accord avec les tableaux appropriés de la présente norme.

La valeur de la tension appliquée est celle qui est nécessaire pour produire la tension de rétablissement spécifiée à fréquence industrielle.

La valeur de la tension de rétablissement à fréquence industrielle sur chaque phase doit être égale à une valeur correspondant à 105 % de la tension assignée du DD en essai.

NOTE La valeur de 105 % (± 5 %) de la tension assignée est destinée à couvrir les effets de variation du système de tension dans les conditions de service normal. La limite supérieure peut être augmentée, après accord du constructeur.

9.12.4 Tolérances sur les grandeurs d'essai

Les essais sont considérés comme satisfaisants si les valeurs efficaces figurant dans le rapport d'essai diffèrent des valeurs spécifiées dans les limites suivantes:

A resistor R_2 of about $0,5\ \Omega$ is connected in series with a copper wire F as shown in figures 5 to 9, as applicable.

The copper wire F shall be at least 50 mm in length and:

- 0,1 mm in diameter for RCBOs to be tested in free air, mounted on a metal support;
- 0,3 mm in diameter for RCBOs to be tested in the smallest individual enclosure specified by the manufacturer.

There shall be one and only one point of the test circuit which is directly earthed; this may be the short-circuit link of the test circuit or the neutral point of the supply or any other convenient point. The method of earthing shall be stated in the test report. All the conductive parts of the RCBO D normally earthed in service, including the metal support on which the RCBO is mounted or any metal enclosure shall be connected to the neutral point of the supply or to a substantially non-inductive artificial neutral.

Resistors R_1 drawing a current of 10 A per phase are connected on the supply side of the RCBO between the impedances for adjusting the prospective current to the rated short-circuit capacity and the RCBO.

The current sensors O_1 are connected on the load side of the RCBO D .

The voltage sensors O_2 are connected

- across the terminals of the pole for single-pole RCBOs,
- across the supply terminals for multipole RCBOs.

Unless otherwise stated in the test report, the resistance of the measuring circuits shall be at least $100\ \Omega$ per volt of the power frequency recovery voltage.

RCBOs functionally dependent on line voltage are supplied on the line side with the rated voltage or, if relevant, with a voltage having the lower value of its range of rated voltages.

The diagram of the test circuit shall be given in the test report.

9.12.3 Values of test quantities

All the tests concerning the verification of the rated short-circuit capacity shall be performed with the values stated by the manufacturer in accordance with the relevant tables of this standard.

The value of the applied voltage is that which is necessary to produce the specified power frequency recovery voltage.

The value of the power frequency recovery voltage shall be equal to a value corresponding to 105 % of the rated voltage of the RCBO under test.

NOTE The value of 105 % ($\pm 5\%$) of the rated voltage is deemed to cover the effect of the variations of the system voltage under normal service conditions. The upper limit value may be increased with the approval of the manufacturer.

9.12.4 Tolerances on test quantities

The tests are considered as valid if the quantities as recorded in the test report are within the following tolerances for the specified values:

- Courant: $\begin{matrix} +5 \\ 0 \end{matrix} \%$
- Fréquence: $\pm 5 \%$
- Facteur de puissance: $\begin{matrix} 0 \\ -0,05 \end{matrix}$
- Tension (y compris la tension de rétablissement): $\pm 5 \%$.

9.12.5 Facteur de puissance du circuit d'essai

Le facteur de puissance de chaque phase du circuit d'essai doit être déterminé par une méthode reconnue, qui doit être indiquée dans le rapport d'essai. Deux exemples sont indiqués dans l'annexe IA.

Le facteur de puissance d'un circuit polyphasé est pris égal à la moyenne des facteurs de puissance de chaque phase.

Les domaines des facteurs de puissance sont données au tableau 17.

Tableau 17 – Domaines des facteurs de puissance pour le circuit d'essai

Courant d'essai I_{cc} A	Domaine correspondant des facteurs de puissance
$I_{cc} \leq 1\,500$	0,93 à 0,98
$1\,500 < I_{cc} \leq 3\,000$	0,85 à 0,90
$3\,000 < I_{cc} \leq 4\,500$	0,75 à 0,80
$4\,500 < I_{cc} \leq 6\,000$	0,65 à 0,70
$6\,000 < I_{cc} \leq 10\,000$	0,45 à 0,50
$10\,000 < I_{cc} \leq 25\,000$	0,20 à 0,25

9.12.6 Mesures et vérification de I^2t et du courant de crête (I_p)

Pendant les essais des 9.12.11.2, 9.12.11.3 et 9.12.11.4 les valeurs de I^2t et de I_p doivent être mesurées.

Dans le cas des essais des DD dans des circuits triphasés, les valeurs de I^2t doivent être mesurées sur chaque pôle.

Les valeurs maximales de I^2t mesurées doivent être indiquées dans le rapport d'essai et ne doivent pas excéder les valeurs correspondantes de la caractéristique I^2t .

9.12.7 Etalonnage du circuit d'essai

9.12.7.1 Pour l'étalonnage du circuit d'essai, les liaisons G d'impédance négligeable par rapport à celle du circuit d'essai sont connectées aux emplacements indiqués en figures 5 à 9.

9.12.7.2 Pour obtenir un courant présumé égal au pouvoir de coupure assigné du DD au facteur de puissance correspondant indiqué au tableau 17 des impédances Z sont insérées du côté amont des liaisons G_1 .

9.12.7.3 Pour obtenir un courant d'essai inférieur au pouvoir de coupure assigné du DD, des impédances supplémentaires Z_1 sont insérées du côté aval des liaisons G_2 , comme indiqué en figures 5 à 9.

- Current: $\begin{matrix} +5 \\ 0 \end{matrix} \%$
- Frequency: $\pm 5 \%$
- Power factor: $\begin{matrix} 0 \\ -0,05 \end{matrix}$
- Voltage (including recovery voltage): $\pm 5 \%$.

9.12.5 Power factor of the test circuit

The power factor of each phase of the test circuit shall be determined according to a recognized method which shall be stated in the test report. Two examples are given in annex IA.

The power factor of a polyphase circuit is considered as the mean value of the power-factors of each phase.

The power factor ranges are given in table 17.

Table 17 – Power factor ranges of the test circuit

Test current I_{cc} A	Corresponding power factor range
$I_{cc} \leq 1\,500$	0,93 to 0,98
$1\,500 < I_{cc} \leq 3\,000$	0,85 to 0,90
$3\,000 < I_{cc} \leq 4\,500$	0,75 to 0,80
$4\,500 < I_{cc} \leq 6\,000$	0,65 to 0,70
$6\,000 < I_{cc} \leq 10\,000$	0,45 to 0,50
$10\,000 < I_{cc} \leq 25\,000$	0,20 to 0,25

9.12.6 Measurement and verification of I^2t and of the peak current (I_p)

The I^2t and I_p values shall be measured during the tests according to 9.12.11.2, 9.12.11.3 and 9.12.11.4.

In the case of tests of RCBOs in three-phase circuits, the I^2t values shall be measured on each pole.

The maximum I^2t values measured shall be recorded in the test report and shall not exceed the corresponding values of the I^2t characteristic.

9.12.7 Calibration of the test circuit

9.12.7.1 To calibrate the test circuit, links G_1 and G_2 having negligible impedance compared with that of the test circuit are connected in the positions shown in figures 5 to 9.

9.12.7.2 To obtain a prospective current equal to the rated short-circuit capacity of the RCBO at the corresponding power factor as stated in table 17 impedances Z are inserted on the supply side of the links G_1 .

9.12.7.3 To obtain a test current lower than the rated short-circuit capacity of the RCBO, additional impedances Z_1 are inserted on the load side of the links G_2 , as shown in figures 5 to 9.

9.12.7.4 Pour obtenir un courant présumé égal au pouvoir de coupure différentiel en court-circuit du DD avec un facteur de puissance correspondant à celui du tableau 17, une impédance Z_2 convenablement calibrée est insérée comme indiqué en figures 5 à 9.

9.12.8 Interprétation des enregistrements

- a) Détermination de la tension appliquée et de la tension de rétablissement à fréquence industrielle.

La tension appliquée et la tension de rétablissement à fréquence industrielle sont déterminées d'après l'enregistrement correspondant à l'essai de coupure effectué avec le DD en essai. La tension appliquée est évaluée comme indiqué en figure 10.

La tension côté amont doit être mesurée pendant le premier cycle après extinction de l'arc sur tous les pôles et après que les phénomènes haute fréquence ont disparu.

- b) Détermination du courant de court-circuit présumé.

La composante alternative du courant présumé est prise égale à la valeur efficace de la composante alternative du courant d'étalonnage (valeur correspondant à A2 de la figure 10). S'il y a lieu, le courant de court-circuit présumé doit être la moyenne des courants présumés dans toutes les phases.

9.12.9 Etat du DD pour les essais

Les DD doivent être essayés à l'air libre en conformité avec le 9.12.9.1, sauf s'ils sont conçus seulement pour l'utilisation en enveloppes spécifiées par le constructeur ou s'ils sont prévus seulement pour l'utilisation en enveloppes individuelles, auquel cas ils doivent être essayés selon le 9.12.9.2 ou, avec l'agrément du constructeur, selon le 9.12.9.1.

NOTE Une enveloppe individuelle est une enveloppe conçue pour n'accepter qu'un seul appareillage.

On doit faire fonctionner le DD en simulant d'aussi près que possible la manœuvre manuelle.

Les DD de type enfichable, qui sont normalement montés sur un support isolant, sont essayés montés sur ce support, ce dernier étant fixé sur le support métallique.

9.12.9.1 Essai à l'air libre

Le DD à essayer est installé comme il est décrit dans l'annexe C, figure C.1.

La feuille de polyéthylène et la barrière en matériau isolant prescrites dans l'annexe C sont placées, comme il est décrit à la figure C.1, seulement pour les manœuvres d'ouverture (O).

La/les grille(s) spécifiée(s) à l'annexe C doit (doivent) être placée(s) de telle sorte que le volume des gaz ionisés émis la (les) traverse. Elle(s) doit (doivent) être placée(s) dans la/les position(s) la/les plus défavorable(s).

NOTE Si l'emplacement des orifices d'échappement d'arc n'est pas évident, le constructeur doit fournir l'information appropriée.

Le ou les circuits de grille (voir figure C.3) doit ou doivent être connecté(s) aux points B et C comme l'indiquent les schémas de circuit d'essai des figures 5 à 9.

La résistance R' doit avoir une valeur de $1,5 \Omega$. Le fil de cuivre F' (voir figure C.3) doit avoir une longueur de 50 mm et un diamètre de 0,12 mm pour les DD de tension assignée 230 V ou un diamètre de 0,16 mm pour les DD de tension assignée 400 V.

NOTE Les valeurs pour les autres tensions sont à l'étude.

Pour les courants d'essai inférieurs ou égaux à 1 500 A la distance «a» doit être de 35 mm.

Pour les courants d'essai plus élevés, et jusqu'à I_{cn} , la distance «a» peut être accrue et/ou des barrières supplémentaires ou des dispositifs d'isolation peuvent être introduits selon la déclaration du constructeur; si «a» est augmentée, elle est alors choisie dans la série 40 – 45 – 50 – 55 – ... mm et déclarée par le constructeur.

9.12.7.4 To obtain a prospective current equal to the rated residual making and breaking capacity, at the corresponding power factor as table 17, an impedance Z_2 is inserted as shown in figures 5 to 9.

9.12.8 Interpretation of records

a) Determination of the applied and power-frequency recovery voltages

The applied and power-frequency recovery voltages are determined from the record corresponding to the break test made with the RCBO under test. The applied voltage is evaluated as indicated in figure 10.

The voltage on the supply side shall be measured during the first cycle after arc extinction in all poles and after high frequency phenomena have subsided.

b) Determination of the prospective short-circuit current

The a.c. component of the prospective current is taken as being equal to the r.m.s. value of the a.c. component of the calibration current (value corresponding to A2 of figure 10).

Where applicable, the prospective short-circuit current shall be the average of the prospective currents in all the phases.

9.12.9 Condition of the RCBO for test

RCBOS shall be tested in free air according to 9.12.9.1, unless they are designed for use only in enclosures specified by the manufacturer or are intended for use in individual enclosures only, in which cases they shall be tested according to 9.12.9.2 or, with the agreement of the manufacturer, according to 9.12.9.1.

NOTE An individual enclosure is an enclosure designed to accept one device only.

The RCBO shall be operated simulating as closely as possible the normal operation.

RCBOs of the plug-in type which are normally mounted on an insulating support are tested in such condition, the insulating support being fixed on a metal support.

9.12.9.1 Test in free air

The RCBO under test is mounted as shown in figure C.1 of annex C.

The polyethylene sheet and the barrier of insulating material specified in annex C are placed as shown in figure C.1 for opening (O) operations only.

The grid(s) specified in annex C shall be so positioned that the bulk of the emitted ionized gases passes through the grid(s). The grid(s) shall be placed in the most unfavourable position(s).

NOTE If the position of the vents is not obvious, or if there are no vents, appropriate information should be provided by the manufacturer.

The grid circuit(s) (see figure C.3) shall be connected to the points B and C as shown in the test circuit diagrams of figures 5 to 9.

The resistor R' shall have a resistance of $1,5 \Omega$. The copper wire F' (see figure C.3) shall have a length of 50 mm and a diameter of 0,12 mm for RCBOs having a rated voltage of 230 V and 0,16 mm for RCBOs having a rated voltage of 400 V.

NOTE The data for other voltages are under consideration.

For test currents up to and including 1 500 A the distance "a" shall be 35 mm.

For higher short-circuit currents up to I_{cn} the distance "a" may be increased and/or additional barriers or insulating means may be fitted, as stated by the manufacturer; "a", if increased, shall be chosen from the series 40 – 45 – 50 – 55 – ... mm and stated by the manufacturer.

9.12.9.2 Essais en enveloppes

La grille et la barrière en matériau isolant décrites en figure C.1 ne sont pas utilisées.

L'essai doit être exécuté, avec le DD installé dans le boîtier qui a la disposition constructive la plus défavorable et placé dans les conditions les plus défavorables.

NOTE Cela signifie que si des DD (ou d'autres appareils) sont normalement installés dans la ou les directions où la ou les grilles seraient placées, ils devraient y être installés. Ces appareils devraient être alimentés comme en usage normal, mais à travers F' et R', comme défini en 9.12.9.1, et connectés comme décrit sur les figures appropriées 5 à 9.

En accord avec les instructions du constructeur, des barrières ou d'autres moyens ou des distances d'isolement appropriées peuvent être nécessaires pour empêcher les gaz ionisés d'affecter l'installation.

La feuille de polyéthylène décrite à l'annexe C est placée, comme le montre la figure C.1, à une distance de 10 mm de l'organe de manœuvre, pour les opérations «O» seulement.

9.12.10 Comportement du DD pendant les essais de court-circuit

Pendant les essais, le DD ne doit pas mettre en danger l'opérateur.

De plus, il ne doit se produire ni arc permanent, ni amorçage entre les pôles ou entre les pôles et masse, ni fusion du fusible F et, s'il y a lieu, du fusible F'.

9.12.11 Procédure d'essai

9.12.11.1 Généralités

L'essai consiste en une séquence de manœuvres. Les symboles suivants sont utilisés pour définir cette séquence:

O représente une ouverture automatique;

CO représente une manœuvre de fermeture suivie d'une ouverture automatique;

t représente l'intervalle de temps entre deux manœuvres successives de court-circuit. Il doit être de 3 min ou d'une plus longue durée nécessaire pour le fonctionnement du déclencheur thermique, en vue de permettre le réenclenchement du DD.

La valeur réelle de t doit être indiquée dans le rapport d'essai.

Après extinction de l'arc, la tension de rétablissement doit être maintenue pendant une durée d'au moins 0,1 s.

Trois échantillons doivent être essayés pour chacun des essais de 9.12.11.2, 3 et 4.

9.12.11.2 Essais aux courants de court-circuit réduits

Les impédances additionnelles Z_1 , (voir 9.12.7.3) sont ajustées de façon à obtenir un courant de 500 A ou 10 fois I_n selon la plus élevée de ces deux valeurs, à un facteur de puissance compris entre 0,93 et 0,98.

Chacun des pôles du DD protégé contre les surintensités est soumis séparément à un essai dans un circuit dont les connexions sont indiquées à la figure 5.

NOTE Pour DD bipolaires avec deux voies de courant, pour DD tripolaires avec trois voies de courant et pour DD tétrapolaires avec quatre voies de courant, un des pôles est relié dans le circuit d'essai de la figure 5 au lieu du neutre non coupé.

9.12.9.2 Test in enclosures

The grid and the barrier of insulating material shown in figure C.1 are omitted.

The test shall be performed with the RCBO placed in an enclosure having the most unfavourable configuration.

NOTE This means that if other RCBOs (or other devices) are normally fitted in the direction(s) in which the grid(s) would be placed, they should be installed there. These RCBOs (or other devices) should be supplied as in normal use, but via F' and R' as defined in 9.12.9.1 and connected as shown in the appropriate figures 5 to 9.

In accordance with the manufacturer's instructions, barriers or other means, or adequate clearances may be necessary to prevent ionized gases from affecting the installation.

The polyethylene sheet as described in annex C is placed as shown in figure C.1 at a distance of 10 mm from the operating means, for O operations only.

9.12.10 Behaviour of the RCBO during short-circuit tests

During tests the RCBO shall not endanger the operator.

Furthermore, there shall be no permanent arcing, no flashover between poles or between poles and frame, no blowing of the fuse F and, if applicable, of the fuse F'.

9.12.11 Test procedure

9.12.11.1 General

The test procedure consists of a sequence of operations. The following symbols are used for defining the sequence of operations:

O represents an automatic opening;

CO represents a closing operation followed by an automatic opening operation;

t represents the time interval between two successive short-circuit operations which shall be 3 min or such longer time as may be required by the thermal release in order to permit the reclosing of the RCBO;

The actual value of t shall be stated in the test report.

After arc extinction, the recovery voltage shall be maintained for a duration not less than 0,1 s.

Three samples shall be tested for each of the tests of 9.12.11.2, 3 and 4.

9.12.11.2 Test at reduced short-circuit currents

The additional impedances Z_1 (see 9.12.7.3) are adjusted so as to obtain a current of 500 A or $10 I_n$, whichever is the higher, at a power factor between 0,93 and 0,98.

Each overcurrent protected pole of the RCBO is subjected separately to a test in a circuit the connections of which are shown in figure 5.

NOTE For two-pole RCBOs with two current paths, for three-pole RCBOs with three current paths and for four-pole RCBOs with four current paths, one of the poles is connected in the test circuit of figure 5 in place of the uninterrupted neutral.

On provoque l'ouverture automatique du DD, neuf fois le circuit étant fermé, six fois par l'interrupteur auxiliaire A et trois fois par le DD lui-même.

La séquence de manœuvre doit être:

O – t – O – t – O – t – O – t – O – t – O – t – CO – t – CO – t – CO

Pour l'essai, l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé par rapport à l'onde de tension de façon que les six points d'initiation pour les manœuvres d'ouverture soient également distribués sur la moitié de l'onde avec une tolérance de $\pm 5^\circ$.

9.12.11.3 Essai à 1 500 A

Pour les DD dont le pouvoir de coupure assigné est de 1 500 A, on étalonne le circuit d'essai selon les 9.12.7.1 et 9.12.7.2 de façon à obtenir un courant présumé de 1 500 A et un facteur de puissance correspondant à ce courant selon le tableau 17.

Pour les DD dont le pouvoir de coupure assigné est supérieur à 1 500 A, on étalonne le circuit selon les 9.12.7.1 et 9.12.7.3 avec le facteur de puissance correspondant à 1 500 A selon le tableau 17.

Les DD unipolaires sont essayés dans un circuit dont le schéma est donné en figure 5.

Les DD bipolaires sont essayés dans un circuit dont le schéma est donné à la figure 6, les deux pôles étant insérés dans le circuit, quel que soit le nombre de pôles protégés contre les surintensités.

Les DD tripolaires et les DD tétrapolaires à trois pôles protégés contre les surintensités sont essayés dans un circuit dont les schémas sont donnés respectivement en figures 7, 8 et 9, selon le cas.

Pour les DD tripolaires, avec trois chemins de courant, il n'est pas fait de connexion entre le neutre de l'alimentation et le point commun du côté aval du DD s'il existe.

Pour les DD tétrapolaires à trois pôles protégés contre les surintensités le neutre de l'alimentation est connecté, par l'intermédiaire du pôle non protégé ou du pôle du neutre de sectionnement, au point commun du côté aval du DD.

Si le pôle neutre d'un DD tétrapolaire n'est pas marqué par le constructeur, les essais sont répétés avec trois nouveaux échantillons en utilisant successivement chaque pôle comme neutre.

Pour l'essai des DD unipolaires et bipolaires, l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé avec la courbe de tension de telle sorte que ses six points d'initiation pour les manœuvres d'ouverture soient également répartis sur la moitié de l'onde avec une tolérance de $\pm 5^\circ$.

La séquence des manœuvres doit être comme spécifié au 9.12.11.2.

Pour les DD tripolaires et tétrapolaires, il est admis que les points soient pris au hasard sur l'onde.

9.12.11.4 Essai au-dessus de 1 500 A

a) Rapport entre le pouvoir de coupure de service et le pouvoir de coupure assigné (facteur k)

Le rapport entre le pouvoir de coupure de service en court-circuit et le pouvoir de coupure assigné doit être en accord avec le tableau 18.

The RCBO is caused to open automatically nine times, the circuit being closed six times by the auxiliary switch A and three times by the RCBO itself.

The sequence of operations shall be:

O – t – O – t – O – t – O – t – O – t – O – t – CO – t – CO – t – CO

For the test the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the six points of initiation for the opening operations are equally distributed over the half-wave with a tolerance of $\pm 5^\circ$.

9.12.11.3 Test at 1 500 A

For RCBOs having rated short-circuit capacity of 1 500 A, the test circuit is calibrated according to 9.12.7.1 and 9.12.7.2 to obtain a current of 1 500 A at a power factor corresponding to this current according to table 17.

For RCBOs having a rated short-circuit capacity exceeding 1 500 A, the test circuit is calibrated according to 9.12.7.1 and 9.12.7.3 at a power factor corresponding to 1 500 A, according to table 17.

Single-pole RCBOs are tested in a circuit the diagram of which is shown in figure 5.

Two-pole RCBOs are tested in a circuit, the diagram of which is shown in figure 6, both poles being in the circuit irrespective of the number of overcurrent protected poles.

Three-pole RCBOs and four-pole RCBOs with three overcurrent protected poles are tested in a circuit the diagrams of which are shown in figures 7, 8 and 9, as applicable.

For three-pole RCBOs with three current paths, no connection is made between the neutral of the supply and the common point, if any, on the load side of the RCBO.

For four-pole RCBOs with three protected poles, the neutral of the supply is connected through the unprotected pole or the switched neutral pole to the common point on the load side of the RCBO.

If the neutral of a four-pole RCBO is not marked by the manufacturer the tests are repeated with three new samples, using successively each pole as neutral in turn.

For the test of single-pole and two-pole RCBOs, the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the six points of initiation for the opening operations are equally distributed over the half-wave with a tolerance of $\pm 5^\circ$.

The sequence of operations shall be as specified in 9.12.11.2.

For three-pole and four-pole RCBOs, random point-on-wave testing is acceptable.

9.12.11.4 Test above 1 500 A

- a) *Ratio between service short-circuit capacity and rated short-circuit capacity (factor k)*

The ratio between the service short-circuit capacity and the rated short-circuit capacity shall be in accordance with table 18.

Tableau 18 – Rapport entre le pouvoir de coupure de service en court-circuit (I_{cs}) et le pouvoir de coupure assigné (I_{cn}) – (facteur k)

I_{cn}	k
$\leq 6\,000\text{ A}$	1
$> 6\,000\text{ A}$ $\leq 10\,000\text{ A}$	0,75 *
$> 10\,000\text{ A}$	0,5 **
* Valeur minimale de I_{cs} : 6 000 A	
** Valeur minimale de I_{cs} : 7 500 A	

b) Essai au pouvoir de coupure de service en court-circuit (I_{cs})

- 1) Le circuit d'essai est étalonné comme indiqué aux 9.12.7.1 et 9.12.7.3 avec un facteur de puissance en accord avec le tableau 17.

Si les bornes amont et aval du DD en essai ne sont pas marquées, deux des échantillons sont connectés dans un sens et le troisième est connecté dans le sens inverse.

- 2) Pour les DD unipolaires et bipolaires, la séquence de manœuvre est:

O – t – O – t – CO

Pour les manœuvres «O» l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé avec l'onde de tension de manière que le circuit se ferme au point 0° de l'onde pour la manœuvre «O» sur le premier échantillon.

Ce point est ensuite décalé de 45° pour la seconde manœuvre «O» sur le premier échantillon; pour le second échantillon, les deux manœuvres «O» doivent être synchronisées à 15° et 60° et pour le troisième échantillon à 30° et 75°.

La tolérance de synchronisation doit être $\pm 5^\circ$.

La procédure d'essai est indiquée au tableau 19.

Tableau 19 – Procédure d'essai pour I_{cs} dans le cas de DD unipolaires et bipolaires

Manœuvre	Echantillon		
	1	2	3
1	O (0°)	O (15°)	O (30°)
2	O (45°)	O (60°)	O (75°)
3	CO	CO	CO

- 3) Pour les DD tripolaires et tétrapolaires, la séquence des manœuvres est:

O – t – CO – t – CO

Pour les manœuvres «O», l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé avec l'onde de tension de manière que le circuit se ferme à un point quelconque (x°) de l'onde pour la manœuvre «O» sur le premier échantillon.

Ce point est ensuite décalé de 60° pour la manœuvre «O» du second échantillon et encore de 60° pour la manœuvre «O» sur le troisième échantillon.

Table 18 – Ratio between service short-circuit capacity (I_{cs}) and rated short-circuit capacity (I_{cn}) – (factor k)

I_{cn}	k
$\leq 6\,000\text{ A}$	1
$> 6\,000\text{ A}$ $\leq 10\,000\text{ A}$	0,75 *
$> 10\,000\text{ A}$	0,5 **
* Minimum value of I_{cs} : 6 000 A	
** Minimum value of I_{cs} : 7 500 A	

b) Test at service short-circuit capacity (I_{cs})

- 1) The test circuit is calibrated according to 9.12.7.1 and 9.12.7.3, with a power factor in accordance with table 17.

When the supply and load terminals of the RCBOs under test are not marked, two of the samples are connected in one direction and the third sample in the reverse direction.

- 2) For single-pole and two-pole RCBOs the sequence of operations is:

O – t – O – t – CO

For the "O" operations, the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the circuit is closed at the point 0° on the wave for the "O" operation on the first sample.

This point is then shifted by 45° for the second "O" operation on the first sample; for the second sample, the two "O" operations shall be synchronized at 15° and 60° and for the third sample at 30° and 75°.

The synchronization tolerance shall be $\pm 5^\circ$.

This test procedure is shown in table 19.

Table 19 – Test procedure for I_{cs} in the case of single- and two-pole RCBOs

Operation	Sample		
	1	2	3
1	O (0°)	O (15°)	O (30°)
2	O (45°)	O (60°)	O (75°)
3	CO	CO	CO

- 3) For three-pole and four-pole RCBOs the sequence of operations is:

O – t – CO – t – CO

For the "O" operations, the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the circuit is closed on any point x° on the wave for the "O" operation on the first sample.

This point is then shifted by 60° for the "O" operation on the second sample and by a further 60° for the "O" operation on the third sample.

La tolérance de synchronisation doit être de $\pm 5^\circ$. Le même pôle doit être utilisé comme référence aux fins de synchronisation pour les différents échantillons.

La procédure d'essai est indiquée au tableau 20.

Tableau 20 – Procédure d'essai pour I_{cs} dans le cas de DD tripolaires et tétrapolaires

Manœuvre	Echantillon		
	1	2	3
1	O (x°)	O ($x^\circ + 60^\circ$)	O ($x^\circ + 120^\circ$)
2	CO	CO	CO
3	CO	CO	CO

c) Essai au pouvoir de coupure assignée (I_{cn})

Le circuit d'essai est étalonné selon les 9.12.7.1 et 9.12.7.2.

Si les bornes en aval des DD en essai ne sont pas marquées, deux des échantillons sont connectés dans un sens, et le troisième échantillon est connecté dans le sens inverse.

La séquence de manœuvres est:

O – t – CO

Pour les manœuvres «O», l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé par rapport à l'onde de tension de façon que le circuit se ferme au point 15° de l'onde pour la manœuvre «O» sur le premier échantillon.

Ce point est alors décalé de 30° pour la manœuvre «O» sur le deuxième échantillon puis encore de 30° pour la manœuvre «O» sur le troisième échantillon.

La tolérance de synchronisation doit être de $\pm 5^\circ$.

Pour les DD tri- et tétrapolaires, le même pôle doit être utilisé comme référence aux fins de synchronisation.

La procédure d'essai est indiquée au tableau 21.

Tableau 21 – Procédure d'essai pour I_{cn}

Manœuvre	Echantillon		
	1	2	3
1	O (15°)	O (45°)	O (75°)
2	CO	CO	CO

9.12.12 Vérification du DD après les essais de court-circuit

9.12.12.1 Après chacun des essais selon 9.12.11.2 ou 9.12.11.3 ou 9.12.11.4 b), les DD ne doivent présenter aucune détérioration susceptible de compromettre leur emploi ultérieur, et être capables, sans entretien, de résister aux essais suivants:

- a) courant de fuite entre les contacts ouverts, conforme à 9.7.7.3;
- b) essai de rigidité diélectrique conforme à 9.7.3 réalisé dans un délai de 2 h à 24 h après les essais de court-circuit mais sous une tension de 500 V inférieure à la valeur prescrite et sans traitement préalable à l'humidité.

The synchronization tolerance shall be $\pm 5^\circ$. The same pole shall be used as reference for the purpose of synchronization for the different samples.

This test procedure is shown in table 20.

Table 20 – Test procedure for I_{cs} in the case of three- and four-pole RCBOs

Operation	Sample		
	1	2	3
1	O (x°)	O ($x^\circ + 60^\circ$)	O ($x^\circ + 120^\circ$)
2	CO	CO	CO
3	CO	CO	CO

c) Test at rated short-circuit capacity (I_{cn})

The test circuit is calibrated according to 9.12.7.1 and 9.12.7.2.

When the supply and load terminals of the RCBOs under test are not marked, two of the samples are connected in one direction and the third sample in the reverse direction.

The sequence of operations is:

O – t – CO

For the "O" operations, the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the circuit is closed on the point 15° on the wave for the "O" operation on the first sample.

This point is then shifted by 30° for the "O" operation on the second sample and by a further 30° for the "O" operation on the third sample.

The synchronization tolerance shall be $\pm 5^\circ$.

For three- and four-pole RCBOs the same pole shall be used as reference for the purpose of synchronization.

The test procedure is shown in table 21.

Table 21 – Test procedure for I_{cn}

Operation	Sample		
	1	2	3
1	O (15°)	O (45°)	O (75°)
2	CO	CO	CO

9.12.12 Verification of the RCBO after short-circuit test

9.12.12.1 After each of the tests according to 9.12.11.2 or 9.12.11.3 or 9.12.11.4 b), the RCBOs shall show no damage impairing their further use and shall be capable, without maintenance, withstanding the following tests:

- leakage current across open contacts, according to 9.7.7.3;
- dielectric strength tests according to 9.7.3 carried out between 2 h and 24 h after the short-circuit test at a voltage of 500 V less the value prescribed and without humidity treatment.

Au cours de ces essais, après les essais effectués aux conditions spécifiées au point a) de 9.7.2, on doit vérifier que l'indicateur de la position des contacts donne l'indication «ouvert» et que pendant l'essai effectué aux conditions spécifiées au point b) de 9.7.2, l'indicateur de la position des contacts donne l'indication «fermé».

De plus, après les essais du 9.12.11.3 ou du 9.12.11.4 b) les DD ne doivent pas déclencher quand on fait passer un courant égal à 0,85 fois le courant conventionnel de non-déclenchement par tous les pôles, pendant le temps conventionnel, en partant de l'état froid.

A la fin de cette vérification, le courant est augmenté de façon régulière pour atteindre, en moins de 5 s 1,1 fois le courant conventionnel de déclenchement.

Les DD doivent déclencher en 1 h au plus.

La feuille de polyéthylène ne doit pas présenter de trous visibles à la vision normale ou corrigée sans grossissement supplémentaire.

9.12.12.2 Après les essais de 9.12.11.4 c), la feuille de polyéthylène ne doit pas présenter de trous visibles à la vision normale ou corrigée sans grossissement supplémentaire, et le DD ne doit pas présenter de dommages susceptibles de nuire à leur usage ultérieur et doivent, sans entretien, satisfaire aux essais suivants:

- a) courant de fuite entre les contacts ouverts, conforme à 9.7.7.3,
- b) essai de rigidité diélectrique conforme à 9.7.3 réalisé dans un délai de 2 h à 24 h après les essais de court-circuit à une tension de 900 V et sans traitement préalable à l'humidité.

Au cours de ces essais, après les essais effectués aux conditions spécifiées en 9.7.2 a), on doit vérifier que l'indicateur de la position des contacts donne l'indication «ouvert» et que pendant l'essai effectué aux conditions spécifiées en 9.7.2 b), l'indicateur de la position des contacts donne l'indication «fermé»;

- c) de plus, les DD doivent déclencher dans les limites de temps correspondant à l'essai c du Tableau 8 si l'on fait passer par tous les pôles un courant égal à $2,8 I_n$, la limite inférieure de temps étant de 0,1 s au lieu de 1 s.

9.12.13 Vérification du pouvoir de coupure et de fermeture différentiel assigné ($I_{\Delta m}$)

Cet essai est destiné à vérifier l'aptitude des DD à établir, supporter pendant un temps spécifié et couper des courants de court-circuit différentiels.

9.12.13.1 Procédure d'essai

Le DD doit être essayé selon les conditions d'essai spécifiées au 9.12.1 mais en étant connecté de telle façon que le courant de court-circuit soit un courant différentiel.

L'essai est effectué sur chaque pôle tour à tour à l'exclusion du neutre coupé, s'il y a lieu. Pour cet essai, l'impédance Z_1 ne doit pas être utilisée et le circuit doit être laissé ouvert.

Les voies de courant qui ne sont pas soumises au courant de court-circuit différentiel sont connectées à la tension d'alimentation à leurs bornes amont.

L'interrupteur auxiliaire S_1 reste fermé durant l'essai.

Dans le cas des DD conformes au 4.1.2.1, pour que les opérations de coupure puissent être effectuées, il est nécessaire, soit de positionner le dispositif T établissant le court-circuit côté aval du DD, soit d'insérer un dispositif additionnel en aval pour établir le court-circuit.

During these tests, after the test carried out under the conditions specified in item a) of 9.7.2, it shall be verified that the indicating means show the open position and during the test carried out under the condition specified in item b) of 9.7.2 the indicating means shall show the closed position.

Moreover, after the tests of 9.12.11.3 or 9.12.11.4 b), RCBOs shall not trip when a current equal to 0,85 times the conventional non-tripping current is passed through all poles for the conventional time, starting from cold.

At the end of this verification the current is steadily increased within 5 s to 1,1 times the conventional tripping current.

The RCBOs shall trip within 1 h.

The polyethylene sheet shall show no holes visible with normal or corrected vision without additional magnification.

9.12.12.2 After the tests according to 9.12.11.4.c), the polyethylene foil shall show no holes visible with normal or corrected vision without additional magnification and the RCBOs shall show no damage impairing their further use and shall, without maintenance, withstand the following tests.

- a) Leakage current across open contacts, according to 9.7.7.3
- b) Dielectric strength tests according to 9.7.3, carried out between 2 h and 24 h after the short-circuit tests at a voltage of 900 V and without previous humidity treatment.

During these tests, after the test carried out under the conditions specified in 9.7.2 a), it shall be verified that the indicating means show the open position, and during the test carried out under the conditions specified in 9.7.2 b) the indicating means shall show the closed position.

- c) Moreover the RCBOs shall trip within the time corresponding to the test c of Table 8 when a current equal to $2,8 I_n$ is passed through all poles, the lower time limit being 0,1 s instead of 1 s.

9.12.13 Verification of the rated residual making and breaking capacity ($I_{\Delta m}$)

This test is intended to verify the ability of the RCBOs to make, to carry for a specified time and to break residual short-circuit currents.

9.12.13.1 Test procedure

The RCBO shall be tested according to the general test conditions prescribed in 9.12.1, but connected in such a manner that the short-circuit current is a residual current.

The test is performed on each pole in turn excluding the switched neutral, if any. For the purpose of this test, the impedance Z_1 shall not be used, the circuit being left open.

The current paths which have not to carry the residual short-circuit current are connected to the supply voltage at their line terminals.

The auxiliary switch S_1 remains closed during this test.

In the case of RCBOs according to 4.1.2.1, in order to permit the breaking operations to be made, it is necessary either to position the device A making the short-circuit on the load side of the RCBO or to insert an additional short-circuit making device in that position.

La séquence d'essais suivante est appliquée:

O – t – CO – t – CO

Pour les trois manœuvres de coupure, l'interrupteur auxiliaire A est synchronisé par rapport à l'onde de tension, de façon que le point d'initiation de l'arc soit $45^\circ \pm 5^\circ$.

Le même pôle doit servir de référence aux fins de synchronisation pour les différents échantillons.

9.12.13.2 Vérification du DD après l'essai au pouvoir de fermeture et de coupure différentiel

Après l'essai effectué selon le 9.12.13, le DD D ne doit présenter aucune détérioration susceptible de compromettre son emploi ultérieur et doit être capable, sans entretien, de:

- satisfaire aux prescriptions du 9.7.3 mais à une tension égale à deux fois la tension assignée pendant 1 minute, sans traitement préalable à l'humidité, et
- établir et couper son courant assigné sous sa tension assignée.

Le DD D doit être capable de satisfaire aux essais spécifiés au 9.9.1.2 c), mais à $1,25 I_{\Delta n}$ et sans mesure du temps de fonctionnement.

L'essai est fait sur un seul pôle, pris au hasard.

La feuille de polyéthylène ne doit présenter aucun trou visible à l'œil nu à la vision normale ou corrigée sans grossissement supplémentaire.

De plus, les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation doivent pouvoir satisfaire aux essais du 9.17, si applicable.

9.13 Vérification de la résistance aux secousses mécaniques et aux chocs

9.13.1 Secousses mécaniques

9.13.1.1 Appareil d'essai

Le DD est soumis à des secousses mécaniques en utilisant l'appareil représenté à la figure 11. Un socle de bois A est fixé sur un bloc de béton et une plate-forme de bois B est articulée par charnière sur le socle A. Cette plate-forme porte une plaque de bois C qui peut être fixée à différentes distances de la charnière et dans deux positions verticales. L'extrémité de la plaque B porte sur une plaque de butée métallique D qui repose sur un ressort hélicoïdal ayant une constante de flexion de 25 N/mm.

Le DD est fixé sur la plaque verticale de façon telle que la distance entre l'axe horizontal de l'échantillon et B soit de 180 mm, la plaque verticale étant à son tour fixée de façon que la distance entre la surface de fixation et la charnière soit de 200 mm comme l'indique la figure.

Sur C, à l'opposé de la surface de fixation du DD, une masse additionnelle est fixée de telle sorte que la force statique sur la plaque de butée métallique soit de 25 N afin d'être assuré que le moment d'inertie du système complet soit pratiquement constant.

9.13.1.2 Procédure d'essai

Le DD étant en position de fermeture, mais sans être relié à aucune source de courant, on soulève la plate-forme par son extrémité libre et on la laisse ensuite tomber 50 fois d'une hauteur de 40 mm, l'intervalle de temps entre les chutes successives étant tel que l'échantillon revienne au repos.

On fixe ensuite le DD sur le côté opposé de la plaque verticale C et on laisse de nouveau tomber la plate-forme 50 fois comme précédemment.

The following sequence of operations is performed:

O – t – CO – t – CO.

For the breaking operation the auxiliary switch A is synchronized with respect to the voltage wave so that the point of initiation is $45^\circ \pm 5^\circ$.

The same pole shall be used as reference for the purpose of synchronization for the different samples.

9.12.13.2 Verification of the RCBO after residual current making and breaking test

After the test carried out in accordance with 9.12.13, the RCBO D shall show no damage impairing its further use and shall be capable, without maintenance, of

- complying with the requirements of 9.7.3, but at a voltage equal to twice its rated voltage, for 1 min, without previous humidity treatment, and
- making and breaking its rated current at its rated voltage.

Under the condition of 9.9.1.2 c) the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. One test only is made on one pole, taken at random, without measurement of break time.

The polyethylene sheet shall show no holes visible with normal or corrected vision without additional magnification.

In addition RCBOs functionally dependent on line voltage shall be capable to satisfy the test of 9.17, if applicable.

9.13 Verification of resistance to mechanical shock and impact

9.13.1 Mechanical shock

9.13.1.1 Test device

The RCBO is subjected to mechanical shocks using an apparatus as shown in figure 11. A wooden base A is fixed to a concrete block and a wooden platform B is hinged to A. This platform carries a wooden board C, which can be fixed at various distances from the hinge and in two vertical positions. The end of B bears a metal stop-plate D which rests on a coiled spring having a flexion constant of 25 N/mm.

The RCBO is secured to C in such a way that the distance of the horizontal axis of the sample is 180 mm from B, C being in turn so fixed that the distance of the mounting surface is 200 mm from the hinge, as shown in the figure.

On C, opposite to the mounting surface of the RCBO, an additional mass is fixed so that the static force on D is 25 N, in order to ensure that the moment of inertia of the complete system is substantially constant.

9.13.1.2 Test procedure

With the RCBO in the closed position, but not connected to any electrical source, B is lifted at its free end and then allowed to fall 50 times from a height of 40 mm, the interval between consecutive falls being such that the sample is allowed to come to rest.

The RCBO is then secured to the opposite side of C, and B is again allowed to fall 50 times as before.

Après cet essai, on fait tourner la plate-forme verticale C de 90° autour de son axe vertical et, si nécessaire, on règle à nouveau sa position de façon que l'axe vertical de symétrie du DD soit à 200 mm de la charnière.

On laisse ensuite tomber B 50 fois comme précédemment, le DD étant d'un côté de la plaque verticale C, et 50 fois avec le DD du côté opposé.

Avant chaque changement de position, le DD est ouvert et fermé à la main.

Le DD ne doit pas s'ouvrir pendant les essais.

9.13.2 Chocs mécaniques

La conformité est vérifiée sur les parties accessibles du DD, monté dans les conditions normales d'emploi (voir note au 8.2), qui peuvent être soumises à des chocs mécaniques en usage normal, par l'essai du 9.13.2.1 pour tous les types de DD et de plus par les essais des:

- 9.13.2.2, pour les DD prévus pour être montés sur rails;
- 9.13.2.3, pour les DD enfichables.

NOTE Les DD destinés seulement à être totalement enfermés ne sont pas soumis à cet essai.

9.13.2.1 Les échantillons sont soumis à des chocs au moyen de l'appareil d'essai de chocs comme représenté en figures 12 à 14.

La tête de la pièce de frappe a une surface hémisphérique de 10 mm de rayon, en polyamide de dureté Rockwell HR 100. La pièce de frappe a une masse de 150 ± 1 g et est fixée rigidement à l'extrémité inférieure d'un tube d'acier de 9 mm de diamètre extérieur et de 0,5 mm d'épaisseur pivotant à son extrémité supérieure de façon à n'osciller que dans un plan vertical.

L'axe du pivot est à $1\,000 \pm 1$ mm au-dessus de l'axe de la pièce de frappe.

Pour déterminer la dureté Rockwell de la pièce de frappe en polyamide, on applique les conditions suivantes:

- diamètre de la bille: $12,7 \text{ mm} \pm 0,0025 \text{ mm}$;
- charge initiale: $100 \text{ N} \pm 2 \text{ N}$;
- charge additionnelle: $500 \text{ N} \pm 2,5 \text{ N}$.

NOTE Des renseignements complémentaires concernant l'établissement de la dureté Rockwell des matières plastiques sont indiqués dans la Publication ASTM D 785-65 (1970).

La conception de l'appareil d'essai est telle qu'il faut exercer une force entre 1,9 et 2,0 N sur la face de la pièce de frappe pour maintenir le tube en position horizontale.

Les DD pour montage en saillie sont montés sur une plaque de contre-plaqué de 8 mm d'épaisseur, de forme carrée de 175 mm de côté, fixée à ses bords supérieurs à une console rigide qui fait partie du support de montage indiqué en figure 14.

Ce support doit avoir une masse de $10 \text{ kg} \pm 1 \text{ kg}$ et doit être monté sur un châssis rigide par l'intermédiaire de pivots. Ce châssis est fixé à une paroi massive.

Les DD de type encastré sont montés dans un dispositif d'essai, qui est fixé au support, comme indiqué en figure 15.

Les DD pour montage en tableau sont montés dans un dispositif d'essai, qui est fixé au support, comme indiqué en figure 16.

After this test C is turned through 90° about its vertical axis and, if necessary, repositioned so that the vertical axis of symmetry of the RCBO is 200 mm from the hinge.

B is then allowed to fall 50 times, as before, with the RCBO on one side of C, and 50 times with the RCBO on the opposite side.

Before each change of position the RCBO is manually opened and closed.

During the tests the RCBO shall not open.

9.13.2 Mechanical impact

Compliance is checked on those exposed parts of the RCBO mounted as for normal use (see note in 8.2), which may be subjected to mechanical impact in normal use, by the test of 9.13.2.1, for all types of RCBO and, in addition, by the tests of

- 9.13.2.2 for RCBOs intended to be mounted on a rail;
- 9.13.2.3 for plug-in type RCBOs.

NOTE RCBOs intended to be totally enclosed only are not submitted to this test.

9.13.2.1 The samples are subjected to blows by means of an impact test apparatus as shown in figures 12 to 14.

The head of the striking element has a hemispherical face of radius 10 mm and is of polyamide having a Rockwell hardness of HR 100. The striking element has a mass of $150\text{ g} \pm 1\text{ g}$ and is rigidly fixed to the lower end of a steel tube with an external diameter of 9 mm and a wall thickness of 0,5 mm, which is pivoted at its upper end in such a way that it swings only in a vertical plane.

The axis of the pivot is $1\,000\text{ mm} \pm 1\text{ mm}$ above the axis of the striking element.

For determining the Rockwell hardness of the polyamide of the head of the striking element, the following conditions apply:

- diameter of the ball: $12,7\text{ mm} \pm 0,0025\text{ mm}$;
- initial load: $100\text{ N} \pm 2\text{ N}$;
- overload: $500\text{ N} \pm 2,5\text{ N}$.

NOTE Additional information concerning the determination of the Rockwell hardness of plastics is given in ASTM specification D 785-85 (1970).

The design of the test apparatus is such that a force of between 1,9 N and 2,0 N has to be applied to the face of the striking element to maintain the tube in the horizontal position.

Surface-type RCBOs are mounted on a sheet of plywood, 175 mm x 175 mm, 8 mm thick, secured at its top and bottom edges to a rigid bracket, which is part of the mounting support, as shown in figure 14.

The mounting support shall have a mass of $10\text{ kg} \pm 1\text{ kg}$ and shall be mounted on a rigid frame by means of pivots. The frame is fixed to a solid wall.

Flush-type RCBOs are mounted in a test device, as shown in figure 15, which is fixed to the mounting support.

Panel mounting-type RCBOs are mounted in a test device, as shown in figure 16, which is fixed to the mounting support.

Les DD enfichables sont montés sur leur socle d'origine, qui est fixé sur la plaque de contre-plaqué ou dans les dispositifs d'essai selon la figure 15 ou 16 selon le cas.

Les DD pour montage sur rail sont montés sur un rail approprié, fixé rigidement au support de montage, comme indiqué en figure 17.

La conception de l'appareil d'essai est telle que:

- l'échantillon puisse être déplacé horizontalement et puisse tourner autour d'un axe perpendiculaire à la surface du contre-plaqué;
- le contre-plaqué puisse tourner autour d'un axe vertical.

Le DD est monté sur le contre-plaqué ou dans le dispositif d'essai approprié comme en usage normal, avec ses capots, s'il y a lieu, de telle façon que le point d'impact se trouve dans le plan vertical contenant l'axe de rotation du pendule.

Les entrées de câbles qui ne sont pas obturées par une paroi défonçable sont laissées ouvertes. Si elles sont défonçables, deux d'entre elles sont défoncées.

Avant d'appliquer les coups, les vis de fixation des bases, des couvercles et analogues sont serrées avec un couple égal aux deux tiers de celui spécifié au tableau 12.

On fait tomber la pièce de frappe d'une hauteur de 10 cm, sur les surfaces qui sont accessibles quand le DD est monté dans les conditions normales d'emploi.

La hauteur de chute est la distance verticale entre la position du point de contrôle, lorsque le pendule est libéré, et la position de ce point au moment de l'impact.

Le point de contrôle est repéré sur la surface de la pièce de frappe où la ligne passant par le point d'intersection des axes du tube d'acier du pendule et de la pièce de frappe, perpendiculaire au plan traversant les deux axes, entre en contact avec la surface.

NOTE En théorie, le centre de gravité de la pièce de frappe devrait être le point de contrôle. Comme il est difficile de déterminer le centre de gravité, le point de contrôle a été choisi comme décrit ci-dessus.

On applique à chaque DD 10 coups, deux d'entre eux étant appliqués à l'organe de manœuvre et les autres régulièrement répartis sur les parties de l'échantillon pouvant être soumises à des chocs.

Les coups ne sont pas appliqués aux surfaces défonçables ni aux ouvertures recouvertes d'un matériau transparent.

En général, un coup est appliqué sur chaque face latérale de l'échantillon après qu'on l'a fait tourner autour d'un axe vertical, aussi loin que possible, mais pas au-delà de 60°, et les deux autres à peu près à mi-distance entre le coup sur l'une des faces latérales et le coup sur l'organe de manœuvre.

Les autres coups sont appliqués de la même façon après que l'on a fait tourner l'échantillon de 90° autour de son axe perpendiculaire au contre-plaqué.

S'il existe des entrées de câbles ou des entrées défonçables, l'échantillon est monté de façon que les deux lignes de coups soient disposées autant que possible à égale distance de ces orifices.

Les deux coups sur l'organe de manœuvre doivent être appliqués, l'un l'organe de manœuvre étant sur la position «fermé», l'autre sur la position «ouvert».

Plug-in type RCBOs are mounted in their appropriate sockets, which are fixed on the sheet of plywood or in the test devices according to figure 15 or 16, as applicable.

RCBOs for rail mounting are mounted on their appropriate rail which is rigidly fixed to the mounting support, as shown in figure 17.

The design of the test apparatus is such that:

- the sample can be moved horizontally and turned about an axis perpendicular to the surface of the plywood;*
- the plywood can be turned about a vertical axis.*

The RCBO, with its covers, if any, is mounted as in normal use on the plywood or in the appropriate test device, as applicable, so that the point of impact lies in the vertical plane through the axis of the pivot of the pendulum.

Cable entries which are not provided with knock-outs are left open. If they are provided with knock-outs, two of them are opened.

Before applying the blows, fixing screws of bases, covers and the like are tightened with a torque equal to two-thirds of that specified in table 12.

The striking element is allowed to fall from a height of 10 cm on the surfaces which are exposed when the RCBO is mounted as for normal use.

The height of fall is the vertical distance between the position of a checking point when the pendulum is released and the position of that point at the moment of impact.

The checking point is marked on the surface of the striking element where the line through the point of intersection of the axis of the steel tube of the pendulum and that of the striking element, and perpendicular to the plane through both axes, meets the surface.

NOTE Theoretically, the centre of gravity of the striking element should be the checking point. As the centre of gravity is difficult to determine, the checking point is chosen as specified above.

Each RCBO is subjected to 10 blows, two of them being applied to the operating means and the remainder being evenly distributed over the parts of the sample likely to be subjected to impact.

The blows are not applied to knock-out areas or to any openings covered by a transparent material.

In general, one blow is applied on each lateral side of the sample after it has been turned as far as possible, but not through more than 60°, about a vertical axis, and two blows each approximately midway between the side blow on a lateral side and the blows on the operating means.

The remaining blows are then applied in the same way, after the sample has been turned through 90° about its axis perpendicular to the plywood.

If cable entries or knock-outs are provided, the sample is so mounted that the two lines of blows are as nearly as possible equidistant from these entries.

The two blows on the operating means shall be applied: one when the operating means is in the ON position and the other when the operating means is in the OFF position.

Après l'essai, les échantillons ne doivent pas présenter de détérioration au sens de la présente norme. En particulier, les capots qui, s'ils sont brisés, rendent les parties sous tension accessibles ou altèrent l'usage ultérieur du DD, les organes de manœuvre, les revêtements ou cloisons en matériau isolant et analogues ne doivent pas présenter de tels dommages.

En cas de doute, il est vérifié que le démontage et le remplacement des parties externes, tels qu'enveloppes ou couvercles, est possible sans endommager ni ces parties, ni leur revêtement.

NOTE Une détérioration de la finition, de faibles enfoncements qui ne réduisent pas les lignes de fuite ou les distances d'isolement dans l'air en dessous des valeurs spécifiées au 8.1.3 et de petits éclats qui ne mettent pas en cause la protection contre les chocs électriques ne sont pas retenus.

Lors de l'essai des DD destinés à être fixés par vis aussi bien que sur un rail, l'essai est effectué sur deux lots de DD, l'un étant fixé au moyen de vis, l'autre étant monté sur un rail.

9.13.2.2 Les DD destinés à être montés sur un rail sont montés comme en usage normal sur un rail fixé rigidement sur une paroi rigide verticale, sans câble connecté et sans capot ou plaque de recouvrement.

Une force verticale vers le bas de 50 N est appliquée sans secousse pendant une minute sur la face avant du DD et suivie immédiatement d'une force verticale vers le haut de 50 N pendant 1 minute (figure 17).

Durant cet essai, le DD ne doit pas prendre de jeu et après l'essai, le DD ne doit pas présenter de dommage susceptible d'affecter son usage ultérieur.

9.13.2.3 DD de type enfichable

NOTE Des essais mécaniques complémentaires sont à l'étude.

9.14 Vérification de résistance à la chaleur

9.14.1 Les échantillons, sans capots amovibles éventuels, sont maintenus pendant 1 h dans une étuve à une température de $100\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$, les capots amovibles éventuels sont maintenus pendant 1 h dans l'étuve à une température de $70\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

Au cours de l'essai, ils ne doivent subir aucune modification qui nuirait à leur emploi ultérieur et la matière de remplissage éventuelle ne doit pas avoir coulé au point que des parties sous tension soient devenues apparentes.

Après l'essai et après que les échantillons sont revenus approximativement à la température ambiante, il ne doit y avoir aucun accès possible aux parties sous tension qui ne sont normalement pas accessibles lorsque les échantillons sont montés comme en usage normal, même si le doigt d'épreuve normalisé est appliqué avec une force ne dépassant pas 5 N.

Dans les conditions d'essai du 9.9.1.2 c) 1) le DD doit déclencher avec un courant d'essai de $1,25 I_{\Delta n}$. Un essai seulement est effectué sur un pôle, pris au hasard, sans mesure du temps de fonctionnement.

Après l'essai, les marquages doivent encore être lisibles.

Un changement de couleur, des boursouflures ou un léger déplacement de la matière de remplissage ne sont pas retenus, pourvu que la sécurité ne soit pas affectée au sens de la présente norme.

After the test, the samples shall show no damage within the meaning of this standard. In particular, covers which, when broken, make live parts accessible or impair the further use of the RCBO, operating means, linings or barriers of insulating material and the like, shall not show such a damage.

In case of doubt, it is verified that removal and replacement of external parts, such as enclosures and covers, is possible without these parts or their lining being damaged.

NOTE Damage to the appearance, small dents which do not reduce the creepage distances or clearances below the values specified in 8.1.3 and small chips which do not adversely affect the protection against electric shock are neglected.

When testing RCBOs designed for screw fixing as well as for rail mounting the test is made on two sets of RCBOs, one of them being fixed by means of screws and the other being mounted on a rail.

9.13.2.2 *RCBOs designed to be mounted on a rail are mounted as for normal use on a rail rigidly fixed on a vertical rigid wall, but without cables being connected and without any cover or cover-plate.*

A downward vertical force of 50 N is applied without jerks for 1 min on the forward surface of the RCBO, immediately followed by an upward vertical force of 50 N for 1 min (figure 17).

During this test the RCBO shall not become loose and after the test the RCBO shall show no damage impairing its further use.

9.13.2.3 Plug-in type RCBOs

NOTE Additional tests are under consideration.

9.14 Test of resistance to heat

9.14.1 *The samples, without removable covers, if any, are kept for 1 h in a heating cabinet at a temperature of $100\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$; removable covers, if any, are kept for 1 h in the heating cabinet at a temperature of $70\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$.*

During the test the samples shall not undergo any change impairing their further use, and sealing compound, if any, shall not flow to such an extent that live parts are exposed.

After the test and after the samples have been allowed to cool down to approximately room temperature, there shall be no access to live parts which are normally non-accessible when the samples are mounted as for normal use, even if the standard test finger is applied with a force not exceeding 5 N.

Under the test condition of 9.9.1.2 c) 1) the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. Only one test is made, on one pole taken at random, without measurement of break time.

After the test, markings shall still be legible.

Discoloration, blisters or a slight displacement of the sealing compound are disregarded, provided that safety is not impaired within the meaning of this standard.

9.14.2 Les parties extérieures en matériau isolant des DD, nécessaires au maintien en position des parties transportant le courant et des parties du circuit de protection, sont soumises à un essai de pression à la bille, au moyen de l'appareil décrit à la figure 18, sauf le cas échéant les parties isolantes nécessaires pour maintenir en position les bornes pour des conducteurs de protection montées dans une boîte qui doivent être essayées selon les prescriptions du 9.14.3.

La partie à essayer est placée sur un support en acier, la surface appropriée étant disposée horizontalement et une bille d'acier de 5 mm de diamètre est appliquée contre cette surface avec une force de 20 N.

L'essai est effectué dans une étuve à une température de $125\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

Après une heure, la bille est retirée de l'échantillon qui est alors refroidi en 10 s approximativement à la température ambiante, par immersion dans l'eau froide.

Le diamètre de l'empreinte due à la bille est mesuré et ne doit pas dépasser 2 mm.

9.14.3 Les parties extérieures en matériau isolant des DD qui ne sont pas nécessaires pour maintenir en position les parties transportant le courant et les parties du circuit de protection, même si elles sont en contact avec celles-ci, sont soumises à un essai de pression à la bille conformément au 9.14.2, mais l'essai est effectué à une température de $70\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$, ou $40\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ augmentée de l'échauffement le plus élevé déterminé pour la partie correspondante pendant l'essai du 9.8, la plus grande des deux valeurs étant retenue.

NOTE Pour les essais des 9.14.2 et 9.14.3, les bases des DD du type montage en saillie sont à considérer comme des parties extérieures.

Les essais des 9.14.2 et 9.14.3 ne sont pas effectués sur des parties en matériau céramique.

Si des parties isolantes, spécifiées aux 9.14.2 et 9.14.3 sont réalisées en même matériau, l'essai est effectué seulement sur une de ces parties, selon respectivement le 9.14.2 ou 9.14.3.

9.15 Vérification de résistance à la chaleur anormale et au feu

L'essai au fil incandescent est effectué conformément aux articles 4 à 10 de la CEI 60695-2-1 de la CEI, dans les conditions suivantes:

- pour les parties extérieures en matériau isolant des DD nécessaires au maintien des parties transportant le courant et des parties du circuit de protection, par l'essai fait à la température de $960\text{ °C} \pm 15\text{ °C}$;
- pour toutes les autres parties extérieures en matériau isolant, par un essai fait à la température de $650\text{ °C} \pm 10\text{ °C}$.

NOTE Pour ces essais, les bases des DD du type pour montage en saillie sont à considérer comme des parties extérieures.

Si des parties isolantes des groupes ci-dessus sont réalisées dans le même matériau, l'essai est effectué seulement sur l'une d'entre elles, selon la température appropriée de l'essai au fil incandescent.

L'essai n'est pas effectué sur des parties en matériau céramique.

L'essai au fil incandescent est effectué pour s'assurer qu'un fil d'essai chauffé électriquement dans des conditions d'essai définies n'entraîne pas l'inflammation des parties isolantes ou qu'une partie du matériau isolant, qui aurait pu s'enflammer dans des conditions définies à cause du fil d'essai chauffé, brûle pendant un temps limité sans propager le feu par flamme ou parties enflammées ou par des gouttelettes tombant de la partie en essai.

9.14.2 *External parts of RCBOs made of insulating material necessary to retain in position current-carrying parts or parts of the protective circuit are subjected to a ball pressure test by means of the apparatus shown in figure 18, except that, where applicable, the insulating parts necessary to retain in position terminals for protective conductors in a box, shall be tested as specified in 9.14.3.*

The part to be tested is placed on a steel support with the appropriate surface in the horizontal position, and a steel ball of 5 mm diameter is pressed against this surface with a force of 20 N.

The test is made in a heating cabinet at a temperature of $125\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

After 1 h, the ball is removed from the sample which is then cooled down within 10 s to approximately room temperature by immersion in cold water.

The diameter of the impression caused by the ball is measured and shall not exceed 2 mm.

9.14.3 *External parts of RCBOs made of insulating material not necessary to retain in position current-carrying parts and parts of the protective circuit, even though they are in contact with them, are subjected to a ball pressure test in accordance with 9.14.2, but the test is made at a temperature of $70\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ or at a temperature of $40\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ plus the highest temperature rise determined for the relevant part during the test of 9.8, whichever is the higher.*

NOTE For the purpose of the tests of 9.14.2 and 9.14.3, bases of surface-type RCBOs are considered as external parts.

The tests of 9.14.2 and 9.14.3 are not made on parts of ceramic material.

If two or more of the insulating parts referred to in 9.14.2 and 9.14.3 are made of the same material, the test is carried out only on one of these parts, according to 9.14.2 or 9.14.3 as applicable.

9.15 Test of resistance to abnormal heat and to fire

The glow-wire test is performed in accordance with clauses 4 to 10 of IEC 60695–2–1 under the following conditions:

- *for external parts of RCBOs made of insulating material necessary to retain in position current-carrying parts and parts of the protective circuit, by the test made at a temperature of $960\text{ °C} \pm 15\text{ °C}$;*
- *for all other external parts made of insulating material, by the test made at a temperature of $650\text{ °C} \pm 10\text{ °C}$.*

NOTE For the purpose of this test, bases of surface-type RCBOs are considered as external parts.

If insulating parts within the above groups are made of the same material, the test is carried out only on one of these parts, according to the appropriate glow-wire test temperature.

The test is not made on parts of ceramic material.

The glow-wire test is applied to ensure that an electrically heated test wire under defined test conditions does not cause ignition of insulating parts or to ensure that a part of insulating material, which might be ignited by the heated test wire under defined conditions, has a limited time to burn without spreading fire by flame or burning parts or droplets falling from the tested part.

L'essai est effectué sur un seul échantillon.

En cas de doute, l'essai est répété sur deux échantillons supplémentaires.

L'essai est effectué en appliquant le fil incandescent une seule fois.

Pendant l'essai, l'échantillon doit être disposé dans la position la plus défavorable susceptible d'apparaître en utilisation normale (avec la surface essayée en position verticale).

L'extrémité du fil incandescent doit être appliquée sur la surface spécifiée de l'échantillon en tenant compte des conditions d'utilisation prévues dans lesquelles un élément chauffé ou incandescent peut venir en contact avec l'échantillon.

L'échantillon est considéré comme ayant satisfait à l'essai au fil incandescent, si:

- il n'apparaît aucune flamme visible et aucune incandescence prolongée, ou si*
- les flammes et l'incandescence sur l'échantillon s'éteignent dans les 30 s qui suivent le retrait du fil incandescent.*

Le papier mousseline ne doit pas s'être enflammé et la planche en bois de pin blanc ne doit pas être roussie.

9.16 Vérification du fonctionnement du dispositif de contrôle aux limites de la tension assignée

- a) *Le DD étant alimenté sous une tension égale à 0,85 fois sa tension assignée, le dispositif de contrôle est momentanément activé 25 fois, à des intervalles de 5 s, le DD étant réenclenché avant chaque manœuvre*
- b) *L'essai a) est ensuite répété à 1,1 fois la tension assignée.*
- c) *L'essai b) est ensuite répété, mais une seule fois, en maintenant en position de fonctionnement l'organe de manœuvre du dispositif de contrôle pendant 30 s.*

Dans tous les cas, le DD doit fonctionner. Après l'essai, l'échantillon ne doit montrer aucune altération susceptible de compromettre son emploi ultérieur.

Pour vérifier que les ampères-tours provoqués par le dispositif de contrôle sont inférieurs à 2,5 fois les ampères-tours produits par un courant égal à $I_{\Delta n}$, à la tension assignée, on mesure l'impédance du circuit du dispositif de contrôle, et on calcule le courant d'essai, en tenant compte de la configuration du circuit du dispositif de contrôle.

Si pour une telle vérification, le démontage du DD s'avère nécessaire, on doit utiliser un échantillon séparé.

NOTE La vérification de l'endurance du dispositif de contrôle est considérée comme couverte par les essais du 9.10.

9.17 Vérifications du comportement du DD fonctionnellement dépendant de la tension d'alimentation classés selon le 4.1.2.1, en cas de défaillance de la tension d'alimentation

NOTE La vérification de la valeur U_y (voir 3.4.23.2) n'est pas prise en considération dans cette norme.

9.17.1 Vérification de la valeur limite de la tension de fonctionnement (U_x)

Une tension égale à la tension assignée est appliquée aux bornes d'alimentation du DD et abaissée progressivement en un temps permettant l'obtention du zéro en 30 s, ou en un temps suffisamment long en cas d'ouverture temporisée du DD, s'il y a lieu (voir 8.12) selon le plus long des deux jusqu'à l'ouverture automatique du DD.

La tension correspondante est mesurée.

The test is made on one sample.

In case of doubt, the test shall be repeated on two further samples.

The test is made by applying the glow-wire once.

The sample shall be positioned during the test in the most unfavourable position of its intended use (with the surface tested in a vertical position).

The tip of the glow-wire shall be applied to the specified surface of the test sample taking into account the conditions of the intended use under which a heated or glowing element may come into contact with the sample.

The sample is regarded as having passed the glow-wire test if:

- either there is no visible flame and no sustained glowing;*
- or flames and glowing on the sample extinguish themselves within 30 s after the removal of the glow-wire.*

There shall be no ignition of the tissue paper or scorching of the pine wood board.

9.16 Verification of the operation of the test device at the limits of rated voltage

- a) *The RCBO being supplied with a voltage equal to 0.85 times the rated voltage, the test device is momentarily actuated 25 times at intervals of 5 s, the RCBO being reclosed before each operation.*
- b) *Test a) is then repeated at 1.1 times the rated voltage*
- c) *Test b) is then repeated, but only once, the operating means of the test device being held in the closed position for 30 s.*

At each test the RCBO shall operate. After the test, it shall show no change impairing its further use.

In order to check that the ampere-turns due to the actuation of the test device are less than 2.5 times the ampere-turns produced by a residual current equal to $I_{\Delta n}$ at the rated voltage, the impedance of the circuit of the test device is measured and the test current is calculated, taking into account the configuration of the circuit of the test device.

If, for such verification, the dismantling of the RCBO is necessary, a separate sample shall be used.

NOTE The verification of the endurance of the test device is considered as covered by the tests of 9.10.

9.17 Verification of the behaviour of RCBOs functionally dependent on line voltage, classified under 4.1.2.1, in case of failure of the line voltage

NOTE Verification of the value of U_y (see 3.4.23.2) is not considered in this standard.

9.17.1 Determination of the limiting value of the line voltage (U_x)

A voltage equal to the rated voltage is applied to the line terminals of the RCBO and is then progressively lowered so as to attain zero within a period of about 30 s or within a period long enough with respect to the opening with delay, if any (see 8.12), whichever is the longer, until automatic opening occurs.

The corresponding voltage is measured.

Cinq mesures sont effectuées.

Toutes les valeurs mesurées doivent être inférieures à 0,85 fois la tension assignée (ou le cas échéant 0,85 fois la valeur minimale de la plage des tensions assignées).

A la fin de ces mesures, on doit vérifier que le DD fonctionne correctement en conformité au tableau 1 si un courant différentiel égal à $I_{\Delta n}$ est appliqué en cas de diminution de la tension d'alimentation, dans les conditions spécifiées au présent paragraphe, jusqu'à l'ouverture automatique la tension appliquée étant juste supérieure à la valeur mesurée la plus élevée.

On vérifie ensuite que pour toute valeur de la tension d'alimentation inférieure à la plus faible valeur mesurée, il n'est pas possible de fermer l'appareil au moyen de l'organe de commande manuelle.

9.17.2 Vérification de l'ouverture automatique en cas de défaillance de la tension d'alimentation

Le DD est alimenté côté amont à sa tension assignée (ou, s'il y a lieu, à une valeur prise dans la plage des tensions assignées) et est fermé.

La tension d'alimentation est ensuite coupée.

Le temps écoulé entre l'instant de cette interruption et l'instant où les contacts principaux s'ouvrent est mesuré.

Cinq mesures sont effectuées:

- a) pour les DD à ouverture non temporisée, aucune valeur ne doit dépasser 0,5 secondes.
- b) Pour les DD à ouverture temporisée, les valeurs maximales et minimales mesurées doivent être comprises entre les limites indiquées par le constructeur.

9.17.3 Vérification du fonctionnement correct en présence d'un courant différentiel pour les DD à ouverture temporisée en cas de défaillance de la tension d'alimentation

Le DD est raccordé, selon la figure 4a et est alimenté côté amont à sa tension assignée (ou, s'il y a lieu, à une valeur prise dans la plage des tensions assignées).

Le neutre et toutes les phases sauf une sont coupés au moyen de l'interrupteur S_3 approprié.

Pendant le délai de temporisation (voir tableau 9) indiqué par le constructeur, le DD est soumis aux essais du 9.9.1.2, la fermeture et l'ouverture consécutive de S_3 étant requise avant chaque mesure.

NOTE L'essai du 9.9.1.2 a) est effectué seulement si la temporisation est supérieure à 30 s.

9.17.4 Vérification du fonctionnement correct d'un DD ayant 3 ou 4 voies de courant en présence d'un courant différentiel résiduel, le neutre et une seule des autres voies étant alimentés

Dans le cas d'un DD ayant 3 ou 4 voies de courant (voir 4.3) un essai est fait selon le 9.9.1.2c) mais le neutre et une seule des autres voies étant alimentés à la fois, les connexions étant faites selon la figure 4a.

L'essai est répété successivement sur chacune des autres voies.

9.17.5 Vérification de la fonction de refermeture des DD se refermant automatiquement

A l'étude.

Five measurements are made.

All the values measured shall be less than 0,85 times the rated voltage (or, if relevant, 0,85 times the minimum value of the range of rated voltages).

At the end of these measurements, it shall be verified that the RCBO operates in accordance with table 1 when a residual current equal to $I_{\Delta n}$ is applied in case of drop of the line voltage, under the conditions specified in this subclause, until automatic opening occurs, the applied voltage being just above the highest value measured.

Then it shall be checked that for any value of the line voltage less than the lowest value which is measured it shall not be possible to close the apparatus by the manual operating means.

9.17.2 Verification of the automatic opening in case of failure of the line voltage

The RCBO is supplied on the line side with the rated voltage (or, if relevant, with a voltage having a value within its range of rated voltages) and is closed.

The line voltage is then switched off.

The time interval between the switching off and the opening of the main contacts is measured.

Five measurements are made:

- a) for RCBOs opening without delay: no value shall exceed 0,5 s;
- b) for RCBOs opening with delay: the maximum and the minimum values shall be situated within the range indicated by the manufacturer.

9.17.3 Verification of the correct operation, in presence of a residual current, for RCBOs opening with delay in case of failure of the line voltage

The RCBO is connected according to figure 4a and is supplied on the line side with the rated voltage (or, if relevant, with any voltage having a value within its range of rated voltages).

All phases but one are then switched off by means of the switch S_3 .

During the delay (see table 9) indicated by the manufacturer the RCBO is submitted to the tests of 9.9.1.2, the closing and subsequent opening of switch S_3 being required before each measurement.

NOTE The test of 9.9.1.2 a) is only made if the delay is greater than 30 s.

9.17.4 Verification of correct operation of RCBOs with three or four current paths, in presence of a residual current, the neutral and one line terminal only being energized

In the case of RCBOs with three or four current paths (see 4.3) a test is made in accordance with 9.9.1.2 c), but with the neutral and one line terminal only being energized, connections being made in accordance with figure 4a.

The test is repeated with each of the other lines in turn.

9.17.5 Verification of the reclosing function of automatically reclosing RCBOs

Under consideration.

9.18 Vérification de la valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tri- ou tétrapolaire

NOTE Pour les DD ayant plusieurs réglages, l'essai est fait au réglage le plus bas.

Le DD est branché comme indiqué à la figure 19, l'interrupteur d'essai S_1 étant ouvert.

La résistance R est réglée de façon à obtenir un courant égal à 0,8 fois la limite inférieure de la plage des courants de déclenchement instantané selon le type B, C ou D.

NOTE Pour le réglage de ce courant, le DD peut être remplacé par des connexions d'impédance négligeable.

L'interrupteur d'essai S_1 est fermé puis ouvert à nouveau après 1 s.

L'essai est répété trois fois pour chaque combinaison possible de voies de courant, l'intervalle entre deux fermetures consécutives étant d'au moins une minute.

Le DD ne doit pas s'ouvrir.

Les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation sont alimentés côté amont par une tension égale à la tension assignée (ou une valeur prise dans la plage des tensions assignées s'il y a lieu).

9.19 Vérification du comportement des DD en cas d'ondes de courant produites par des ondes de surtension

9.19.1 Essai de tenue à l'onde de courant (essai à l'onde récurrente amortie 0,5 μ s/100 kHz) pour tous les DD

Le DD est essayé en utilisant un générateur d'onde de courant capable de produire un courant oscillant amorti comme indiqué en figure 23. Un exemple de schéma de circuit pour l'essai du DD est donné en figure 24.

Un pôle du DD choisi au hasard doit être soumis à 10 applications de l'onde de courant. La polarité de l'onde de courant doit être inversée toutes les deux applications. L'intervalle entre deux applications consécutives doit être d'environ 30 s.

Les impulsions de courant doivent être mesurées à l'aide des moyens appropriés et ajustées en utilisant un échantillon supplémentaire du DD du même type, avec les mêmes I_n et $I_{\Delta n}$, pour répondre aux prescriptions suivantes:

- valeur pic: $200 \text{ A }^{+10}_0 \%$
ou $25 \text{ A }^{+10}_0 \%$ pour les DD avec $I_{\Delta n} \leq 10 \text{ mA}$
- temps de montée virtuel: $0,5 \mu\text{s} \pm 30 \%$
- période de l'onde transitoire suivante: $10 \mu\text{s} \pm 20 \%$
- chacun des pics successifs: environ 60 % du pic précédent

Pendant l'essai le DD ne doit pas se déclencher. Après l'essai à l'onde récurrente amortie, le fonctionnement correct du DD est vérifié par un essai selon 9.9.1.2 c) à $I_{\Delta n}$ seulement avec mesure du temps de déclenchement.

NOTE Les procédures d'essais et les circuits d'essais correspondants pour les DD avec protection contre les surtensions intégrées ou incorporées sont à l'étude.

9.18 Verification of the limiting value of overcurrent in case of a single-phase load through a three-pole or four-pole RCBO

NOTE For RCBOs having multiple settings, the test is made at the lowest setting.

The RCBO is connected according to figure 19, the test switch S_1 being open.

The resistance R is adjusted so as to obtain a current equal to 0,8 times the lower limit of the overcurrent instantaneous tripping range according to type B, C, or D, as applicable.

NOTE For the purpose of this current adjustment the RCBO may be replaced by connections of negligible impedance.

The test switch S_1 , being initially open, is closed and re-opened after 1 s.

The test is repeated three times for each possible combination of the current paths, the interval between two successive closing operations being at least 1 min.

The RCBO shall not open.

RCBOs functionally dependent on line voltage are supplied on the line side with the rated voltage (or, if relevant, with any voltage having a value within its range of rated voltages).

9.19 Verification of behaviour of RCBOs in case of current surges caused by impulse voltages

9.19.1 Current surge test for all RCBOs (0,5 μ s/100 kHz ring wave test)

The RCBO is tested using a surge generator capable of delivering a damped oscillator current wave as shown in figure 23. An example of a circuit diagram for the connection of the RCBO is shown in figure 24.

One pole of the RCBO, chosen at random, shall be submitted to 10 applications of the surge current. The polarity of the surge wave shall be inverted after every two applications. The interval between two consecutive applications shall be about 30 s.

The current impulse shall be measured by appropriate means and adjusted using an additional RCBO of the same type with the same I_n and the same $I_{\Delta n}$, to meet the following requirements:

- peak value: $200 \text{ A }^{+10}_0 \%$
or $25 \text{ A }^{+10}_0 \%$ for RCBOs with $I_{\Delta n} \leq 10 \text{ mA}$
- virtual front time: $0,5 \mu\text{s} \pm 30 \%$
- period of the following oscillatory wave: $10 \mu\text{s} \pm 20 \%$
- each successive peak: about 60 % of the preceding peak

During the tests, the RCBO shall not trip. After the ring wave test, the correct operation of the RCBO is verified by a test according to 9.9.1.2 c) at $I_{\Delta n}$ only with the measurement of the tripping time.

NOTE Test procedures and relevant test circuits for RCBOs with integral or incorporated overvoltage protection are under consideration.

9.19.2 Vérification du comportement aux ondes de courant jusqu'à 3 000 A (essai à l'onde de courant 8/20 µs)

9.19.2.1 Conditions d'essai

Le DD est essayé en utilisant un générateur de courant capable de délivrer une onde de courant 8/20 µs amortie (CEI 60060-2,) comme indiqué à la figure 25. Un exemple de circuit d'essai pour la connexion du DD est illustré à la figure 26.

Un pôle du DD, choisi au hasard, doit être soumis à 10 applications de l'onde de courant. La polarité de l'onde de courant doit être inversée toutes les deux applications. L'intervalle entre deux applications consécutives doit être d'environ 30 s.

Les impulsions de courant doivent être mesurées à l'aide des moyens appropriés et ajustées en utilisant un échantillon supplémentaire du DD du même type (mêmes I_n et $I_{\Delta n}$) pour répondre aux prescriptions suivantes:

- valeur pic: $3\,000\text{ A }^{+10}_0\%$
- temps de montée virtuel: $8\text{ µs } \pm 20\%$
- temps virtuel à la moitié de la valeur: $20\text{ µs } \pm 20\%$
- pic de courant inverse: moins de 30 % de la valeur pic

Il y a lieu d'ajuster le courant à la forme asymptotique du courant. Pour les essais sur les autres échantillons du même type (mêmes I_n et $I_{\Delta n}$), il convient que le courant inverse, s'il y a lieu, ne dépasse pas 30 % de la valeur pic.

9.19.2.2 Résultats des essais pour les DD du type S

Pendant les essais, le DD ne doit pas déclencher.

Après les essais à l'onde de courant, le fonctionnement correct du DD est vérifié par un essai conforme à 9.9.1.2 c), seulement à $I_{\Delta n}$, avec mesure du temps de fonctionnement.

9.19.2.3 Résultats des essais pour les DD du type général

Pendant les essais, le DD peut déclencher. Après chaque déclenchement, le DD doit être fermé à nouveau.

Après les essais à l'onde de courant, le fonctionnement correct du DD est vérifié par un essai conforme à 9.9.1.2 c), à $I_{\Delta n}$ seulement, avec mesure du temps de fonctionnement.

9.20 Vérification de la résistance de l'isolation à une onde de surtension

L'essai est effectué sur un DD fixé sur un support métallique, connecté comme en usage normal et en position fermée.

Les impulsions sont données par un générateur d'impulsions positives ou négatives, de durée de front 1,2 µs et de durée jusqu'à la mi-valeur de 50 µs, les tolérances étant:

- $\pm 5\%$ pour la valeur de crête;
- $\pm 30\%$ pour la durée de front;
- $\pm 20\%$ pour la durée à mi-valeur.

Une première série d'essais est effectuée à une tension de choc de crête 6 kV, les impulsions étant appliquées entre les phases connectées ensemble et le neutre du dispositif différentiel.

9.19.2 Verification of behaviour at surge currents up to 3 000 A (8/20 μ s surge current test)

9.19.2.1 Test conditions

The RCBO is tested using a current generator capable of delivering a damped surge current 8/20 μ s (IEC 60060-2) as shown in figure 25. An example of a test circuit for the connection of the RCBO is shown in figure 26.

One pole of the RCBO, chosen at random, shall be submitted to 10 applications of the surge current. The polarity of the surge current wave shall be inverted after every two applications. The interval between two consecutive applications shall be about 30 s.

The current impulse shall be measured by appropriate means and adjusted using an additional RCBO of the same type with the same I_n and the same $I_{\Delta n}$, to meet the following requirements:

- peak value: $3\,000\text{ A}_0^{+10\%}$
- virtual front time: $8\text{ }\mu\text{s} \pm 20\%$
- virtual time to half value: $20\text{ }\mu\text{s} \pm 20\%$
- peak of reverse current: less than 30 % of peak value

The current should be adjusted to the asymptotic current shape. For the tests on other samples of the same type with the same I_n and the same $I_{\Delta n}$, the reverse current, if any, should not exceed 30 % of the peak value.

9.19.2.2 Test results for S-type RCBOs

During the tests, the RCBO shall not trip.

After the surge current tests, the correct operation of the RCBO is verified by a test according to 9.9.1.2.c), at $I_{\Delta n}$ only, with the measurement of the break time.

9.19.2.3 Test results for RCBOs of the general type

During the tests, the RCBO may trip. After any tripping, the RCBO shall be re-closed.

After the surge current tests, the correct operation of the RCBO is verified by a test according to 9.9.1.2.c), at $I_{\Delta n}$ only, with the measurement of the break time.

9.20 Verification of resistance of the insulation against an impulse voltage

The test is carried out on a RCBO fixed on a metal support, wired as in normal use and being in the closed position.

The impulses are given by a generator producing positive and negative impulses having a front time of 1,2 μ s and a time to half value of 50 μ s, the tolerances being:

- $\pm 5\%$ for the peak value;
- $\pm 30\%$ for the front time;
- $\pm 20\%$ for the time to half value.

A first series of tests is made at an impulse voltage of 6 kV peak, the impulses being applied between the phase pole(s), connected together, and the neutral pole (or path) of the RCBO.

Une seconde série d'essais est effectuée à une tension de choc de crête 8 kV, les impulsions étant appliquées entre le support métallique connecté aux bornes destinées à l'interconnexion des conducteurs de protection, s'il y a lieu, et le(s) pôle(s) de phase et le pôle neutre connectés ensemble.

NOTE 1 L'impédance de l'appareil d'essai doit être de 500 Ω ; une diminution significative de cette valeur est à l'étude.

NOTE 2 Les valeurs de 6 kV et 8 kV sont provisoires.

Dans les deux cas, cinq impulsions positives et cinq impulsions négatives sont appliquées, l'intervalle de temps entre deux impulsions consécutives étant d'au moins 10 s.

Aucune décharge disruptive non intentionnelle ne doit apparaître.

S'il apparaît une seule décharge disruptive, 10 impulsions supplémentaires de même polarité que celle ayant provoqué l'apparition de la décharge sont appliquées, les connexions étant celles avec lesquelles le défaut est apparu.

Aucune autre décharge disruptive ne doit apparaître.

NOTE 3 L'expression «décharge disruptive non intentionnelle» est utilisée pour couvrir les phénomènes associés à la défaillance de l'isolation sous des contraintes électriques, ce qui inclut une chute de tension et la circulation du courant.

NOTE 4 Des décharges intentionnelles comprennent les décharges d'un quelconque parafoudre incorporé.

La forme des impulsions est réglée avec le DD en essai connecté à l'appareil générateur d'impulsions. A cet effet, on doit utiliser des diviseurs de tension et des capteurs de tension appropriés.

De petites oscillations dans les impulsions sont admises, pourvu que leur amplitude au voisinage de la crête de l'impulsion ne dépasse pas 5 % de la valeur de crête.

Pour les oscillations sur la première moitié du front, des amplitudes ne dépassant pas 10 % de la valeur de crête sont admises.

9.21 Vérification du fonctionnement correct aux courants différentiels résiduels avec composante continue

Les conditions d'essai de 9.9.1.1 et 9.9.1.5 s'appliquent, à l'exception du circuit d'essai qui doit être celui des figures 4b et 4c selon le cas.

9.21.1 Dispositifs différentiels du type A

9.21.1.1 Vérification du bon fonctionnement en cas d'une augmentation continue du courant différentiel continu pulsé

L'essai doit être effectué selon la figure 4b.

Les interrupteurs auxiliaires S_1 et S_2 et le DD D doivent être fermés. Le thyristor correspondant doit être commandé de telle façon que les angles de retard α du courant 0° , 90° et 135° puissent être obtenus. Chaque pôle du DD doit être essayé pour chaque angle de retard du courant, dans les positions I et II de l'interrupteur S_3 .

A chaque essai le courant doit être augmenté de façon continue en partant de zéro avec un taux d'accroissement d'approximativement $1,4 I_{\Delta n} / 30$ ampères par seconde pour les DD dont $I_{\Delta n}$ est supérieur à 0,01 A et de $2 I_{\Delta n} / 30$ ampères par seconde pour les DD dont $I_{\Delta n}$ est inférieur ou égal à 0,01 A. Le courant de déclenchement et le temps de coupure correspondant doivent être conformes aux valeurs du tableau 22.

A second series of tests is made at an impulse voltage of 8 kV peak, the impulses being applied between the metal support connected to the terminal(s) intended for the protective conductor(s), if any, and the phase pole(s) and the neutral pole (or path) connected together.

NOTE 1 The surge impedance of the test apparatus should be 500 Ω ; a substantial reduction of this value is under consideration.

NOTE 2 The values of 6 kV and 8 kV are provisional.

In both cases, five positive impulses and five negative impulses are applied, the interval between consecutive impulses being at least 10 s.

No unintentional disruptive discharge shall occur.

If, however, only one such disruptive discharge occurs, 10 additional impulses having the same polarity as that which caused the disruptive discharge are applied, the connections being the same as those with which the failure occurred.

No further disruptive discharge shall occur.

NOTE 3 The expression "unintentional disruptive discharge" is used to cover the phenomena associated with the failure of insulation under electric stress, which include a drop in the voltage and the flowing of current.

NOTE 4 Intentional discharges cover discharges of any incorporated surge arresters.

The shape of the impulses is adjusted with the RCBO under test connected to the impulse generator. For this purpose appropriate voltage dividers and voltage sensors shall be used.

Small oscillations in the impulses are allowed, provided that their amplitude near the peak of the impulse is less than 5 % of the peak value.

For oscillations in the first half of the front, amplitudes up to 10 % of the peak value are allowed.

9.21 Verification of the correct operation at residual currents with d.c. components

The test conditions of 9.9.1.1 and 9.9.1.5 apply, except that the test circuits shall be those shown in figures 4b and 4c, as applicable.

9.21.1 Type A residual current devices

9.21.1.1 Verification of the correct operation in case of a continuous rise of residual pulsating direct current

The test shall be performed according to figure 4b.

The auxiliary switches S_1 and S_2 and the RCBO D shall be switched on. The relevant thyristor shall be controlled in such a manner that current delay angles α of 0° , 90° and 135° are obtained. Each pole of the RCBO shall be tested twice at each of the current delay angles, in position I as well as in position II of the auxiliary switch S_3 .

At every test the current shall be steadily increased at an approximate rate of $1,4 I_{\Delta n} / 30$ amperes per second for RCBOs with $I_{\Delta n} > 0,01$ A, and at an approximate rate of $2 I_{\Delta n} / 30$ amperes per second for RCBOs with $I_{\Delta n} \leq 0,01$ A, starting from zero. The tripping current (and the relevant break time) shall be in accordance with table 22.

Tableau 22 – Valeur du courant de déclenchement pour les DD du type A

Angle α	Courant de déclenchement	
	A	
	Limite inférieure	Limite supérieure
0°	$0,35 I_{\Delta n}$	} $1,4 I_{\Delta n}$ ou $2 I_{\Delta n}$ (paragraphe 5.3.8)
90°	$0,25 I_{\Delta n}$	
135°	$0,11 I_{\Delta n}$	

9.21.1.2 Vérification du fonctionnement correct dans le cas d'apparition soudaine de courants différentiels continus pulsés

Les DD doivent être essayés selon la figure 4b.

Le circuit étant étalonné successivement aux valeurs spécifiées ci-après, l'interrupteur auxiliaire S_1 et le DD étant en position fermée, le courant différentiel est brusquement établi en fermant l'interrupteur S_2 .

NOTE Dans le cas de DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation, classifiés selon le 4.1.2.2 a), dont le circuit de commande est alimenté du côté amont du circuit principal, cette vérification ne prend pas en compte le temps nécessaire à l'établissement de l'alimentation du DD. Dans ce cas toutefois, la vérification est considérée comme effectuée en établissant le courant résiduel en fermant successivement S_1 , le DD en essai et S_2 étant préalablement fermés.

L'essai est effectué à chaque valeur du courant différentiel spécifié au tableau 2, en accord avec le type de DD.

Deux mesures du temps de fonctionnement sont effectuées pour chaque valeur du courant résiduel multipliée par 1,4 pour les DD avec $I_{\Delta n}$ supérieur à 0,01 A et multipliée par 2 pour les DD avec $I_{\Delta n}$ inférieur ou égal à 0,01 A, avec un angle de retard $\alpha = 0^\circ$, l'interrupteur auxiliaire S_3 étant en position I pour la première mesure et en position II pour la seconde mesure.

Aucune mesure ne doit dépasser les valeurs limites spécifiées.

9.21.1.3 Vérification du fonctionnement correct en charge à la température de référence

Les essais du 9.21.1.1 sont répétés, le pôle en essai et un autre pôle du DD étant chargés au courant assigné, ce courant étant établi peu de temps avant l'essai.

NOTE La mise en charge sous le courant assigné n'est pas prise en compte dans la figure 4b.

9.21.1.4 Vérification du fonctionnement correct dans le cas de courant résiduel continu pulsé auquel est superposé un courant continu lissé de 0,006 A

Le DD doit être essayé en accord avec la figure 4c avec un courant de défaut redressé d'une demi-onde (angle de retard $\alpha = 0^\circ$) auquel est superposé un courant continu lissé de 0,006 A.

Chaque pôle du DD est essayé deux fois successivement dans chacune des positions I et II.

Le courant I_1 d'une demi-onde étant augmenté de façon continue en partant de zéro avec un taux d'accroissement approximativement de $1,4 I_{\Delta n} / 30$ ampères par seconde pour les DD dont $I_{\Delta n}$ est supérieur à 0,01 A, et de $2 I_{\Delta n} / 30$ ampères par seconde pour les DD dont $I_{\Delta n}$ est inférieur ou égal à 0,01 A, le dispositif doit déclencher avant que ce courant n'atteigne une valeur de $1,4 I_{\Delta n} + 6 \text{ mA}$ ou $2 I_{\Delta n} + 6 \text{ mA}$ respectivement.

Table 22 – Tripping current ranges for type A RCBOs

Angle α	Tripping current	
	A	
	Lower limit	Upper limit
0°	$0,35 I_{\Delta n}$	$\left. \begin{array}{l} 1,4 I_{\Delta n} \text{ or } 2 I_{\Delta n} \\ \text{(subclause 5.3.8)} \end{array} \right\}$
90°	$0,25 I_{\Delta n}$	
135°	$0,11 I_{\Delta n}$	

9.21.1.2 Verification of the correct operation in case of suddenly appearing residual pulsating direct currents

The RCBO shall be tested according to figure 4b.

The circuit being successively calibrated at the values specified hereafter, and the auxiliary switch S_1 and the RCBO being in the closed position, the residual current is suddenly established by closing the switch S_2 .

NOTE In the case of RCBOs functionally dependent on line voltage, classified according to 4.1.2.2 a), the control circuit of which is supplied from the line side of the main circuit, this verification does not take into account the time necessary to energize the RCBO. In this case, therefore, the verification is considered as made by establishing the residual current by closing S_1 , the RCBO under test and S_2 being previously closed.

The test is carried out at each value of residual current specified in table 2, according to the type of RCBO.

Two measurements of break time are made at each value of $I_{\Delta n}$ multiplied by 1,4 for RCBOs with $I_{\Delta n} > 0,01$ A and multiplied by 2 for RCBOs with $I_{\Delta n} \leq 0,01$ A, at a current delay angle $\alpha = 0^\circ$, with the auxiliary switch S_3 in position I for the first measurement and in position II for the second measurement.

No value shall exceed the specified limiting values.

9.21.1.3 Verification at the reference temperature of the correct operation with load

The tests of 9.21.1.1 are repeated, the pole under test and one other pole of the RCBO being loaded with the rated current, this current being established shortly before the test.

NOTE The loading with rated current is not shown in figure 4b.

9.21.1.4 Verification of the correct operation in case of residual pulsating direct currents superimposed by a smooth direct current of 0,006 A

The RCBO shall be tested according to figure 4c with a half-wave rectified residual current (current delay angle $\alpha = 0^\circ$) superimposed by a smooth direct current of 0,006 A.

Each pole of the RCBO is tested in turn, twice at each of positions I and II.

The half-wave current I_1 , starting from zero, being steadily increased at an approximate rate of $1,4 I_{\Delta n} / 30$ amperes per second for RCBOs with $I_{\Delta n} > 0,01$ A and $2 I_{\Delta n} / 30$ amperes per second for RCBOs with $I_{\Delta n} \leq 0,01$ A, the device shall trip before this current reaches a value not exceeding $1,4 I_{\Delta n} + 6$ mA or $2 I_{\Delta n} + 6$ mA respectively.

9.22 Vérification de la fiabilité

La vérification est effectuée par les essais des 9.22.1 et 9.22.2.

Pour les DD ayant plusieurs réglages, les essais sont faits au réglage le plus bas.

9.22.1 Essais climatiques

L'essai est basé sur la CEI 60068-2-30, en tenant compte de la 68-2-28.

9.22.1.1 Chambre d'essais

La chambre d'essais doit être construite comme indiqué à l'article 3 de la CEI 60068-2-30. L'eau de condensation doit être continuellement évacuée de la chambre d'essais et non réutilisée, à moins qu'elle n'ait été purifiée. On ne doit utiliser que de l'eau distillée pour le maintien de l'humidité de la chambre d'essais.

Avant sa pénétration dans la chambre d'essais, l'eau distillée doit avoir une résistivité d'au moins 500 Ωm et une valeur du pH de $7,0 \pm 0,2$. Pendant et après l'essai, la résistivité ne devrait pas être inférieure à 100 Ωm et la valeur du pH devrait rester à $7,0 \pm 1,0$.

9.22.1.2 Sévérité

Les cycles sont effectués dans les conditions suivantes:

- température la plus élevée: $55\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$;
- nombre de cycles: 28.

9.22.1.3 Procédure d'essai

Selon l'article 4 de la CEI 60068-2-30 et la CEI 60068-2-28.

a) Mesures initiales

Une mesure initiale est faite en soumettant le DD à l'essai du 9.9.1.2 c) mais seulement à $I_{\Delta n}$.

b) Conditionnement

1) Le DD est introduit dans la chambre, monté et équipé de conducteurs comme en usage normal. Il doit être en position de fermeture.

2) Période de stabilisation (voir figure 20)

La température du DD doit être stabilisée à $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$:

- a) soit en plaçant le DD dans une chambre distincte de la chambre d'essais avant de l'introduire dans celle-ci;
- b) soit en réglant la température de la chambre d'essais à $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$ après l'introduction du DD dans la chambre et en la maintenant dans ces limites jusqu'à ce que la stabilité thermique soit atteinte.

Durant la stabilisation de la température par l'une quelconque de ces méthodes, l'humidité relative doit être à l'intérieur des limites prescrites pour les conditions atmosphériques normales d'essais (voir tableau 4).

Pendant la dernière heure, le DD étant dans la chambre d'essais, l'humidité relative doit être augmentée jusqu'à être d'au moins 95 % à une température ambiante de $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$.

9.22 Verification of reliability

Compliance is checked by the tests of 9.22.1 and 9.22.2.

For RCBOs having multiple settings the tests shall be made at the lowest setting.

9.22.1 Climatic test

The test is based on IEC 60068-2-30 taking into account IEC 60068-2-28.

9.22.1.1 Testing chamber

The chamber shall be constructed as stated in clause 3 of IEC 60068-2-30. Condensed water shall be continuously drained from the chamber and not used again until it has been repurified. Only distilled water shall be used for the maintenance of chamber humidity.

Before entering the chamber, the distilled water shall have a resistivity of not less than 500 Ωm and a pH value of $7,0 \pm 0,2$. During and after the test the resistivity should be not less than 100 Ωm and the pH value should remain within $7,0 \pm 1,0$.

9.22.1.2 Severity

The cycles are effected under the following conditions:

- upper temperature: $55\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$
- number of cycles : 28.

9.22.1.3 Testing procedure

The test procedure shall be in accordance with clause 4 of IEC 60068-2-30 and with IEC 60068-2-28.

a) Initial verification

An initial verification is made by submitting the RCBO to the test according to 9.9.1.2 c), but only at $I_{\Delta n}$.

b) Conditioning

- 1) The RCBO mounted and wired as for normal use is introduced into the chamber. It shall be in the closed position.

2) Stabilizing period (see figure 20)

The temperature of the RCBO shall be stabilized at $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$:

- a) either by placing the RCBO in a separate chamber before introducing it into the test chamber;
- b) or by adjusting the temperature of the test chamber to $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$ after the introduction of the RCBO and maintaining it at this level until temperature stability is attained.

During the stabilization of temperature by either method, the relative humidity shall be within the limits prescribed for standard atmospheric conditions for testing (see table 4).

During the final hour, with the RCBO in the test chamber, the relative humidity shall be increased to not less than 95 % at an ambient temperature of $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$.

3) *Description du cycle de 24 heures (voir figure 21)*

- a) *La température de la chambre doit être élevée d'une façon continue jusqu'à la valeur de la température supérieure prescrite au 9.22.1.2.*

Cette température supérieure doit être obtenue en un temps égal à $3\text{ h} \pm 30\text{ min}$ et à une vitesse comprise dans les limites définies par l'aire hachurée de la figure 21.

Pendant cette période, l'humidité relative doit être d'au moins 95 %. Pendant cette période de montée de la température, de la condensation doit se produire sur le DD.

NOTE La condition pour que la condensation se produise implique que la température de surface du DD soit inférieure à celle du point de rosée de l'atmosphère; ce qui signifie que l'humidité relative doit être supérieure à 95 % si la constante de temps thermique est faible. Des précautions doivent être prises pour qu'aucune goutte d'eau condensée ne tombe sur l'échantillon.

- b) *La température doit alors être maintenue dans les limites prescrites pour la température la plus haute $\pm 2\text{ °C}$ pendant $12\text{ h} \pm 30\text{ min}$ comptées à partir de l'instant de départ du cycle.*

Pendant cette période, l'humidité relative doit être de $93\% \pm 3\%$, sauf pendant les 15 premières et les 15 dernières minutes pendant lesquelles elle doit être comprise entre 90 % et 100 %.

Il ne doit pas se produire de condensation sur le DD pendant les 15 dernières minutes.

- c) *La température doit être ensuite abaissée jusqu'à $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$ en un temps compris entre 3 h et 6 h.*

Au début, pendant 1 h 30 min, la vitesse d'abaissement de la température doit être telle que, si elle était maintenue comme il est indiqué à la figure 21, la température de $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$ serait atteinte en $3\text{ h} \pm 15\text{ min}$.

Pendant la période de chute de température, l'humidité relative ne doit pas être inférieure à 95 %, sauf au cours des 15 premières minutes pendant lesquelles elle doit être d'au moins 90 %.

- d) *La température est enfin maintenue à $25\text{ °C} \pm 3\text{ °C}$ avec une humidité relative d'au moins 95 % jusqu'à ce que le cycle de 24 heures soit achevé.*

9.22.1.4 Rétablissement

A la fin de l'exécution des cycles, le DD ne doit pas être retiré de la chambre d'essais.

La porte de la chambre d'essais doit être ouverte et la régulation en température et humidité coupée.

On attend le rétablissement des conditions de l'atmosphère ambiante (température et humidité) pendant une période de 4 à 6 h avant d'effectuer les mesures finales.

Pendant les 28 cycles, le DD ne doit pas déclencher.

9.22.1.5 Mesures finales

Dans les conditions d'essai spécifiées au 9.9.1.2 c) 1), le DD doit déclencher avec un courant d'essai de $1,25\text{ I}_{\Delta n}$. Un seul essai est effectué sur un pôle pris au hasard et sans mesure du temps de fonctionnement.

9.22.2 Essai à la température de 40 °C

Le DD est installé comme en usage normal sur une paroi de contre-plaqué de 20 mm d'épaisseur environ peinte en noir mat.

A chaque pôle, un conducteur de 1 m de longueur et de section nominale spécifiée au tableau 6 est connecté à l'entrée et à la sortie du DD, les vis ou écrous de ces bornes étant serrés avec un couple égal aux deux tiers de celui spécifié au tableau 12. L'ensemble est placé dans une étuve.

3) *Description of the 24-hour cycle (see figure 21)*

- a) *The temperature of the chamber shall be progressively raised to the appropriate upper temperature prescribed in 9.22.1.2.*

The upper temperature shall be achieved in a period of $3\text{ h} \pm 30\text{ min}$ and at a rate within the limits defined by the shaded area in figure 21.

During this period, the relative humidity shall not be less than 95 %. Condensation shall occur on the RCBO during this period.

NOTE The condition that condensation shall occur implies that the surface temperature of the RCBO is below the dew point of the atmosphere. This means that the relative humidity has to be higher than 95 % if the thermal time-constant is low. Care should be taken so that no drops of condensed water can fall on the sample.

- b) *The temperature shall then be maintained at a substantially constant value within the prescribed limits of $\pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$, for the upper temperature, for $12\text{ h} \pm 30\text{ min}$ from the beginning of the cycle.*

During this period, the relative humidity shall be $93\% \pm 3\%$ except for the first and the last 15 min when it shall be between 90 % and 100 %.

Condensation shall not occur on the RCBO during the last 15 minutes.

- c) *The temperature shall then fall to $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$ within 3 h to 6 h.*

The rate of fall for the first 1 h 30 min shall be such that, if maintained as indicated in figure 21, it would result in a temperature of $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$ being attained in $3\text{ h} \pm 15\text{ min}$.

During the temperature fall period, the relative humidity shall be not less than 95 %, except for the first 15 minutes when it shall be not less than 90 %.

- d) *The temperature shall then be maintained at $25\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 3\text{ }^{\circ}\text{C}$ with a relative humidity not less than 95 % until the 24-hour cycle is completed.*

9.22.1.4 Recovery

At the end of the cycles the RCBO shall not be removed from the test chamber.

The door of the test chamber shall be opened and the temperature and humidity regulation are stopped.

A period of 4 h to 6 h shall then elapse to permit the ambient conditions (temperature and humidity) to be re-established before making the final measurement.

During the 28 cycles the RCBO shall not trip.

9.22.1.5 Final verification

Under the test conditions specified in 9.9.1.2 c) 1), the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. One test only is made on one pole taken at random, without measurement of break time.

9.22.2 Test with temperature of $40\text{ }^{\circ}\text{C}$

The RCBO is mounted as for normal use on a dull black painted plywood wall, about 20 mm thick.

For each pole, a single-core cable, 1 m long and having a nominal cross-sectional area as specified in table 6, is connected on each side of the RCBO, the terminal screws or nuts being tightened with a torque equal to two thirds of that specified in table 12. The assembly is placed in a heating cabinet.

On fait passer dans le DD un courant égal au courant assigné sous une tension appropriée et on le soumet à une température de $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ pendant 28 cycles, chaque cycle comprenant 21 heures avec un courant et 3 heures sans courant. Le courant est interrompu par un interrupteur auxiliaire, le DD n'étant pas manœuvré.

Pour les DD tétrapolaires avec trois pôles protégés contre les surintensités, les trois pôles protégés seulement sont chargés.

Pour les DD tétrapolaires avec quatre pôles protégés contre les surintensités, seulement trois d'entre eux sont chargés.

A la fin de la dernière période de 21 heures avec courant, on détermine l'échauffement des bornes au moyen de couples thermoélectriques à fils fins. Cet échauffement ne doit pas dépasser 65 K.

Après cet essai, on laisse refroidir dans l'étuve le DD sans courant, approximativement jusqu'à la température ambiante.

Dans les conditions d'essai spécifiées au 9.9.1.2 c) 1), le DD doit déclencher avec un courant d'essai de $1,25 I_{\Delta n}$.

Un seul essai est effectué sur un pôle pris au hasard et sans mesure du temps de fonctionnement.

9.23 Vérification du vieillissement des composants électroniques

NOTE 1 Une révision de cet essai est à l'étude.

Le DD est placé pendant une période de 168 h dans une température ambiante de $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ et chargé au courant assigné. La tension des parties électroniques doit être portée à 1,1 fois la tension assignée.

Après cet essai, on laisse refroidir dans l'étuve le DD, sans courant, approximativement jusqu'à la température ambiante. Les parties électroniques ne doivent pas présenter de défauts.

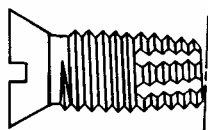
Dans les conditions du 9.9.1.2 c), le DD doit déclencher mais avec un courant d'essai de $1,25 I_{\Delta n}$. Un essai seulement est effectué, sur un pôle pris au hasard, sans mesure du temps de fonctionnement.

NOTE 2 Un exemple pour le circuit de cet essai est donné en figure 22.



291/88

Figure 1 – Vis autotaraudeuse par déformation de matière (3.6.10)



CEI-IEC 765/91

Figure 2 – Vis autotaraudeuse par enlèvement de matière (3.6.11)

The RCBO is loaded with a current equal to the rated current at any convenient voltage and is subjected, at a temperature of $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$, to 28 cycles, each cycle comprising 21 h with current passing and 3 h without current. The current is interrupted by an auxiliary switch, the RCBO being not operated.

For four-pole RCBOs with three overcurrent protected poles only the three protected poles are loaded.

For four-pole RCBOs with four overcurrent protected poles only any three of these are loaded.

At the end of the last period of 21 h with current passing, the temperature-rise of the terminals is determined by means of fine wire thermocouples; this temperature-rise shall not exceed 65 K.

After this test the RCBO, in the cabinet, is allowed to cool down to approximately room temperature without current passing.

Under the conditions of tests specified in 9.9.1.2 c) 1), the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. One test only is made on one pole taken at random, without measurement of break time.

9.23 Verification of ageing of electronic components

NOTE 1 A revision of this test is under consideration.

The RCBO is placed for a period of 168 h in an ambient temperature of $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ and loaded with the rated current. The voltage on the electronic parts shall be 1,1 times the rated voltage.

After this test, the RCBO, in the cabinet, is allowed to cool down to approximately room temperature without current passing. The electronic parts shall show no damage.

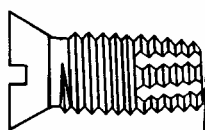
Under the conditions of tests specified in 9.9.1.2 c), the RCBO shall trip with a test current of $1,25 I_{\Delta n}$. One test only is made on one pole taken at random without measurement of break time.

NOTE 2 An example for the test circuit of this verification is given in figure 22.



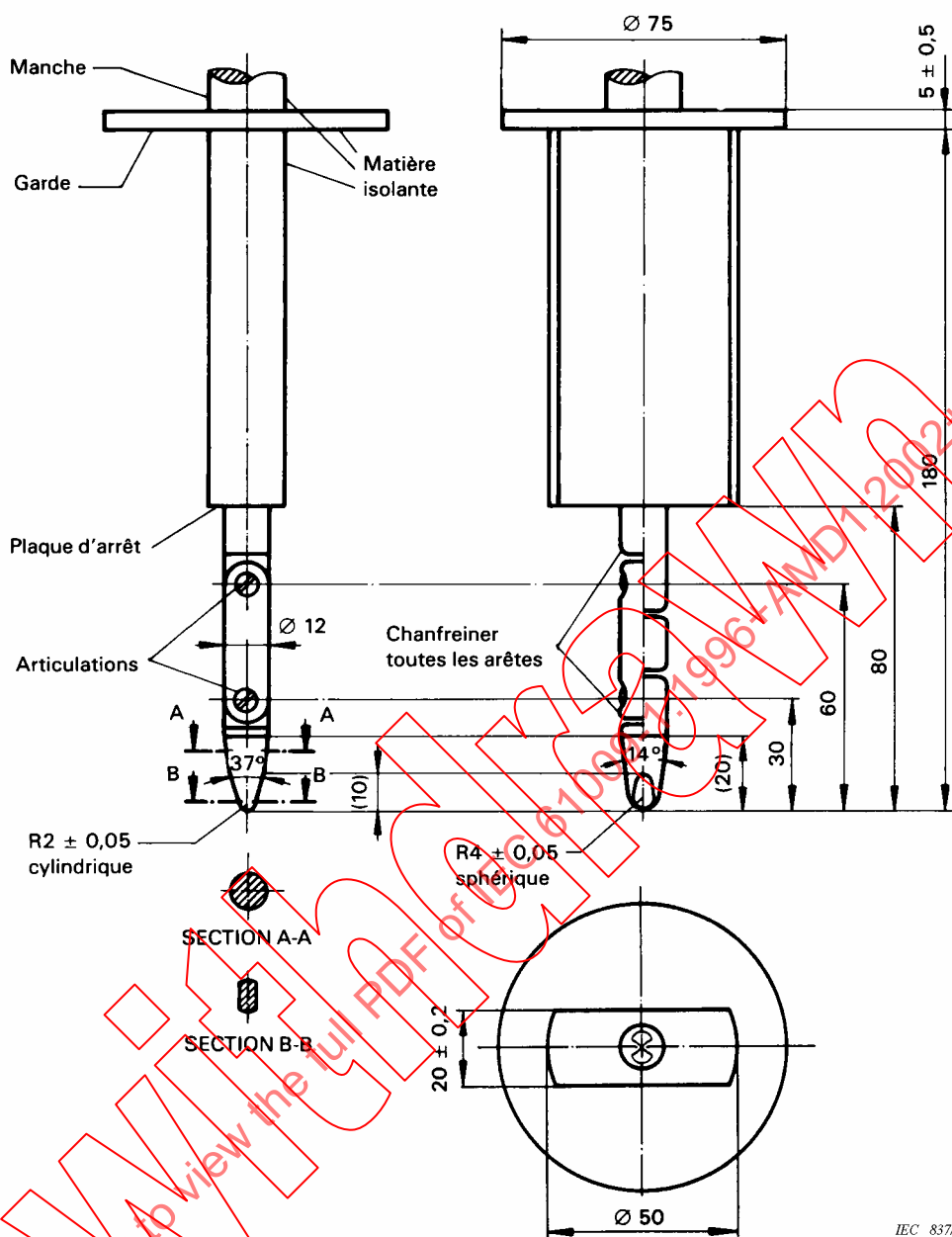
291/88

Figure 1 – Thread-forming tapping screw (3.6.10)



CEI-IEC 765/91

Figure 2 – Thread-cutting tapping screw (3.6.11)



IEC 837/96

Matériau: métal sauf spécification contraire

Dimensions linéaires en millimètres

Tolérances des dimensions sans indication de tolérance:

sur les angles: 0
 -10

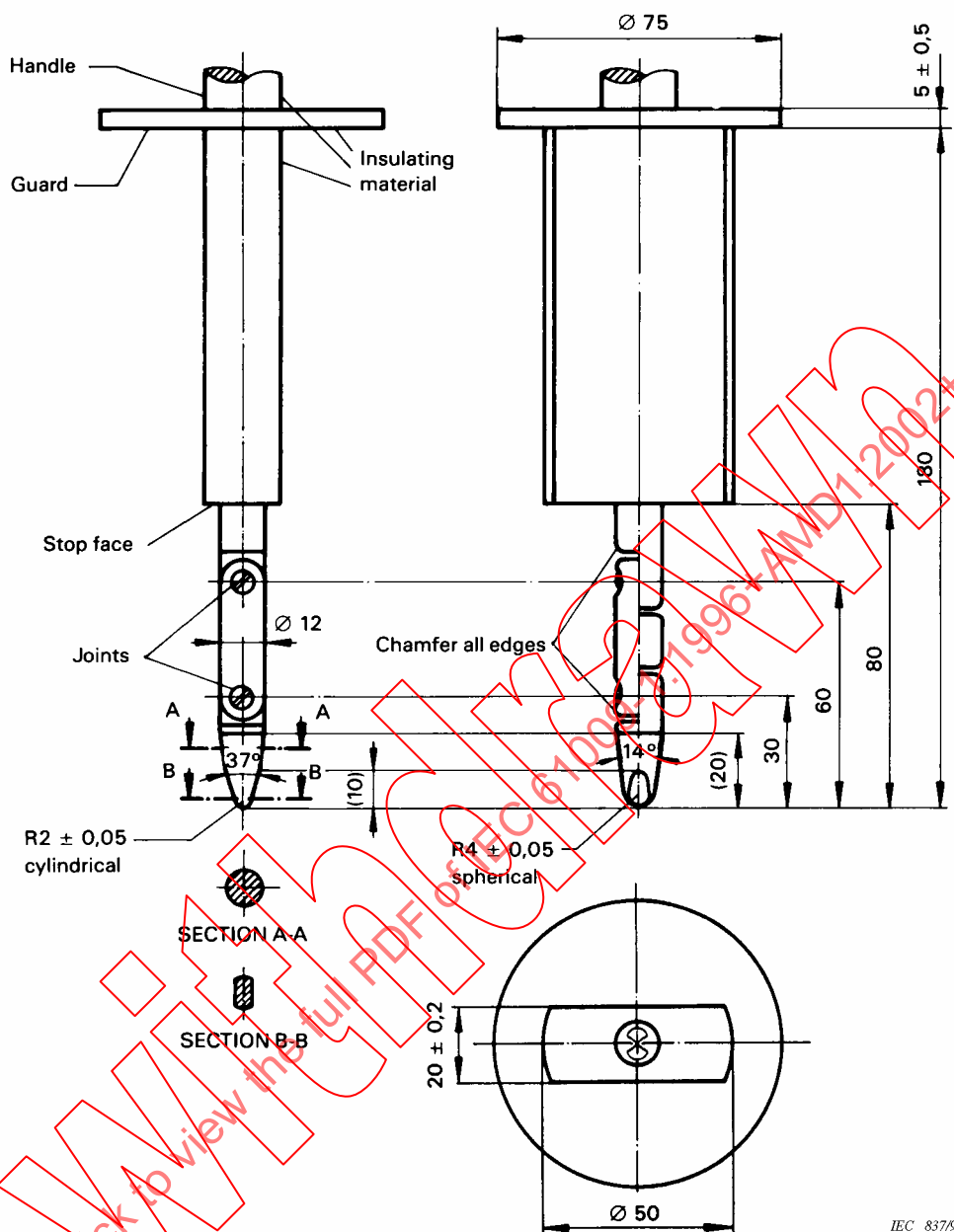
sur les dimensions linéaires:

jusqu'à 25 mm: 0
 $-0,05$

au-dessus de 25 mm: $\pm 0,2$

Les deux articulations doivent permettre un mouvement dans le même plan et le même sens de 90° avec une tolérance de 0° à $+10^\circ$.

Figure 3 – Doigt d'épreuve articulé (9.6)



Material : metal, except where otherwise specified

Linear dimensions in millimetres

Tolerances on dimensions without specific tolerance:

on angles: $\begin{matrix} 0 \\ -10 \end{matrix}$,

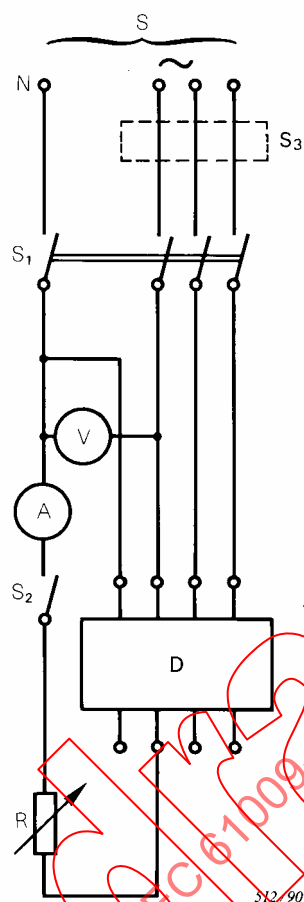
on linear dimensions:

up to 25 mm: $\begin{matrix} 0 \\ -0,05 \end{matrix}$

over 25 mm: ± 0.2

Both joints shall permit movement in the same plane and the same direction through an angle of 90° with a 0° to +10° tolerance.

Figure 3 – Jointed test finger (9.6)

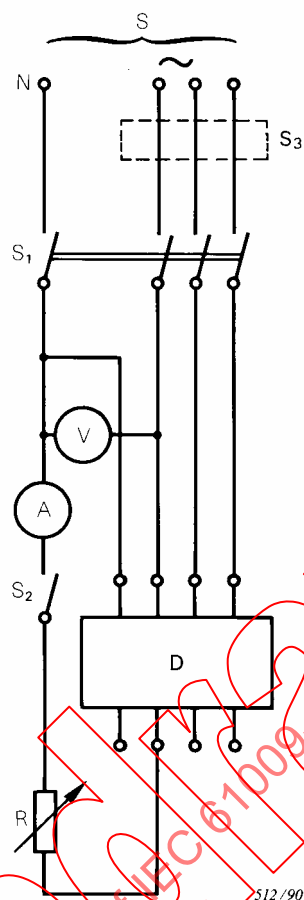


- S = Alimentation
 V = Voltmètre
 A = Ampèremètre
 S₁ = Interrupteur omnipolaire
 S₂ = Interrupteur unipolaire
 S₃ = Interrupteur coupant toutes les phases sauf une
 D = DD en essai
 R = Résistance variable

NOTE S₃ reste fermé sauf pour l'essai 9.17.3.

Figure 4a – Circuit d'essai pour la vérification

- des caractéristiques de fonctionnement (9.9.1)
- du mécanisme à déclenchement libre (9.11)
- du comportement en cas de défaillance de la tension d'alimentation (9.17.3 et 9.17.4) pour les DD fonctionnellement dépendants de la tension d'alimentation

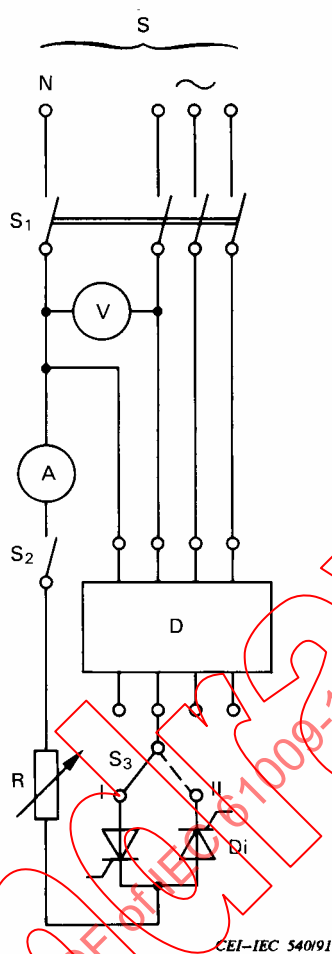


S = Supply
 V = Voltmeter
 A = Ammeter
 S₁ = All-pole switch
 S₂ = Single-pole switch
 S₃ = Switch operating all phases but one
 D = RCBO under test
 R = Variable resistor

NOTE S₃ remains closed except for the test of 9.17.3.

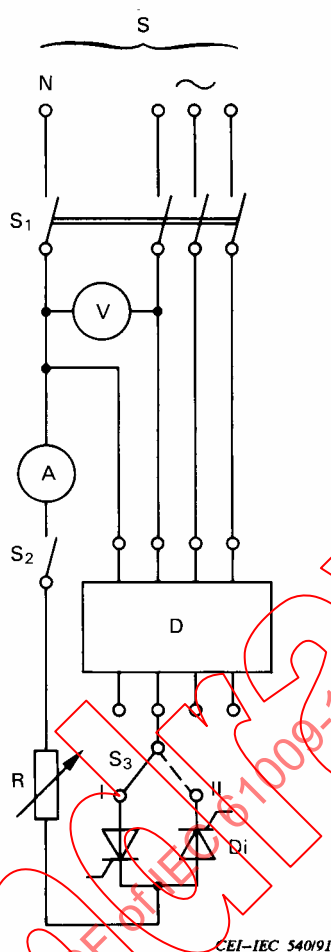
Figure 4a – Test circuit for the verification of

- operating characteristics (9.9.1)
- trip-free mechanism (9.11)
- behaviour in case of failure of line voltage (9.17.3 and 9.17.4) for RCBOs functionally dependent on line voltage



- S = Alimentation
- V = Voltmètre
- A = Ampèremètre (mesurant la valeur efficace vraie)
- D = DD en essai
- D_i = Thyristors
- R = Résistance variable
- S_1 = Interrupteur omnipolaire
- S_2 = Interrupteur unipolaire
- S_3 = Interrupteur à deux voies

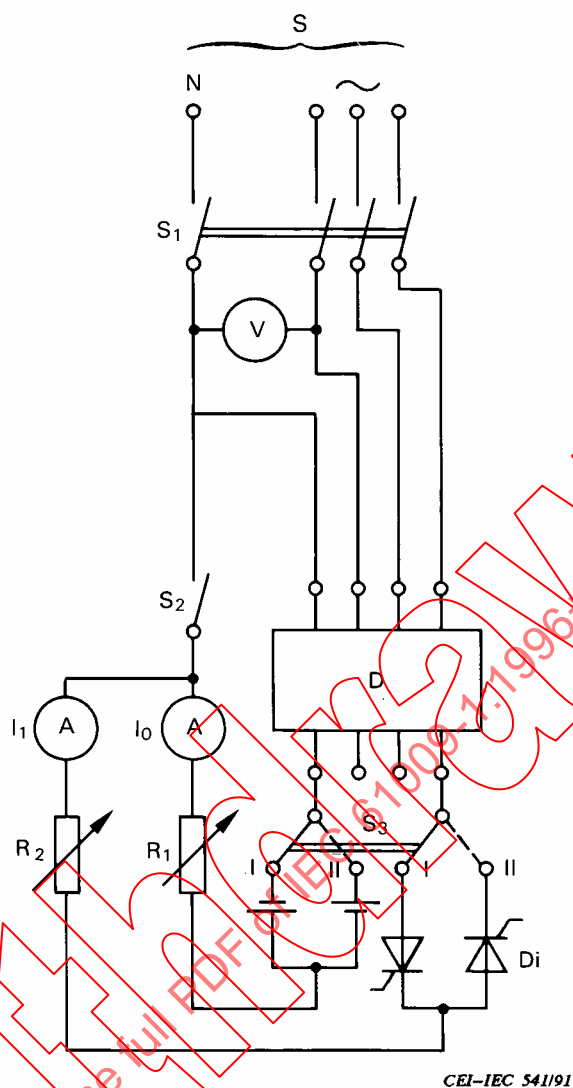
Figure 4b – Circuit d'essai pour la vérification du fonctionnement correct du DD dans le cas de courant résiduel continu pulsé



- S = Supply
- V = Voltmeter
- A = Ammeter (measuring r.m.s. values)
- D = RCBO under test
- D_i = Thyristors
- R = Variable resistor
- S₁ = All-pole switch
- S₂ = Single-pole switch
- S₃ = Two-way switch

Figure 4b – Test circuit for the verification of the correct operation of RCBOs, in the case of residual pulsating direct currents

Figure 4c – Circuit d'essai pour la vérification du fonctionnement correct du DD dans le cas de courant résiduel continu pulsé auquel est superposé un courant résiduel continu lissé



- S = Supply
- V = Voltmeter
- A = Ammeter (measuring r.m.s. values)
- D = RCBO under test
- D_i = Thyristors
- R_1, R_2 = Variable resistors
- S_1 = All-pole switch
- S_2 = Single-pole switch
- S_3 = Two-way, double pole switch

Figure 4c – Test circuit for the verification of the correct operation of RCBOs in the case of residual pulsating direct currents superimposed by a smooth direct residual current

- N = conducteur neutre
S = alimentation
Z = impédance réglable
D = DD en essai
 G_1 = connexions provisoires pour l'étalonnage
 G_2 = connexions pour l'essai au courant conditionnel de court-circuit assigné
A = dispositif établissant le court-circuit
 O_1 = capteur de courant
 O_2 = capteur de tension
F = dispositif destiné à détecter un courant de défaut
 R_1 = résistance-shunt d'impédance
 R_2 = résistance limitant le courant dans le dispositif F
 Z_1 = résistance additionnelle réglable pour obtenir des courants inférieurs au courant conditionnel de court-circuit
 Z_2 = impédance réglable pour l'étalonnage de I_A
 S_1 = interrupteur auxiliaire
B et
C = points de connexion de la (des) grille(s) indiquée(s) dans l'annexe C

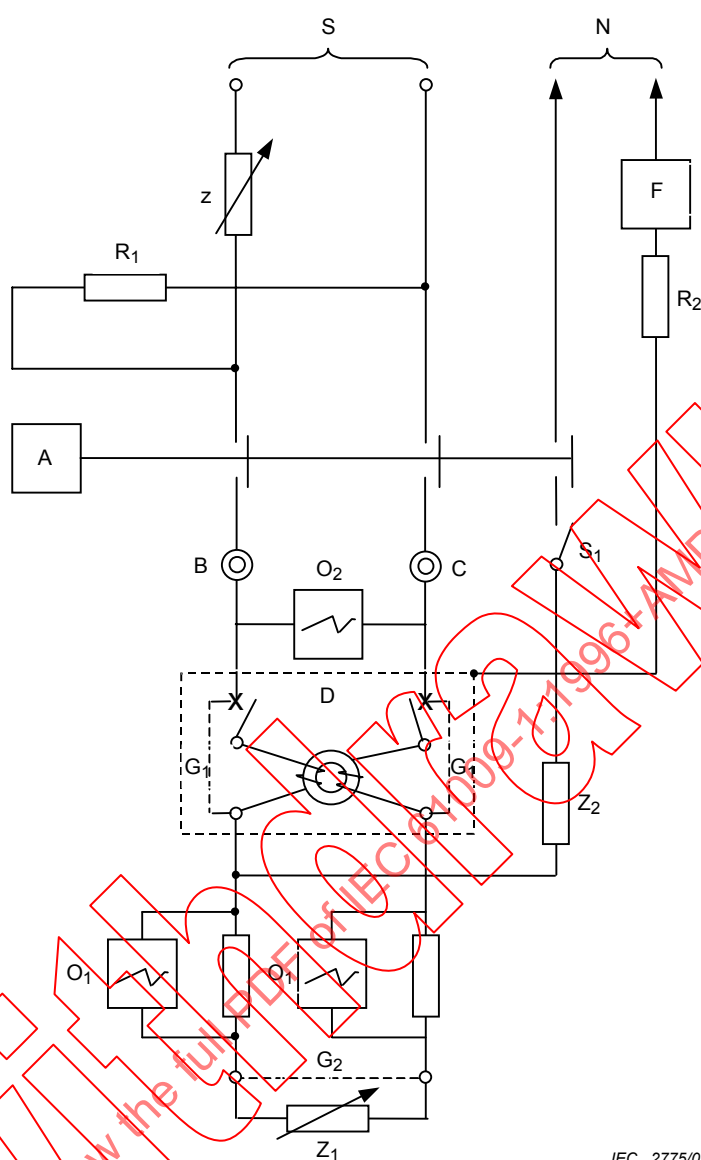
Explication des symboles littéraux utilisés dans les figures 5 à 9

- N = neutral conductor
- S = supply
- Z = adjustable impedance
- D = RCBO under test
- G_1 = temporary connections for calibration
- G_2 = connections for the test with rated conditional short-circuit current
- A = device making the short circuit
- O_1 = recording current sensor
- O_2 = recording voltage sensor
- F = device for the detection of a fault current
- R_1 = resistor for shunting reactor
- R_2 = resistor limiting the current in the device F
- Z_1 = additional adjustable impedance to obtain current below the rated conditional short-circuit current
- Z_2 = adjustable impedance for the calibration of I_A
- S_1 = auxiliary switch
- B and C = points of connection of the grid(s) shown in annex C

Explanation of letter symbols used in figures 5 to 9

Figure 5 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD unipolaire à deux voies de courant (9.12)

CEI-IEC 542/91



IEC 2775/02

Figure 6 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD bipolaire, dans le cas d'un circuit monophasé (9.12)

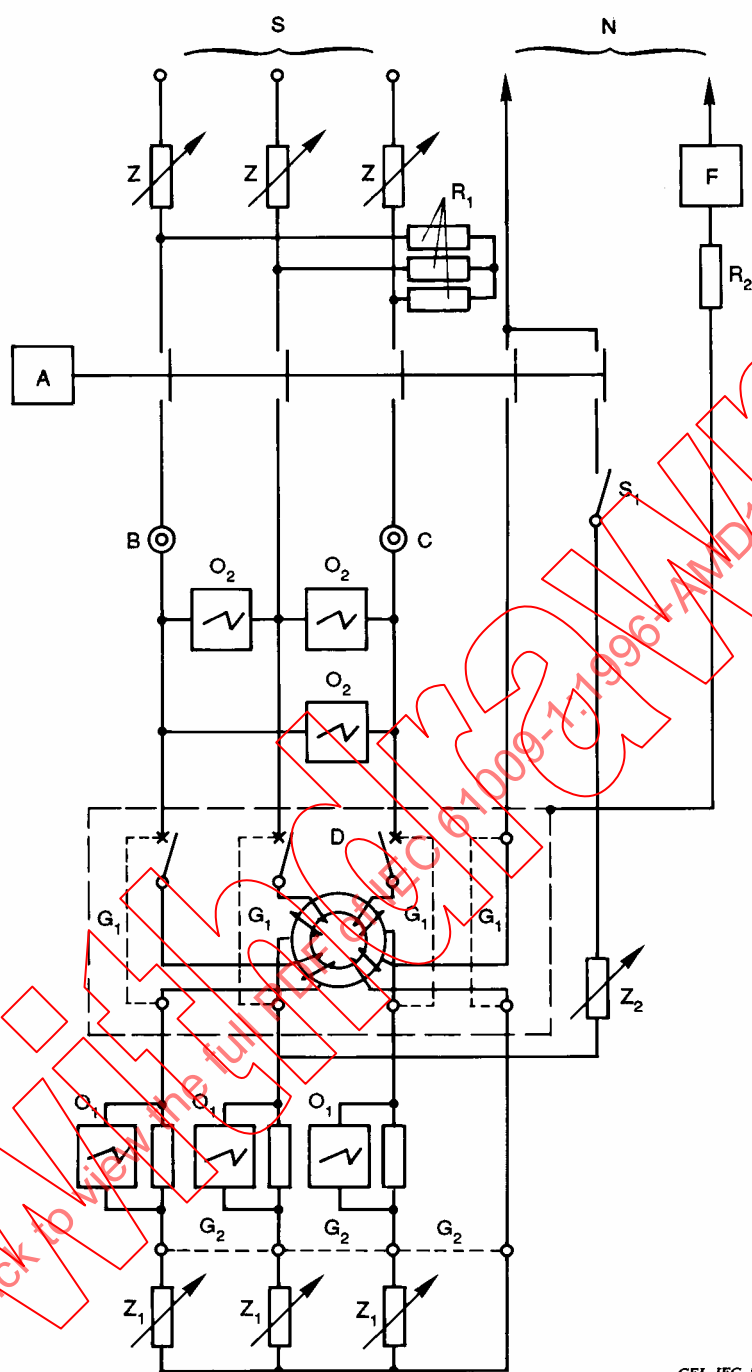
IEC 2775/02

Figure 7 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tripolaire à trois voies, dans le cas d'un circuit triphasé (9.12)

Figure 7 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a three-pole RCBO on a three-phase circuit (9.12)

Figure 8 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tripolaire à quatre voies de courant, dans le cas d'un circuit triphasé avec neutre (9.12)

CEI-IEC 545/91



CEI-IEC 545/91

Figure 8 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a three-pole RCBO with four current paths on a three-phase circuit with neutral (9.12)

Figure 9 – Circuit d'essai pour la vérification du pouvoir de coupure assigné d'un DD tétrapolaire, dans le cas d'un circuit triphasé avec neutre (9.12)

Figure 9 – Test circuit for the verification of the rated short-circuit capacity of a four-pole RCBO on a three-phase circuit with neutral (9.12)

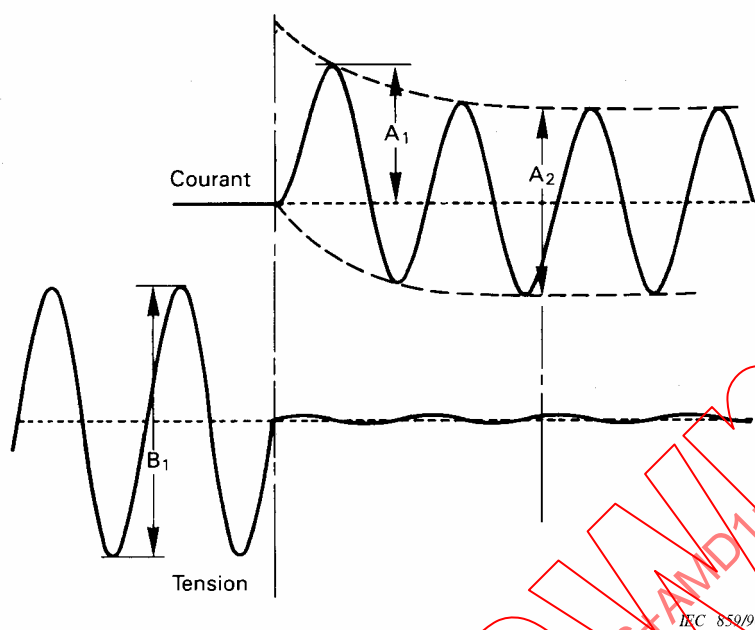


Figure 10 – Exemple d'enregistrement d'étalonnage pour essai de court-circuit

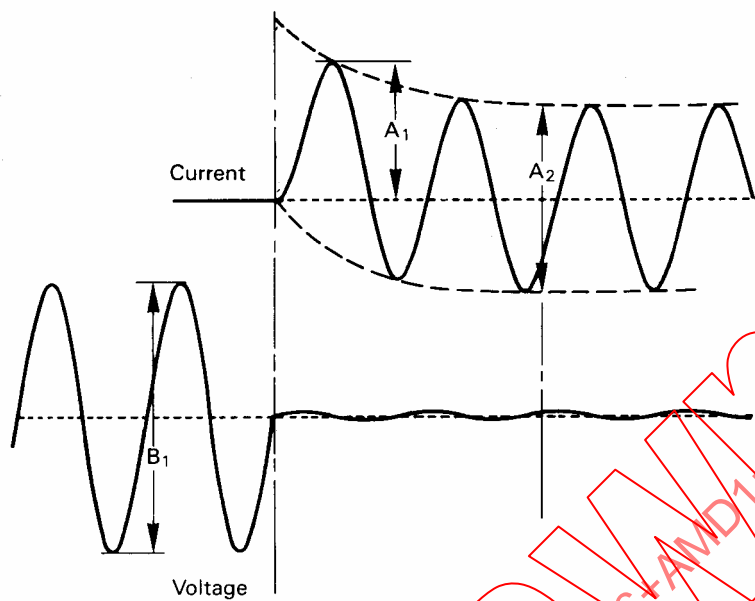


Figure 10 – Example of calibration record for short-circuit test

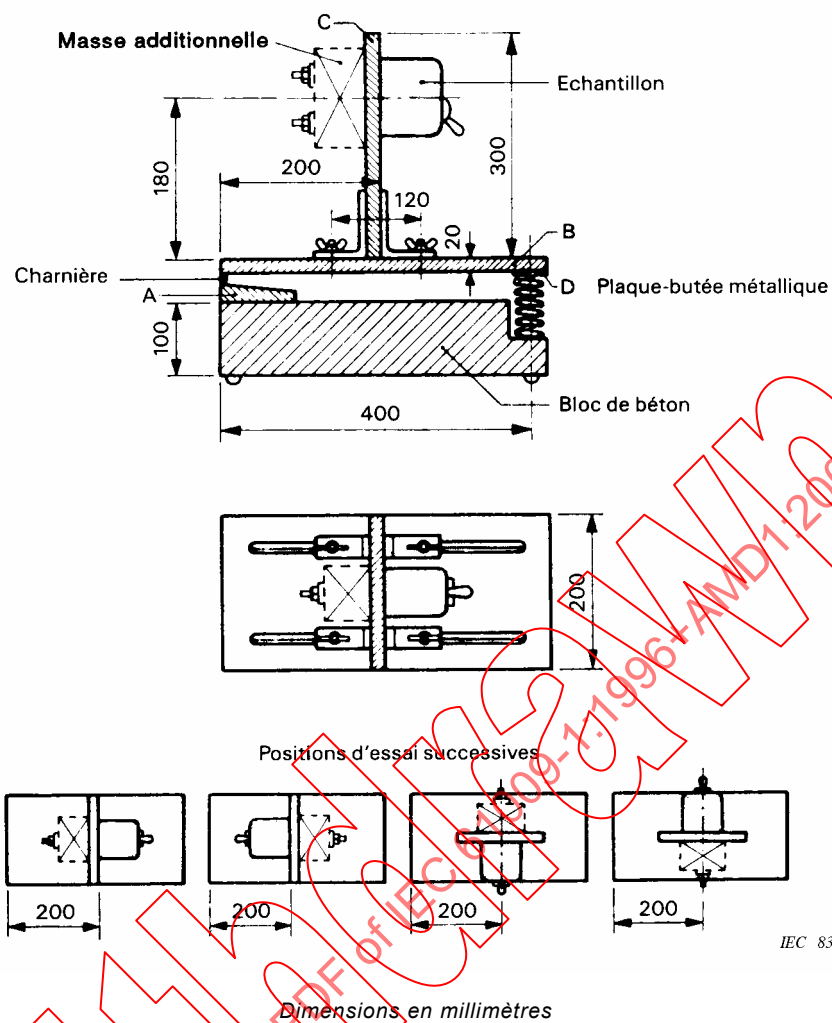


Figure 11 – Appareil pour l'essai aux secousses (9.13.1)

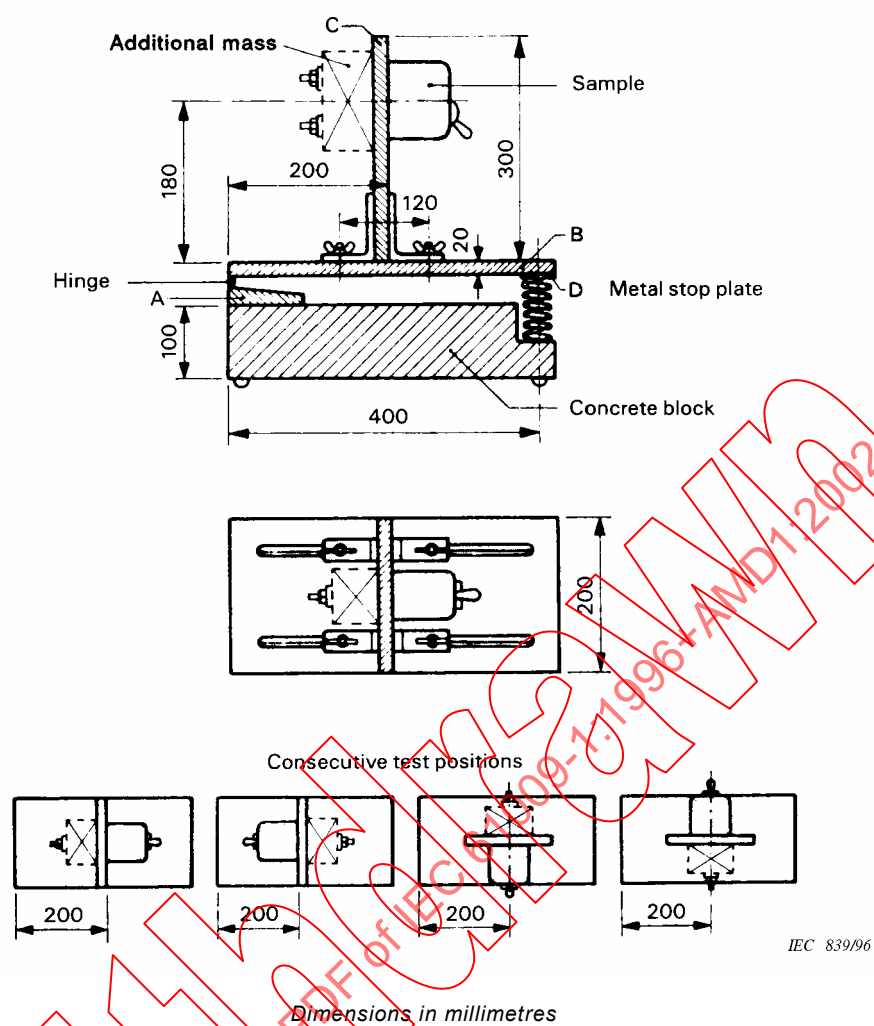
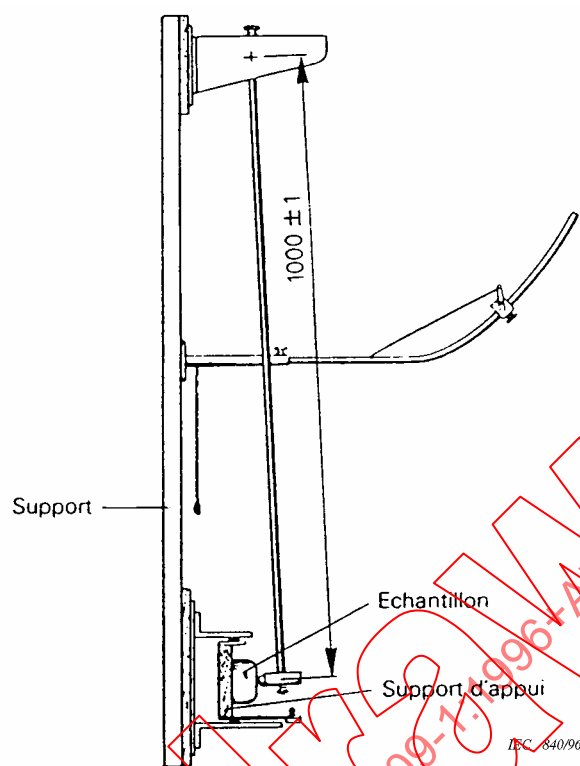
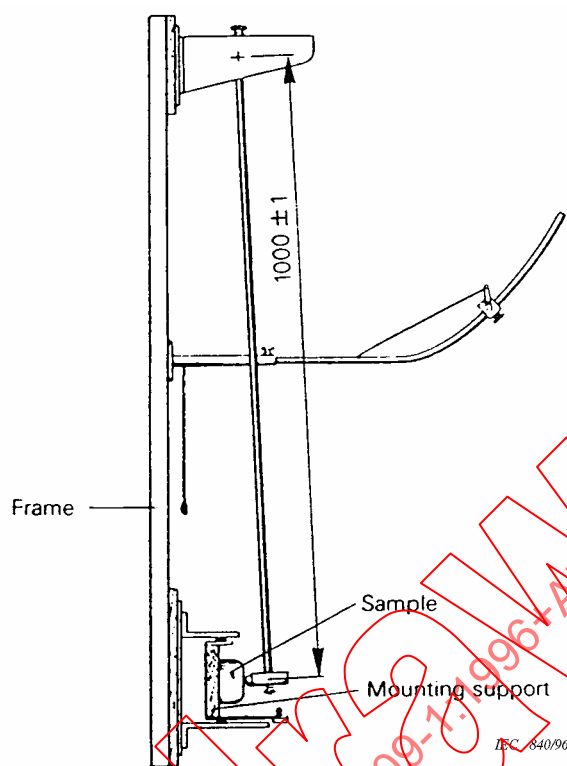


Figure 11 – Mechanical shock test apparatus (9.13.1)



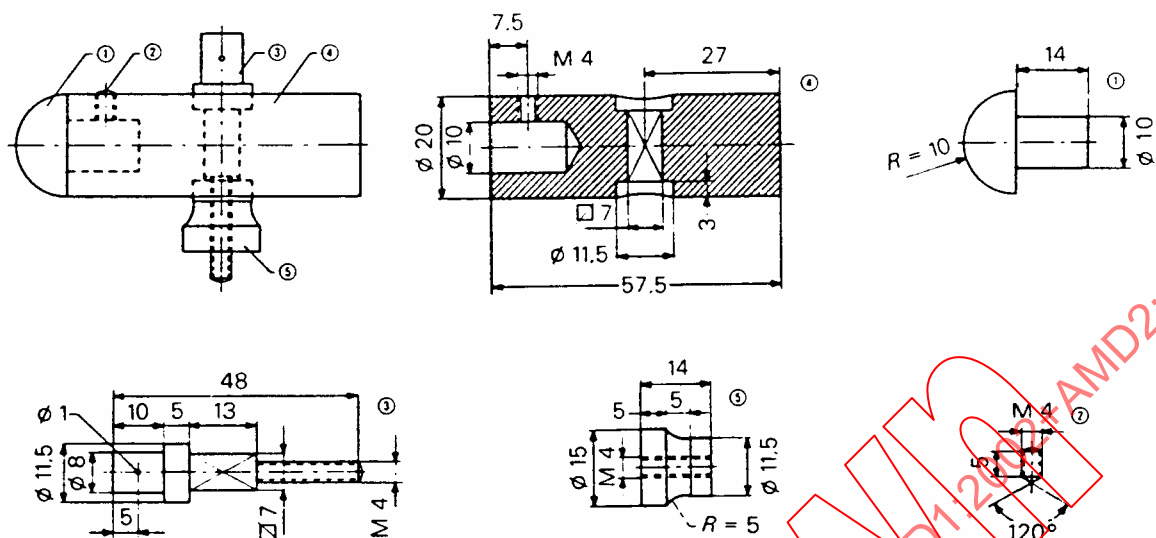
Dimensions en millimètres

Figure 12 – Appareil pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)



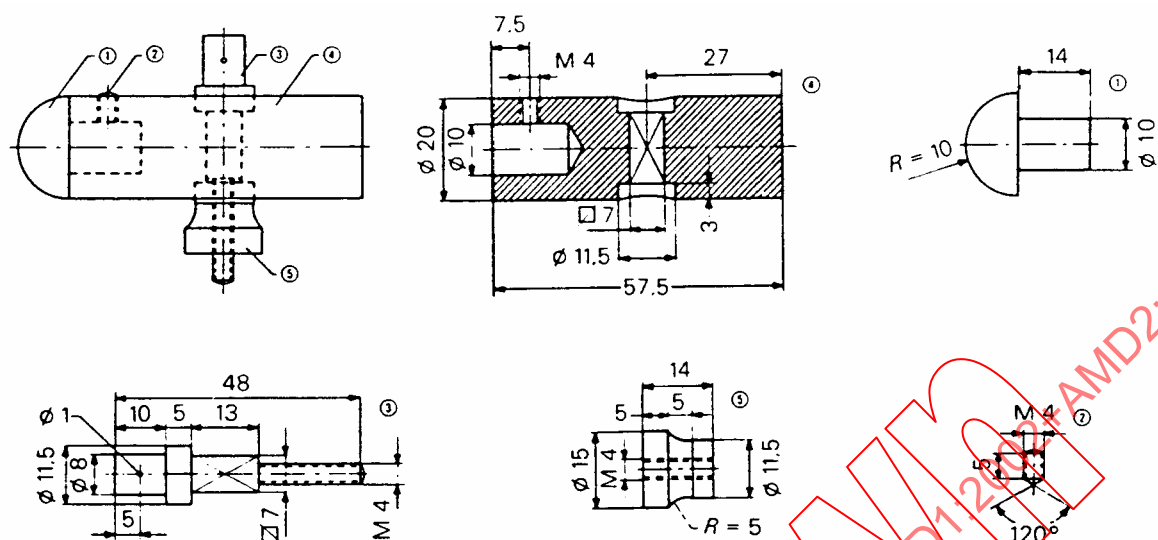
Dimensions in millimetres

Figure 12 – Mechanical impact test apparatus (9.13.2.1)



Dimensions en millimètres

Figure 13 – Pièce de frappe pour pendule d'essai de choc (9.13.2.1)



171/87

Dimensions in millimetres

Figure 13 – Striking element for pendulum impact test apparatus (9.13.2.1)

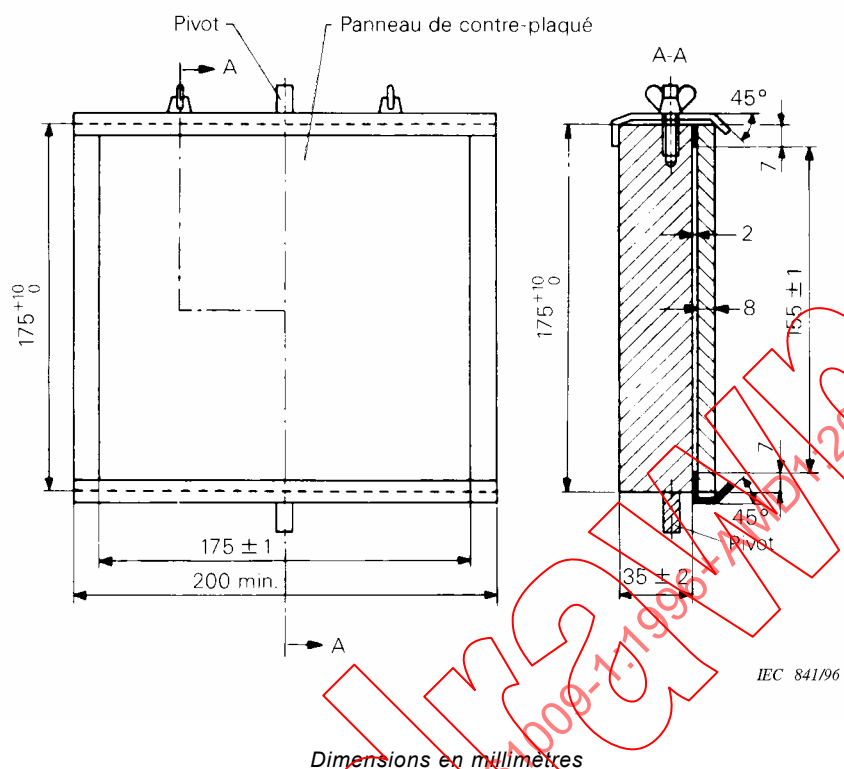


Figure 14 – Support de montage pour l'échantillon pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)

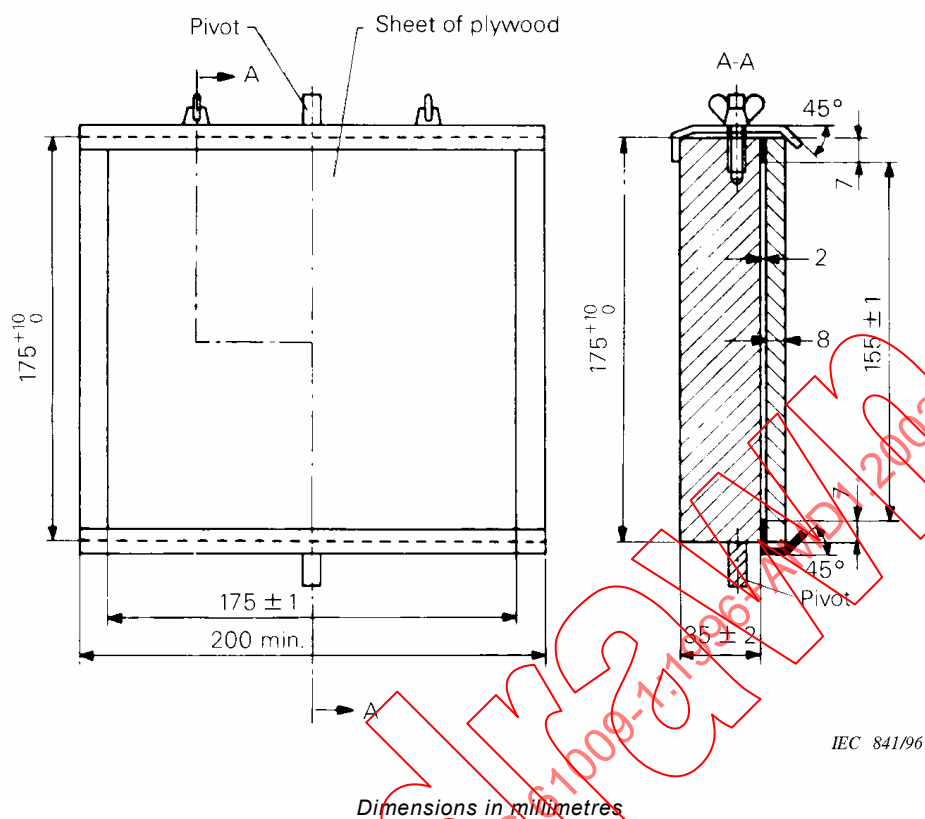
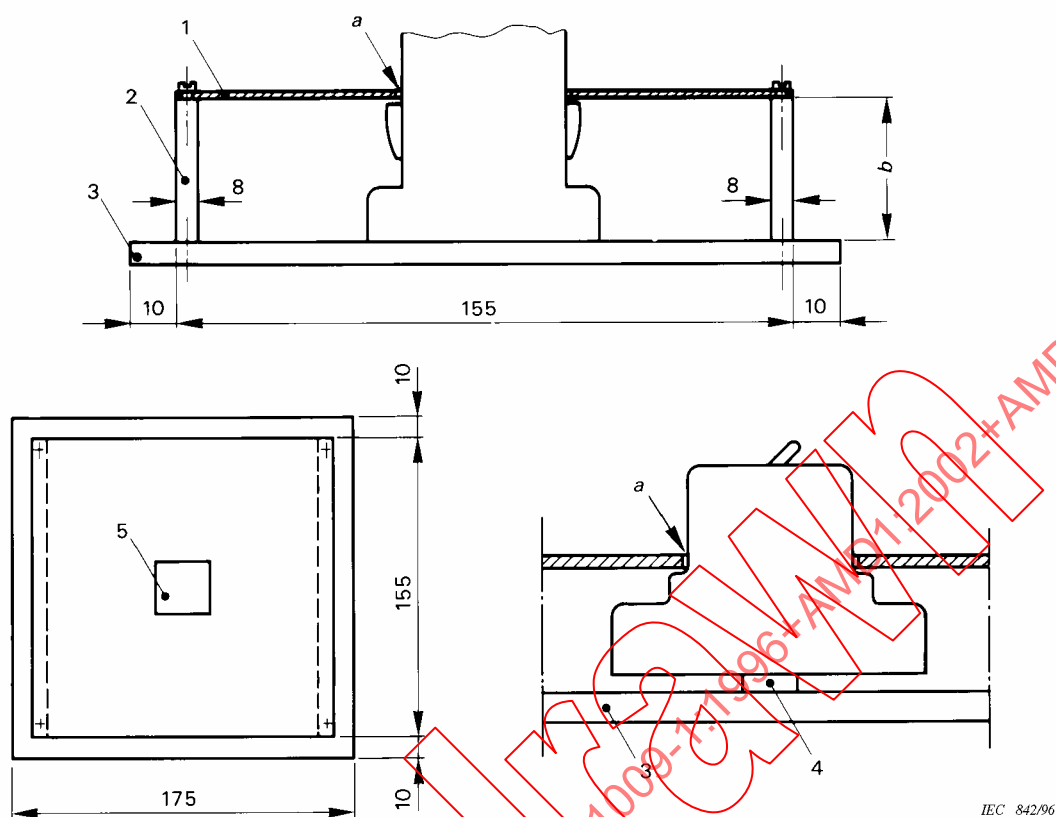


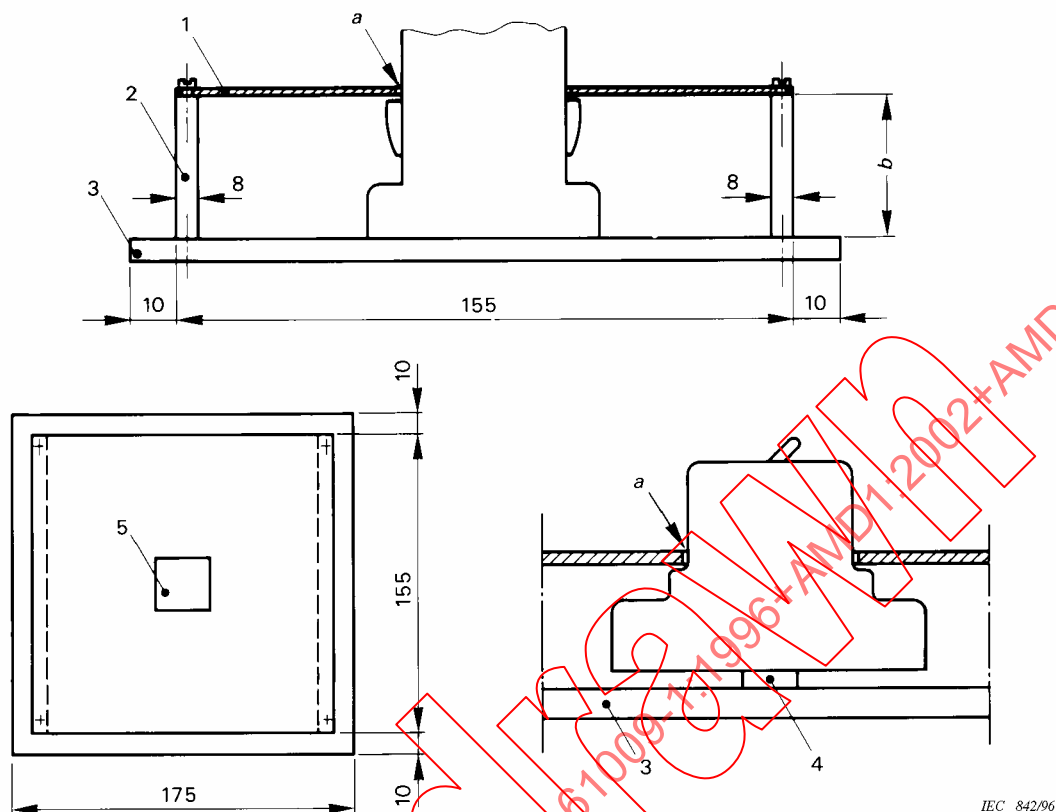
Figure 14 – Mounting support for sample for mechanical impact test (9.13.2.1)



Dimensions en millimètres

1. Plaque d'acier interchangeable d'épaisseur 1 mm
2. Plaques d'aluminium d'épaisseur 8 mm
3. Plaque de montage
4. Rail pour DD destiné être monté sur rail
5. Passage dans la plaque d'acier pour le DD
 - a) la distance entre le bord du passage et les parois du DD doit être comprise entre 1 mm et 2 mm
 - b) la hauteur des plaques d'aluminium doit être telle que la plaque d'acier soit appliquée sur les épaulements du DD, ou, si le DD n'est pas muni de tels épaulements, la distance des parties actives, qui doivent être protégées par un capot additionnel, à la face inférieure de la plaque d'acier, est de 8 mm.

Figure 15 – Exemple de fixation d'un DD ouvert pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)



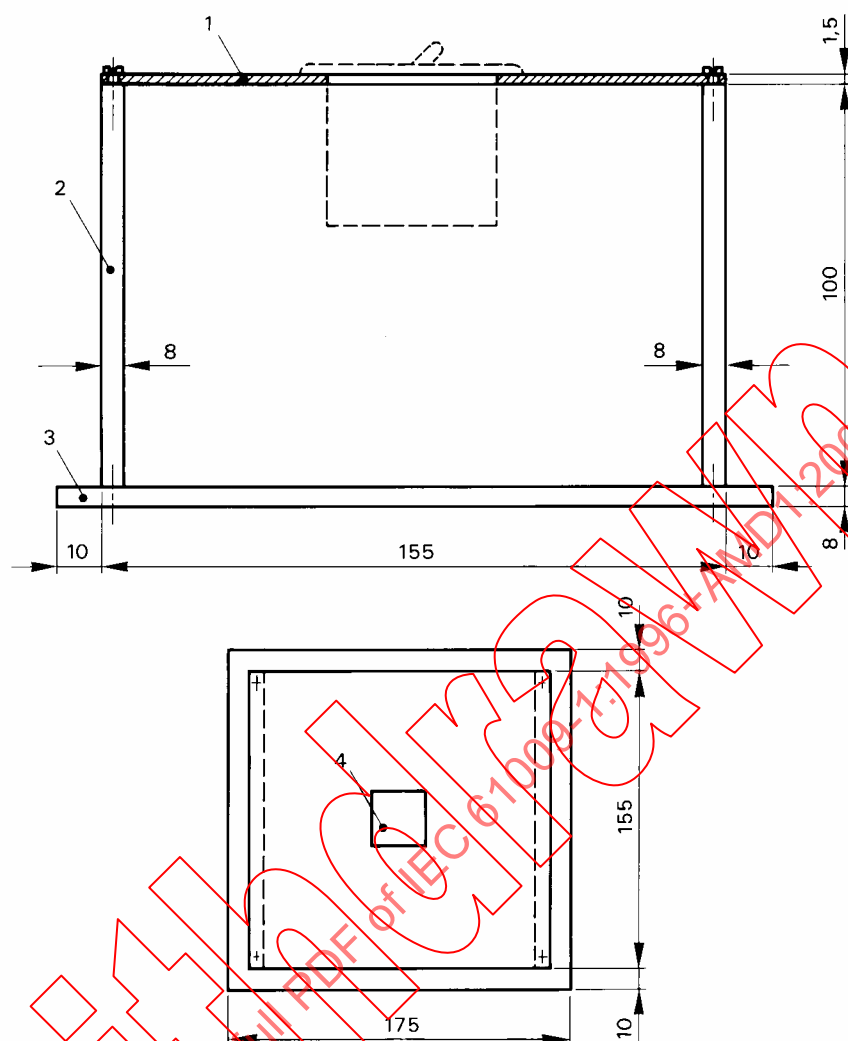
IEC 842/06

Dimensions in millimetres

1. Interchangeable steel plate with a thickness of 1 mm
2. Aluminium plates with a thickness of 8 mm
3. Mounting plate
4. Rail for RCBO designed to be mounted on a rail
5. Cut-out for the RCBO in the steel plate
 - a) the distance between the edges of the cut-out and the faces of the RCBO shall be between 1 mm and 2 mm
 - b) the height of the aluminium plates shall be such that the steel plate rests on the supports of the RCBO or, if the RCBO has no such supports, the distance from live parts, which are to be protected by an additional cover plate, to the underside of the steel, is 8 mm.

Figure 15 – Example of mounting an unenclosed RCBO for mechanical impact test (9.13.2.1)

Figure 16 – Exemple de fixation du DD pour montage en tableau pour l'essai de choc mécanique (9.13.2.1)



IEC 843/96

Dimensions in millimetres

1. Interchangeable steel plate with a thickness of 1,5 mm
2. Aluminium plates with a thickness of 8 mm
3. Mounting plate
4. Cut-out for the RCBO in the steel plate

NOTE In particular cases the dimensions may be increased.

Figure 16 – Example of mounting of panel mounting type RCBO for the mechanical impact test (9.13.2.1)

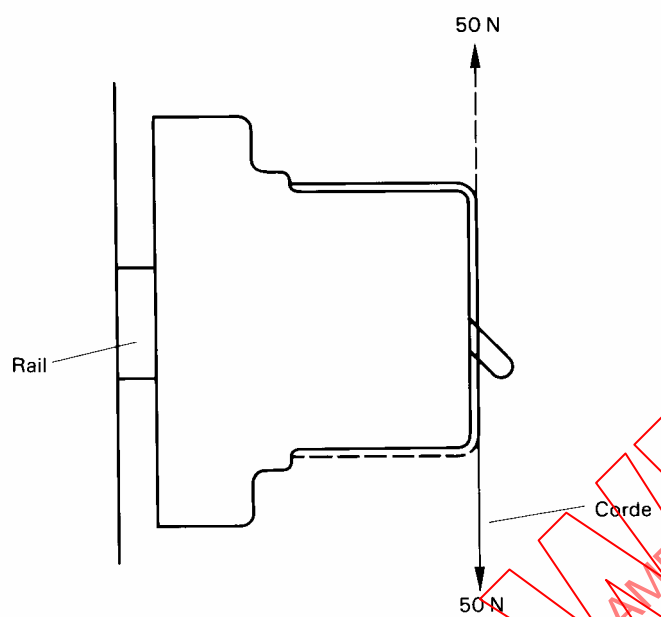


Figure 17 – Application de la force pour l'essai de choc mécanique du DD pour montage sur rail (9.13.2.2)

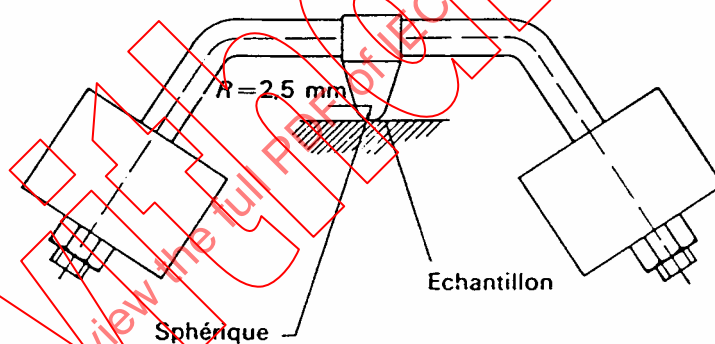


Figure 18 – Appareil pour l'essai à la bille (9.14.2)

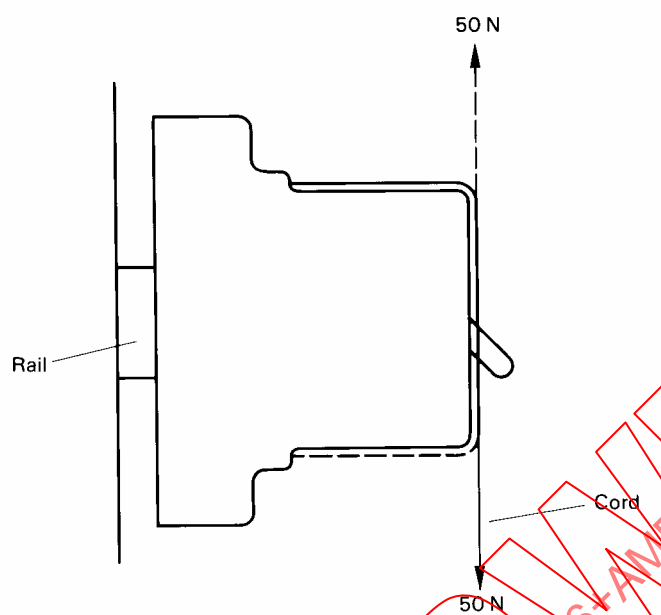


Figure 17 – Application of force for mechanical impact test of rail mounted RCBO (9.13.2.2)

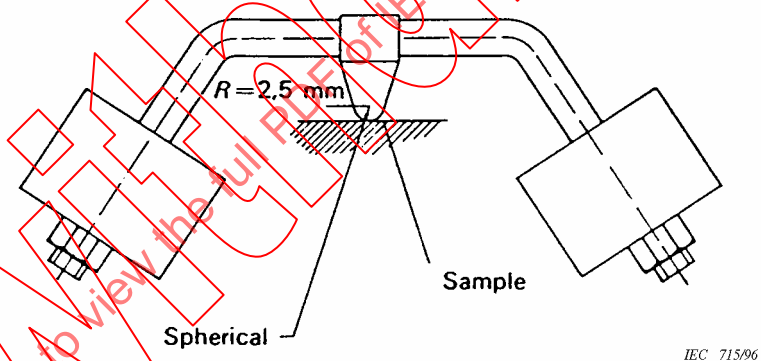


Figure 18 – Ball-pressure test apparatus (9.14.2)

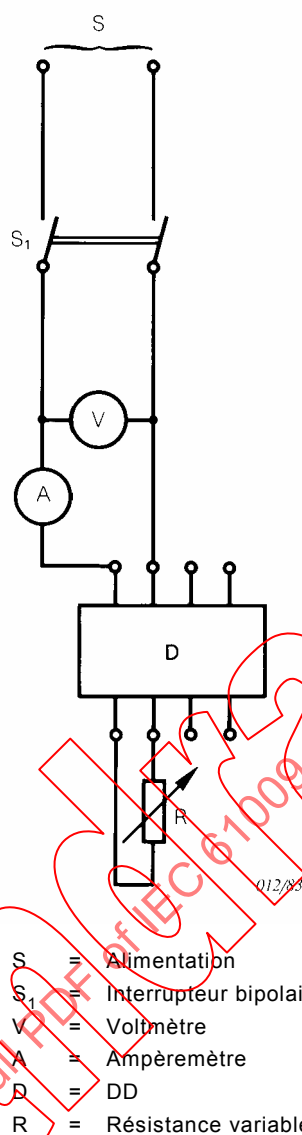
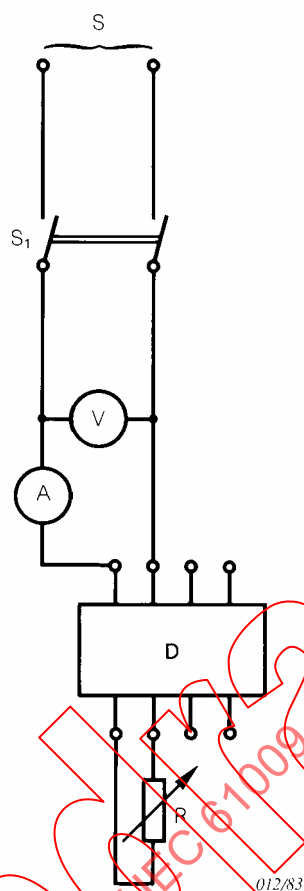
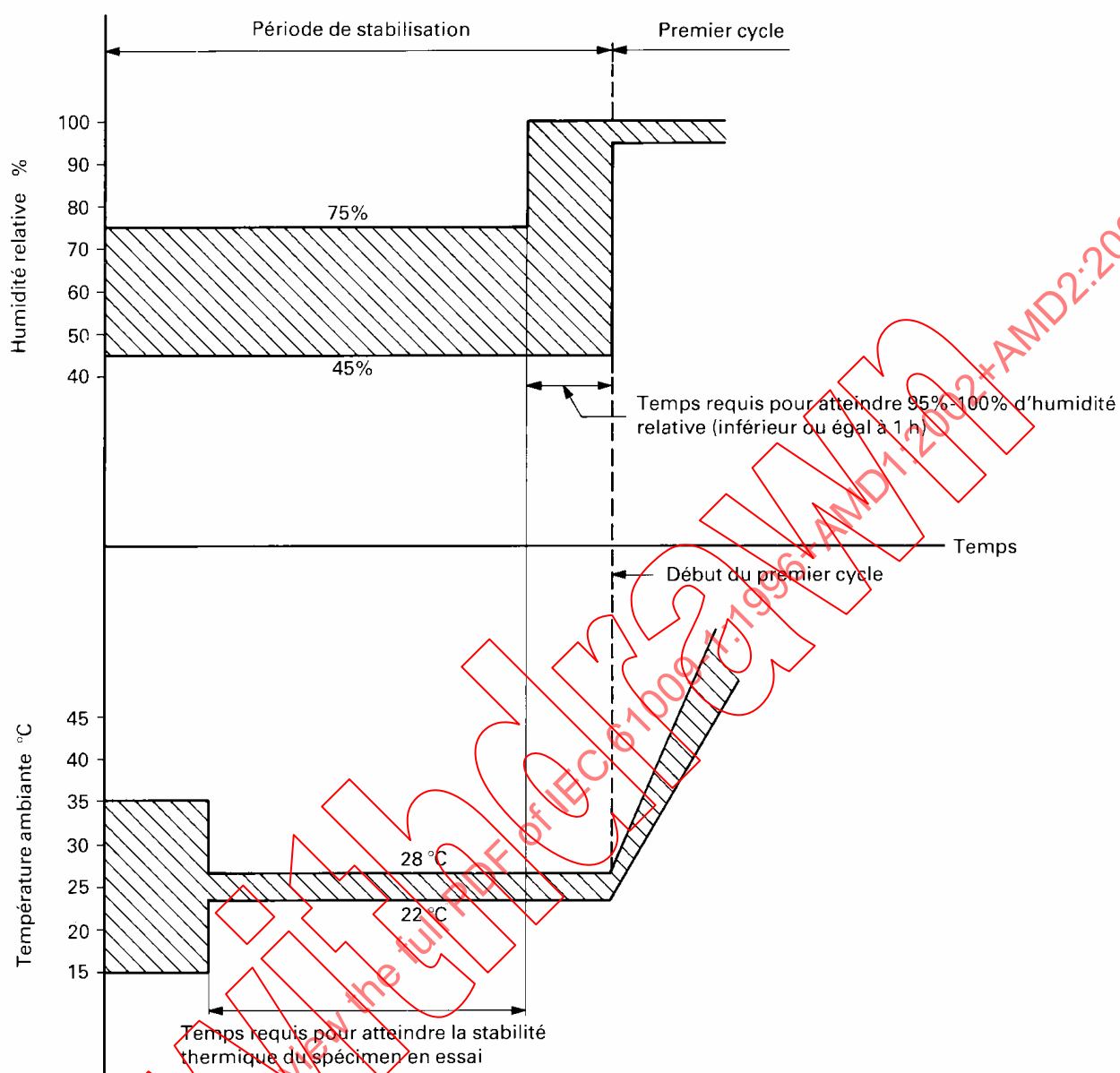


Figure 19 – Circuit d'essai pour la vérification de la valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tripolaire ou tétrapolaire (9.18)



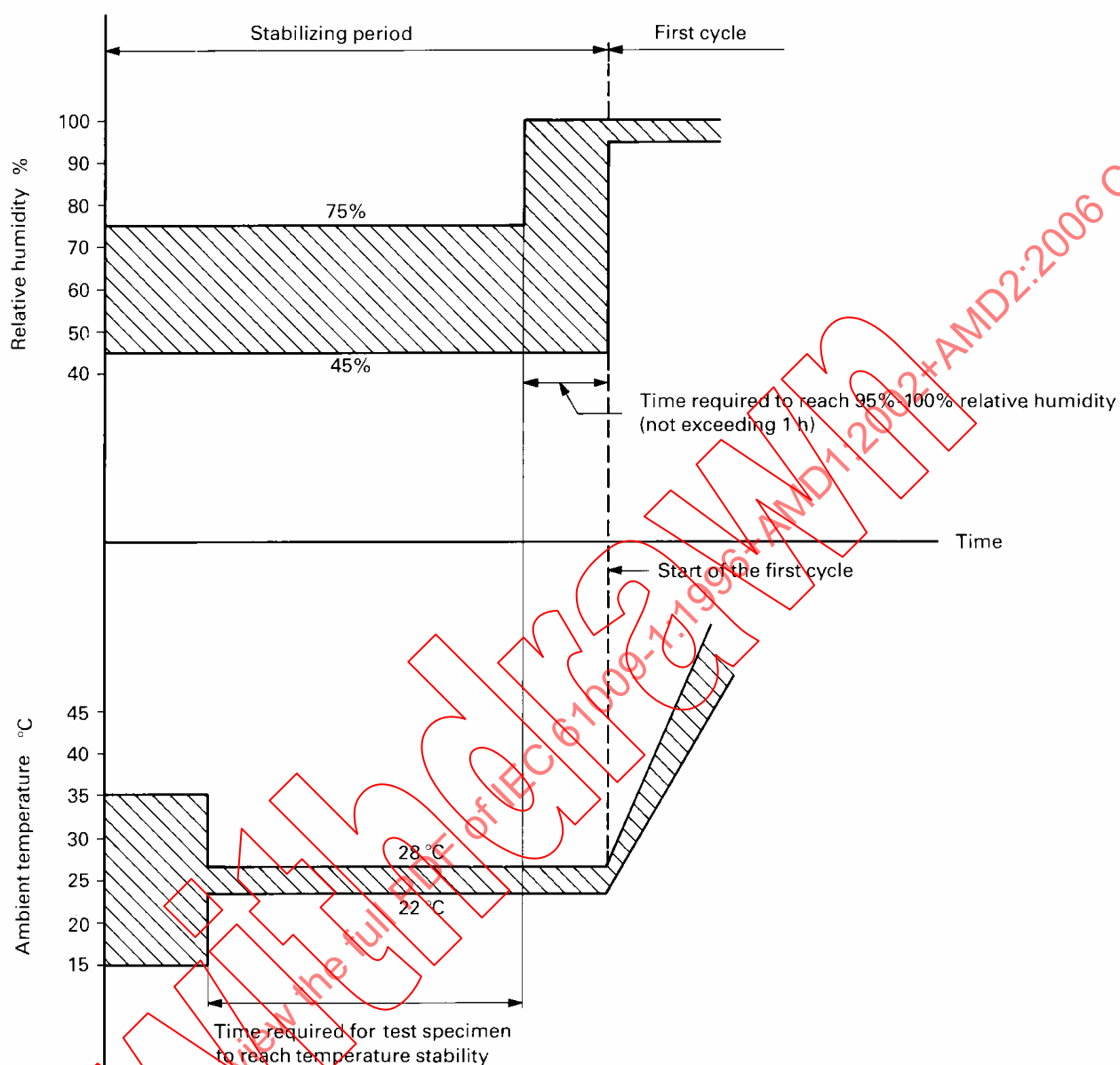
- S = Supply
- S₁ = Two-pole switch
- V = Voltmeter
- A = Ammeter
- D = RCBO
- R = Variable resistor

Figure 19 – Test circuit for the verification of the limiting value of overcurrent in case of a single-phase load through a three-pole or four-pole RCBO (9.18)



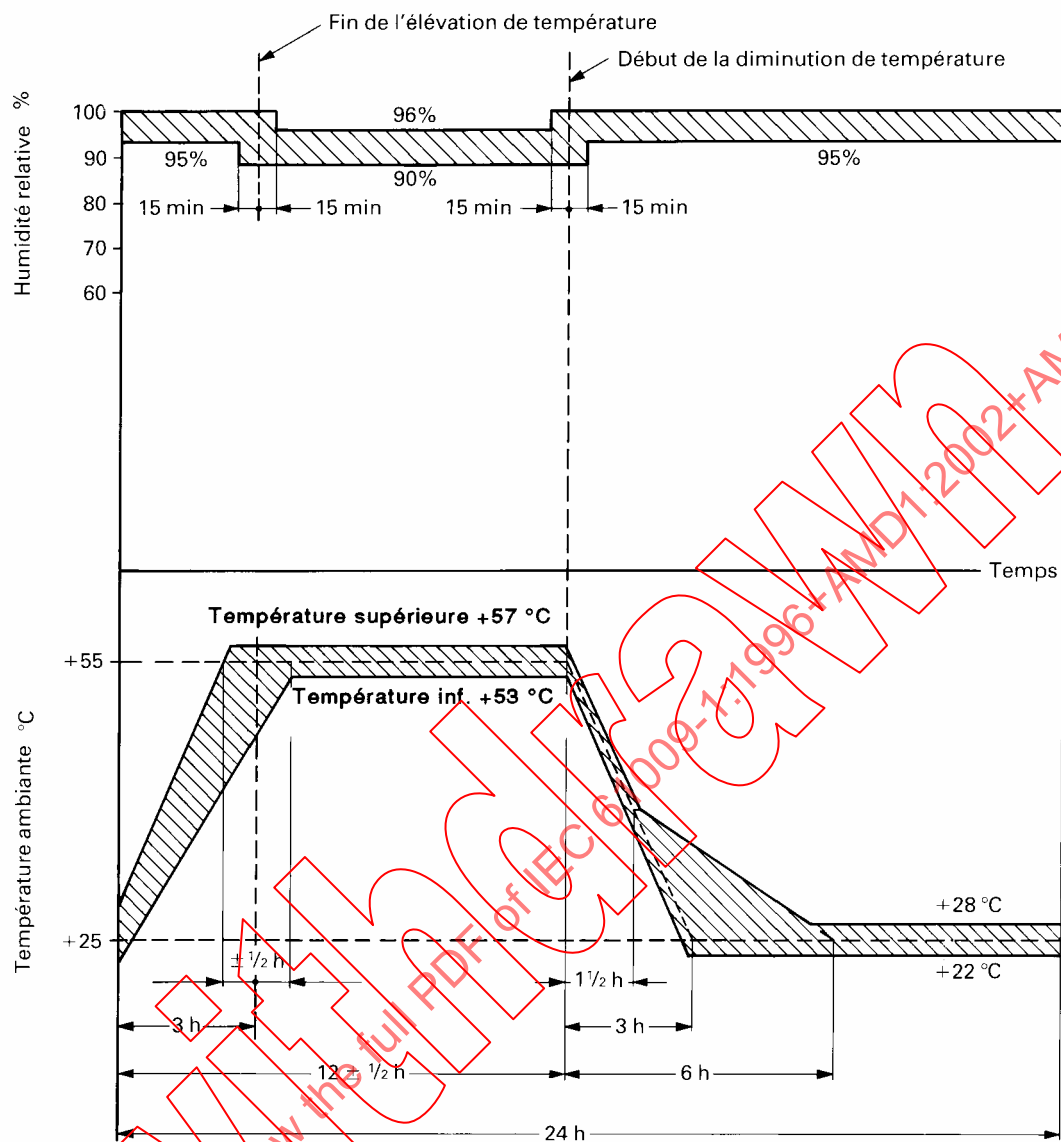
IEC 846/96

Figure 20 – Période de stabilisation pour l'essai de fiabilité (9.22.1.3)



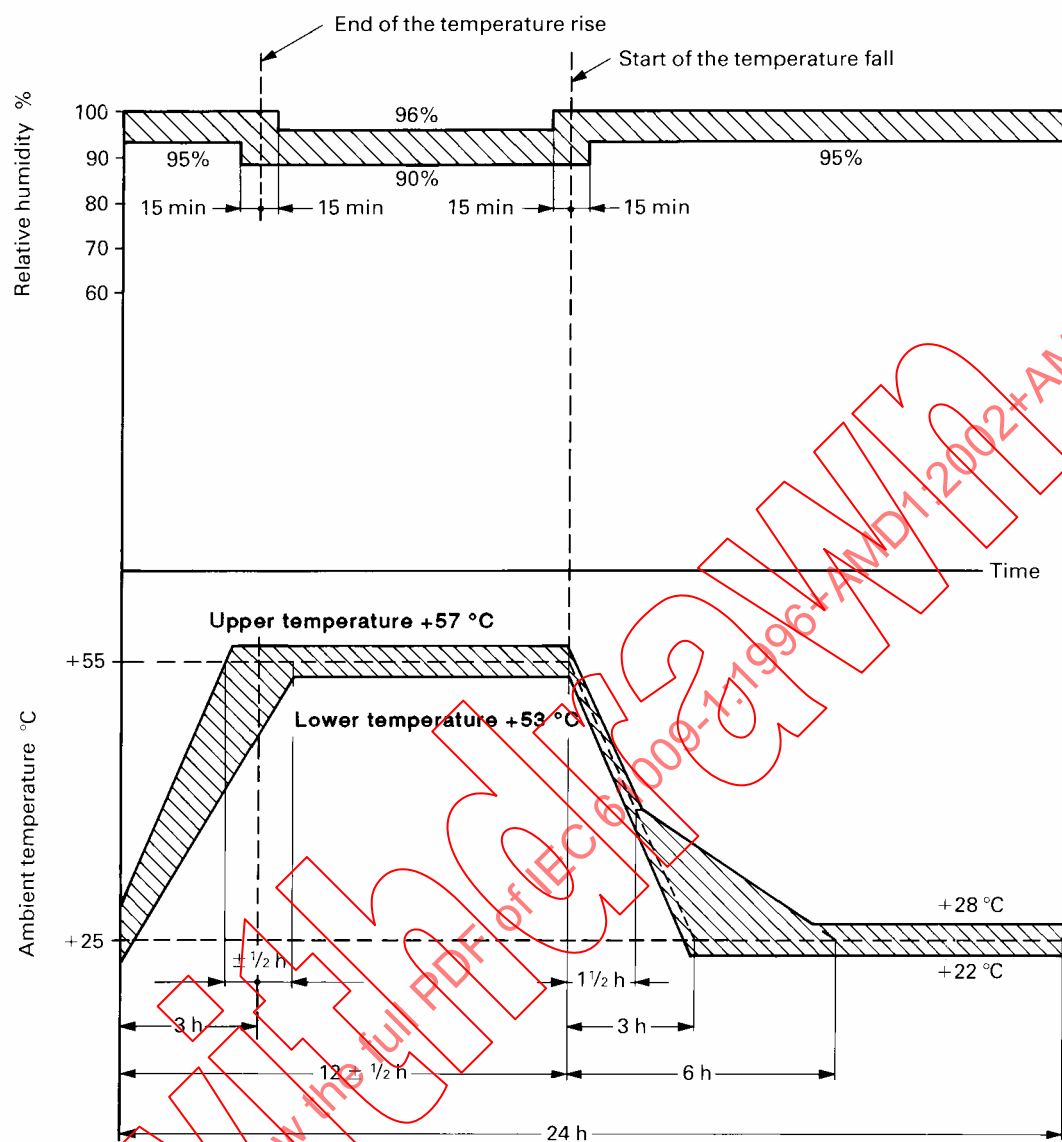
IEC 846/96

Figure 20 – Stabilizing period for reliability test (9.22.1.3)



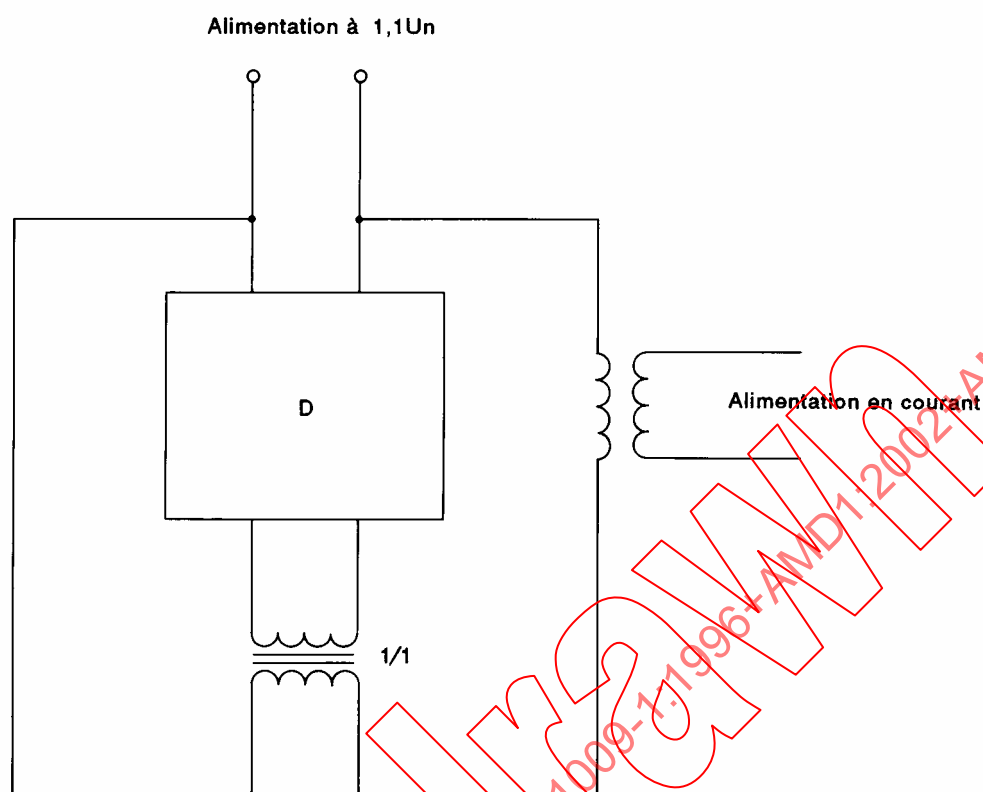
IEC 847/96

Figure 21 – Cycle d'essai de fiabilité (9.22.1.3)



IEC 847/96

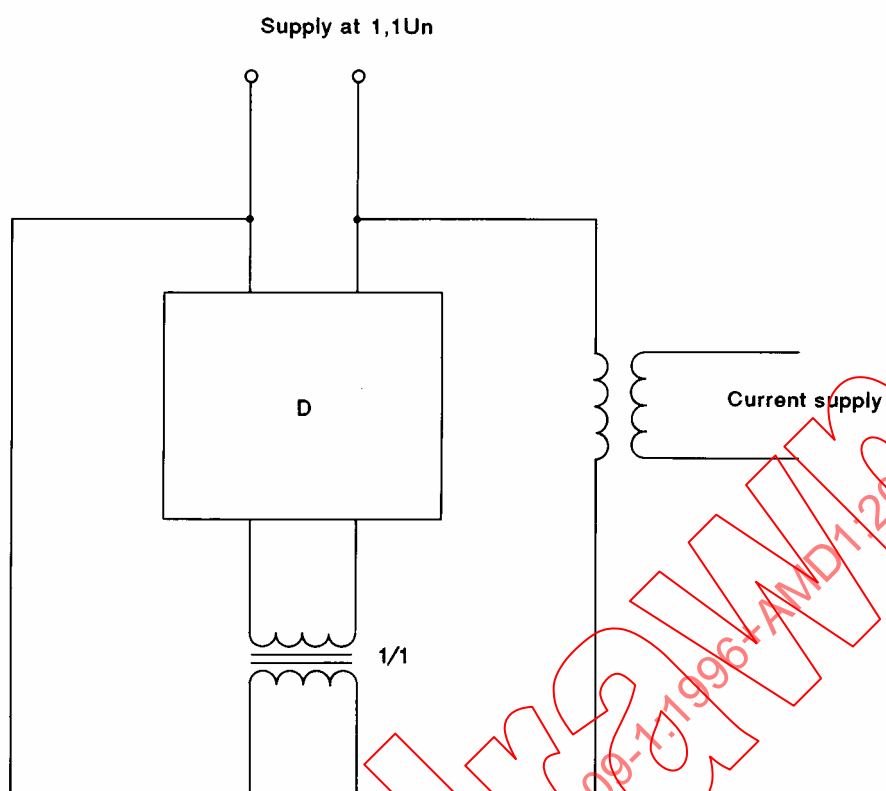
Figure 21 – Reliability test cycle (9.22.1.3)



IEC 848/96

D = DD en essai

Figure 22 – Exemple de circuit d'essai pour la vérification du vieillissement des composants électroniques (9.23)



IEC 848/96

D = RCBO under test

Figure 22 – Example of a test circuit for verification of ageing of electronic components (9.23)

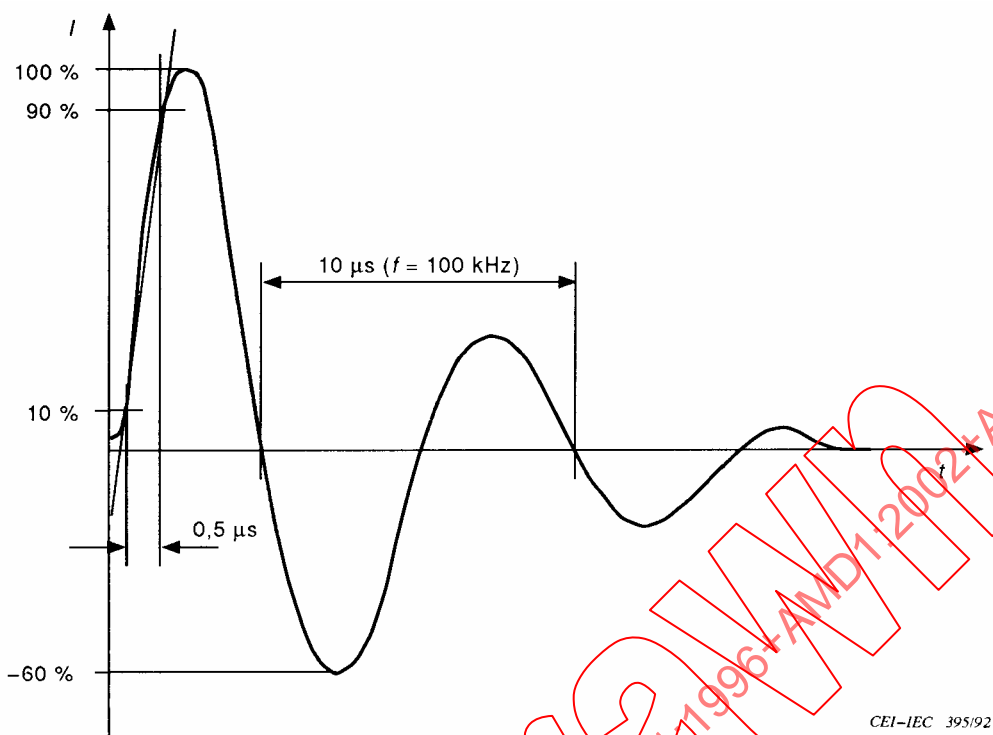
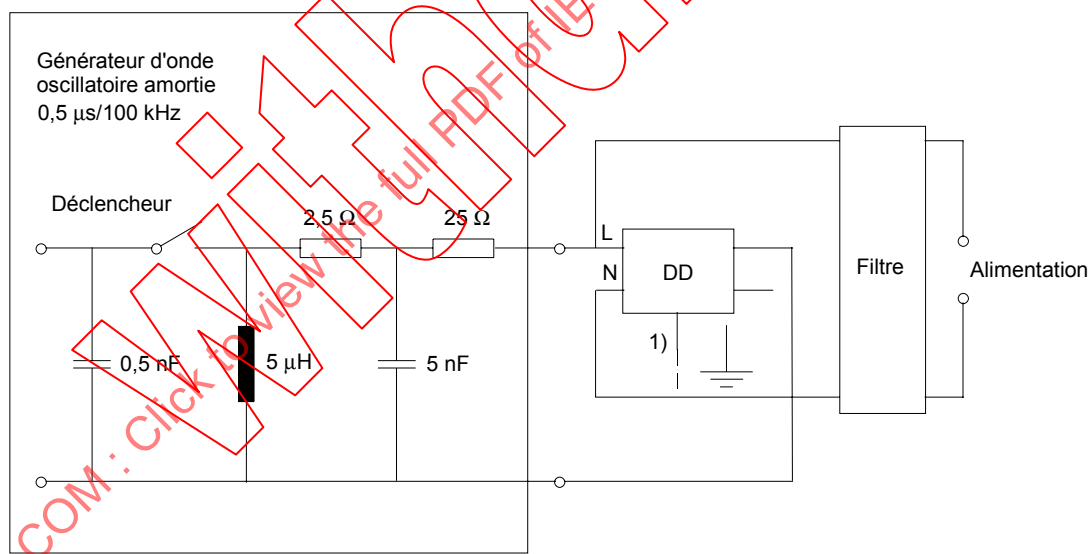


Figure 23 – Onde de courant oscillatoire amortie, 0,5 μs / 100 kHz



- 1) Si le DD possède une borne de terre, celle-ci doit être connectée à la borne de neutre s'il y a lieu et si elle est repérée sur le DD, ou à défaut, à l'une quelconque des bornes de phase.

Figure 24 – Circuit d'essai pour l'essai à l'onde oscillatoire amortie

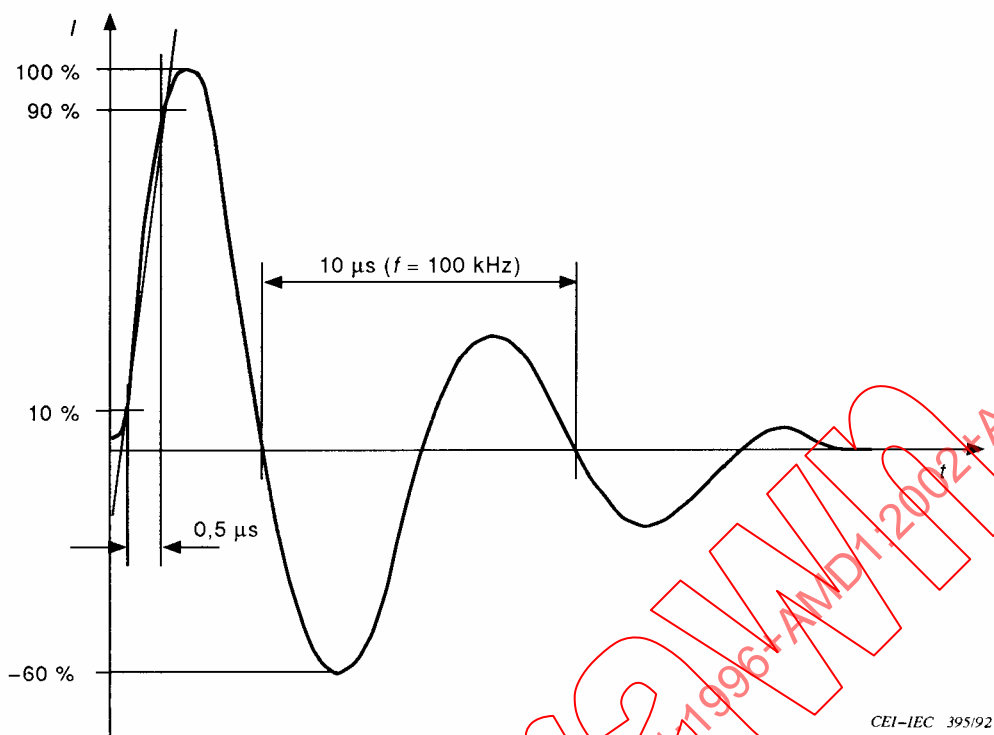
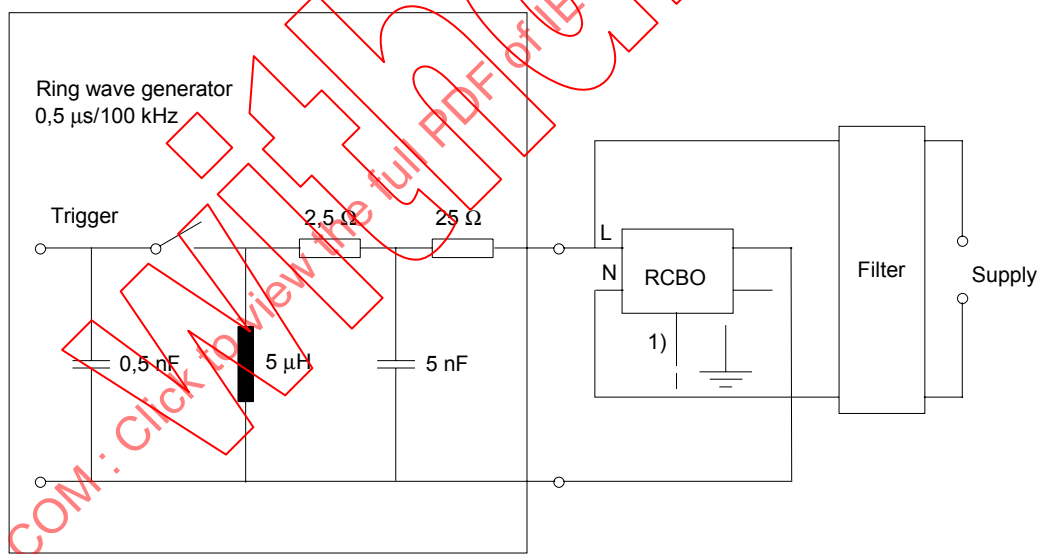


Figure 23 – Damped oscillator current wave, 0,5 μs/100 kHz



- 1) If the RCBO has an earthing terminal, it should be connected to the neutral terminal, if any, and if so marked on the RCBO or, that failing, to any phase terminal.

Figure 24 – Test circuit for the ring wave test at RCBOs

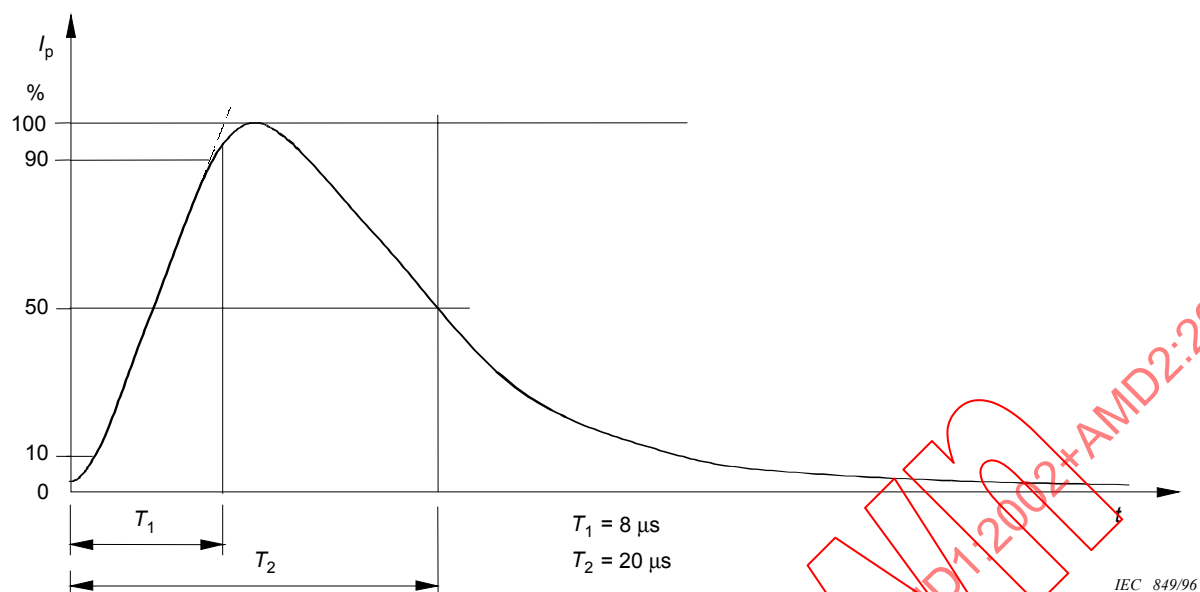
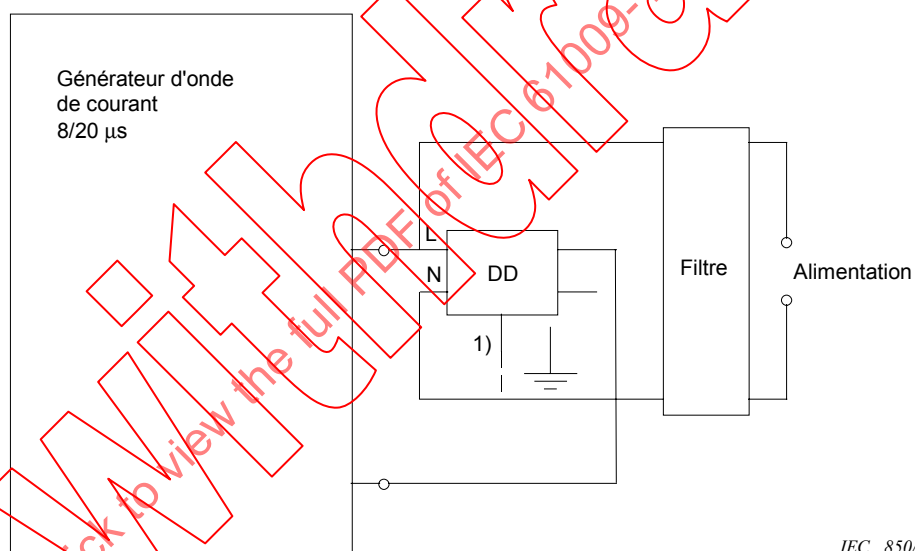


Figure 25 – Onde de courant 8/20 μs



- 1) Si le DD possède une borne de terre, celle-ci doit être connectée à la borne de neutre s'il y a lieu et si elle est repérée sur le DD, ou à défaut, à l'une quelconque des bornes de phase.

Figure 26 – Circuit d'essai pour l'essai à l'onde de courant

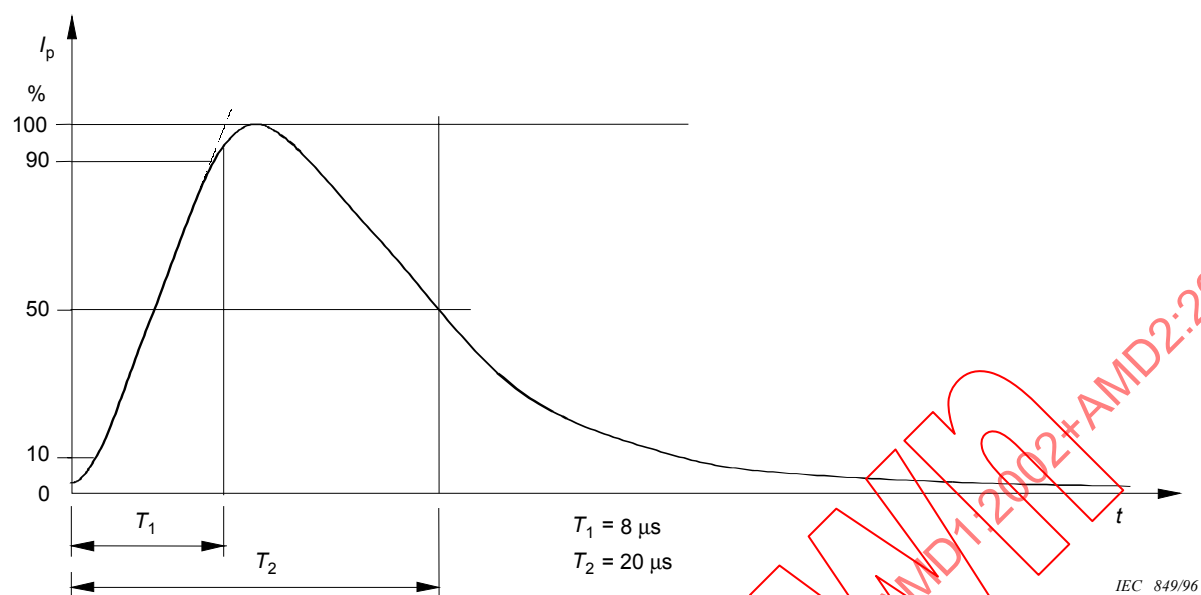
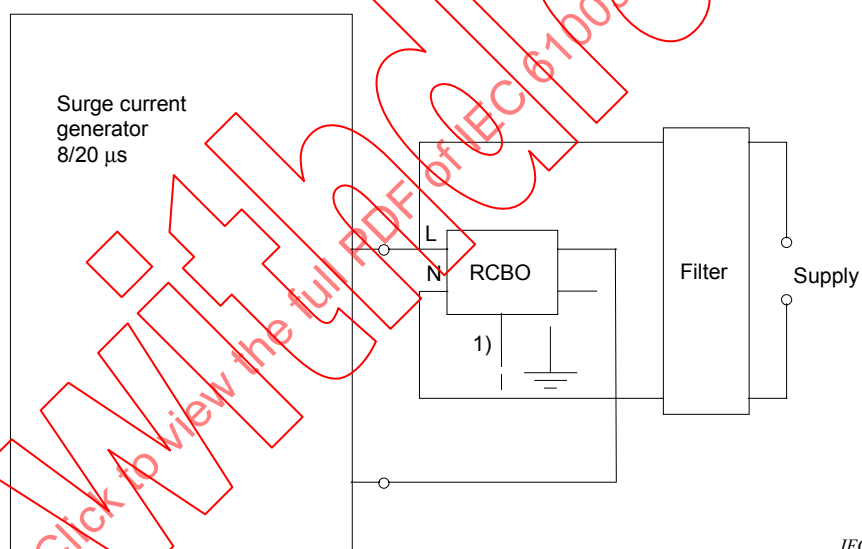


Figure 25 – Surge current impulse 8/20 μ s



- 1) If the RCBO has an earthing terminal, it should be connected to the neutral terminal, if any, and if so marked on the RCBO or, that failing, to any phase terminal.

Figure 26 – Test circuit for the surge current tests at RCBOs

Annexe A (normative)

Séquences d'essais et nombre d'échantillons à essayer en vue de la certification

Le terme certification recouvre:

- soit la déclaration de conformité par le constructeur;
- soit la certification par tierce partie, par exemple par un laboratoire indépendant.

A.1 Séquences d'essais

Les essais sont effectués en accord avec le tableau A.1, les essais de chaque séquence étant effectués dans l'ordre indiqué.

Tableau A.1 – Séquences d'essais

Séquence d'essai	Article ou paragraphe	Essai ou examen
A	6 8.1.1 8.1.2 9.3 8.1.3 8.1.6 9.11 9.4 9.5 9.6 9.14 8.1.3 9.15	Marquage Généralités Mécanisme Indélébilité du marquage Distances d'isolement et lignes de fuite (parties externes seulement) Non-interchangeabilité Mécanisme à déclenchement libre Sûreté des vis, partie transportant le courant et connexions Sûreté des bornes pour conducteurs externes Protection contre les chocs électriques Résistance à la chaleur Distances d'isolement et lignes de fuite (parties internes) Résistance à la chaleur anormale et au feu
B	9.7 9.8 9.20 9.22.2 9.23	Propriétés diélectriques Echauffement Résistance de l'isolation à une onde de surtension Fiabilité à 40 °C Vieillessement des composants électroniques
C	9.10 9.12.11.2 (et 9.12.12)	Endurance mécanique et électrique Comportement aux courants de court-circuit réduits
D ₀	9.9.1	Caractéristique de fonctionnement dans des conditions de courants différentiels résiduels
D ₁	9.17 9.19 9.21 9.12.13 9.16	Comportement en cas de défaut de la tension d'alimentation Comportement aux ondes de courant Composantes continues Fonctionnement à $I_{\Delta m}$ Dispositif de contrôle
E ₀	9.9.2 9.18	Caractéristique de fonctionnement dans des conditions de surintensité Valeur limite de la surintensité dans le cas d'une charge monophasée à travers un DD tri- ou tétrapolaire
E ₁	9.13 9.12.11.3 (et 9.12.12)	Résistance aux secousses mécaniques et aux chocs Comportement au courant de court-circuit de 1 500 A
F ₀	9.12.11.4 b) (et 9.12.12)	Performance au pouvoir de coupure de service
F ₁	9.12.11.4 c) (et 9.12.12.2)	Performance au pouvoir de coupure assignée
G	9.22.1	Fiabilité (essais climatiques)

Annex A (normative)

Test sequence and number of samples to be submitted for certification purposes

The term certification denotes:

- either declaration of conformity by the manufacturer, or
- third party certification, e.g. by an independent testing station.

A.1 Test sequences

The tests are made according to table A.1, the tests in each sequence being carried out in the order indicated.

Table A.1 – Test sequences

Test sequence	Clause or subclause	Test (or inspection)
A	6 8.1.1 8.1.2 9.3 8.1.3 8.1.6 9.11 9.4 9.5 9.6 9.14 8.1.3 9.15	Marking General Mechanism Indelibility of marking Clearances and creepage distances (external parts only) Non-interchangeability Trip-free mechanism Reliability of screws, current-carrying parts and connections Reliability of terminals for external conductors Protection against electric shock Resistance to heat Clearance and creepage distances (internal parts) Resistance to abnormal heat and to fire
B	9.7 9.8 9.20 9.22.2 9.23	Dielectric properties Temperature-rise Resistance of insulation against an impulse voltage Reliability at 40 °C Ageing of electronic components
C	9.10 9.12.11.2 (and 9.12.12)	Mechanical and electrical endurance Performance at reduced short-circuit currents
D ₀	9.9.1	Operating characteristics under residual current conditions
D ₁	9.17 9.19 9.21 9.12.13 9.16	Behaviour in case of failure of the line voltage Behaviour in case of surge currents D.C. components Performance at $I_{\Delta m}$ Test device
E ₀	9.9.2 9.18	Overcurrent operating characteristics Limiting value of overcurrent in case of a single-phase load through a 3-pole or 4-pole RCBO
E ₁	9.13 9.12.11.3 (and 9.12.12)	Resistance to mechanical shock and impact Short-circuit performance at 1 500 A
F ₀	9.12.11.4 b) (and 9.12.12)	Performance at service short-circuit capacity
F ₁	9.12.11.4 c) (and 9.12.12.2)	Performance at rated short-circuit capacity
G	9.22.1	Reliability (climatic tests)

A.2 Nombre d'échantillons à soumettre à la procédure d'essai complète

Si un DD seulement d'un courant assigné et d'un courant différentiel assigné donnés d'un type donné (nombre de pôles, déclenchement instantané) est présenté aux essais, le nombre d'échantillons à soumettre aux différentes séries d'essais est celui indiqué dans le tableau A.2 où sont également indiqués les critères minimaux de performance.

Si tous les échantillons présentés selon la deuxième colonne du tableau A.2 satisfont aux essais, la conformité à la norme est satisfaite. Si seul le nombre minimal, donné dans la troisième colonne, satisfait aux essais, des échantillons supplémentaires comme indiqué dans la quatrième colonne doivent être essayés et doivent alors satisfaire à la séquence d'essais.

Pour les DD ayant seulement un courant assigné, mais plus d'un courant différentiel résiduel, deux lots séparés d'échantillons doivent être soumis à chaque séquence d'essais, l'un réglé au courant différentiel le plus élevé, l'autre réglé au courant différentiel le plus faible.

Tableau A.2 – Nombre d'échantillons à soumettre à la procédure d'essais totale

Séquence d'essais	Nombre d'échantillons	Nombre minimal d'échantillons qui doivent satisfaire aux essais ^{a) b)}	Nombre maximal d'échantillons pour les essais recommencés ^{c)}
A	1	1	–
B	3	2	3
C	3	2 ^{d)}	3
D	3	2 ^{d)}	3
E	3	2 ^{d)}	3
F ₀	3	2 ^{d)}	3
F ₁	3	2 ^{d)}	3
G	3	2	3

a) Au total, un maximum de trois séquences d'essais peut être recommencé.

b) On suppose que tout échantillon qui n'a pas satisfait à un essai n'a pas répondu aux prescriptions en raison de défauts à la fabrication ou au montage qui ne sont pas représentatifs de la conception.

c) En cas d'essais recommencés, tous les résultats doivent être satisfaisants.

d) A l'exception des essais des 9.12.10, 9.12.11.2, 9.12.11.3, 9.12.11.4, et 9.12.13, selon le cas, que tous les échantillons doivent satisfaire.

A.3 Nombre d'échantillons soumis à une procédure simplifiée en cas de présentation simultanée d'une série de disjoncteurs de même conception de base

A.3.1 Si une famille de DD de même conception de base ou une extension à une telle série de DD est présentée pour la certification, le nombre d'échantillons à essayer peut être réduit suivant les tableaux A.3, A.4 et A.5.

NOTE Pour le besoin de cette annexe, le terme «même conception de base» couvre une famille de DD ayant une série de courants assignés (I_n), une série de courants différentiels résiduels ($I_{\Delta n}$) et des nombres différents de pôles.

A.2 Number of samples to be submitted for full test procedure

If one current rating and one residual operating current rating of one type (number of poles, instantaneous tripping) of RCBO only is submitted for test, the number of samples to be submitted to the different test series are those indicated in table A.2 where the minimum performance criteria are also indicated.

If all samples submitted according to the second column of table A.2 pass the tests the compliance with the standard is met. If only the minimum number given in the third column pass the tests, additional samples as shown in the fourth column shall be tested and all shall then satisfactorily complete the test sequence.

For RCBOs having only one rated current but more than one residual operating current, two separate sets of samples shall be submitted to each test sequence: one adjusted to the highest residual operating current, the other adjusted to the lowest residual operating current.

Table A.2 – Number of samples for full test procedure

Test sequence	Number of samples	Minimum number of samples which shall pass the tests ^{a) b)}	Maximum number of samples for repeated tests ^{c)}
A	1	1	–
B	3	2	3
C	3	2 ^{d)}	3
D	3	2 ^{d)}	3
E	3	2 ^{d)}	3
F ₀	3	2 ^{d)}	3
F ₁	3	2 ^{d)}	3
G	3	2	3

a) In total a maximum of three test sequences may be repeated.

b) It is assumed that a sample which has not passed a test has not met the requirements due to workmanship or assembly defects which are not representative of the design.

c) In the case of repeated tests, all test results must be acceptable.

d) Except for tests of 9.12.10, 9.12.11.2, 9.12.11.3, 9.12.11.4, and 9.12.13, as appropriate, which all samples shall pass.

A.3 Number of samples to be submitted for simplified test procedures in case of submitting simultaneously a range of RCBOs of the same fundamental design

A.3.1 If a range of RCBOs of the same fundamental design or additions to such a range of RCBOs are submitted for certification, the number of samples to be tested may be reduced according to tables A.3, A.4 and A.5.

NOTE For the purposes of this annex the term "same fundamental design" covers a range of RCBOs having a series of rated currents (I_n), a series of rated residual operating currents ($I_{\Delta n}$) and different numbers of poles.